

Annexe IV des Textes

Ex n° 2

Deuxième Exemple.

I N D E X

ANNEXE IV

X Index général méthodique des renseignements d'ordre
ethographique ~~ou grammatical~~ relevés dans les Textes
Bahnar ou développés dans les notes qui leur font suite.
Seuls sont donc abordés dans cette Annexe les sujets qui
sont traités dans les Textes, serait-ce brièvement, et seuls
apparaissent en intitulés d'articles des mots qu'on y re-
trouve.

L'importance des rubriques de l'Annexe IV est en rapport,
par conséquent, avec celle du sujet qu'elle concerne dans les
Textes publiés. Elle ne correspond donc pas a priori
avec celle qu'a ce sujet dans les formes de vie, les idées,
les préoccupations etc. des Bahnar ou des autres Monta-
gnards de la Chaîne Annamitique.

La plupart des sujets traités ci-après ont été
déjà abordés et classés, du point de vue pratique et
technique, dans la III^{ème} Partie du Dictionnaire Bahnar
Français à laquelle nous reportons le lecteur.

P.G.

CHAPITRE I

L'UNIVERS, LES MONDES, LA TERRE, L'HABITAT, L'HABITATION.

§A Le deuxième Monde (des Kiak). Le troisième Monde (des Yang).

§B Le premier Monde, le Monde visible.

Les astres. Le soleil, sa chaleur et sa lumière.
La lune, ses phases, la date.

V. la durée, chap. II,
§ Ac.

Le jour et la nuit. Les étoiles.

Le ciel et ses étages. Les phénomènes météorologiques, orage, tonnerre, vent etc., pluie, rosée.

La Terre, ses limites, son histoire.

La mer (qui est peu connue).

Les régions souterraines, ou pseudo-souterraines.

Les étages souterrains.

L'orientation.

§C Le territoire Bahnar.

Le todua, le toring.

Le sol et les accidents de terrain. Les liens de l'homme et du sol.

Les lieux et les sites, les rivières (et les sources) chaudes, les tourbillons en rivière, les cascades, les mares salées, les rochers, les cavernes, les carrières.

Les lieux géographiques renommés de la région.

V. la forêt, chap. II,
§ Hb; chap. XII, § Ea.
V. Tomoi, chap. II, § Ea.

V. les villages renommés,
infra § D b.

§D Le village bahnar. Son emplacement, sa fondation, son déplacement.

Sa lisière, sa barrière et ses défenses. La place publique, la forge.

L'eau, la fontaine.

Les noms de villages cités dans les Textes.

V. les lieux géographiques, supra § C c.

§E Les bâtiments.

V. l'installation de la maison, chap. IX, § B.

V. le campement, Chap. X,
§ A.

La Maison Commune, sa construction, son occupation. La Maison des Étrangers (qui est autre chose).

La maison d'habitation, sa construction. Le domicile.

La placette. L'occupation.

Les détails de la maison. Le foyer. Le poulailler.

Les bâtiments autres que l'habitation, le sum,
le hadron, les abris plus ou moins provisoires.

§F Voies et installations. Accès au village. Les ponts. V. circulation en général, chap. X, § A.
V. inventions modernes, chap. XVIII, § F.

Le troisième Monde où vivent les Génies ou Esprits Yang.

V. chapitre II, § 4c.

Le troisième Monde vu par un Bahner en cours d'un rêve, ce qui est rare.

②a) Le premier Monde, le Monde visible, notre Monde, le Monde des Bahner.

Les entrées (qui font partie du premier Monde).

Le soleil.

Sa création.

Sa course.

La vaine poursuite du soleil par le tigre.

La capture momentanée du soleil par une Ya.

La chaleur et la lumière du soleil.

La lumière du soleil.

La lune.

La création de la lune.

Ya Pô y séjourne.

V. chapitre II, § 4c. Ho, Jiri.

Giông fait se lever la lune.

Une belle pleine lune.

La notion de date (obtenue par l'aspect de la lune).

Les phases de la lune, les lunaisons. V. Dic.

Bahner Français, article 189.

Le jour, les heures de jour et de nuit.

V. Dic. Bahner Français, articles 189, 190.

La mesure du temps. V. infra la date, la durée.

La nuit, l'obscurité, la crainte de la nuit.

On ne circule pas de nuit.

V. Circulation, chapitre X, § A.

Quand on entre exceptionnellement de nuit dans un village, on se fait reconnaître.

La fixation de la date. V. chapitre IV, § 4c.

La date correspondant à un événement notable.

La notion de durée. V. chapitre II, § 4c.

Les étoiles.

La création des étoiles.

Devinette 36.

L 1, L 5.

L 5.

P 1 F.

X 4 H.

V 4 C note 2.

P 14 I note 11, S 1 B

note 3.

Devinette 34.

L 1, L 5.

L 1.

X 3 B.

T 6 B note 3.

L 5 A.

V 3 A note 10, S 3 B

M 2 B note 10, U 3 B

note 3.

Proverbe 3.

M 4 B, O 8 B note 3.

P 15 A, S 8 Introd.

M 1 B.

V 2 F note 3.

V 3 F note 18.

L 12 D note 1.

M 2 bis note 2.

Devinette 59.

L 1, L 5

- (A) Le deuxième monde. Le Monde des Kiak.
 Les êtres vivants (du premier Monde) y pénètrent
 au cours des songes, puis après leur mort.
 V. chapitre II, § Fc 4° α β .
 Dans le deuxième (et le troisième) Mondes les
 choses sont différentes ou se passent autrement
 qu'elles ne sont et ne se passent dans le
 premier Monde. On peut savoir, par des ra, en quoi
 consistent ces différences.

M 13, M 26.

M 13 A note 3.

Le troisième Monde où vivent les Génies ou
 Esprits Yang.
 V. chapitre II, § Ac.
 Le troisième Monde vu par un Bahnar au cours d'
 un rêve, ce qui est rare.

P 18 G note 7, S 3 B.

M 13 A note 4.

- (B) a) Le premier Monde, le Monde visible, notre Monde, le
 Monde des Bahnar.
 Les astres (qui font partie du premier Monde).
 Le soleil.
 Sa création.
 Sa course.
 La vaine poursuite du soleil par le tigre.
 La capture momentanée du soleil par une Ya.
 La chaleur et la lumière du soleil.
 La lumière du soleil.
 La lune.
 La création de la lune.
 Ya Pôm y séjourne.
 V. chapitre II, § Hc, jori.
 Giông fait se lever la lune.
 Une belle pleine lune.
 La notion de date (obtenue par l'aspect de
 la lune).
 Les phases de la lune, les lunaïsons. V. Dic.
 Bahnar Français, article khey.
 Le jour, les heures de jour et de nuit.
 V. Dic. Bahnar Français, articles mang, nar.
 La mesure du temps. V. infra la date, la durée.
 La nuit, l'obscurité, la crainte de la nuit.
 On ne circule pas de nuit.
 V. Circulation, chapitre X, § A.

Devinette 36.

L 1, L 6.

L 6.

P 1 F.

X 4 HI.

V 4 C note 2.

P 14 I note 11, S 1 B
 note 5.

Devinette 84.

L 1, L 6.

L 1.

X 5 B.

T 6 B note 5.

L 6 A.

M 2 E note 10, U 3 H
 note 5.

M 2 E note 10, U 3 N
 note 5.

Proverbe 3.

M 4 B, O 8 B note 3,

P 15 A, S 8 Introd. et A,
 W 1 Zh.

W 2 F note 5.

W 5 F note 10.

L 12 D note 1.

M 2 bis note 2.

Quand on entre exceptionnellement de nuit
 dans un village, on se fait reconnaître.
 La fixation de la date. V. chapitre IV, § Ec.
 La date correspondant à un événement notable
 La notion de durée. V. chapitre II, § Ac.

Devinette 89.

L 1, L 6

Les étoiles.
 La création des étoiles.

Les planètes (confondues avec les étoiles).
 Une belle fille brillante comme une planète.
 Les étoiles filantes.

L 10 B notes 7 et 8, 4
 U 4 P.
 Q 9 G note 5.

b) Le ciel, son aspect, les phénomènes météoriques.
 Les sept étages du ciel.

M 13 A note 4, X 7 V.

V. Les étages souterrains, infra § Be.

Le ciel est le champ de bataille des Yang et des héros Yā.

M 2, W 6 D note 4.

L'orage est l'un des aspects de ces batailles.

M 2 A notes 1 et 2.

V. les rochers, infra § Ch.

Le tonnerre de Bok Glaih.

V. chapitre II, § Gc, l'engoulement.

La foudre dissocie l'être humain.

V. chapitre II, § Fc 4° β, le départ du pohngol.

R 4 F note 6, R 6 K note 6, U 2 U, Y 1 H.

Le vent chante.

I 11 note 2.

La course des nuages.

Devinette 72.

La trombe. V. chapitre II, § Ab 1° , honglang, § Fc 4° β, départ du pohngol.

P 13 Q X.

Le typhon (dont on parle peu en pays bahnar de l'Ouest, où il est surtout connu par les pluies qu'il provoque).

I 17, I 74.

La pluie peut ranimer des héros Yā évanouis, voire ressusciter des héros morts.

V. chapitre II, § C b.

L'arc en ciel.

La rosée, dernière mutation, aspect ultime des Kiak. V. chapitre II, § Cc.

I 17.

P 1 K note 10, P 9 G note 5, Y 7 O S.

Devinette 54.

c) La Terre, ses limites, son histoire.

La création de la Terre.

Les limites de la Terre.

Les deux cataclysmes, la nuit profonde, le déluge.

L 1 notes 2 et 4, L 6.

P 1 F, S 1 C note 7.

L 1 note 6.

L 1 notes 6 et 7, L 2, L 3, L 3 bis, L 3 B notes 4 et 5.

Le surpeuplement de la Terre.

L 4 note 1.

Les populations préhistoriques, dont l'existence ne semble pas être soupçonnée par les Bahnar.

Le tremblement de terre. V. infra § Cb.

R 4 F note 6.

d) La mer (peu connue des Bahnar).

Les Bahnar font des allusions à la mer, mais sans donner sur elle aucun détail.

P 19 A note 2, Q 15 E note 3, V 3 J note 3, W 1 Zn, X 2 Q, X 5 F.

e) Les régions souterraines ou pseudo-souterraines.

V. chapitre II, § E b 14°, les Negritos.

Le (premier) Monde sis sous les eaux.

V. infra § Cb, les tourbillons en rivière.

Q 5 E, S 10, T 5 Zd, W 3 U.

Les régions du (premier) Monde sises sous l' écorce terrestre.

V. cols, cavernes, infra § Cb.

Les étages successifs sous terre.

V. les sept étages du ciel, supra § Bb.

V. îles cols, infra § Cb.

Q 11 A, S 12 S, X 7 V.

Q 11 I.

f) L'orientation.

L'orientation basée sur la position du soleil. L 11 note 4, T 3 M.

L'orientation basée sur la position de la lune. I 66 B.

La maison est (normalement) orientée dans le sens de la course moyenne du soleil.

V. chapitre II, § Eb.

©

Le territoire bahnar.

V. la mer, supra § Bd; la forêt, chapitre II, § Hb;

le champ, chapitre XII, § Ea.

a) Le todua.

Le toring.

Q 12 A note 2.

Proverbe 19.

A 4, A 11 A note 1, L 10 D note 4.

Par extension le mot peut prendre (à l' époque contemporaine) le sens de " patrie ".

A 9 A.

Le tomoi. V. chapitre II, § Ea.

b) Le sol. Les accidents de terrain.

Lien mythique de l'homme au sol.

G 12 A note 3, L 12 C notes 5 à 9, M 5 C note L, Q 17 E note 7.

Les tremblements de terre.

Les lieux ou sites chauds et néfastes, ou bien frais et fastes.

V. infra § Da.

Les plateaux non cultivés du Plei Ku où errent les Kiak.

Les rochers (qui peuvent être des Génies au combat. V. l'orage, supra § Bb).

Les cavernes.

Les cols sont des trous en terre. V supra § Be.

G 7 B note 6.

M 2 B note 3.

L 10 A, S 4, S 9 A note 1.

Q 11 I note 7, S 12 S note 4.

Les carrières de sel. V. infra les mares salées.

S 4 A note 3.

Les rivières chaudes.

L 11 note 5, P 13 K note 11, P 19 A note 2, Q 11 L note 9, W 3 T.

V. la mer, supra § Bd.

Les tourbillons en rivière, accès au (premier) Monde souterrain. V. supra § Be.

Les cascades. Description.

Les mares salées.

W 3 T.

S 3 A.

Proverbe 112.

L 11 note 3, P 13 K note 11, X 5 A note 1.

V. sel, chapitre XI, § Bf.

c) Les lieux géographiques dénommés de la région de Kontum.

V les noms de villages, infra § Db.

(Wong) Apa.
 (Dak) Bah Bang.
 (Ronong Dak) Blôk.
 (Dak) Bô Ban.
 (Krong) Bola.
 (Dak) Bongam.
 (Ronong) Brang Yang.
 (Dak) Cápau.
 (Tonglang Dak) Čuah.
 (Ôr) Dâm.
 (Dak) Đông.
 (Polung) Dclâm.
 (Ngok) Drang.
 (Kông) Ereñ, Hareñ, Horeñ, Hrêng.
 (Les Génies du Kông) Ereñ.
 (Les cavernes du Kông) Ereñ.
 (Tum) Giun.
 (Toring) Gor Dôk.
 (Tonok) Gor Jong.
 (Ky) Hodrông, V. infra Ky.
 (Dak) Holang Kotam.
 (Tokoi) Honor.
 (Dak) Hutôr.
 (Hadrâm) Dak Yang.
 (Krai Tonau) Yang Đông.
 (Dak) Yang Grang.
 (Tah) Yang Yuan, (Bri) Yang Yuan.
 (Tokoi) Yang Rûng.
 Joluk.
 (Hlông) Jrêng.
 (Ôr) Kâm.
 (Kông) Ky Hodrông.
 (Dak) Kia.
 (Kông) Konang Brai, Konang Mrai, Mang Mrai(?).
 (Thôr) Koning.
 (Dak) Krak.
 (Dak) Lai.
 (Dak) Lân.
 (Nā) Lao, Leh Lao.
 (Yā) Li.
 (Wong) Mang Yang.
 (Kông) Măng Mrai, Konang Brai(?).
 (Yā) Mok.
 (Kông) Ngut.
 (Tum) Ning Nông.

H 4 A note 1.
 H 15 A.
 H 4 A.
 V 4 L
 L 12 C.
 L 11, S 13 A.
 H 16 B.
 V 4 G.
 H 16.
 H 6 A.
 H 1 A note 1.
 H 4 A.
 H 13 A.
 M 2 bis B.
 L 2 A.
 M 2 A, M 2 bis A.
 L 10 C, L 13 D.
 H 12 A.
 H 5 A.
 H 5 A.
 H 16 B.
 H 4 A.
 H 5 A.
 H 5 A.
 Y 1 A.
 H 4 A.
 S 7 A.
 S 3 A, U 3 D, W 1 I, Y 1 A,
 H 4 A.
 M 5 C note 1.
 H 5 A.
 L 2 E note 8 3°, L 8 E
 note 13.
 L 12 C.
 L 2 A, L 3 A note 3,
 M 2 B note 6, P 15 A note
 6.
 H 5 A, H 8.
 H 4 A.
 L 12 C.
 L 12 C.
 L 11.
 P 13 A note 2, S 13 A
 note 1.
 H 16 B.
 L 3 A note 3, M 2 B P.
 P 15 H note 6.
 G 12 A note 3.
 L 2 A, M 2 bis A.
 H 4 A.

(Kông) Ok Nok.
 (Dak) Pokiong.
 (Krong) Pokô.
 (Tončk) Robêt.
 (Dak) Rolâm.
 (Dak) Rolôi.
 (Teh) Rong.
 (Čuch) Sa.
 (Dak) Sosoi.
 (Dak) Sowong.
 (Kông) Todon.
 (Dak) (Étang et Ruisseau) Tomā.
 (Dak) Trôi.
 (Tonau) Wat Weng (où l'on pêche au stupéfiant).

H 16 B.
 H 4 A, L 12 C.
 S 13 A note 1.
 G 12 A note 3.
 H 8 A.
 H 8.
 H 14 A.
 M 16 C.
 H 4 A.
 H 16 B.
 H 16 A.
 S 7 A note 1, S 9 G note 1, S 9 M note 11.
 H 15.
 H 4 D note 5, S 1 J note 14, S 3 A note 3.

(D) Le village bahnar.
 V. la circulation dans le pays, chapitre X, § A.

a) La description d'un beau site de village.

Description d'un beau village.
 Recherche de présages aund on est en quête d'un beau site de village à fonder.
 La fondation d'un village par incantation aux temps mythiques.
 Le déplacement d'un village et la fête d'inauguration.
 L'(importante) lisière jih du village.

L'interdiction rituelle, faite aux tomoi, de rentrer dans le village.
 Le mur de défense des villages d'autrefois.
 V. chapitre V, § Ac.
 La porte de la barrière du village et son échelier.
 La place du village čam Polei.
 La forge du village et le forgeron.
 V. les abris, infra § Ed.
 V. chapitre III, § J d 19.
 L'eau du village, le point d'eau.

V. chapitre II, § Fb 3^o et 4^o; chapitre III, § Ef; chapitre IX, § Bb.

La fontaine hadrām. Description d'une belle fontaine.

V. infra, le sentier desservant la fontaine § F.
 L'invocation prononcée lors de la cérémonie célébrée annuellement à la fontaine.
 L'abandon d'un village (en général où il y a eu crime). On y coupe alors la conduite d'eau.
 V. les crimes, chapitre IV, § Hd; chapitre VIII, § Ac.

Q 10 K, T 3 IJ, U 4 KL,
 Y 4 J.
 Q 10 K, T 3 IJ, U 4 KL,
 Y 4 J.
 S 1 I, U 4 L.
 I 28, I 29.
 T 3 J, T 4 O, Y 4 I.
 A 14 A note 1.
 A 4 D note 5, X 2 D note 2.
 X 7 Zc note 10.
 O 2 A, P 3 D.
 Y 8 A.
 P 12 I, P 13 T note 22.
 P 13 B note 3, P 14 F note 5, P 16 F note 7.
 T 3 L, T 7 E, U 1 F, U 2 G,
 V 5 R.

I 30.
 T 2 O note 5.

b) Noms des villages cités dans les Textes.

V. les autres lieux géographiques supra § Cc.

(Polei) Bong.

(De) Bo.

(Dak) Bot.

(Polei) Ču, le '' village des menteurs ''.

(De) Dode.

(Polei) Dobur.

(Kon) Giông.

(De) King.

(Kon) Krak.

(Polei) Krong.

(De) Roh.

(Polei) Tobâu Kotu.

(Polei) Townen.

(Kon) Trang.

H 18.

H 16.

H 15, H 18.

M 23 J note 5.

H 18.

M 2 bis A.

Préambule Chapitre V.

H 15 A.

L 10 A.

H 15.

L 18.

S 7 A.

L 12 D.

L 10 B.

(E) La Maison Commune, la maison des étrangers, la maison d'habitation, les autres bâtiments.

V. l'installation dans la maison, chapitre IX, § B.

V. le campement, chapitre X, § A.

a) La Maison commune.

Description d'une belle Maison Commune.

La construction d'une Maison Commune.

La Maison Commune, à la fois corps de garde où couchent les hommes célibataires en bonne santé depuis l'âge de 15 ans jusqu'à leur mariage ainsi que les veufs encore en âge de porter les armes,

et, en même temps, lieu de réunion de tous les hommes du village (à qui se joignent parfois les femmes et les filles).

G 10 B note 5.

S 1 I, U 4 L.

W 3 Q.

H 14 A note 3, O 8 A note 2, R 3 A note 2, U 1 K, U 4 C note 3, X 3 J note 4

Il y eût autrefois plusieurs Maisons Communes, jouant le rôle ci-dessus, dans certains villages où il y avait encore plusieurs grandes familles se partageant le pouvoir.

Les armes de la garnison y sont gardées.

Les jeunes gens y passent leur temps.

Les filles de tout âge (et les garçons de moins de 14 ans) couchent chez leurs parents (v. infra § Ec).

Aussi le jeune étranger arrivant au village (dans la soirée bien entendu) est il mené par les jeunes gens du lieu là où l'on s'amuse, c.à.d. dans une maison où il y a des jeunes filles.

V. chapitre IV, § Ec.

Mais au petit matin au plus tard, après cette réception le jeune étranger va coucher à la Maison Commune.

G 10 B note 5.

X 1 R.

S 8 O note 9.

W 1 T.

Dans des cas exceptionnels un jeune homme (malade par ex.) couche dans sa famille.

T 5 W note 10, U 4 C note 3.

Chez les Jārai l'étranger est reçu soit dans l'une des familles du village, soit chez le chef.

Mais en pays laotien existe la Maison des Étrangers, viz sala, qui ne doit pas être confondue avec la Maison Commune.

Y 8 R note 7.

b) La maison d'habitation.

V. l'orientation de la maison, chapitre I, § Bf.

V. L'interdit de la maison d'autrui, chapitre III, § Cb; chapitre IV, § Ec.

V. L'installation de la maison, chapitre IX, § B; le couchage, chapitre IX, § Bc.

Devinettes relatives à la maison.

Devinettes 31, 81.

Description d'une belle maison, d'une belle installation.

Q 11 E, T 3 LM, U 4 M.

Construction de la maison.

P 16 E note 5.

L'inauguration de la maison. V. infra foyer § Ec.

L'incantation prononcée lors de l'inauguration.

I 24 à I 27.

Le vol commis dans la maison.

V 1 H note 11.

L'entrée de la maison n'est jamais interdite à la famille proche,

X 7 Zc note 10.

sous les réserves faites au Texte

Y 5 K note 4.

Cas de l'étranger pénétrant dans une maison dont l'échallier est retourné (pour en interdire l'accès).

T 2 I.

Violation de domicile.

A 8, T 3 M note 12.

La placette čam hnam de la maison.

T 2 S.

Les maisons contemporaines modernisées.

G 1 E note 8.

V. chapitre VIII, § Cg.

c) Les diverses parties de la maison. Les détails relatifs à la maison.

Devinettes relatives à divers éléments de la maison.

Devinettes 32, 33, 34, 41, 81, 82.

Proverbes relatifs à des éléments de la maison.

Proverbe 71.

La répartition des chambres lām. Les parents bahnar couchent à l'Est de la maison avec les tout petits enfants dans leur chambre.

M 23 N note 7, P 6 F note 2, S 4 D note 6, T 6 M note 16.

V. chapitre VI, § D et G.

Les parents se réservent parfois deux chambres.

V 1 D.

À l'exception des grands garçons qui couchent à la Maison Commune (v. supra § Ea), les petits garçons et les filles non mariées de tout âge couchent à l'Ouest de la maison, parfois dans des chambres (quand les jeunes ménages dits ci-après

en laissent de disponibles), ou dans le hangiao,
 en des endroits nettement réservés, dits hanih bič. Q 11 F, S 11 I note 8,
 U 9 P, V 2 V note 11,
 W 5 O note 9.

Les jeunes ménages qui font le rong ngir
 occupent par priorité les chambres de l'Ouest
 de la maison des parents de l'un ou de l'autre
 des jeunes époux. V. chapitre VI, § Gb.

Les vieux parents couchent parfois aussi,
 surtout s'ils ne se suffisent plus, chez l'un
 ou l'autre de leurs (grands) enfants mariés.

Les cloisons délimitant les chambres, leur
 aménagement.

Cas d'une répartition anormale des chambres,
 faite d'après la coutume jarai.

La toiture.

Les portes, les accès à la maison, les huisseries
 en général.

Le foyer, son rôle. V. le feu, chapitre IX, § Ba.
 L'importance rituelle du foyer.

Les konong, tas de bois faits sous les maisons,
 constituant approvisionnement de bois de feu
 pour la saison des pluies, est un travail
 réservé aux jeunes filles, qui permet d'
 apprécier leur activité (en faisant de beaux
 partis).

V. chapitre IV, § Bc; chapitre XII, § A.

L'ondoiement du foyer, lors de l'inauguration
 de la maison.

Les piquets de jarres (utilisés lors des fêtes).

Les étagères hodra.

kodeng.

prong.

Le poulailler est, soit un appentis appuyé (d'
 ordinaire au côté Est) contre la maison, soit (ce
 qui est fréquent) un petit bâtiment spécial.

V. chapitre XIV, § Bc.

Il n'existe pas de cuisine sous quelque forme
 que ce soit. Celle qui apparaît dans le Texte

Q 14 C (note 2) ne peut être due qu'à

l'imagination d'un récitant contemporain.

d) Les divers bâtiments autres que l'habitation.

Les greniers sum appartenant aux familles, mais
 groupés à côté du village.

V. chapitre XII, § C.

On n'y mélange pas les paddys de qualités
 différentes, ou provenant de récoltes successives
 qui doivent être mis dans plusieurs sum.

Le grenier hadron, au milieu du champ, où on
 entrepose provisoirement du paddy, et où on

E 5 D note 2.

Q 11 G note 4.

T 5 T note 6.

M 3 J note 8, S 5 AB.

U 3 N note 5, Y 7 I, Y 7 N
 notes 5 et 7.

R 2 C note 2.

P 5 C note 1, P 14 D,
 X 2 A note 1.

I 27.

H 10 A note 3.

P 11 A note 2.

P 13 D.

S 4 I.

Q 13 G note 6, S 8 P note
 9.

Q 2 B note 4, X 7 C,
 T 4 M note 8.

séjourne pour faire la veille et écarter les déprédateurs.

V.chapitre XXI, § C.

Description d'un beau hadron.

Construction d'un beau hadron.

La fête de son inauguration.

Le petit sacrifice à Yang Söri célébré dans le hadron.

Le minuscule grenier hadron huché dans un arbre.

Le poulailler.V.supra § Ec.

L'abri provisoire nonoh.

Le campement.V.chapitre X, § Ac.

L'abri très sommaire, le hallier.

L'abri du forgeron dans le village, bâtiment strictement réservé (du point de vue rituel).

V.supra § Da.

V.chapitre III, § Jd 1°.

Le mirador, en général réservé à l'affût.

V.chapitre XIII, § Bb.

V 1 C, T 6 A, Y 9 B.

S 5 A.

T 1 H.

Q 3 A note 1.

S 12 I.

Proverbe 109.

I 52, O 5 A note 2.

P 13 T note 22.

(F)

Voies et installations. Les accès au village, les ponts.

V. la circulation en général, chapitre X, § A.

V. les inventions modernes, chapitre XVIII, § E.

Le beau sentier reliant le village à sa fontaine (v. supra § Da), sentier permanent très fréquenté par les femmes.

Le beau sentier, permanent lui aussi, reliant le village au point d'eau et à l'embarcadère.

Le sentier difficile. Le sentier plus ou moins provisoire reliant le village aux champs de montagne non permanents.

L'embarcadère du village.

L'embarcadère privé.

Le pont sommaire, quoique parfois permanent.

La bonne implantation des piliers d'un beau pont est assurée par l'établissement de tas de cailloux bien appliqués contre ces piliers, à leur base.

T 3 L, T 7 F, U 2 G, V 5 F.

Q 1 B note 3.

P 6 DE.

O 4.

P 13 G note 8.

U 4 I.

CHAPITRE II

LES ÊTRES ET LES PLANTES.

§A Les Génies Yang.

Essai de classement des Génies.

La résidence imprécise, l'aspect variable, les facultés, les perceptions, le caractère, la vie des Yang.

§B Les héros Yā, les héroïnes (ou princesses) Bia.

La résidence, l'aspect, les facultés, le caractère, la vie des Yā et des Bia.

Les incantations proférées par les Yā et les Bia.

§C Les Mânes Kiak.

Le Kiak vague et multiforme.

Liste de noms de quelques Kiak.

Les lieux de séjour, les aspects, les facultés, le caractère, la vie des Kiak.

§D Les êtres fabuleux.

Une définition des êtres fabuleux.

Liste de noms de quelques êtres fabuleux.

Les lieux de séjour, l'aspect très divers et inattendu, le caractère des êtres fabuleux.

§E Les populations connues des Bahnar.

Le tomoi.

Énumération des populations connues des Bahnar :

Les Vietnamiens, les Bih, les Bonom, les Brao, les Čam, les Čeo Reo, les Dobuan, (les Chinois), les Français, les Hadrông ou Hagu, les Horoi Horam, les Japonais, les Jarai, les Kur ou Khmer, les Kon Ngai ou Negritos, les Lao, les Nègres, les Podrang, les Pönong ou Monong, les populations du Pacifique (Malais, Mélanésiens, Micronésiens, Polynésiens), les Pygmées ou Negritos, les Rhade, les Sedang, les Siamois ou Sim.

V. Les relations entre les hommes et les puissances extra naturelles, chap. III.

V. la situation du tomoi dans un autre groupe que le sien, chap. IV, § Br.

§F Les Bahnar. *on des végétaux locaux.*

Leurs origines.Éléments de leur histoire.
Remarques d'ordre général sur la tribu et
les sous-tribus.

L'être physique.Précisions sur son aspect
physique.Beauté et laideur.
L'état de santé.L'hygiène et la propreté,
la toilette et le bain,la souillure de l'
eau.

L'activité physique.Les dures conditions
de vie,marcher,grimper,etc.

La satisfaction des besoins naturels.
Les maladies.Les soins donnés aux malades.
Précisions sur quelques maladies.

Les éléments immatériels et semi-matériels
de l'être humain.Le kiäk, le nom,le souffle,
le pohngol,le ai,le ang,les appartenances,
le mu.

Le destin du Bahnar.Des règles de vie.

Le caractère du Bahnar.Énumération de ses
qualités,de ses défauts,de ses aptitudes,
de ses sensations.

§G La faune locale.

Les animaux en général.
Énumération des mammifères,des oiseaux,des
reptiles et des batraciens,des poissons,des
crustacés,des mollusques et des annelés,des
insecres.

§ H La flore locale.

Les plantes en général.

V. Leur attitude rituelle
chap.III.
Leur vie sociale, chap.IV,
Leur vie sexuelle, chap.
VI et VII.
La vie des Bahnar, chap.
VI à XI.

V.les installations, chap.
IX, § Bbc.
V. la purification, répara-
tion de la souillure,
chap.III, § Ef.

V. le travail, chap.IV, § Fc.
V. la circulation, chap.X.

V.les déprédateurs, chap.
XII, § C.
V. la chasse et la pêche,
chap.XIII.
V. l'élevage, chap.XIV.

V. la cueillette et la
mise en culture, les
céréales etc., chap.XII,
§ ABC.
V. l'alimentation, chap.
XI, § B.

La forêt.

Énumération des végétaux locaux.

A

- a) Confusion entre les Génies et d'autres êtres.
Confusion entre les Génies et les Kik.
Confusion entre les Génies et les hommes.
V. chapitre III, § E.

V. annexe II, § H.

V. les relations entre
les hommes et les Génies
l'attitude rituelle de
Bahner, chap. III.

L 1 note 2.

M 3 B note 3.

G 15 note 1, 4 7 I note

W 1 M note 1.

b) Les Génies Yang.

Ce sont les Bahner qui classent(2) les Génies
en deux catégories, les Génies Puissants, et
les Génies inférieurs.

Yok Koi Poi et *Yé Ku Ké* ont en effet (Texte
I 1) ordonné des Génies pour leur servir de
domestiques, voire de *di* (chapitre IV, § B).
Mais il n'est pas possible de fixer d'une
façon bien nette la limite séparant les uns
des autres.

Tandis que les Génies puissants sont craints,
sont invoqués, sont invités à venir assister
aux sacrifices *poi* qu'on leur adresse, les
Génies inférieurs sont traités avec une
indiscutable déinvolture (Texte I 8 bis), voire
parfois chassés parce qu'ils sont gênants
(Texte I 23). Étant donné qu'ils sont notament
aux ordres de *Yok Glath* (Texte I 1 0 note 10),
celui-ci peut être respectueusement sollicité
de les écarter (Texte I 8 ter). Les Bahner ne
cachent pas aux Génies inférieurs qu'ils
connaissent leur vraie condition, qu'ils les
savent être mal habillés, ou même dévêtus
(Texte I 8 bis).

Si nous nous plaçons à un autre
point de vue, nous notons que les Bahner
parlent des *Yang Piao* (Texte I 40), des *Yang Tab*
(Textes I 24, I 40), des *Yang Dak* (Textes M 3 B,
I 3 0) qui sont ainsi nommés d'après leur
habitat habituel, mais nullement obligatoires.
On dit d'ailleurs assez couramment *Yang Lok*
Dak au lieu de *Yang Dak*.

I 30 note 1.

À un autre point de vue encore,
on remarque qu'en une circonstance donnée, c'
est un Génie dont on se préoccupe guère d'
ordinaire qui va jouer un rôle de premier plan.
Tel, par ex., le *Yang Hagan* qui intervient en
cas de mariage contracté en violation d'
interdit. Tels les *Yang Pao* dont on ne
parle que lors des épaves.

Quant aux Génies puissants (tel *Yok Glath*) ils
interviennent d'une façon bien plus générale,
dans des cas bien plus nombreux, et même précis.

① Les Génies.

V. Annexe II, § H.
 V. les relations entre
 les hommes et les Génies
 l'attitude rituelle des
 Bahnar, chap. III.
 L 1 note 2.
 M 3 B note 3.
 G 15 note 1, Q 7 I note 5,
 W 1 M note 1.

- a) Confusion entre les Génies et d'autres êtres.
 Confusion entre les Génies et les Kiäk.
 Confusion entre les Génies et les hommes.
 V. chapitre III, § K.

b) Les Génies Yang.

Ce sont les Bahnar qui classent(.) les Génies en deux catégories, les Génies Puissants, et les Génies inférieurs.

Bok Koi Doi et Yā Ku Keh ont en effet (Texte L 1) créé des Génies pour leur servir de domestiques, voire de dik (chapitre IV, § Bd). Mais il n'est pas possible de fixer d'une façon bien nette la limite séparant les uns des autres.

Tandis que les Génies puissants sont craints, sont invoqués, sont invités à venir assister aux sacrifices soi qu'on leur adresse, les Génies inférieurs sont traités avec une indiscutable désinvolture (Texte I 8 bis), voire parfois chassés parce qu'ils sont gênants (Texte I 25). Étant donné qu'ils sont notamment aux ordres de Bok Glaih (Texte I 1 C note 10), celui-ci peut être respectueusement sollicité de les écarter (Texte I 8 ter). Les Bahnar ne cachent pas aux Génies inférieurs qu'ils connaissent leur vraie condition, qu'ils les savent être mal habillés, ou même dévêtus (Texte I 8 bis).

Si nous nous plaçons à un autre point de vue, nous notons que les Bahnar parlent des Yang Plēñ (Texte I 40), des Yang Teh (Textes I 24, I 40), des Yang Dak (Textes M 5 B, T 5 C) qui sont ainsi nommés d'après leur habitat habituel, mais nullement obligatoire. On dit d'ailleurs assez couramment Yang lom Dak au lieu de Yang Dak.

I 59 note 1.

À un autre point de vue encore, on remarque qu'en une circonstance donnée, c'est un Génie dont on ne se préoccupe guère d'ordinaire qui va jouer un rôle de premier plan. Tel, par ex., le Yang Hagan qui intervient en cas de mariage contracté en violation d'interdit. Tels les Yang Parang dont on ne parle que lors des épidémies. Quant aux Génies puissants (tel Bok Glaih) ils interviennent d'une façon bien plus générale, dans des cas bien plus nombreux, et moins précis!

Ils risquent d'intervenir à tout moment de la vie du Bahnar, toujours prêts, semble t'il à châtier un fautif éventuel.

Enfin les Bahnar distinguent aussi entre des bons Génies (Texte I 24 bis) et des méchants Génies (Textes I 13, I 25) comme s'ils estimaient que certains Génies pouvaient être plus rancuniers, plus vindicatifs que d'autres. Mais cela n'est peut-être qu'une question de personne, tel ou tel Bahnar estimant que tel ou tel Génie lui est plus favorable qu'un autre ! C'est aussi peut être une question de moment opportun : en un moment donné un Bahnar sait qu'il a intérêt à s'adresser à un Génie donné ! Il faudrait avoir recueilli bien plus d'invocations que personne ne l'a jamais fait pour pouvoir choisir entre ces diverses hypothèses.

Il est en tous cas certain que les Génies sont tous craints, et le sont en tous temps. Yang Tom est le seul que l'on puisse mettre à part, et on ne sait pas bien qui il est. Aussi, pour ne pas se tromper invoque t'on parfois tous les Génies qui sont en un point donné, ou même tous les Génies en bloc (I 40).

Terminons en faisant aussi une place à part à Yang Sôri, venu des Indes, Génie dont le cas est unique, on lui célèbre des soi spéciaux.

I 13 note 3, Q 1 B note 5,
Q 2 A, Q 3 B, Q 4 note 1.

Cela dit, voici l'une des classifications qui peuvent être faites des Génies apparaissant dans les Textes. Il doit être bien entendu que les Génies sont beaucoup plus nombreux encore que nous ne le disons. On pourrait en trouver des quantités, mais leur nom pourra toujours être ajouté à l'une des trois listes ci-après.

Le nombre considérable de noms de Génies relevés chez les Jarai par Mr. P. B. LAFONT est tout à fait caractéristique à cet égard. V. Prières jarai. Collection des Textes et Documents sur l'Indochine. Publications de l'École Française d'Extrême-Orient. Paris 1963.

- 1° Génies dénommés d'après leurs attributions ou leurs manifestations principales, qui ne sont d'ailleurs pas toujours bien précises, ni bien limitées.

I 72 note 1.

Bok Glaih, Yang Glaih, Seigneur du Tonnerre.

I 22 bis, I 61, I 62, L 1
note 2, M 7, P 18 G, Q 1, Q 7,
Q 11 I, R 6 F, note 6, R 7 F,
S 3, T 6 H, U 2 U, Y 4 H.

Il est invoqué dans les Textes suivants :

H 14 C, I 8 ter, I 11 note 4.

Il est parfois confondu avec Yang Tom.

M 13 B note 5.

Yang Tom, Base, Principe, est cité dans les Textes suivants :

M 13 B note 5.

Nous n'avons pas trouvé de Texte dans lequel il soit invoqué.

Yang Komlat, l'Éclair, invoqué par les Bahnar de l'Est, pourrait être un nom de Bok Glaih.

I 22 bis.

Yā Pôm, l'Unique, la Première, est citée dans : Elle est invoquée dans :

L 1, M 1, Q 17, S 6 N, S 7 N.
I 2, I 3, I 4, I 11, I 61,
I 62.

Yang Blah, les Génies de la guerre. Il y en a certainement beaucoup. Ils sont cités dans Ils sont invoqués dans :

M 2.

I 22 bis.

Il est traité de leurs domông spéciaux dans :

I 22 bis note 1.

Yang Bor Dao, la Voix Du Sabre, invoqué dans :

I 4.

Yang Čorih Čorai, le(ou les) Génies des anomalies, des choses extraordinaires, invoqués :

I 72, I 75.

Yang Glch, le(ou les) Génies de la rupture de chance, de la guigne, invoqué dans :

I 8 bis.

Yang Hagam, le(ou les) Génies des Interdits s'opposant à ce que se contractent des unions sexuelles, invoqués dans :

I 38.

Yā Honglang, Yā Phut, Génie féminin des trombes, invoqué dans :

I 74.

Yang Jolâm Jolok, Le(ou les) Génies veillant à l'observation des rites en général, invoqués

I 45.

Yang Na Nuck, le Génie de l'Administration, dont le nom est tout un programme ! invoqué dans

I 22 bis.

Yang Parang, les Génies des Épidémies, très nombreux, invoqués ou chassés dans :

I 8 bis, I 8 ter, I 13 note 3.

Yang Rung, le Dévastateur, le Génie qui préside aux ruines, cité dans

S 3 A.

Yang Sodré, le Génie des dettes hadré dues aux Génies, et veillant à leur recouvrement.

I 13.

Yang Sonoh, le Génie des dettes hanoh dues aux Génies, et veillant à leur recouvrement.

I 13.

- 2° Les Génies dénommés d'après leur position,
leur habitat, le logis qu'ils hantent.
V. chapitre III, § Jf.

X 5 T note 7

Yang Dak, Yang lom Dak, Yang đong Dak. Le ou
Les Génies de l'Eau, des Eaux, sortant de l'
Onde etc. V. Nak 3°.

M 5 B, P 14 I note 12,
Q 8 B, T 5 C.

Yang Pleñ, les Génies du Ciel.

G 4, I 40.

Yang Teh, les Génies de la Terre, du Sol.

G 4, I 24, I 40.

Yang Kông, les Génies des Montagnes.

G 4, H 15, I 40.

Chaque montagne peut avoir son ou ses
Génies propres:

Yang Kông Ereñ.

I 4.

Yang Kông Mrai, etc.

I 24.

Yang Tomo, les Génies des rochers.

F 2 A.

Yang Long, les Génies des arbres.

I 24, I 59, M 3 D.

Chaque espèce, chaque arbre, a son Génie.

Yang Long Breng, le Génie des arbres sao.

M 3 D.

Yang Long Hraç, le Génie des arbres à huile.

M 3 D.

Yang Long Jodrang.

M 3 D.

Yang Long Kun.

M 3 D.

Yang Long Rook.

M 3 D.

Yang Pölē Rode Pgo, le Génie des (bambous)
pölē, rode et pgo, c.à.d. des bambous en
général.

I 24.

Yang kopô, le Génie du buffle.

M 3 D.

Yang romo, le Génie du boeuf.

M 3 D.

Yang Bobe, le Génie de la chèvre.

M 3 D.

Parfois les animaux sont groupés et on dit
par ex. Yang Nung 1r, le Génie de la basse-cour. M 3 D.

Yang Romaih, le Génie du rhinocéros.

M 3 D.

Yang Mim, le Génie du Gaur.

M 3 D.

Yang Čoggu, le Génie de l'Ours.

M 3 D.

19

Yang Nam, le Génie du Sanglier.

M 3 D.

Yang Bih, le Génie du(ou des) serpents.

M 3 D.

Ya Kotam Ding, le Génie féminin du crabe.

M 3 D.

Cette liste nullement exhaustive pourrait être interminable, puisque les Génies se préoccupent de tous et de tout.

Yang Kla, le Génie du Tigre est un Génie important, mais dont on ne s'occupe pas d'une manière particulière.

M 3 D.

L'éléphant est le seul anima qui soit assez important, assez noble, pour que toute une série de Génies s'occupe de lui.

Il y a d'abord les

Yang Rôih, les Génies de l'éléphant, dont plusieurs sont en général dénommés dans les invocations :

I 73, I 76, M 3 D.

Yang Bola, Yang Sa Bola, le plus célèbre d'entre eux.

Il ne semble pas devoir être confondu avec le Génie féminin Bia Bola curieusement nommé parfois Yang Bia Bola, ce qui en fait un autre Génie que Yang Bola.

I 73, L 76, Q 7 F, Q 13 F,
X 5 H.

V. article Rôih, Annexe II, § H.

Yang Hnam, les Génies de(ou dans) la maison.

I 24

Il y a parmi eux, à leur tête pourrait on dire Yang Sôri, cité infra 3^o in fine.

I 24.

Yang Dram, Yang Ge Go, les Génies des Jarres, les Génies (qui sont dans) les Jarres et les Marmites. Ce sont les Génies des biens matériels, de la fortune.

I 13, P 6 B

Yang Muk, le Génie de la petite jarre muk est lui aussi un Génie de la richesse.

I 13.

Yang Hlak Jên, le Génie de la Piastre, connu à l'époque contemporaine, est lui aussi un Génie s'occupant de la fortune des Bahnar.

Yang Khêl Yang Dao, le Génie du Bouclier et du Sabre, qui ne se séparent pas l'un de l'autre sont des Génies de la famille de Giông.

W 1 BN.

Yang Plung Kōng, le Génie de la (légendaire) pirogue de cuivre, est célèbre parmi les Yang plung.

W 2 CF, notes 3 et 6.

- 3° Un certain nombre de Génies, qui ne sont pas obligatoirement de grands Génies, portent un nom. Il y a parmi eux des Génies féminins, et des héros (en général des guerriers) divinisés.

Yang Kei Dei, Yang Koi Dei, Yang Koi Yoi.
Il semble être le plus grand des Génies,
et n'a pas d'attributions définies.

H 14 C, I 1 A note 1, I 1 C
note 10, I 62, I 64, L 1,
L 6 B, Q 10 H, X 6 A,

Yā Ku Keh, Yā Kon Keh. Incontestablement
le plus grand des Génies féminins. A
participé à la création.

L 1, L 64, X 6 A.

Yā Sōk Ier. V. Annexe II, article Yā Sōk Ier.
Ce Génie féminin joue un rôle d'ancêtre,
considérable, dans les hamon.
Mais il semble que Yang Sōri se soit
substitué à elle (à Yā Pōm aussi) en
héritant de leurs attributions.

I 2, I 67, L 1 note 4, M 4,
P 1, P 2, P 9, Q 1, Q 9, Q 10,
Q 12, Q 13, Q 16, Q 17, S 8,
S 9, V 1, X 1, X 2.

Yang Dam Bi.

I 73.

Yang Bōt, Yang Buot. Génie du destin chez les
Bahnar de l'Est. V. infra Yā Gonok.

I 43.

Yang Dong Wat.

I 43.

Yang Dren Dom, l'un des Génies de l'éléphant.

I 73, I 76

Yang Drun Drok, Génie de la guerre chez les
Bahnar de l'Est.

I 22 bis.

Yā Gonok. Génie féminin du destin chez les
Bahnar de l'Ouest. V. supra Yang Bōt.

I 2, I 67.

Yang Īn, Yang Yol, Génie des male-morts.

L 12, M 9, Q 7 I note 5,
R 6 M.

Yang Yur.

I 4.

Yang Jo Jung.

I 22 bis.

Yang Konang Grai, Konang Brai.
V. chapitre II, § Da.

R 1 B in fine, Y 3 I, Y 4 D
note 3.

(Kiāk) Monong. V. infra § Ca.

M 3 C.

Yang Nāk, Génie assistant de Yang Dek.

Yang Phu.

I 22 bis.

(Kiak) Sō.V.infra § Ca.

M 3 C.

21

(Kiak) Tonôih.V.infra § Ca.

M 3 B.

(Kiak) Tonong.V.infra § Ca.

M 3 C.

Yang Torok. Génie du Tonnerre chez les Bahnar de l'Est.V.supra 1° Bok Glaih.

M 3 B.

Yang Sori, Yang Sri. Génie classé à part, qui est venu de l'Inde aux temps historiques, dont le culte est spécial et auquel les femmes sacrifient couramment.

V.chapitre I, § Ed.

V. Annexe II, § H, article Yang Sori.

I 4, I 5, I 6 note 1, I 13
note 3, I 61, I 62, L 1 note
2, Q 2 B note 4, Q 3.

- c) Détails sur la résidence, l'aspect, les facultés, les perceptions, le caractère et la vie des Génies.

La résidence des Génies est imprécise.

Elle est en général '' en haut '', dans le troisième Monde, dans l'un des sept étages du ciel.

V.chapitre I, § A, Bb.

M 8 G note 8, M 13 A note
4, S 3 B note 5.

Mais elle peut être '' en bas '',
ou '' en terre '' ...

T 5 Zb.

mais toujours dans le troisième Monde.

P 14 i note 12, X 5 H. note
6.

Mais ils pénètrent et circulent dans les trois Mondes (dits au chapitre I, § A B) sous une forme définie ou non. Les hommes peuvent donc (exceptionnellement bien entendu) voir dans leur premier Monde des Génies qui s'y trouvent momentanément sous une forme visible.

M 7, M 9, Q 1 A.

Ils hantent des lieux, des objets (par ex. des jarres)

V. Dictionnaire Bahnar Français, III^{ème} Partie, Préambule du chapitre XXIV.

P 6 G note 3.

Les hommes qui, en rêvant, pénètrent dans le deuxième Monde (des Mânes) peuvent y rencontrer des Génies errant dans ce monde-là au même moment.

W 1 B, W 2 B.

Et c'est aussi au cours d'un rêve que les hommes peuvent '' voir '' le troisième Monde... mais y vont ils?

M 2, M 13.

L'aspect des Yang, leur comportement.

Le plus souvent les Génies (anthropomorphes) semblent être anormalement grands,

M 9 E.

ils sont exceptionnellement forts et résistants, généralement jaloux et malveillants.

R 4 F

G 4, I 1 C note 10, I 8 bis, I 8 ter.

P 18 G.

Ils peuvent être malades.

Ils se battent comme les hommes. V. infra chapitre V.

M 2.

Ils s'entretuent et meurent (s'ils sont des Génies secondaires, bien entendu. Les grands Génies échappent à la mort).

O 6 C note 2, Q 7 I.

Ils entendent tout ce qui se dit, tout ce qu'on fait, ils voient tout, quoiqu'il faille parfois leur couler de l'étain fondu dans l'oreille pour les réveiller.

M 4 B, M 5 B, P 15 B, P 17 I

Ils tiennent compte de tout ce qui se passe, pour sanctionner toute faute yōc.

R 4 F, Y 4 D.

Mais ils voient tout, à rebours (?) comme les Mânes, ou en plus petit, ou autrement que les hommes (qui doivent en tenir compte éventuellement).

M 4 C, M 5 B.

G 1 E note 9, M 7, M 9 B, Q 1 B note 2.

La durée est aussi différente pour les Génies de ce qu'elle est pour les humains. V. chapitre I, § Bb; chapitre II, § Fc 4° α.

M 2 bis note 2, Q 1 B note 2.

En fait les activités et le mode de vie des Génies sont analogues à ceux des humains. Ils ont des maisons, des serviteurs où qu'ils soient.

P 18 G, Q 10 H.

Et, en conclusion, le bonheur des hommes dépend de ce que les Génies (et à un moindre degré les Mânes, v. infra § G) leur sont plus ou moins favorables. On dit Yang an, et tout est là.

U 2 V note 11.

(B) Les héros Yā, fils de Génies ou d'êtres humains, des Bia filles de Génies et d'êtres humains, ou enfants de Yā et de Bia.

a) Il ne faut pas confondre ces Yā, fils de Génies avec les Yā Génies féminins, assez rares semble-t-il, avec les ancêtres féminins, ni avec toutes les femmes âgées appelées aussi respectueusement Yā.

V. les relations qui s'établissent entre les Yā, les Bia et les autres êtres vivants au chapitre III. Le nom des Yā et des Bia apparaissant dans les Textes sont donnés à l'Annexe II.

b) Détails sur la résidence, l'aspect, les facultés, le caractère, la vie des Yā et des Bia. Les Yā et les Bia vivent en principe sur terre, dans le premier Monde, tout comme les êtres humains, à tous points de vue, mais il faut faire cependant d'importantes réserves.

Leur aspect est humain, leur caractère est bien plus divers que ne l'est celui des Génies. Même quand l'apparence d'un Yā ou d'une Bia est absolument humaine, il (ou elle) émet une belle lueur dorée qui ne peut être confondue avec celle qu'émettent les Mânes Kiāk. V. infra § Ca.

P 14 N note 11, P 16 G,
R 6 D, V 1 E, W 1 Ze, W 3 L,
W 4 B, X 1 T.

Mais leur corps peut être difforme, anormal. Hakrôh Bri, Rok Raga, Toling Khing Khâp ont un corps de pierre.

Q 7 I note 5, R 4, S 4, U 4

Et on ne sait jamais si les Bia Kla sont filles ou tigresses. V. infra § Cb, article tigre.

Quel que soit leur aspect, les Yā disposent (à des degrés très divers d'ailleurs) de pouvoirs surhumains, d'une résistance qui peut être exceptionnelle.

Ils se considèrent comme étant plus près des Génies que des hommes, et cela explique qu'ils parlent des Génies comme étant des leurs.

W 1 M note 2.

C'est aussi que la pluie par ex. les rend, voire les ressuscite. V. chapitre I, § 2.

Set, le héros Sam Bram venu des Indes, est, chez les Bahnar de l'Ouest, mais non dans l'Est, bien plus fort que son frère aîné Rok.

S 11.

Giông est plus fort que son cadet Giô et que bien d'autres, mais cela n'est totalement vrai que chez les Bahnar de l'Ouest.

U 1 CD, tous les Textes W,
X 3 M.

Il est des héros remarquablement beaux, tels que Set, Giông et toute sa famille, la quasi totalité des Bia.

D'autres ne sont jamais décrits à ce point de vue dans aucun hamon, tels Rok, Komlat. D'autres encore sont très laids, Hrit, Tobrut Tothut, Hakrôh Bri, sans que d'ailleurs ils soient du même coup de méchantes gens.

V. Annexe II.

Leur corps peut être remodelé (par un Génie bien entendu).

Y 4 F.

Ils vivent comme des êtres humains, jouant, se taquinant, se livrant des combats (incessants).

R 6 C, S 3 C, W 6 D note 5,
X 1 T, X 3 V.

Ils peuvent le plus souvent s'envoler par des moyens divers, ou pénétrer facilement dans les régions souterraines du premier Monde.

R 6 B, T 6 I, X 7 T.

Leur corps peut se dédoubler.

Q 5, Q 11, S 10, S 12, T 5,
W 3, X 7.
R 6 Q.

Ils peuvent s'insinuer dans une défense d'
 éléphant,
 dans un fruit,
 dans une jarre, etc.,
 dans parler des métamorphoses dites infra
 au chapitre III, § K.

Ils sont différemment intelligents,
 et ont une connaissance plus ou moins
 précise et complète de l'avenir.
 La durée de leur existence est infiniment
 plus longue que celle de la vie humaine,
 d'autant que lorsque leur mort ne constitue
 pas un châtement mérité des Génies, pour une
 grave faute qu'ils ont commise,
 v. chapitre III, § A, § Bb,
 ils peuvent ressusciter,
 soit sous la pluie, ce qui semble courant,

v. chapitre I, § Bb,
 soit quand ils sont flagellés doucement par
 qui a reçu des Génies mission et pouvoir de
 le faire,
 soit quand ils sont badigeonnés de la même
 façon,
 soit par d'autres moyens encore, les hamon
 ne précisant pas toujours le procédé employé.

Mais ils ne peuvent communiquer avec les hommes
 par les moyens qu'emploient les Génies,
 et ils disposent en ce cas,
 soit de l'appel aux Génies que représente
 l'incantation efficace hakat, dont les Kiak,
 eux, n'ont pas besoin, et dont les magiciens
bojau sont les seuls humains qui en disposent
 aussi.
 V. infra § Bc.

c) Les incantations des héros.

Les héros yā, Bia, préfèrent ou disent à voix
 basse une incantation hakat quand ils ont
 recours aux Génies pour faire un miracle bosên
 exauçant un désir qu'ils expriment.
 Dans les Textes ils en usent dans les cas
 suivants:

1° pour attirer l'attention des Génies sur l'
 importance qu'ils attachent à la réponse que
 va leur faire un présage qu'ils consultent,

V. chapitre III, § Da.

2° Pour qu'un pggang dont ils usent soit
 bien actif,

V. chapitre III, § Jg.

Mais ils précisent bien, ce faisant, qu'ils
 ne prétendent pas vouloir contrarier la
 volonté supérieure des Génies.

Q 13 G.
 S 6, X 1 A.
 V 1 G.

Q 5 GI, X 1 H.

W 2 A, X 2 F, X 7 I.

P 1 K note 10, P 9 C note
 5, Y 7 OS.

P 18 J,

T 5 G.

Q 7 J, T 6 G, V 3 L.

P 14 I note 12.

S 11 A.

S 1 K, W 3 R.

T 5 F.

3° Pour provoquer une métamorphose.

V. chapitre III, § K.

4° Pour contraindre un autre héros ou un être humain à agir d'une façon donnée.

Un héros peut ainsi se faire entendre à une très grande distance,

faire venir quelqu'un,

faire boire quelqu'un,

attirer sur soi l'attention,

endormir et réveiller une foule.

5° Pour capturer du gibier à foison.

6° Pour agir sur la végétation,

faire se courber un arbre,

faire tomber un arbre coupé à la hache

dans une direction donnée, ce qui constitue un présage,

faire se mouvoir, faire reculer des arbres,

faire flamber la forêt pour défricher,

7° Pour créer de rien un village avec ses habitants et son bétail.

R 7 D.

T 2 E, U 1 G, W 3 J, W 5 A.

P 14 F.

U 1 O.

V 3 FG.

Q 6 E.

P 14 N.

W 1 E.

T 3 J.

T 4 G.

T 2 K, Y 4 K.

③ Les Mânes, les Kiāk.

V. Les relations qui s'établissent entre les

kiāk et les autres êtres, chapitre III, § Bb, § C.

V. l'enterrement, le cadavre, chapitre VIII.

- a) Il y a lieu de définir ce que le Bahnar appelle le kiāk. Ce mot a d'abord plusieurs sens, ce qui est assez courant. Mais, tout en évoquant plusieurs choses, qui ont un certain lien entre elles, son sens peut être à la fois, ou successivement plusieurs de ces choses-là. Ce mot kiāk est à la fois, les Mânes,

les cadavres, v. infra § Cc, koting.

les fantômes, les revenants,

le tigre (surtout dans l'Est), v. infra § Gb,

le tigre.

Étant donné la confusion qui peut exister entre les êtres, confusion dont il a été parlé supra au § Aa de ce chapitre, les Bahnar appellent parfois kiāk des Génies inférieurs.

V. supra § Ab 3° in fine.

G 15 A note 1, L 3 B note 9, Q 7 G note 4, V 3 E note 4, Y 6 E note 8.

O 4 A note 2.

G 1 B note 5.

G 10 B note 7, O 6 A note 1.

M 3 B note 3.

- b) Le nom de certains Kiāk.

Les Kiāk sont bien rarement dénommés.

Les quatre kiāk Monong, Sô, Tonôih, Tonong, du Texte M 3 B sont certainement des Génies inférieurs.

Or personne ne discute que les Kiāk ne soient, d'aucune façon, des Génies.

Il y aurait donc simplement abus de langage sans importance.

De même, les Kiāk Hui Hai sont bien probablement des êtres fabuleux, dont il est question infra au § D. D'ailleurs on les tue.

Cette confusion est de celles que l'on commet aussi entre le kiāk et le tigre, v. supra § Ca.

Les autres Kiāk dénommés dans les Textes, et au sujet desquels il n'est pas question de confusion sont :

Kiāk Jolong.

Kiāk Koh Kông.

Kiāk Kung.

Kiāk Tōh Tāi.

Kiāk Tongoh.

G 15 A note 1.

O 8 A.

O 5 B note 4.

Y 6 E note 2.

Y 6 F.

O 7 A note 1, O 7 D note 6.

Q 7 G note 4.

c) Détails sur les lieux de séjour, les aspects, les facultés, le caractère, la vie des Kiāk.

Le séjour de cet être multiforme du § Ca est, à la fois, ou successivement, la tombe, le cimetière, n'importe quel point du premier Monde (lieu où le Kiāk a séjourné de son vivant d'humain), et le deuxième Monde sis "ailleurs" où les choses sont "à l'envers".

G 13 B note 3, O 2 A note 3, O 3 note 1, Q 11 I note 7.

En effet, tandis que le koting est le cadavre décharné, le squelette, les ossements (Texte X 7 N note 6) qui gît dans la tombe ou sur le sol, et devient après bien longtemps un Kiāk Tongoh, un Kiāk Crâne, le Kiāk peut sortir couramment de sa tombe, visible, audible, ou non, et se manifeste dans le premier Monde par des actes etc. Il est alors d'autant plus méchant et agressif qu'il estime avoir plus de raisons de se plaindre de la façon dont a été traitée la dépouille mortelle dont il est issu. Un mort laissé sur le terrain est infiniment plus vindicatif que celui qui a eu un bel enterrement.

O 2, O 3, Q 7 G note 4.

Les Kiāk peuvent garder ou reprendre à leur gré l'apparence humaine, mais ils y ajoutent le plus souvent un aspect maladif, voire répugnant. Ils sont flous, imprécis.

O 1, O 4, O 5.

O 1 C note 3, O 2, O 4, O 5 G, Q 11 I note 7, T 3 P.

Ils émettent une lueur violacée, foncièrement différente de la lueur dorée qu'émettent les héros.

Ils vivent absolument comme les hommes, se marient, ont des enfants.

Mais ils ne meurent pas, ils se dissolvent.

V. ce § in fine.

La mort d'un être humain n'est pas forcément définitive, puisqu'il y a des résurrections, le kiak d'un être humain peut redevenir un homme vivant.

V. chapitre VIII, § Aa.

Les Kiak parlent aux hommes surtout au cours des apo.

V. chapitre III, § Dc 3^o α.

Mais ils leur parlent aussi à l'état de veille (et c'est ce qui a permis à deux chenapans de tenter une escroquerie).

Les Kiak sont rancuniers, exigeants, jaloux, susceptibles et méchants, la nuit surtout, ce qui limite la circulation de nuit.

Mais ils ne sont pas courageux du tout.

Ils devinent les pensées des hommes, moins bien que les Génies cependant, et ils sont plus facilement roulés.

Ils prétendent obliger ceux avec qui ils s'entretiennent à garder le secret sur leurs propos.

Ils peuvent, soit tuer les hommes, soit les rendre infirmes en les châtaillant par ex., mais pas en leur décochant des flèches comme le font les Génies

Mais ils aideront Hrit, le pauvre hère, à se défendre du riche qui l'opprime. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à le faire.

De toutes façons on dit toujours d'eux, dans les familles qu'ils s'emparent des morts.

Mais ce ne semble être qu'une façon de parler.

On ne peut dire qu'ils meurent, comme les êtres humains par ex., mais après bien des années, au cours desquels ils se sont de plus en plus désintéressés de ce qui se passait sur terre, les Kiak deviennent de la rosée.

Ils sont dès lors inoffensifs.

V. chapitre I, § Eb.

Alors qu'on leur adressait de petits sacrifices jusqu'alors, ou qu'on leur tah rang, v. chapitre III, § E g in fine, quand ils sont devenus de la rosée, on ne leur adresse plus que des prières jaculatoires qui leur suffisent.

O 1 B.

M 2 D, O 6 B et C note 3.

M 26 F, V 3 L.

M 2 D, O 4, E 4 C.

G 15 notes 2 et 3, I 55 préambule, O 2, O 3, O 8 B note 3.

O 2 B.

O 4.

O 8 AC.

O 7 C note 5, O 8.

Q 7 G.

G 5 note 1.

I 9 note 2, T 3 P notes 17 et 18.

D

Les êtres fabuleux.

V. Préambule du chapitre XII des Textes, in fine.

- a) Nous désignons de ce nom des êtres qui sont tous dénommés, et qui n'appartiennent à aucune des catégories d'êtres classés aux autres paragraphes de ce chapitre. Ils revêtent un aspect qui peut être absolument imprévu, vivent dans la forêt profonde ou dans les régions souterraines, sans en sortir, et leur façon de vivre est peu connue. Les Bahnar (et leurs voisins) ne font pas des êtres fabuleux une catégorie à part, ils ne les classent pas.

On se méfie en général des êtres fabuleux.

X 3 K note 5.

Dans les Textes sont cités:

Les Bongai lom bung klak uh ko dei, les gens sans boyaux dans le ventre.

Q 14 J.

Les pygmées(?) Kon ngai de certaines régions souterraines.

Q 11 I note 7, S 12 S.

Des êtres bongai, analogues aux êtres humains, habitant une région dite sous l'eau, et qui voient à l'envers, comme des Kiak qu'ils ne sont pas.

Q 11 I note 7, S 10 D.

Les Bonong, Bonang, Monong.

R 7 J note 10, U 4 F note 14.

Hanao Sa Kon.

Y 5.

Hôc, Khôc.

M 23 F note 3.

Hui Hai.

O 8 F note 8.

Klom Bri.V. infra § H c, article bahang.

O 9 Titre note 1, O 9 C note 3.

Konang Grai, être fabuleux sans doute divinisé. V. supra § Ab 3°.

R 1 B note 2, Y 4.

Mông, le cheval légendaire.

O 10.

Uñ Ding Dir.

S 8, introduction.

L'ogre Tolum n'est pas un être fabuleux.

R 3 Titre note 1.

On n'a la plupart du temps que des informations rares et confuses sur l'apparence des êtres fabuleux. Certains d'entr'eux peuvent fort bien être des Negritos vivant en des zones isolées

de la Chaîne Annamitique, ou des singes rares.

Les uns et les autres existent.

On en sait moins encore sur leurs façons d'agir, leurs facultés etc. C'est là une différence essentielle entre eux et tous les autres êtres étudiés dans ce chapitre.

On sait cependant qu'ils peuvent être tués, mais c'est par des moyens spéciaux.

Et c'est pourquoi Hui Hai tué dans le Texte

O 8 est plutôt un être fabuleux qu'un Kiäk.

V. supra § Cb.

Enfin il en est qui auraient disparu, mais qui vivaient à l'époque mythique.

On pourrait hésiter à en faire des Yā ou des Bia (v. Texte R 3 Totre note 1). C'est le cas des jeunes filles aigrettes (v. Texte X 3 K note 5).

(E)

Les populations connues des Bahnar.

V. les populations préhistoriques, chapitre

I, § Bc.

a) L'étranger (en général) tomoi.

V. chapitre IV, § Bf.

Le mot désigne tous ceux qui n'appartiennent pas au village du Bahnar qui parle.

Il n'a aucun sens territorial, comme le mot loring auquel il s'oppose à certains points de vue

V. chapitre I, § Ca.

Le Bahnar méprise en fait le tomoi non Bahnar, tout en reconnaissant cependant qu'il peut avoir des choses à lui enseigner.

Il considère que la présence dans le village de tomoi, mêmes montagnards, risque d'y apporter des troubles, au point de vue rituel surtout.

Il y a cependant une analogie relative entre les Coutumes des tribus de la Chaîne Annamitique,

et de certaines autres tribus (Nagas, Karen etc.) de l'Asie du Sud Est.

Le Bahnar en est à critiquer le détail de la façon dont les tribus voisines de la sienne portent des vêtements quasi de coupe identique aux siens.

V. chapitre IX, § A.

b) Énumération des populations connues des Bahnar.

1°) Vietnamiens.

V. la prise de contact à l'époque contemporaine, chapitre XVIII, § B.

Le territoire vietnamien, le delta.

Le Vietnamien de la région d'Ankhé.

O 2 A note 1.

Proverbe 116.

Proverbe 9.

U 1 L note 10.

X 3 H, X 4 C.

L 11 notes 2 et 4.

H 15 B note 4.

La confusion faite autrefois entre les
Viêtnamiens et les Français.
Les mariages entre les Viêtnamiens et
les Bahnar.
La richesse (prétendue) du Viêtnamien.
Le savoir du Viêtnamien.
Les Bahnar parlent parfois (assez mal)
le viêtnamien.
Les Viêtnamiens ignorent les rites Bahnar.
Le mépris du Bahnar pour le Viêtnamien
errant (le colporteur).
Devinettes moqueuses relatives aux
Viêtnamiens.
La fausseté coupable d'un secrétaire
viêtnamien.

2°) Les Bih, tribu du Darlac.

3°) Les (Sedang) Bonom. V. Sedang.

4°) Les Brao, tribu à la frontière Kontum Lao. H 10 B note 10.

5°) Les Čam, les Čam Hơđang.

Le riz Čam.

Les trésors Čam.

6°) Les Čeo Reo, Čeo Leo. V. Jărai.

6 bis) Les Chinois. On n'en parle pas dans
Les Textes. V. Japonais.

7°) Les Dobuan, Tobuan, tribu de la Chaîne.

8°) Les Français, Phalang. V. Viêtnamiens.
V. la prise de contact, chapitre XVIII, § B.
Les Français du Viêt Nam.

La richesse (prétendue) des Français.

Le savoir des Français.

Les Français ignorent les rites Bahnar.

Allusions à des Français, leurs surnoms.

9°) Les Hơđrông, Hagu, tribu ennemie des Bahnar.
V. chapitre V, § B.

10°) Les Hơrôi Hơram, sous tribu Jărai de
la province de Pleiku.

11°) Les Japonais.

12°) Les Jărai.

Les phông (clans) Jărai et leur dispersion.

H 15 A note 1.

T 6 F et K note 14.

L 2 D, L 6 B.

L 2 D note 4.

P 8 B note 1.

I 7 note 4.

H 7 note 2, H 16 A note 1

Devinettes 60, 63.

H 18.

L 8 E note 17.

I 25.

U 1 D note 6.

L 8 AC note 1, L 8 D note
13, L 8 E notes 19 et 21.

L 8 E note 16.

L 11 note 3.

H 9 A et B note 1, L 6 B

L 2 D note 4.

I 7 note 4

H 9 A note 1, H 15 B,

H 16 A note 3., H 18.

T 3 A note 3.

L 8 E note 18.

H 12 A note 2.

L 2 C, L 7, L 8 B notes 5
et 6.

Des Jārai se sont réfugiés chez les Alakong
au cours de troubles, vers 1900 et y ont fait
souche. Troubles et Inconvénients.
Les ressentiments des Bahnar Tolo envers eux.
Les Jārai ennemis des Bahnar.
V. chapitre V, § B.

Beaucoup de Bahnar parlent correctement Jārai.
Les Jārai jugés par les Bahnar:
Un mélange de mépris et d'admiration.
Le Jārai est plus riche que lui.
Il est un grand voleur de bétail.

La femme Jārai a des allures très libres.
Le Jārai est bavard,
mou,
et agité.
Il attache trop haut son pagne, dit le
Bahnar, on voit le pli de l'aine, c'est
indécent.

Les Jārai, grands commerçants dans le delta,
ont souffert d'habitudes commerciales
fâcheuses qui furent introduites chez eux.

Un hamon d'origine jārai.

12 bis) Les Kur, Khmer.

Les Bahnar qui apparaissent être sans grand
ressentiment vis à vis des Lao, qui occupèrent
le pays jusque vers le début du XIX^{ème} siècle,
semblent éprouver de la rancœur à l'égard des
Khmer, ancien suzerains, dont ils parlent fort peu.
Ils ont cependant pour eux de la considération

12 ter) Kon Ngai. V. Négritos.

13^o) Les Lao, les Laotiens.

Le Lao est, pour le Bahnar moderne, aussi bien
le Laotien que le montagnard de tribus
diverses vivant sur le versant Ouest de la
Chaîne Annamitique, à la hauteur de Kontum.
La dispersion des Lao à l'origine des temps,
la tour (de Babal).
Les Lao (Laotiens) au Kontum. Leur départ aux
temps modernes.
Vestiges nets laissés au Kontum par les
Laotiens.
Oppression des Bahnar par les (Chefs) laotiens.
Bons rapports des Bahnar avec la population
laotienne, et considération qu'ils lui gardent.
Mariage d'un Bahnar avec une Lao, fille de roi.
Ce Bahnar règne au Laos (en montagne).
Mariage d'un (montagnard) Lac avec une Bahnar

H 7 note 2.
G 10 B note 5, H 15 A.

P 18 E note 5.
H 7 note 2.
H 16 A note 1.
L 2 D.
Devinette 58, H 13 A note
5.
A 9 E note 5.
Devinettes 47, 48.
Devinette 49.
Devinette 50.

Devinette 51, X 3 H.

Q 10 L note 14.

V 1 Titre note 2.

M 18 C note 2.
Q 11 N note 12.

Y 10 A note 2.

L 2 C.

L 11, L 12.

L 11 note 6.
M 18 C.

Q 9 L, Q 11 N note 12.

Y 8 P.
Y 10.

- Les Lao ignorent les rites Bahnar.
 Les Lao (Laotiens) sont riches. 4 Les Lao
 montagnards sont plus pauvres que les Bahnar.
 La résidence somptueuse d'un chef laotien.
 Ils achètent l'or des Bahnar (et de la zone
 Nord du Kontum).
 V. chapitre XVI, § C.
 Ils ne savent pas mettre leur pagne.
- L 6 B, Q 9 M.
 Q 9 M note 11.
 Q 9 M.
- 14°) Les Négritos, les Kon Ngai, les Nègres.
 Les Kon Ngai chez qui on descend par
 une machine,
 ou par un trou en terre ouvert en trépignant.
 Des Négritos existaient encore vers 1935
 dans l'arrière-pays du Dong Hoi, en forêt
 clairière non parcourue, où ils furent vus
 et photographiés par Mademoiselle CUISINIER,
 de l'École Française d'Extrême-Orient.
 Les Bahnar connaissent-ils les Nègres? Il
 n'est pas possible de rien avancer à ce sujet,
 car leurs allusions de tous ordres à des bongai
gām (Devinette 10 par ex.) peuvent aussi bien
 se rapporter à des Nègres qu'aux populations du
 Pacifique (infra 16° et 17°).
- Q 11 I note 7.
 S 12 S note 4.
- 15°) Les Podrang, Bodrang, Drang, Podram.
 V. infra les Mélanésiens. 17°.
 L'habitat des Podrang au Laos.
 Les Podrang, les Podrang Hua.
 Les Podrang sont pacifiques.
 Un chef Podrang Hua a des enfants d'une Bia
 Bahnar qui sont des Lizards.
- Y 6 Titre note 1.
 T 5 K, U 1 R.
 E 3 note 1, Y 6 Titre note
 1, Y 7 L, S 1 Titre et H
 note 1.
 W 1 Zp.
 Y 6 B.
- 16°) Les Põnong, Pnong, Mnong.
 V. supra les Négritos 14°.
 L'habitat des Põnong est au delà de celui
 des Podrang.
 Les Põnong à queue.
 Il est précisé dans les hamon que cette
 queue est long gong loi ggi (Textes X 3 A,
 X 8 D, W 5 V note 15). Cela nous autorise à
 dire que cette queue est (composée de poils)
 en (une) touffe (comme une queue de cheval)
 qui flotte et se balance. Cette précision,
 qui ne semble pas avoir été connue d'auteurs
 qui écrivirent sur le sujet, élimine certaines
 hypothèses faites sur la queue des Põnong,
 et doit être une parure de touffes d'herbes
 (?) flottantes analogue à celle portée par
 les Neo-Hébridais par ex.
 Le groupe des Põnong Cũn Cũn.
 Les Põnong achètent aux Bahnar des
 marchandises et surtout des prisonniers.
- X 7 Zd.
 X 3 A, X 6 M, X 8 D, W 5 V.
 X 3 U.
 X 8 D, W 2 B.

Ils mangent sacrificiellement des hommes.

V. chapitre III, § Fd; chapitre XI, § Fa.

L 8 A note 3, W 1 Zr notes
11 et 12, W 5 V, X 3 X,
X 6 M, X 7 U Ze, X 8 D.

17°) Les populations du Pacifique, les Malais, les Mélanésiens, les Micronésiens, les Polynésiens. V. supra les Negritos 14°.

Nous regroupons ci-après les rapprochements que les Textes nous incitent à tenter de faire avec les populations du Pacifique.

Allusion aux sentiers praticables aux seuls cochons sauvages (way belong pig, expression mélanésienne en bichlamar).

Naissance de petits métisses (mélanésiens).

L'élevage du cochon à dent (Mélanésie).

Tuer un tigre en lui faisant avaler une grosse pierre rougie au feu. Cette cuisson d'une pierre, faite au four, est courante en Polynésie, tandis que les Bahnar ne disposent que des pierres du foyer.

L'arbre breng, la canne à sucre, se reconstituent quand les hommes, en train de les abattre à la hache, interrompent leur travail pour se reposer (Polynésie).

Reconstitution de la chair humaine qui a été prélevée sur un être vivant (probablement polynésien).

Le conte du roi et de l'orphelin. (Sasak, île de Lombok, Malaisie).

La conception d'un bébé par l'urine. (Malaisie).

Q 1 B note 3.

Y 6 J note 6.

V 4 Z note 20.

S 14 C note 1.

U 1 BCD note 6, W 1 D note 1.

Y 5 H note 1.

Q 7 J note 11.

P 14 F note 5.

17 bis) Les pygmées, v. les Negritos.

18°) Les Rhade.

Les références et les allusions aux Rhade sont relativement rares. On a déjà pu constater cela dans le Coutumier (tel qu'il est appliqué dans les Tribunaux).

Cela indique à quel point l'existence de ces deux tribus intelligentes a pu se dérouler dans deux mondes différents.

Les contacts ont été rares entre les Bahnar et les Rhade; ils l'étaient encore en 1940.

La dispersion des Rhade à l'origine des temps. L 2 D, L 8 E note 14.

19°) Les Sedang.

Les Sedang sont des ennemis des Bahnar.

V. chapitre V, § B.

La dispersion des Sedang à l'origine des temps. L 2 D.

Le Sedang ne sait ni s'habiller, ni se coiffer. X 3 H.

L'enlèvement des filles sedang (qui durait encore en 1938 dans l'arrière pays du Quang Nam).

V. chapitre IV, § Hd; chapitre V, § C.

20°) Les Sim, Siamois.

Les Bahnar en parlent peu, mais semble leur avoir gardé rancune de leur attitude, à l'époque où ils furent suzerains(?)

M 18 C note 2.

21°) Les Vietnamiens. V. supra 1°.

(F)

Les Bahnar.

V. l'attitude rituelle des Bahnar, chapitre III.

V. la vie sociale, chapitre IV.

V. la vie amoureuse, naissance, mariage, mort, chapitres VI à VIII.

V. la vie matérielle, chapitres IX à XI.

a) Le Bahnar. La tribu.

La création de l'homme (bahnar).

Les Bahnar au Déluge.

Le couple (bahnar) survivant au Déluge.

La tour de la dispersion (de Babel).

La dispersion des hommes.

Le grave problème du surpeuplement aux temps mythiques.

Il n'y a pas chez les Bahnar de phongs, comme chez les Jārai, ils descendent d'un phong jārai.

V. supra § Eb 12°.

La division des Bahnar en sous-tribus, inclus les Bahnar Kontum, se disant les Bahnar tout court !

Rivalités entre les sous-tribus.

Misère et triste sort des Bahnar aux temps légendaires. V. infra § Fb 4°.

Les Bahnar, par leur faute, ignorent l'écriture et leur histoire.

b) Le Bahnar, l'être physique.

V. la vie matérielle, le vêtement, chapitre IX.

Les connaissances (?) générales d'anatomie

1°) La beauté et la laideur. V. Bulletin de l'Institut Indochinois pour l'Étude de l'Homme, Tome IV, 1941, pp. 251 et s.

Appréciation et comparaison de la beauté des filles.

Formule type d'appréciation de la beauté des filles.

La beauté de la jeune mère.

V. chapitre VII, § Ab.

La belle peau claire.

Description de belles jeunes filles.

L 10 D note 3.

L 1.

L 1, L 2 AB, L 3.

L 3 EL

L 2 C, L 8 A note 1.

L 2 D.

L 4.

A 9 E, L 8 E note 19,

L 10 D note 3.

A 5.

L 6 BC, L 8 E.

L 8 C note 4.

I 52 AB.

Devinette 93, H 8.

Q 11 A, X 3 O, X 1 B, Y 1 C.
T 3 K.

T 5 V note 11.

H 2 C note 2, H 3 C note 3

H 11 note 1, H 12 A note 2

P 14 I note 11, P 17 Q,

R 7 D, S 3 A, S 4 S, S 8 B,

W 1 V, X 1 I, X 3 P note 11.

Les beautés secrètes de la femme.

H 3 O note 3, H 11
note 2.

La femme se protège(exceptionnellement)
le teint.

Un beau jeune homme.

H 12 A, T 1 D.

Proverbe 24, H 13 A, P 16 I
T 4 E, Y 4 E.

V 4 F, Y 2 F.

S 1 B, W 3 G.

H 2 A note 2, H 3 C note 2

Un homme laid.

Une femme laide, ses défauts physiques.

La noirceur de la peau d'une femme.

L'enfant laid, mal venu.

V. chapitre VII, § Ab, Ac.

R 5 A note 1.

20) Détails, précisions sur l'aspect physique.

L'énumération des qualités requises.

Le foie est l'organe noble, comme l'est le
cœur pour nous.

Une belle bouche, de belles dents. V. infra 3°.

Les dents de sagesse.

La langue.

L'origine de la luette. V. infra § Gf la sangsue.

L'importance de la salive.

Les cas où il est interdit de cracher.

La barbe, sa noblesse. V. infra 3° in fine.

H 17.

A 9 B note 4.

H 10 B, Y 4 H.

S 2 F.

Devinette 12.

M 21.

Y 4 G.

M 20 H note 6.

Devinette 14, M 13 D note
9.

L'importance de l'orteil, la respiration
par l'orteil.

L'accouchement par l'orteil. R 5 D.

L'évaluation de l'âge.

V. chapitre VII, § Ac.

S 6 U.

R 5 D.

3°) Le Bahnar bien portant, les soins d'hygiène,
la propreté.

V. la purification, chapitre III, § Ef.

V. l'hygiène à l'époque contemporaine, chapitre XVIII, § D.

Les soins corporels en général.

Proverbe 4, A 13 B.

La toilette en général. La toilette du matin.

W 1 Ze.

La toilette que fait une jeune fille

avant de se présenter à un visiteur.

X 7 X.

Le bain à la fontaine (chose courante).

V. chapitre I, § Da.

P 13 B note 3, Y 1 G.

Le bain au fleuve (chose courante).

V. infra 6° la fièvre.

M 5 A, P 16 F note 7, V 1 D
note 2, T 4 J, U 2 G note
3.

Le bain à la maison des jeunes filles que
l'on surveille, et dont on craint l'
enlèvement.

V 4 J note 7, W 3 I.

Les deux sexes se baignent séparément,
les femmes en aval.

P 16 F note 7, T 3 N.

On se frotte d'un bâton rugueux pour se
décrasser lors du bain., notamment de blang,
v. infra § Hc.

S 6 C note 4, S 7 C note 4
S 8 C, S 9 C.

On astique au bain les bracelets en spire que
portent les femmes pour se protéger des
moustiques.

V. chapitre IX, § Ab 4°).

P 17 P note 6.

La souillure de l'eau (du bain)

V. chapitre IX, § Bb.

Le massage (du ventre) réconfortant. V. infra 6°. X 2 E.

L'arassement des dents

H 6.

La puanteur des dents sales. V. supra 2°.

P 13 J.

Le (faux) ratelier de cuivre.

Y 4 bis H note 1.

Le nettoyage des cheveux et de la barbe

au topêl. V. supra 2° in fine.

P 16 E note 6, U 3 F.

Les poux dans les cheveux.

Devinette 64, B 4.

4°) L'activité physique. Le repos.

Les dures conditions de vie. V. supra § Fa.

W 1 X.

Marcher.

Devinette 37.

Grimper.

M 21 D.

Lutter.

T 6 N, X 4 K.

Nager (rare).

U 4 I à K.

L'escrime. V. chapitre V, début.

Le sommeil, le rêve, au cours duquel le

pohngol part en errance. V. infra § Fc 4°.

5°) La satisfaction des besoins naturels.

On se met nettement à l'écart pour uriner.

La nuit on le fait sous la maison ou du haut de l'avancée.

P 5 D note 3, P 13 D, 13
S 4 E, S 6 K, U 4 O.

Dans les grandes Maisons Communes, et les maisons modernes (très rares) on installe une sorte de gouttière en guise d'urinoir.

V. Dictionnaire Bahnar Français, III ème

Partie, chapitre XI, § D &.

Devinette sur les excréments.

Devinettes 20, 21.

On excrémente toujours très à l'écart (et souvent en se perchait sur une branche basse).

M 3 I note 9, P 1 I, Y 7 T
note 10, P 18 D note 3.

On se purifie si on s'est sali.

V. chapitre III, § Ef.

Cas exceptionnel chez les adultes, la peur du danger couru en s'isolant trop loin.

La colique de peur.

M 3 I note 7.

Le cas des petits enfants,

P 16 H, Q 10 M, T 4 H.

dont on nettoie les saletés.

Q 13 E.

Q 13 I.

6°) Les malaises, les maladies, les soins aux malades.

V. les remèdes, les pogang, chapitre III § Jg.

Les invocations pour écarter ou guérir les maladies.

Invocation en cas d'épidémie

I 3 à I 6, I 9, I 10.

Invocations en cas de fièvre.

I 8 bis, I 8 ter.

On évente un malade, ou une personne évanouie.

I 6, I 8.

On masse les gens épuisés, et ceux qui ont une indigestion. V. supra 4°.

P 16 G.

On badigeonne les yeux malades au lait de femme.

X 2 E.

On abandonne les enfants infirmes.

Q 12 B.

V. chapitre VII, § Ac.

La crainte de la fièvre.
 La fièvre, le paludisme.
 On écarte la fièvre par une opération magique.
 On ne se baigne pas en eau très froide
 de peur d'avoir un accès de paludisme.
 V. supra 3° bain.
 Le fou.

I 1 B.
 S 7 C note 4, T 1 F, U 4 C
 I 7.

L'épileptique.
 Le modruh à l'origine de la dysenterie,
 et de la cholérine.
 La recherche d'un cas de petite vérole.
 V. Présages, chapitre III, § Dc.
 La gale, la gale de Ya Pôm.
 Le pian.
 La lèpre.

S 7 C note 4, S 9 C.
 Devinette 61, S 4 Titre
 note 1.
 Devinette 62, I 73.
 I 66.

Le trachôme.
 Nous avons été mal renseigné par les Textes
 sur les maladies, les pgang et les soins
 donnés aux malades. Nous avons heureusement
 trouvé à d'autres sources, d'ailleurs plus
 valables, les informations que nous avons
 reproduites soit dans le Dictionnaire Bahnar
 Français, à l'article pgang notamment, soit
 dans les Notes d'Ethnographie.

I 12, I 13, I 14.
 O 8 A, P 17 J, M 1 A.
 Proverbe 72.
 S 4 Titre note 1, S 4 C
 note 4.
 Proverbe 14.

c) Les éléments immatériels ou semi-matériels
 de l'être humain.

V. infra e) le caractère, les aptitudes etc.

1°) Le kiak.

V. supra § C.

V. chapitre VIII, la mort.

2°) Le nom mat.

V. Annexe II, Préambule.

V. chapitre IV, § E a 5°.

Identification de l'individu chez les Jaraï. Y 4 bis M note 2.

3°) Le souffle, la force johngâm, les sentiments
 passionnés, l'affection, la haine.

V. infra 4° in fine, le ai.

V. infra e).

On demande aux Génies d'avoir du johngâm.

La force.

I 1 C, I 2 C.
 Proverbe 58, T 5 O, W 1 L,
 X 2 N.
 T 2 M.
 A 11 B 2°.
 A 9 B note 4.

L'éloge de la force.

Les bons sentiments.

Le bon coeur est le bon foie chez les Bahnar.

4°) Le pohngol et le ai qui en résulte.

Définition du pohngol, élément semi-matériel.

Le pohngol apparaît être un élément de l'
 être humain. Tous les Bahnar sont d'accord
 sur ce point. Mais certains admettent l'

H 3 D note 6.

existence de pohngol multiples chez l'homme, reconnaissent un pohngol à des animaux, voire à des plantes, ou à de beaux objets. Ainsi s'expliquerait l'expression de l'âme du riz dont il est question dans d'autres tribus, chez certains auteurs.

V. chapitre III, § Ja; chapitre IX, § D.

Les Missionnaires ont traduit le mot pohngol par âme. La valeur de cette traduction est discutable.

Le pohngol des petits enfants étant exceptionnellement fragile, les mères en ont soin d'une façon toute spéciale.

À certains moments le pohngol se sépare du corps. Il peut lui transmettre alors des perceptions, qui sont d'ailleurs très différentes de ce qui nous apparaît être la réalité, car elles sont recueillies dans le deuxième Monde.

α) Cette séparation peut être momentanée, elle correspond au sommeil, et éventuellement au songe apō.

V. chapitre III § De 3° β.

β) Elle peut être durable, et correspond à la maladie, ou définitive, et correspond à l'approche de la mort. En ce dernier cas, les efforts que l'on fait pour ramener le pohngol à son siège normal n'aboutissent pas.

V. chapitre III, § I.

Les raisons pour lesquelles le pohngol part définitivement en errance sont les suivantes:

Un Génie l'a amadoué

Un Génie l'a capturé.

Le Bahnar (et son pohngol) ont été terrorisés,

cela peut arriver quand le tonnerre tombe à proximité,

ou quand une trombe passe par là.

Quand le pohngol est ainsi en errance on peut dire que la vie du Bahnar ne tient qu'à un cheveu.

C'est alors que le pohngol se matérialise momentanément en un insecte.

C'est alors, aussi, qu'un pohngol peut se manifester par des apparitions bodrêh (à ne pas confondre avec celles des kiak), ou par des bruits inattendus bodruh.

C'est un autre insecte qui pourra le plus facilement, en théorie au moins, épier et rejoindre le pohngol en errance.

V. chapitre II, § Gg, article mouche.

M 26 A note 3.

Proverbe 8.

M 9 F note 3.

M 13 A note 3.

H 3 D note 6, M 2 bis note 2, M 11 note 1, M 12 J note 13, M 13 A note 3.

M 26 BD.

M 26 A note 3.

Q 7 IJ note 6.

M 3 D note 6, W 1 Zv note 15, Y 6 F note 3.

I 11 note 2.

I 74.

S 8 Introduction.

S 13.

M 24 E note 9, O 12 F, Y 5 J note 3.

G 1 C note 6, Q 7 J.

Quand le pohngol rejoint le corps où il va résider à nouveau, mais qu'en son absence ce corps a souffert, s'est peut-être déformé, ou altéré, on amadou le pohngol pour lui faire accepter de s'y réinstaller cependant.

W 1 Zv note 15.

Avoir du ai, c'est avoir du ressort, de la réussite. Cela dépend de ce que le pohngol est, et demeure, en forme. Le ai ne doit pas être confondu avec le johngâm. V. supra 3°. Le bon accord de deux personnes résulte de l'accord de leurs pohngol et de l'équilibre de leur ai.

I 47.

I 44 E.

5°) Le àng, rayonnement de la personnalité.

V 1 U note 22.

6°) Les appartenances.

S 11 I note 5.

La trace.

Les autres empreintes.

V. chapitre VI, § Ab.

Il existe d'autres appartenances, rognures d'ongles, cheveux coupés, sang remandu, crachats, mais il n'en est pas question dans aucun Texte.

7°) Le mu, l'ombre portée, le reflet.

Y 7 X note 13, Z 1 B note 2.

d) Le destin aneh du Bahnar. Son attitude envers la mort.

V. infra e) article destin.

Le sort, le destin.

Le destin est l'œuvre des Génies.

L'instabilité, le retour des choses d'ici bas.

T 3 D, T 5 I.

Proverbe 49, M 3 CD.

Proverbes 35, 37, 38, 40, 45, 70, 89, 97, 125. G 14.

Proverbe 33.

Proverbes 59, 61, 68, 117, 133, 134.

Il faut se contenter de son sort.

Il faut avoir le sens des réalités.

Il faut avoir l'esprit d'opportunité, savoir s'adapter.

Proverbes 44, 55, 77, 96, 109

Proverbe 47.

Critique de qui ne sait pas s'adapter.

Éloge de la patience.

Proverbes 20, 96, 106.

Éloge de l'application, de la persévérance.

Proverbe 41.

Il faut ne pas prendre de mauvaises habitudes, elles sont génératrices d'un sort funeste.

Proverbe 138.

Il ne faut pas se fier aux apparences, ou pire encore, se nourrir de chimères.

Proverbes 74, 108, 112.

Proverbes 42, 87, 91, 121.

Proverbes 13, 46, 86, 127.

Toute révolte contre le destin est illusoire, nécessité fait loi.

Proverbes 48, 51, 111, M 3 J.

On doit s'attendre d'ailleurs à ce que la réalité ne procure jamais complète satisfaction,

Proverbe 114.

et l'homme fort, courageux, est celui qui défie le destin.

Proverbe 69, T 5 Z note 10, X 5 E.

- e) Le caractère, les aptitudes, les qualités et les défauts, les sensations des Bahnar.
V. supra c 3^o) les éléments immatériels.
V. supra d) ein fine.
- L'admiration, les jeunes filles admiratives,
la foule admirative. W 4 I.
W 4 E.
Proverbe 117.
- L'amitié, son éloge.
- L'amour. V. chapitre VI, § A.
- L'amour paternel, l'amour maternel. V. chapitre VII, § A. Proverbe 41.
- L'application, son éloge.
- L'approbation, la manifester en se frappant la poitrine. V 4 U note 15.
- L'à propos, l'esprit d'à propos, v. clarté. Proverbes 65, 77, 96.
- L'attention, savoir la ménager,
savoir la détourner. Proverbe 101.
Proverbe 99.
- L'audace. V. courage.
- L'avarice, v. prodigalité.
- Le bavardage, ses dangers, v. orateur. B 5. Proverbes 102, 107, 126.
- La bêtise. Proverbes 28, 47, 62, 67, 93,
E 1, E 2, E 3, E 6, U 4 S.
- La calomnie. Proverbe 135.
- La camaraderie. P 14 H note 9.
- La célébrité, v. renommée.
- Les chimères, un esprit chimérique, v. supra d).
- La clarté d'esprit son éloge, v. à propos, fausseté. Proverbe 90.
- Les circonstances, savoir s'y adapter, v. supra d).
- Le coeur, le bon coeur, les qualités du coeur. A 9 B note 4, A 11 B 3^o,
I 58.
- La conciliation, il faut être conciliant
pour ne pas susciter de vengeance. Proverbe 55.
- Le courage, le dévouement, v. peur, destin.
le courage d'une femme. U 4 Q note 16, W 3 X.
H 14 C note 8, M 12 F.
- La cruauté, pratiquement ignorée des Bahnar. L 12 C note 9.
- La décence, v. pudeur.
- Le défi, v. mépris.
- Le destin, v. supra d).
Le courage en face du destin, le
mépris de la mort. Q 11 B note 1, T 5 Zd note 10.
- La dissimulation, son éloge. Proverbe 99.
- L'égoïsme, sa critique. G 9, M 22.
- L'éloquence, v. bavardage, orateur.
- L'entendement, v. intelligence. A 13 A note 1.
- L'envie, v. insatisfaction. Proverbes 19, 86, 104, 113,
Q 16 A note 2.
- L'expérience féminine, son éloge. Proverbe 1.
- Le fanfaron, v. jactance, vantardise.
- La fausseté d'esprit, v. à propos, chimères, clarté. Proverbe 85.
- La fatalité, v. destin, supra d).
- La fierté. A 5 A.
- La force, v. supra c) 3^o.
- La générosité, v. intéressé.

- La gloutonnerie, v. infra § Gb, article sanglier. E 4 G, G 9, M 21 F, 41
M 22, P 11 D, P 13 I,
Q 16 D, S 2 E, S 6 N, S 7 N,
S 8 N, S 9 N, S 12 Q, X 5 N.
S 1 E note 11.
Proverbe 17.
- La haine, v. supra c 3^o et 4^o.
L'hypocrisie.
L'imagination, v. supra d).
L'impatience, v. patience.
L'incompréhension, v. bêtise.
L'indécision, l'inquiétude.
L'ingéniosité, v. intelligence.
L'insatisfaction, l'envie, v. jalousie.
L'intelligence, v. entendement, ingéniosité.
L'oreille par où pénètre l'intelligence I 47 à I 54.
L'intérêt, l'âpreté au gain. V. chapitre IV, § Ee, § Gcd.
Le Bahnar est très intéressé, très
âpre au gain.
Tout se paie, on ne fait rien pour
rien en pays bahnar où les animaux
(légendaires) se firent payer pour
rendre service aux héros Ya, qui
trouvaient cela très normal.
Le héros Giông se fait payer pour
porter secours à ses compatriotes.
Les bojau se font largement payer.
V. chapitre III, § Ib.
Les démarcheurs d'un mariage sont
effectivement rémunérés.
La soeur qui a aidé son frère l'
oblige à lui rendre service à son
tour. C'est le moins qu'il puisse
faire.
En quelques cas très rares, on
refuse la rémunération qu'offre
cependant systématiquement celui à
qui on a rendu service.
Ironie, v. malice.
Ivresse, v. chapitre III, § G; chapitre
XI, § G.
Jactance, v. vantardise.
Jalousie, v. insatisfaction.
La jalousie des morts, v. chapitre VIII, § B.
La joie, description.
Les applaudissements de joie, v.
approbation, v. chapitre IV, § Ed.
La lâcheté, v. peur.
La liberté, amour de la liberté.
La licence, v. réserve.
La malice, v. ironie.
La méchanceté.
Le mensonge.
- Proverbes 3, 76, 100.
M 24 D, R 2 B, S 14 C, Y 7.
Q 16 A note 2.
Proverbes 2, 29, Y 8 O.
I 1 notes 5, 7, 8; I 14,
Proverbes 1, 22, 36, 45, 117.
P 18 I, Q 12 D, S 6 G,
S 7 GP, T, 3 I.
T 2 RT.
T 2 Q.
R 7 I note 8.
Q 5 J, Q 14 E note 4, Y 4 I.
H 4 F note 13, H 6, H 18.
Proverbes 2, 86, 90.
Proverbe 18.
H 13, T 6 F.
Q 9 CD.
V 4 U, note 15, W 5 H note
5, X 5 T note 7, Y 7 Y note
14.
S 4 N note 14.
V 2 D.
Proverbe 14, F 1, F 2.
Proverbe 22.
Proverbe 52.
Proverbe 88, M 23 J, X 5 I.

- Le mépris, le mépris de l'étranger, v. supra § Ea.
le mépris de la mort, v. supra d).
- La modestie.
La modestie est une forme de la politesse Phép, v. chapitre IV, § E.
- La mort, v. destin, rancune.
- La nouveauté, son attrait.
- L'orateur, v. bavardage.
L'éloge de l'éloquence.
- La critique des paroles creuses.
- L'orgueil, v. vantardise.
- Le parasite tourné en ridicule.
- La paresse, v. chapitre IV, § Fbc.
- La patience, son éloge.
La patience des grands parents.
Critique de l'impatience.
- La persévérance.
- La perspicacité, v. talent.
- La peur, v. courage, lâcheté, trouble, v. supra b 5°.
- La prodigalité.
- La prudence.
- La pudeur, v. licence, réserve.
V. supra b 1° et 2°, infra chapitre VI, § Ac.
- La rancune des morts, v. chapitre VIII, § B.
- La renommée, sa diffusion.
- La réserve montrée par les membres d'une même famille les uns envers les autres (dans la crainte d'être accusés d'inceste), v. chapitre VI, § Ad in fine.
- La responsabilité, le sens de la responsabilité, son partage.
- La richesse, v. chapitre IV, § Fa.
la célébrité que confère la richesse.
- La stupéfaction, description comique.
- La susceptibilité justifiée.
- Le talent, v. perspicacité, orateur, valeur.
- La tristesse.
Expression conventionnelle de la tristesse.
- Le trouble, v. amour, peur, stupéfaction.
- La valeur, v. talent.
- La vantardise, v. orgueil.
- La vengeance, sa légitimité, v. chapitre V, § C.
- Volage. L'homme volage.
La femme volage.
- Proverbe 81.
- U 4 S note 17.
- Proverbe 31.
- Proverbes 28, 29, 101, 102, 105, 107.
- Proverbe 126.
- P 14 H note 9.
- Proverbe 136.
- M 13 A note 2.
- Proverbes 30, 96.
- S 14 D.
- Proverbe 106.
- Proverbe 41.
- Proverbes 57, 132.
- X 5 CEK.
- Proverbe 36.
- Proverbe 24.
- S 11 D note 3, U 2 G note 5, U 3 F note 1.
- Q 11 L note 12.
- Proverbes 55, 61.
- Proverbe 15.
- Q 11 L note 12.
- V 1 UV.
- U 4 D.
- Proverbes 26, 28.
- Proverbe 122, H 12 A note 8.
- A 9 C.
- Proverbe 42.
- Proverbes 10, 18, W 6 A note 2.
- Proverbe 131, S 5 I note 9.
- Proverbe 88.
- M 5 A, V 1 H.

G

La faune locale.

V. Les Génies des animaux, chapitre II, § A b 2°.

V. Les métamorphoses des animaux et en animaux, chapitre III, § K bc.

V. L'alimentation, la viande, chapitre XI, § Bc.

V. Les déprédateurs, chapitre XII, § C.

V. La chasse, la pêche, chapitre XIII.

V. L'élevage, chapitre XIV.

a) Les animaux en général.

La création des animaux.

Le sort des animaux au Déluge.

Aux temps mythiques, les animaux, qui étaient souvent des héros Yā ou Bia métamorphosés, venaient en aide aux hommes.

V. chapitre III, § Kb.

Ils parlaient et tenaient compte de ce que disaient les hommes.

Il existait cependant des différences entre les animaux ordinaires et les héros ainsi métamorphosés.

Les animaux sauvages du Mang Nrai.

On admet encore de nos jours que des animaux soient le résultat d'une métamorphose (par ex. l'enfant né d'un python), mais c'est anormal, tandis que les animaux ordinaires donnent couramment des présages.

V. chapitre III Dc.

Ils pressentaient ainsi couramment la mort.

V. infra les articles, chien, cochon, poulet.

Des animaux domestiques furent autrefois couramment dénommés. V. Annexe II.

Cela se fait encore, mais bien plus rarement.

Les déprédateurs en général.

V. infra les articles, cerf, sanglier, moineau.

V. chapitre XII, § C.

Certains Bahnar admettent que quelques animaux ont un pchngol.

V. supra § F c 4°.

b) Nomenclature des mammifères.

V. chapitre XIV, § A.

Baleine, cachalot, (.), v. infra e, les poissons article tih.

Belette, v. fouine.

Boeuf (et vache), v. chapitre XIV, § Ba.

Les troupeaux de gros bétail

constituent l'une des richesses bahnar les

plus courantes, v. chapitre IV, § Fa.

Le foie (organe noble, supra § F b 2°) du

boeuf sauvage fut autrefois consommé

lors des sacrifices. Le foie du boeuf

domestique l'a été aussi depuis l'

arrivée de cet animal dans le pays.

Distinction entre le boeuf sauvage,

le buffle sauvage, et le gaur.

L 1, L 6 A.

L 2 A, L 3 A.

Q 14 N note 6.

P 16 HK/

P 15 H note 6.

V 3 J note 3.

P 19 A note 1.

M 26 A note 3.

H 9 A, H 10 A.

L 8 D note 10.

Q 7 E note 3.

a

- On ne laboure que très rarement avec des boeufs, pour des raisons rituelles. V. chapitre XII, § C. A 4 B note 2.
- La vache de Hrit se bat victorieusement contre l'éléphant du roi. O 14 I.
- V. Annexe II. Proverbe 118, B 1 .
- Buffle, v. chapitre XI, § Bc 2°. Devinette 55.
- Devinette relative aux cornes du buffle. S 7 S note 8, S 8 S note 12.
- Le buffle n'est consommé qu'au cours d'une fête accompagnant son sacrifice.
- Le foie du buffle consommé autrefois lors des sacrifices est encore offert de nos jours. V. supra boeuf. L 8 D note 10.
- La vigueur du buffle. (Elle est relative car le buffle est une bête très fragile).
- Un combat de buffles. I 52 C.
- Distinction entre le buffle sauvage, le boeuf sauvage et le gaur. P 1 E.
- Cerf, V. chapitre XII, § C. Q 7 E note 3.
- La vigueur du cerf. Proverbe 56, I 52 A.
- Le foie du cerf fut autrefois consommé lors des sacrifices, il ne l'est plus de nos jours. L 8 D note 10.
- Le cerf va boire aux Krai. P 13 K.
- Il est couramment chassé et marqué par le chasseur qui l'a tué. E 1.
- Le cerf est l'une des métamorphoses des bêtes de Hrit, Q 13 B.
- mais aucun héros ne se métamorphose en cerf.
- Chat. Le chat a été importé à l'époque contemporaine. Proverbe 32.
- Il est cité épisodiquement P 6 B.
- Il est estimé être plus intelligent que le chien. P 19 A note 1.
- Les Srê connaissent aussi le chat. Q 16 Titre note 1.
- Les Bahnar l'importent et l'élèvent peu, les Halang pas du tout, parce que le cht mange les souris dont les montagnards se nourrissent aussi.
- Chat sauvage.
- Il apparaît dans un hamon jarai. Y 4 bis I.
- Chez les Bahnar on ne parle que de ses yeux anormalement perçants. P 12 D.
- Cheval. V. chapitre X, § Aa; chapitre XIV, § Ba.
- Le cheval légendaire n'a dû apparaître dans les hamon qu'à une époque relativement récente, car les Bahnar, autrefois, ne semblent pas avoir connu le cheval. O 10, P 14 T note 21.
- D'ailleurs, contrairement à ce que font parfois les Jarai, les Bahnar ne sacrifient jamais de cheval.
- L'importance des épis sur le pelage du cheval. Proverbe 24.

- Les troupeaux, qui ont existé au début du XIX^{ème} siècle, constituèrent alors une richesse.
- Chèvre. V. chapitre IV, § Ce 3^o; chapitre XIV, § Ba. H 9 A, H 10 A, H 13 A. Proverbes 47, 117.
- Chien. V. chapitre III, § Dc 2^o y. Proverbes 47, 62, 117.
- L'importance du flair du chien. Proverbe 24.
- La balourdise du chien. P 19
- Les réactions du chien en face des morts. M 12 E, V 3 M.
- Le chien assimilé à un dik. L 12 A note 2.
- La meute des chiens de chasse, qui portent des grelots. X 7 A, P 3 E.
- Les chiens sauvages employés comme chiens de chasse. L 12 A.
- Le rapace nocturne, "chien" de Yang In. M 9.
- L'ours et le tigre, "chiens de garde" de Hakrôh Bri. S 4 B.
- Cochon. V. chapitre III, § Dc 2^o y; chapitre XI, § Bc 2^o, § Bd; chapitre XIV § Ba. Devinettes 67, 68.
- Le prix du cochon évalué d'après la mesure de son tour de ventre.
- V. chapitre IV, § Ge 4^o. V 4 Z note 21.
- Les réactions du cochon en face des morts. M 6 A, M 12 E, V 3 M.
- Le cochon à dents (incurvées). V. supra § F b 17^o. V 1 S note 17.
- Le cochon fabuleux de Yang Dak. Q 17.
- Allusion aux sentiers en forêt, difficiles, et dont la dénomination correspond à celle du Pacifique, way belong pig (en bichlamar). Q 1 B note 3.
- Le cochon convié ironiquement, dans un chant funèbre vengeur, à venir creuser la tombe, lui qui sait affouiller. G 9.
- Daim, jil. V. chapitre III, § Dc 2^o. B 1, Proverbes 50, 56.
- L'alimentation du daim. S 8 Introduction note 1.
- Le daim va boire au krai. P 12 EL.
- Le daim est couleur du soleil couchant.
- Le daim convié ironiquement, dans un chant funèbre vengeur, à fabriquer une civière pour porter le mort. G 9
- Hrit, à la chasse, épargne le daim. Q 7 B
- Le daim, en faisant un immense circuit, découvre un emplacement idéal pour y fonder un village. T 3 I, T 4 O, Y 4 I.
- Daim, bobil. On en parle bien moins que du jil. G 1 E.
- Il gîte en grande forêt.
- Écureuils (divers). Les écureuils sont du gibier que l'on piège. Q 6 H.
- L'écureuil sauve Set de la mort. S 7 G.
- L'écureuil convié ironiquement, dans un chant funèbre vengeur, à faire un entourage de tombe. G 9.

- Éléphant. V. Annexe II, article rôih.
 V. chapitre III, § Dc 2^o; chapitre X, § A;
 chapitre XI, § Bc 3^o. Proverbe 85.
 Le troupeau d'éléphants sauvages. P 15 H note 6, P 17, X 5 C
 Les éléphants sauvages des temps
 mythiques, mangeurs d'hommes. P 17.
 L'éléphant peureux. P 12 E, P 13 M.
 L'éléphant aux défenses qui se
 croisent. P 14 I.
 L'éléphant à une seule défense. X 5 D.
 Les éléphants sauvages vont boire
 au Krai. P 13 M.
 L'éléphant chassé, à l'affût au
 mirador. X 5 CD.
 Les chasseur ondoie les défenses de
 l'éléphant qu'il a tué. X 5 R.
 La capture, ou l'achat, de l'éléphant
 s'accompagne d'un sacrifice immédiat
 aux Génies.
 V. chapitre IV, § G e 1^o.
 Les Génies de l'éléphant. I 73 note 1, I 76.
 Son foie fut autrefois consommé lors
 des sacrifices. On n'en sacrifie plus
 de nos jours. L 8 D note 10.
 On reconnaît à l'éléphant, de nos jours
 encore, un certain pouvoir bosêh surna-
 turel et imprécis, du même ordre que
 celui qui est reconnu à des rapaces,
 v. infra § Gc article rapace. G 6 note 1, Q 13 F note
 5.
 On brûle encore de nos jours de fines
 rognures de défenses pour obtenir de la
 sécheresse. I 18.
 Les éléphants domestiques, après n'avoir
 plus été qu'au nombre de deux en 1935,
 avaient disparu de Kontum en 1941.
 Les deux derniers éléphants domestiques
 de Kontum. P 19 A note 1.
 Les convois d'autrefois ne furent jamais
 imposants comme purent l'être ceux du
 pays rhade ou jârai. Il semblerait qu'ils
 n'aient pas dépassé une quinzaine de
 bêtes.
 V. chapitre X, § A. W 1 Zp.
 Les éléphants domestiques portent
 couramment un nom. V. Annexe II. W 1 Zo, X 1 N, X 4 R,
 X 7 Zc Zf.
 L'éléphant Plang du chef de canton Pim. H 15 C note 1.
 Description de l'éléphant domestique,
 quand il refuse d'avancer. W 1 Zo.
 L'éléphant domestique donne, ou sait
 interpréter, des présages. W 1 Zo.
 L'éléphant domestique pressent le
 danger. X 1 O.
 Le combat de la vache de Hrit contre
 l'éléphant du roi. Q 14 I.

- Combat d'un éléphant et d'un gros poisson. V. Annexe II, § H, article Tih. P 15.
 L'éléphant est l'ultime métamorphose des bêtes de Hrit. Q 13 B.
 L'histoire tragi-comique de l'éléphant volant. Q 15.
 Liste des Génies etc. de l'éléphant. I 73 note 2.
 Fouine, etc. boja. Proverbe 62.
 Le boja est un animal méchant. Proverbe 32
 Il est convié ironiquement dans un chant funèbre vengeur à apporter de l'eau à la tombe. G 9.
 Le boja apparaît dans un hamon j̄arai. Y 4 bis I.
 Gaur, mim. Distinction entre le gaur et les autres bovidés locaux. Q 7 E note 3.
 Les gaurs du Mäng Mrai. P 15 H note 6.
 Le foie du gaur fut autrefois consommé dans les sacrifices. L 8 D.
 Le gaur gibier rare et disputé. Q 6 L et s.
 Le gaur tué dans le piège à dard. Q 6 J.
 Le gaur chasse à l'arbalète. W 6
 Le gaur chassé aux chiens courants. X 7 A à C.
 Gibbon. V. singe.
 Le gibbon, animal qui a du coeur. I 52 A.
 Lièvre. V. Annexe II, § H, article topai.
 Le lièvre, essentiellement malin, mais oublieux, dupant même le tigre, mais pas la tortue, joue un grand rôle dans les contes d'animaux du chapitre III. P 9 E note 8.
 Il se moque du cheval Mong. O 10 C.
 Il est bien moins malin que la tortue. M 22.
 Il se montre compatissant envers le pauvre Hrit. P 4, P 10, Q 7 C, Q 14 A B C K.
 La mort du lièvre. P 9 E note 8.
 Mulot etc. V. rat.
 Ours. On parle fort peu de cet animal d'ailleurs assez rare.
 Hakrôh Bri a un ours lui servant de "chien de garde". S 4 B.
 Pangolin, boñuol.
 Le pangolin se met en boule. Y 7 C.
 Le pangolin, édenté, est avant tout le symbole courant de la longévité, E 2.
 mais il est aussi considéré comme inintelligent. Proverbe 93.
 Rat, rat musqué, rat de bambou, mulot etc. V. souris.
 V. chapitre III, § Kb.
 Le kone kodut. T 3 Titre note 1.
 Le rat de bambou tsôk est peu intelligent. Proverbe 93.
 Le rat de bambou aide le pauvre Hrit. Q 12 D.
 Pourquoi les dents du rat sont elles coupantes? Q 12 D note 8.
 Le partage âprement disputé d'un simple rat crevé suffit à déclencher une guerre. L 9.

Rhinocéros, romaih. L'anima a complètement disparu de la région où sa corne a conservé une valeur considérable. L 8 D note 11, P 13 K.
Le rhinocéros tué par le dard d'un piège. Y 1 A notes 1 et 2.

Sanglier, sake.

L'un des déprédateurs des champs le plus redouté. P 13 K.

Son foie fut autrefois consommé lors des sacrifices. Il ne l'est plus. L 8 D.

Le sanglier est ironiquement convié dans un chant funèbre vengeur à fabriquer le cercueil. G 9.

Un Bahnar trop glouton meurt d'avoir voulu avaler un sanglier tout entier. M 22.

Singe, dök, v. gibbon.

V. chapitre III, § K; chapitre XI, § Bc 2°.

L'homme très pauvre est comparé au singe. Proverbe 34.

La bêtise des singes qui jacassent. P 13 A à H, S 2 A à D,

Une guenon vient en aide à un héros Ya. Q 12 B, S 2 D.

Souris, kone, v. rat.

V. chapitre XI, § Bc 2°.

La souris est ironiquement conviée dans un chant funèbre vengeur à porter un mort. G 9.

Une souris donne un renseignement au chat pour être épargnée. P 19 D.

Rok effraie bêtement des souris, ses cousines, qu'il dévore ensuite. S 12 P.

Tigre. V. Annexe II, § H article Kla.

V. chapitre XI, § Bc 2°.

Le Génie du Tigre est nettement méchant. Proverbes 47, 85.

Il y a des princesses tigres Bia Kla. M 3 J.

S 6 C, S 7 C, S 8 C, S 9 C, Y 3.

V. infra serpent prao en d).

V. kla wir, Dictionnaire Bahnar Français.

Confusion(?) faite entre le tigre (méchant) et les Mânes, surtout dans l'

Est. V supra § Ca.

S 10, I 52 A, O 6 A note 1
S 6 A note 2, S 8 A note 3.

Les Bahnar estiment que le tigre est audacieux,

M 3 J.

mais ils ne le trouvent pas très

intelligent,

P 8 B note 1.

dans les contes d'animaux il est moins

malin que le lièvre qui le roule,

P 1 F à L, P 7, P 9 B à E,
S 7 G note 6.

et bien moins malin encore que la tortue.

Description des allures du tigre.

P 12 G à K, P 13 O à V.
S 12 L à N.

La population a très peur du tigre

(dans les hamon),

M 3 G, T 2 BR.

car si on parle (une seule fois dans la

totalité des Textes) d'un tigre végétarien,

S 12 A.

on y voit plutôt des mangeurs d'hommes,

T 2 R, W 1 Ze note 4.

et des tigres qui s'attaquent aux hommes,

M 4 C, M 6 C, M 12 F, S 6 A
S 7 A, S 8 A.

- puis le dévore.
 En réalité, la population de nos jours
 n'est pas terrorisée par le tigre, et
 il est très rare qu'un Bahnar (ou l'un
 de ses voisins) en soit victime.
 Le tigre peut tuer les hommes en suçant
 leur sang.
 Il dévore même sa propre descendance.
 On l'a tué en lui faisant avaler une
 pierre rougie au feu
 La mort du tigre.
 Le Bahnar peut consommer la viande
 du tigre.
 Le lait de tigresse est un excellent
 remède contre les maux d'yeux.
 Le tigre est si dangereux que ses
 crocs (arrachés) peuvent (seuls) tuer.
- Et cependant, lors du Déluge, le tigre
 maintint l'ordre parmi les animaux
 dans l'arche.
 Des héros en domptèrent. Giông, et
 Tar Monga, fils de Set, l'employèrent
 comme gardien de leurs champs.
 Haktôh Bri en fit un "chien de
 garde".
 Et, en tous cas, si un couple de tigres
 a survécu à l'époque mythique, la
 faute en remonte à Rok.
- Tragule.
- S 12 B, S 14 A.
 S 6 A
 S 2 K.
 S 14 C note 1.
 P 9 C note 6.
 M 3 J.
 Q 12 C.
 I 2 note 2, M 3 J note 11,
 P 9 E note 8, P 12 K note
 10, P 14 RS note 19.
 L 2 A.
 S 14 HI, T 2 AB, X 5 B.
 S 4 O.
 S 6 B, S 7 B, S 8 B, S 9 B.
 Q 6 G.

c) Les oiseaux.

- Le rôle important joué par les oiseaux
 à la création du monde.
- Aigle serpenteaire. V. chapitre III, § Kb.
 Aigle Gur A
 Aigrette.
 Description d'un vol d'aigrettes.
 Barbu.
 Bolang, geai. V. chapitre III, § De 2° β .
 Brôc.
 Bul bul. Le bul bul piailleur.
 Chevêche. La chevêche allume le feu.
 Chouette, chouette épervière.
 L'oiseau couleur de cire (non identifié).
 Cordeau. V. vautour.
 Le corbeau nettoyeur de charognes.
 Le corbeau lâché de l'arche à la fin
 du Déluge s'attarde à manger des
 charognes. V. toutterelle.
 Coucal. Le coucal est ironiquement convié,
 dans un chant funèbre vengeur, à
 faire un tombeau.
- L 1.
 S 1 H.
 T 5 D.
 X 3 D.
 X 3 I.
 M 16 D note 4, T 1 D.
 M 10 E note 3.
 L 10 B.
 Proverbe 107.
 P 1 G note 6.
 M 9 B, M 24 B.
 B 1.
 Proverbe 68.
 L 2 B.
 G 9.

- Drongo. Aide Set à échapper à la princesse tigre. S 6 G, S 7 G, S 8 G, S 9 G. 50
- Engoulevent. V. Annexe II, § H, articles bak, wik.
 V. chapitre III, § K.
 L'engoulevent est un travailleur. T 4.
 V. infra pic.
 Il forge le tonnerre de Bok Glaih. R 6 K note 5.
 V. chapitre I, § Bb.
- Faucon. Il est attrapé par le chat, mais lui vient en aide pour ne pas en être dévoré. P 19 H.
 Il recueille et élève un bébé. T 6 G.
- Fauvette, v. barbu.
- Francolin, sem tak koda.
 Le francolin est ironiquement convié dans un chant funèbre vengeur à faire la toiture d'un tombeau. G 9.
- Hirondelle. Elle fait tomber un peigne à l'eau d'un coup d'aile. Y 2 K.
- Huppe. Ventile à grands coups d'ailes un champ incendié pour être défriché. Q 14 M.
- Martin de Chine, corao. Son chant. H 14 B.
- Merle, jong.
 Son chant. Proverbe 115, B 1.
 Le merle du bouclier de Giông. V. H 14 B.
 perruche. T 5 C note 7M
- Le merle apparaît dans la description d'un paysage. U 4 K
- Le merle est ironiquement convié dans un chant funèbre vengeur à creuser une tombe. G 9.
- Minivet, sem dum(?).
 Le minivet au bain. H 14 B.
- Munie, moineau. Grand déprédateur des champs. I 38.
- Le moineau aide un héros Yā en en obtenant l'assurance que les épouvantails sont inoffensifs. P 18 HI.
- La femme au teint (trop) bronzé, se compare (dépréciativement) à un moineau. R 6 E.
- Perruche, blek, det.
 La perruche au bain. B 2.
 Le cri ët ët des perruches dans la description d'un paysage. H 14 B.
- La perruche du bouclier de Giông. U 4 K.
- V. merle. T 5 Q note 7.
- Pic, toleh. V. infra f) ver, g) chenille.
 Le pic, à l'opposé de l'engoulevent est un paresseux. T 4.
- Pie. La pie qui jacasse. Proverbe 107.
- Pigeon komuol. V. chapitre III, § K. T 1 BC, V 1 K.
- Poulet ir. V. chapitre III, § Dc 2°; chapitre XI, § Bc 3°; chapitre XIV, § Bc.
 Les poulets sauvages pris au lacet. Devinette 30, P 12 E.
 L'oeuf de poule. Q 7 B.
 Le sacrifice (courant) du poulet. Devinette 1.
 A 2, I 7 note 3.

- Les présages donnés(couramment) par les poulets. I 61,I 66.
 Le coq aide le héros Set. R 6 L.
- Rapace,klang,faucon,tiercelet,aigle,etc.
 Tous les rapaces sont cruels. Proverbe 32.
 Leur rôle rituel n'est pas précis,
 mais il existe.V.supra b) éléphant. G 6 note 1.
- Rapace klang hat,non identifié.
 Le klang hat est ironiquement convié,dans
 un chant funèbre vengeur à apporter du
 chaume pour couvrir la toiture d'un
 tombeau. G 9/
 P 10 E.
- Shama kodong. Les oeufs du shama.
- Tourterelle kotop. La tourterelle est
 considérée comme un prédateur des
 champs. I 38.
 La tourterelle annonce la fin du déluge.
 V.corbeau. L 2 B.
- Vautour. Le vautour est un nettoyeur de
 charognes,v.corbeau. Q 15 B.

d) Les reptiles et les batraciens.

- Crocodile. V. Annexe II, § H, articles Bia Hông, Wing Wông. R 2 Titre note 1
 Le crocodile aide le chien à traverser
 une rivière. En remerciement le chien se
 moque de lui. P 19 KL.
 Il est tourné en ridicule par le lièvre. P 10.
 Il veut dévorer la femme de Set. R 2.
 Est-ce lui qui se bat contre l'éléphant?
 (C'est peu probable). P 15 D note 4.
- Dragon, (Yang) Konang Brai. V. chapitre II, § Ac.
- Gecko. V. chapitre XI, § Bc 20.
- Grenouille kit.
 Les oeufs de grenouille. Devinette 65.
 La grenouille est utilisée comme
 amorce à la pêche à la ligne. Proverbe 55.
 La dénomination bizarre(et prêtant
 à confusion) d'une grenouille provoque
 un meurtre. E 6.
 B 4.
- Iguane.
 Iguane ailé,v.infra g).
- Lézard.
 Le lézard,émissaire de Bok Kei Dei. L 6 B.
 Le lézard enseigne aux hommes comment
 éviter que la terre se surpeuple. L 4.
 Les enfants d'un étranger et d'une
 jeune fille Bahnar sont des lézards. Y 6 B.
 L 6 B.
 2/ Le lézard volant. Proverbe 85.
- Serpents.
 Le serpent gardien du Mont Ereñ. L 10 A.
 La peau de serpent est un pogang. M 15.
- Le serpent bōk. Proverbe 135.

- Le serpent naja.
Il ne faut pas cracher en
présence d'un naja, cela l'
irrite.
Comment tuer un naja sans
risques en le coiffant d'
une natte.
- Le serpent orvet, symbole de la
modestie.
- Le serpent pök.
- L'opiohage prao, attaque l'homme.
Les dangereuses Bia Prao
V. supra b) les Bia Kla.
- Le python kian. Son aspect marbré.
La différence à faire entre un
vrai python et un héros yā
métamorphosé en python.
Le héros python, fils de Bok Glaih.
- Le serpent tur.
- La vipère bolong. Le vilain rôle qu'
elle a joué dans l'arche du Déluge.
- Tétard.
- Tortue.
- La tortue, symbole de la sagesse, est
aussi le plus malin des animaux, elle
se joue du lièvre comme du tigre.
- e) Les poissons. V. chapitre XI, § Bc 4^o, § Be.
Les poissons s'assemblent pour constituer les
matériaux d'une d'une maison flottante.
Anguille. L'anguille est le symbole de l'
ignorance.
Corah. Sa pêche.
Coruah. Sa pêche.
Dral.
Le dral renseigne une femme.
Gobu, poisson légendaire. Est-ce le requin?
V. infra tih.
Hleč, son habitat.
Hlor.
Son habitat.
Jogôk, dangereux poisson.
Kodua. Sa pêche au havanet.
On le met en conserve.
Konong. Est un aliment fin.
On le met en brochette.
Ngu.
Nët.
Nong.
Op.
(Le gros) poisson. V. infra tih.
Prim. Sa pêche.
Il aide un héros Yā.
- M 20 F note 4.
- M 20 H note 6.
- M 20 G.
- U 4 GS note 7.
Proverbe 135.
M 10 E note 4.
U 3.
- Proverbe 108, M 19, M 22 B.
- P 16 E et K, notes 1 et 12
Q 7 I note 5.
Proverbe 135.
- L 2 A.
Devinette 24.
Devinette 35, Q 15 O.
- P 11 E à I, P 12 G à K,
P 13 UV.
- Q 14 N note 6.
- S 2 F, V 4 U.
Proverbe 55, R 7 C.
Proverbe 55. Q 14 CM
Q 14 O.
P 18 E.
I 71 note 1.
- H 12 A.
Q 14 O.
H 12 A.
X 1 D.
S 10 A.
H 4 C.
H 3 F.
H 4 C.
X 3 A.
T 3 M, X 3 A.
T 3 M.
X 2 A.
- Proverbe 55.
P 18 E, W 3 U, Y 4 C.

(Poisson) rôih.

Ropang.

Ropông.

Son habitat.

Siu, que l'on pêche à la ligne,
ou au havenet.

(Ka) Tih, v. supra gôbu.

V. Annexe II, § H, article Tih.

La lutte du gros poisson et de l'éléphant. P 15 D note 4.

Uñ, époux de la Bia Kô.

Il aide un héros Yā.

Q 14 O.

H 4 C.

P 19 EJ, S 6 N, S 7 N, S 8 N
S 9 N.

H 12 A.

Proverbe 35.

S 10 B.

f) Les crustacés, mollusques, annelés.

Crabe. V. infra § Hc rokieng.

Le crabe est l'auteur responsable
du Déluge.

Il dévore les cadavres.

La terre qu'il projette hors de son
trou est un symbole de douceur.

V. chapitre III, § Jc. 1^o.

Écrevisse. V. chapitre XI, § Bc 4^o.

Elle est un symbole de la bêtise,
et de la modestie un peu honteuse.

La pêche à l'écrevisse.

Moule.

Sansue.

La sangsue est à l'origine de la
formation de la lulette.

V. chapitre I, § Fb 2^o.

Ver. V. chapitre XI, § Bc 3^o.

Les vers de viande et leurs poils.

Le pic se nourrit de vers de roseaux.

L 3 bis A.

Proverbe 69, P 18 D.

I 26.

H 4 A, S 13 A note 3.

V 4 H

U 4 S note 17.

X 1 H.

Devinette 12.

M 19.

M 21 G.

X 5 P.

T 4 M.

g) Les insectes.

Certains insectes sont estimés être des
déprédateurs.

Abeille. V. chapitre XIII, § A.

Le miel.

La cire des abeilles hlang sert à
enfumer le repaire des fauves. C'est
un procédé courant. V. infra, § Hc, bahang.
Il est obligatoire de garder le silence
quand on est en quête de miel. C'est un
interdit rituel.

Pour se débarrasser du tigre, le lièvre
le fait piquer par des abeilles.

Des abeilles sortent du bouclier de Du,
frère de Giông, au cours d'un combat et
piquent ses ennemis.

Araignée.

Yang Sôri aime se loger dans une
araignée pour hanter les greniers.

M 4 B.

Devinettes 78, 84.

P 5 C, P 11 A.

S 6 B.

S 2 B.

P 8 BC.

X 6 J.

Q 3 B, Q 4.

Une araignée (Yang Sōri) aide Hrit à capturer Set.

Blatte.

Chenille.

Le pic se nourrit de chenilles.

Courtilière.

Criquet.

Fourmi.

Distinction entre les espèces.

Les fourmis blanches sont objets d'interdit. H 5 E

Aux temps mythiques, des fourmis ont rongé les livres confiés aux Bahnar.

Les fourmis lors du Déluge.

Frelon.

Grillon.

Iguane ailé.

Libellule, la larve de la libellule.

Mille pattes.

Mouche.

La mouche joue le rôle d'émissaire des Génies. Elle peut partir à la recherche d'un pohngol et, pour ce faire, parfois, pénétrer dans le Monde des Kiäk.

Le bourdonnement de la mouche.

La mouche émissaire de Bok Glaih.

La mouche émissaire du roi.

La mouche, à la recherche d'un pohngol, peut entrer en relation avec lui, quand ce pohngol, après avoir quitté le corps, s'est installé (ou matérialisé) en un insecte.

V. chapitre II, § Fc 4°/3.

Moustiques. Le sifflement des moustiques.

Papillons. V. chapitre III, § Id.

Poux.

Termites. V. chapitre XI, § Bc 3°.

Tiques.

La flore locale.

(H)

La flore locale.

V. les Génies des arbres supra, § Ab 2°

V. les pogang végétaux, leur culture, la métamorphose en un végétal, chapitre III, § J g, § K.

V. Les légumes et les céréales, les condiments, la soudure, chapitre XI, § Bb, § Bf, § D.

V. le champ mis en culture, chapitre XII.

a) Les plantes en général.

La création des plantes.

Le rôle de l'oiseau dans la diffusion des plantes sur la Terre.

Les plantes sont vivantes, leur sang.

S 6 P, S 7 P.

P 17 R.

S 8 A.

T 4 M.

T 6 F.

T 6 F.

Devinettes 26, 26 bis,

Proverbe 33, G 1 D, Q 16 A.

Proverbes 57, 132.

L 2 D note 5.

L 2 D.

R 2 G note 3.

S 8 A, T 6 F.

R 6 M.

M 12 A, X 1 H.

Q 11 H, S 8 A.

W 6 D.

P 18 G.

S 6 UV, S 7 UV, S 8 UV, S 9 UV

G 1 C, Q 7 J.

P 17 GPQ.

H 14 A.

Devinette 64.

Proverbe 55.

Devinette 91, E 5.

L 1, L 6 A.

L 1.

L 5.

L'extension de l'idée de pohngol .V.supra § Fc 4°.

Le paddy a t'il un pohngol?

Les plantes de taille ou de croissance anormale.

I 11.

Q 11 A, S 12 S, U 1 A,
W 1 B.

Les plantes obéissent aux incantations des héros, elles s'inclinent ou se redressent, elles s'écartent et dégagent un terrain, Des arbres n'acceptent d'être coupés que par Giông.

R 14 N.

T 3 J.

U 1 D, W 1 H.

b) La forêt.

V.le territoire, chapitre I, § C.

V. la mise en valeur, le champ, chapitre XII, § Ba.

La forêt, habitat de nombreux petits Génies et d'êtres fabuleux.

I 8 bis, O 9, S 8 Introduction.

La frayeur qu'inspire la grande forêt, frayeur plus forte encore la nuit.

V.chapitre I, § Ba.

V.chapitre X, § A.

M 4 B, O 2 A, P 17 L, S 8 Introduction.

A 4 B.

Proverbe 71, M 23 D,
U 1 B à E, W 1 D à H.

La forêt est nécessaire à la vie du Bahnar, on en abat et on en utilise les arbres,

On incendie un lopin de forêt pour préparer un champ dit de montagne. Description de la forêt en feu.

A 10, T 4 H.

c) Liste de végétaux locaux.

Ba, le paddy. V.chapitre XI, § Bb 1°. V. phe.

Le pohngol du paddy, v.supra § Fc 4°.

Le riz est une céréale sacrée.

Devinette 69, G 1 D.

I 11.

R 3 M note 13, R 5 C note 3.

S 10 H.

Bahang, le piment.

Sa fumée est suffocante, on l'emploie pour enfumer des fauves. V.supra § Gg, abeilles.

Son jus tue l'être fabuleux klom bri.

S 8 A.

S 8 A

Bambou. Le mot ne correspond à aucun mot bahnar.

V. homluh, kotang, kram, phat, pōle, pōō, tobang. P 17 A note 2.

Blang, kapokier. V. klor.

Son bois épineux dont on se frotte au bain. V.supra § Fb 3°.

P 13 C, S 8 C.

Son bois indispensable pour la construction.

Les belles fleurs blanches du blang.

Proverbe 71.

Proverbe 82, H 17.

Blo. Arbre non identifié. Son fruit.

Devinette 25.

Aux temps mythiques les morts enterrés au pied d'un blo ressuscitaient.

V. tonung.

L 4.

Breng, sao (en vietnamien), v. giar, qui est un autre sao.

M 3 D.

- Un breng de hauteur anormale qui se regonfle dès qu'on cesse de manier les hachettes servant à l'abattre. V. supra § Eb 17^o. W 1 D.
- Le breng est l'abri de méchants Génies. I 8 bis. R 4 D 1, fine, R 6 D.
- Il est le "perchoir" favori de héros, dont Set. H 4 D, X 3 B.
- Bum, tubercule en général, patate. H 17.
- La patate, tubercule et feuilles est un aliment. Devinette 28.
- Les feuilles de patate sont un symbole du "pain quotidien". (Cela semble indiquer que ce symbole est antérieur à l'arrivée du paddy. Devinette 86.
- Čik, ananas. M 21 D.
- Čong, non identifié. T 2 J.
- Čomeu, merisier aux fruits comestibles.
- Čongang, arbre à glu, non identifié.
- Čonin, jonin, mq. an, manioc. Il faut le faire bouillir longuement avant de le cuire pour le consommer. On évite ainsi un empoisonnement, ou, pour le moins, une dangereuse ivresse. P 17 N, Q 9 A.
- Čorah, palmier. À l'époque mythique on mettait fin aux combats avec ses palmes. L 8 C.
- V. chapitre III, § J1 1^o. P 12 K, H 18 E.
- Dai Dong, liane non identifiée. S 5 D.
- Dia, gia, chaume dont on couvre le plus généralement les toitures. T 3 E.
- Le rat de chaume se nourrit des pousses (pointes) de ce chaume. S 5 A.
- Dosei, rotin, v. höre. On en couvre des toitures, v. dia. G 1 E note 9.
- Drei, non identifié, dit: bananier de Yang Dak. Devinette 27, O 2 A.
- Gao, millet. I 67, U 4 Q.
- On en fait parfois de l'alcool sik.
- Gia, v. dia.
- Giär, sao (en vietnamien), v. breng, qui est un autre sao. M 23 D.
- On en fait des cercueils. G 1 D.
- Golar, jonc, v. rokiang.
- Gugul, résine irisée, odoriférante, non identifiée. I 12.
- Habō, mais. V. chapitre XI, § Bb 2^o. Devinettes 15, 59, P 11 AK.
- Halang, l'un des bananiers sauvages locaux. V. ju, pri.
- On fait des assiettes de ses feuilles. Proverbe 86.
- V. chapitre XI, § A. Devinette 30.
- Hapäng, tubercule épineux non identifié, consommé en temps de famine. V. koñeng. Q 11 L.
- Hara, sycamore. I 73.
- Symbole de la force, et berceau des ascendants. V. jori. Proverbe 55.
- Ses graines amollies dans l'eau servent à appâter à la pêche.

- Sa fleur étincelante, à l'époque mythique. R 7 A.
- Hiong, doucette comestible. H 4 D, T 1 S, X 3 B.
- Hleo, tamarinier.
- On attire les daims vers les pièges avec ses fruits, dont ils sont très friands. Proverbe 50, O 8 A.
- Hmet, herbe comestible non identifiée.
- Elle favorise la lactation. T 6 J.
- Hoak, le manguier en général, un manguier cultivé. S 6 E, S 7 E, S 8 E, S 9 E.
- Hodrong, tubercule bum consommé en temps de famine, v. koneng. Q 9 A.
- Homluh, bambou, v. c. m. G 1 D.
- Homuon, arbre cultivé non identifié. H 14 A.
- Cet arbre ayant de nombreux fruits est l'un des symboles de la fécondité. V. djore, plai. I 36.
- Il est aussi devenu à l'époque contemporaine, dans des publications de la Mission Catholique, le symbole d'un élève des Écoles de la Mission, c. à d. l'un des fruits de cet arbre (la Mission) qui en produit beaucoup. H 14 A note 2.
- Hore, rotin, v. dosei, kodong. P 12 E.
- Ses feuilles sont le symbole de la douceur. I 26.
- V. chapitre III, § Jc.
- Hot, tabac. V. chapitre XI, § H.
- Hrac, arbre à huile, v. kopang. M 3 D, P 13 V.
- Hrc, mq. robua, amaranthe. Q 11 J.
- Sa feuille étanche est le symbole de l'incompréhension. H 4 E.
- Jong, moč. M 12 E.
- Jodrang. M 3 D.
- Jonin, čonin, manioc.
- Jopêl, kopêl, topêl, liane non identifiée, symbole de la pureté. I 45.
- On l'utilise lors des purifications rituelles, v. moçal. Y 2 K.
- V. chapitre III, § Ef.
- Remède contre les démangeaisons dans la tête, causées par les poux par ex. P 16 E note 6.
- Djgre, liane non identifiée.
- Elle est utilisée pour stupéfier les poissons.
- Ses nombreux fruits en grappes en font le symbole d'une nombreuse descendance, de la fécondité. V. homuon. I 37.
- Jori, ficus, v. kopong.
- Cet arbre puissant est le symbole de la force, et du berceau des ascendants. V. hara. I 73.
- Sa silhouette, sa frondaison. Devinette 92, Proverbe 84, R 4 D.
- Sa solidité, les éléphants ne peuvent pas l'abattre. P 17 N.
- Il étouffe l'arbre trol, qui est le symbole de la richesse. Rêver d'un jori. M 11.
- Les oiseaux sont très friands de ses figues. T 1 B.
- Du point de vue rituel il a une place à part, il est l'abri de nombreux petits Génies. I 8 bis.

- On y dépose des armes magiques.
 Certaines espèces de jori sont tobom.
 Il y a dans la lune un jori qui est
 l'habitat de Yā Pôm.
 W 1 I.
 I 13 note 2.
 L 1.
- Jrang, letchi. Aliment des humains et des singes. P 13 E, P 14 B, S 2 A, S 8 I
Jrung, liane non identifiée, (aux branches très
 emmelées) symbole de l'embarras, ou de l'
 ou bien de l'entraide, v. klot.
 G 1 D, H 5 I.
 I 36 note 3.
- Ju, l'un des bananiers sauvages, v. halang.
 De ses feuilles on fait des assiettes, v.
 chapitre XI, § A,
 ou de mauvaises couvertures de toitures,
 v. gia.
 Proverbe 86.
 S 5 A.
- Kačik, arbre non identifié, fournissant du bois
 de construction de qualité remarquable. Proverbe 71, M 7 A note 1
Klam, arbre non identifié, à belles fleurs. H 17.
Klong, cardamome, v. ronga. Son fruit est un
 condiment.
 Il est symbole de la pauvreté, v. trang.
 Proverbe 30, W 1 K.
Klong kloh, L'une des espèces du cardamome pr
 ci-dessus dont on stupéfie les poissons. S 3 A.
- Klor, kapokier à fleurs rouges, v. blang.
 Donne du mauvais bois de construction. Proverbe 71.
Klot, liane non identifiée.
 On en fait des cordelettes imputrescibles
 de pièges. V. Kham.
 Cette liane est le symbole de l'entr'aide,
 v. jrung.
 Elle est employée lors d'envoûtements.
 I 36 note 3.
 I 21, I 22.
 Devinette 46.
- Klu, liane non identifiée.
Kodông, une espèce de rotin, v. hore.
 Aux temps mythiques, les reines, en utilisant
 un noeud-coulant en kodông, empêchaient les
 gens de s'entretuer.
 V. chapitre III, § Ji 2°. L 8 C.
- Kodrak, arbre très dur, trac.
 Son bois excessivement dur dont on fait
 des colonnes durables, est un babanier
 pour les Génies. M 7 A note 1.
 H 17.
- Koya, gingembre, condiment stimulant. H 17.
Koka, arbre non identifié, à l'écorce très épaisse. M 23 A.
- Koleč, arbuste non identifié. On fait des
 décorations avec ses fruits lisses et noirs. P 17 U.
Kong, non identifié. H 5 A.
- Koneng, tubercule consommé en temps de famine.
 V. hapang, hodrong, tsū tsū.
 Q 9 A.
- Kopaih, arbuste, cotonnier.
 Les gousses du cotonnier, le coton.
 Ses belles fleurs.
 Le kopaih, et le fil brai, sont des symboles
 de l'embarras, des complications. Q 11 I.
 I 5 F.
- Kopang, arbre à huile, v. hrač.
 H 4 E.
 Proverbe 86.
- Kopêl, v. jopêl.

- Kopong, une espèce de ficus jori.
 Les vêtements en écorce de kopong, v. tonung. Proverbe 67, L 6 B.
- Kosom, amadou.
 Son écorce sert à stupéfier le poisson. S 8 M.
- Kotang, bambou, v. c. m. G 1 D.
- Kotao, canne à sucre. Devinette 49.
- La canne à sucre des temps mythiques
 était de dimensions colossales. Q 11 K, S 12 S, U 1 A.
- Elle se reconstituait, "se regonflait",
 quand les bûcherons en train de l'
 abattre cessaient momentanément de
 travailler pour souffler un peu. V. brengr. U 1 BCD note 6.
- V. supra § Eb 17°.
- La mobilité de ses feuilles en fait le
 symbole de la vivacité d'esprit. I 52 C.
- Kotô, non identifié, au fruits comestibles. S 8 E.
- Koton, nom générique des fougères, brêdemorelle.
 Certaines espèces sont comestibles. O 10 C, T 1 S, X 3 B.
- Kram, bambou, v. c. m. Son aspect. Devinette 66.
- Ses feuilles innombrables et minuscules. Proverbes 84, 86.
- Le Kram ngai légendaire. P 14 N.
- On fait des nasses de pêche quasi
 imputrescibles en kram. V. klot. O 9 B.
- Kral, strychnine. S 4 O.
- Krôl, oranger. La saveur de l'orange. H 17.
- Une Bia s'installe dans une orange. X 1 A.
- Kun, non identifié. M 3 D.
- Ming, non identifié. Son beau feuillage. H 8.
- Mông, non identifié. Herbe comestible. H 4 D, X 3 B.
- Momâu, les champignons. Devinette 60, P 13 S.
- L'origine du momâu hroi. P 18 J.
- Moñal, non identifié. Sert pour les purifications,
 v. jopêl. I 45, Y 2 K.
- Symbole de la pureté. T 1 S.
- Nong, non identifiée. Herbe comestible.
- Phat, bambou, v. c. m. M 12 J.
- Bambou creux dont on fait des tubes.
- Phe, riz cuit, v. bā. Le beau riz cuit, bien blanc. Devinette 52.
- Pia, courge. Devinette 44, Proverbe 113
- Plôi, courge. L'aliment du pauvre. H 4 C, S 7 A.
- Ses belles fleurs. W 1 X.
- Ses nombreux fruits en font le symbole H 8.
- d'une nombreuse descendance, v. homuon, prohung. I 37.
- Et, comme elle ne s'amollit pas à la
 cuisson, elle est aussi le symbole de la
 dureté du cœur, v. trông. H 5 B.
- Pogung, jujube. S 8 B.
- Pôlê, bambou, v. c. m. Ses feuilles minuscules. Proverbe 86, M 12 A.
- Ponan, agave. Ses fibres sont employées en vannerie. M 26 A note 2.
- Ponang, aréquier.
- Prend parfois le sens de légumes, en
 général, v. tobâng, tuak. R 4 A note 2.
- Poo, bambou, v. c. m.

- Prit, bananier cultivé. V. halang, ju.
L'arbre et ses fruits. Devinette 42, H 4 C, H 17.
La lumière joue sur ses feuilles. Devinette 29.
Sa feuille très lisse est le symbole d'un homme conciliant. I 52.
Le bananier est un kodrak pour les Génies, et inversement. M 7 A.
- Pu pe. Tubercule bum, crinole.
On en prépare une décoction où on trempe le fil de coton brai pour le durcir. Proverbe 78.
Devinettes 43, 48, 70.
P 10 A.
- Pucl, citrouille.
Rôi, non identifié. Son fruit est comestible.
Robua, mq. hrô, amaranthe.
Rodan, non identifié, analogue au ponang. L 2 B note 3.
Rode, bambou, v. c. m.
Rchung, papayer. Devinettes 45, 85.
Ses fruits nombreux en font le symbole d'une descendance nombreuse. V. homuon, plôi. I 36.
- Rokiang, jonc.
Il sert à capturer les crabes. V. supra § Gf. P 18 F.
C'est un "sabre" dont on tue les Kiäk. O 8 E note 7.
R 6 F, S 2 I.
- Ronga, sésame noir, v. klong.
Aux temps mythiques, le sésame permettait de provoquer une inondation.
V. chapitre III, § J1 2°. L 8 C.
- On ne sème pas de ronga près des cours d'eau, parce qu'il est un puissant stupéfiant du poisson (?). R 1 A note 2.
- Rongiang, non identifié. Sa sève est gluante, jaune et rouge. Q 7 C, Q 14 C.
- Rook, non identifié. M 3 D.
- Ropui, sauge. Mauvais succédané du tabac hot. T 6 A.
- Sao (mot vietnamien), v. breng, giär.
Sot, non identifié. Employé en appât à la pêche. Proverbe 55.
Y 5 E
- Tsu tsä, tubercule non identifié. M 7 A note 2, S 8 A note 5.
Aliment en temps de famine, v. koñeng. P 13 E
- Tsuh, liane à caoutchouc non identifiée.
Ses fruits s'écrasent en tombant à terre, et symbolisent le coeur défaillant d'amour. X 4 D.
- Tang ãiä, liane non identifiée dont l'écorce est marbrée de taches noirâtres que l'on compare aux traces de coups. Y 1 C note 4.
Devinette 51.
- Tong, non identifié.
- Tobang, pousse de bambou, en général.
Le mot est couramment utilisé dans le sens de : les légumes, v. ponang. R 4 A note 2.
- Todröng, roseau, v. todröng. R 3 E.
- Toyän, l'aubergine amère, v. tröng.
Ses tigelles frêles en font le symbole du frémissement de la peur, v. toyü. H 5 BE.
- Toyü. Arbuste non identifié dont le feuillage frémissant à la moindre brise est le symbole du frémissement de la peur, v. toyän. H 5 BC.

Tonung, non identifié.

Les vêtements en écorce de tonung. V. kopong. Proverbe 67, T 4 O.

À l'époque mythique les hommes enterrés au pied d'un tonung ne pouvaient ressusciter.

V. blo.

L 4.

Topêl, v. jopêl.

Topung, concombre.

H 4 C, S 7 A.

Trang, roseau, v. tođrông.

Q 10 G, T 3 E.

C'est un symbole de pauvreté, v. klông, trông.

Les singes en mangent la moëlle.

Proverbe 34.

Un roseau trang de l'époque mythique.

S 3 B.

Trol, arbre non identifié.

Il est le symbole de la richesse, v. jori.

M 11.

Trông, l'aubergine, v. toyân.

V. chapitre XI, § Bb 2°.

Q 13 N.

C'est un aliment courant,

P 17 G, S 8 N, T 3 M.

mais il est peu nourrissant. Sa culture n'a

jamais enrichi personne, il est un

symbole de la pauvreté, v. trang.

M 13 D note 10.

Et, comme il ne cuit que difficilement,

il est un symbole de l'entêtement, de

qui est difficile à convaincre, v. plôi.

H 5 BE

Tuak, palmier. V. çorah, ponang.

H 12.

d) Tous les animaux, arbres, plantes etc. énumérés ci-dessus sont aussi classés (?) d'un point de vue rituel au chapitre III.

Ils apparaissent aussi selon l'utilisation qui peut en être faite,

soit au chapitre XIII, chasse et pêche, au chapitre XIV élevage, chapitre XI, l'alimentation.

Les arbres, inclus les bambous ont été étudiés dans le Dictionnaire Bahnar Français III ème partie, chapitre V.

Des noms d'animaux, d'arbres etc. qui n'apparaissent pas dans les Textes sont donnés dans le Dictionnaire Bahnar français, Ière Partie.

CHAPITRE III

RELATIONS DE TOUTES ESPÈCES ENTRE LES ÊTRES HUMAINS,
LES GÉNIES YANG, LES HÉROS DES DEUX SEXES YĀ ET BIA,
LES MÂNES, ET LES ÊTRES FABULEUX.

§A L'idée de faute yoč commise par les êtres humains. V. les êtres humains, chap. II, § EF.

La faute et ses conséquences; le fautif est en dette envers les Génies Yang ou les Kiak.

V. Les yang, chap. II, § A, les kiak, chap. II, § C.

L'idée de responsabilité; l'attribution de la responsabilité.

§B Généralités concernant l'attitude des êtres humains envers les puissances extranaturelles, Yang et Kiak, ou les êtres fabuleux.

W. les êtres fabuleux, chap. II, § B.

L'attitude envers les Génies; tout est faveur des Génies.

On évite d'attirer leur attention.

Le châtement de la faute par les Génies.

L'attitude envers les kiak qui se préoccupent seulement de ce que l'on ait pour eux les égards qu'ils estiment leur être dûs.

Le châtement infligé par les Kiak qui s'estiment lésés.

§C Les rapports entretenus par les êtres humains et les héros Yā ou Bia sont identiques à ceux qu'ils entretiennent entre eux.

L'homme évite systématiquement tout contact avec les êtres fabuleux dont il n'attend que des ennuis.

§C Les observances de base que doivent respecter les hommes (et les héros) pour ne pas susciter le ressentiment des puissances, Yang ou Kiak. À ces observances s'ajoutent les règles de la politesse, du savoir vivre, phep.

V. les règles du phep, chap. IV, § E.

On n'a jamais avec les puissances que des rapports aussi brefs que possible, on ne doit pas, non plus, présumer des événements à venir,

ni attirer sur soi l'attention des Génies, et moins encore se moquer d'eux.

On en arrive aussi à respecter des interdictions (ou interdits) dieng de tous ordres, dont la liste est aussi longue que précise.

§D Les Génies et les Kiak informent d'ailleurs les hommes des observances ou des interdits à respecter en usant des moyens ci-après:

Les révélations ra, dont les principales sont les présages et les songes apo. Parmi les présages il faut faire une place à part aux anomalies.

Classement systématique des présages.

Liste de songes.

§E L'homme cherche par avance, et avant même d'être alerté, à se concilier la faveur des Génies. C'est la propitiation.

Il se garantit.

La prière, l'ondoiement, le vœu, le serment, la purification, les offrandes.

L'alliance est l'établissement d'une garantie permanente.

Le sacrifice, l'offrande par excellence, est souvent propitiatoire.

V. les soins de propreté, chap. II, § Fb 30

V. les alliances entre les hommes, chap. IV, § De

V. le sacrifice, infra § F

§F La réparation est obligatoire en cas de faute.

Quand une faute est commise il y a expiation obligatoire, le repentir ne comptant pas.

Le sacrifice soi, réparation par excellence.

L'historique du sacrifice.

Le classement des sacrifices.

Détail de la célébration. Les célébrants.

Les invocations.

Le choix des bêtes à sacrifier.

L'ancien sacrifice humain.

V. l'anthrophagie, chap. XI, § Fa.

§G La fête, accessoire indispensable du grand sacrifice du buffle.

Les buvaisons.

§H En dehors des rapports entre les humains et les Génies, dits aux paragraphes précédents, il y en a de spéciaux.

On détourne un danger, qui est une vengeance des Génies, sur un animal (bouc émissaire), ou on l'écarte sur des petits Génies.

L'insulte des Génies.

§I Les magiciens ou magiciennes de tous ordres, bénéficiants ou maléficiants, sont des gens qui en entretenant des rapports spéciaux, plus ou moins durables, avec les Génies ont été faits,

ou se sont faits, leurs agents sur terre.
Classement des magiciens.
Leurs moyens d'agir.

§J À la lumière de ce qui est connu des rapports entre les hommes et les puissances, les objets, les choses, peuvent être considérés d'un point de vue magique.

Le pohngol ou pseudo pohngol de certains objets.

Le classement des objets: les objets-témoins domông, les symboles, les objets réservés, les objets intouchables tobom, les objets hantés. Les pggang (qui peuvent être aussi des remèdes, tout comme des poisons).

Les objets dits magiques, qui jouissent de propriétés très particulières, qui ne peuvent être expressément classés dans l'une des catégories précédentes.

§K Les métamorphoses des êtres et des objets.

§L Machines et instruments magiques.

Proverbe 139, U 3 E note 1.
Proverbes 72, 74, 112, 143.
V. Le pohngol de l'homme, chap. II, § Fcc 4°

E 9 E, I 3 note 1, M 2 E
note 31, 3 6 8 note 10,
X 2 E.

Proverbe 32.

M 21 E note 5,
M 26 A.

② Généralités sur l'attitude des êtres humains envers les puissances extranaturelles et les êtres fabuleux.

a Les hommes savent qu'ils n'obtiennent rien que par faveur des Génies, Yang Ki, ou, à un bien moindre degré, des kiki. Ils n'attendent rien des êtres fabuleux. Ils craignent à tout moment d'indisposer les Génies, ou les kiki, et d'en souffrir. Ils craignent que les Génies aient connaissance d'une faute qu'ils auraient commise.

Mais il ne faut pas croire que le Bahmar vive dans des trances, dans la crainte continuelle des Génies et des Mènes. Ce n'est pas du tout, il est plutôt alerté quand, étant puni (par ex. malade) il a l'habitude vite de se mettre en règle, et cherche aussitôt la faute qu'il a pu commettre.

Aussi, une femme peut elle attirer l'attention de son mari sur son attitude momentanément répréhensible envers les Génies qui va lui valoir une punition.

C'est ainsi qu'il est dangereux de formuler à haute voix, imprudemment, des souhaits.

Proverbe 49.

U 4 G note 7.

P 17 I.

Y 4 I note 3.

M 4 D note 7, M 5 D note 2

- (A) L'idée de faute yoč commise par les êtres humains.
La faute et ses conséquences. La responsabilité.
V. le délit juridique, lié à l'idée de faute,
chapitre IV, § Hd.

La responsabilité de l'homme, en général.
L'homme qui va de faute en faute
La faute entraîne une dette honoh de nature
spéciale envers la puissance extranaturelle
offensée. Le fautif est un débiteur dont la
dette est évaluable, et évaluée.

Proverbe 139, U 3 M note 4
Proverbes 72, 74, 112, 148.

E 5 E, I 3 note 1, M 2 B
note 5, S 8 S note 10,
X 2 F.

Le sacrilège jolâm est sanctionné par une
punition incessante. V. infra § Hd.
On hérite de la responsabilité de la faute
non expiée commise par les ancêtres.
La responsabilité des enfants.
La responsabilité du groupe (parents,
famille, voire village) mise en cause en cas
de faute grave commise par un de ses
membres et non expiée.

Proverbe 52.

M 21 H note 6.
M 26 A.

Le groupe peut être alors puni par le Génie lésé. M 6 A note 1.

- (B) Généralités sur l'attitude des êtres humains
envers les puissances extranaturelles et les
êtres fabuleux.

a 1) Les hommes savent qu'ils n'obtiennent
rien que par faveur des Génies, Yang an,
ou, à un bien moindre degré, des kiak.
Ils n'attendent rien des êtres fabuleux.
Ils craignent à tout moment d'indisposer
les Génies, ou les kiak, et d'en souffrir.
Ils craignent que les Génies aient
connaissance d'une faute qu'ils auraient
commise.

Proverbe 49.

U 4 G note 7.

P 17 I.

Mais il ne faut pas croire que le Bahnar
vive dans des transes, dans la crainte
continuelle des Génies et des Mânes. Ce n'
est pas ça du tout, il est plutôt alerté
quand, étant puni (par ex. malade) il s'
inquiète vite de se mettre en règle, et
cherche aussitôt la faute qu'il a pu
commettre.

Aussi, une femme peut elle attirer l'attention
de son mari sur son attitude momentanément
répréhensible envers les Génies qui va lui
valoir une punition.

T 4 I note 3.

C'est ainsi qu'il est dangereux de formuler
à haute voix, imprudemment, des souhaits.
V. infra § Ca.

M 4 D note 7, M 5 C note 2

- 2) Quel est le châtime^{nt} éventuellement infligé par les Génies ? Ils rendent pour le moins malades les hommes en dette envers eux, ou bien les appauvrissent.

E 5 C, I 2 note 1, I 3
note 1, I 4 note 2, I 9
note 1.

M 26

E 5 C

Mais les Génies tuent les grands coupables, en leur décochant des flèches invisibles, que seuls des magiciens peuvent retrouver, v. infra § Ib.

V. infra en b) la façon dont les Kiäk tuent les fautifs.

Les Génies peuvent aussi ruiner les grands fautifs. Bok Glaih les foudroie, ou foudroie leur champ.

I 9 note 1.

I 11 note 4.

Mais les Génies peuvent aussi absoudre, rarement d'ailleurs.

M 2 B note 5.

- b) À sa mort l'homme change brusquement de camp, (et de Monde) en devenant kiäk.

V. chapitre VIII, § B.

Les kiäk ne se préoccupent que de ce que les égards qui leur sont dûs, leur soient régulièrement rendus. Ils n'exercent donc pas sur les humains une surveillance méfiante et incessante comme le font les Génies.

Mais, cependant, ils sont craints car ils effraient les hommes.

T 3 P, V 1 P.

Quand ils ont à se plaindre d'eux, ils les pourchassent, les terrorisent, les molestent, ils cherchent à leur arracher la langue.

O 1 C, O 2 A, O 3.

O 7 B.

Cela risque d'arriver quand

ils n'ont pas eu les honneurs funèbres voulus, quand on a omis de leur faire tah rang ou tâu brâu alors qu'on devait le leur faire, quand on leur a fait, de leur vivant, des méchancetés dont ils estiment devoir tirer vengeance.

Ils sont bien entendu plus dangereux pour les enfants, toujours plus vulnérables que les adultes.

Ils rendent les hommes malades.

O 7 A.

I 9 note 1, I 10, I 56 note 3.

Ils les tuent généralement en les châtouillant jusqu'à la mort,

O 7 C note 5, O 8 A note 1, U 7 C.

et parfois aussi d'un coup d'épieu.

O 6 A.

V. chapitre V, § Aa.

- c) Les héros des deux sexes entretiennent avec les êtres humains des rapports identiques à ceux que les hommes entretiennent entre eux. mais ils disposent de facultés, de possibilités spéciales, telles les métamorphoses, dont il est traité infra au § K.

P 14 A note 2.

C'est ainsi qu'au combat ils attaquent avec des moyens qui leur sont propres.

W 5 U, X 6 J, X 7 H.

- d) Les êtres fabuleux se montrent en général hostiles aux êtres humains. Ils s'en prennent à ceux qui violent leur domaine, qui négligent certaines prohibitions, etc.
Des êtres fabuleux poursuivent Set et Rok qui, de nuit, circulent en forêt.
Un être fabuleux tue et dévore un homme qui a violé une règle.
Un homme ayant eu le malheur de défricher un lopin de forêt où réside un ogre, devient lui aussi un ogre.

S 8 Introduction.

O 9 B.

Y 5.

C

Les observances de base que doivent respecter les hommes (et les héros) pour ne pas susciter le ressentiment des puissances extranaturelles. V. les règles de l'étiquette, du savoir vivre phép qui doivent être suivies elles aussi, chapitre IV, § E.

- a 1^o) Il est essentiel de n'avoir avec les Génies ou les Kiak que des rapports brefs.

I 1 A note 3, I 7 note 6,
I 22 bis note 3.

On observe d'ailleurs la même réserve à l'égard de tous les supérieurs, et pour les mêmes raisons, v. chapitre IV, § Ed.
On craint de souffrir (réellement) au contact de gens trop " puissants ".

- 2^o) Il ne faut jamais préjuger d'un événement quel qu'il soit. On ne préjugera même pas de la réussite d'un projet de mariage,

M 4 D note 7, R 7 I note
9, U 2 M note 7, V 2 X note
13, X 1 E.
H 3 F note 9.
V 4 E note 3.

ni de la naissance d'un fils,
ni de la chance à la pêche.
Cependant quand on se sent assez fort, assez bien vu par les Génies, on peut (plus ou moins) préjuger pour aider la chance.

Q 6 I note 2.

- 3^o) On vite en toutes occasions d'attirer sur soi l'attention des Génies.
C'est la raison de l'existence du langage dépréciatif poma pojoruh.
V. Dictionnaire Bahnar Français, II ème Partie, Tableau V.

M 4 B, M 10 A note 2.

- 4^o) On s'abstient de plaisanter les Génies, de provoquer les Génies, sauf les petits, de désirer publiquement obtenir vengeance, de chasser, d'insulter des puissances extranaturelles.

M 8, M 23 A.
F 2 B note 1.
G 1 A note 2, M 5 B.

Mais on tue des kiak pour en finir avec eux.
On chasse, on expulse, de petits Génies avec lesquels le ton employé est plus libre.
V. infra § Hb.

O 8 F note 7.

I 74 note 1.

b) Au premier rang des observances il y a le respect des interdits dieng et tobom.

Cela semble être la plus importante des règles.

1° Interdit concernant l'accès, en certains cas, de la maison d'autrui.

V. chapitre I, § Eb; chapitre IV, § Ec.

I 7 note 5, Q 13 C note 2
M 23 M note 7, R 7 J,
S 11 E, X 7 Zc note 10,
Y 5 K note 4.

Une jeune femme interdit l'accès de la maison à des visiteurs indésirables.

Cet interdit n'est pas (ou n'est plus) imposé en pays lao.

V. chapitre IV, § Ec.

U 3 BC.

Q 11 E.

2° Les interdits d'alimentation (qui peuvent avoir été l'objet d'une révélation ra, et la conséquence d'une alliance).

V. infra § Ee.

V. alimentation de la femme enceinte, chapitre VII, § Aa.

M 14 B note 2.

3° Les interdits concernant l'exécution de certains travaux, de certaines cueillettes, à des époques interdites, p.ex. l'agave, le coton. La culture du sésame.

M 26 A.

R 1 B note 2.

La mise en place de barrières des champs. L'engrangement du paddy.

U 3 B.

M 26 A.

4° Les interdits relatifs à la chasse, à la quête. Le silence à observer.

V. chapitre XIII, § A B.

La quête du miel.

S 1 B.

5° L'interdiction totale de certains mélanges, interdiction pour tous et en toutes circonstances.

V. chapitre XI, § Ba.

Le jeûne, préparation à certains actes.

V. chapitre XI, § Ea.

6° Des interdictions de travail ordonnées par le respect (relatif) du statut de répartition des travaux entre les deux sexes.

V. chapitre IV, § Bb; chapitre VI, § Ga.

Des interdictions de travail à certaines occasions, p.ex. après un enterrement la famille du défunt s'abstient d'aller aux champs pendant un jour.

c) Le respect des tobom. V. infra § Je.

Le tobom concernant les fourmis.

H 5 E note 6.

Le tobom concernant le ficus.

I 15 note 2.

d) Les interdictions hagam, absolues, ou relatives, concernant le mariage aussi bien que les rapports sexuels.

V. infra § Eg.

V. chapitre VI, § Cc.

Il y a lieu de noter qu'il n'existe pas chez les Bahnar de dates ni d'heures interdites ou réservées. À ce point de vue-là, il n'existe que des périodes de temps au cours desquelles on peut se consacrer à une

activité donnée, à dater d'un moment donné. L'exemple le plus net est le moment des semailles qui peuvent être faites à dater du jour où la planète Vénus est en un point donné du ciel.

(D) Les Génies et les Kiak informent les hommes des observances à respecter, ou les leur rappellent en usant des moyens suivants:

a) Les révélations ra, qui se lient aux présages, et dont font partie les songes apq.
V. le préambule du chapitre XI des Textes, et
c) infra.

b) Les anomalies de toutes sortes sont destinées à attirer l'attention des hommes.
Invocations proférées lors de la constatation d'une anomalie.

M 6 E note 5, Q 17.

I 72 note 1, I 73.

c) Les présages.

Il y en a continuellement, et leur importance est considérable aux yeux des Bahnar.

1° Ils informent les Bahnar de la durée de leur existence, de leur destin, de l'approche de leur mort.

W 3 P, W 5 K, W 6 H, X 4 O.
V 3 M note 5.

Ils leur désignent la jeune fille qu'ils épouseront,

S 11 A note 1, U 1 A.

l'emplacement qu'ils doivent choisir pour fonder un village, pour faire le champ.

I 28, I 29, I 58.

Ils leur font connaître la valeur de la récolte à venir,

I 61, I 66.
I 22, W 3 R, W 5 R, X 1 Q
note 9, M 2 B note 3.

le sort de leurs armes,

L 10 A, M 6 A, M 10 B,
M 12 EF, S 1 E note 9,
W 1 D, W 1 Q, W 1 Zo.

le résultat qu'ils peuvent attendre d'un déplacement ou d'un voyage.

I 12, I 13, I 14,

I 16.

Ils les avisent du risque qu'ils courent de subir une épidémie de petite vérole, ou les chances qu'ils ont de retrouver un objet perdu.

2° En se plaçant à un autre point de vue, les présages peuvent être classés en trois catégories :

α) Il y a d'abord les présages provoqués, c.à.d. ceux qui sont obtenus au cours d'une consultation préparée de bout en bout, par l'intéressé à un moment qu'il choisit librement.

On obtient l'un de ces présages,

en buvant de l'alcool à la mesure et nol.
V. chapitre XI, § G,

en faisant éclater un oeuf par des
moyens divers (procédé de magicien),
en tirant des conclusions de la position
où gît un poulet immolé que l'on projette
à terre,
en jetant deux osselets.
en observant la façon dont se sont groupés
les grains d'une poignée de riz que l'on a
jetée sur une aire (après que des fourmis
s'y sont attaquées,
en observant la direction dans laquelle tombe
un arbre que l'on abat à cet effet,
en observant comment tombent les fruits
d'un arbre que l'on secoue à cet effet.

I 15, W 3 P, W 5 K, W 6 H,
X 4 O.

I 12, I 13, I 14, I 19, I 28.

I 61, I 66.

I 16, I 29.

I 58 note 1.

U 11 A, W 11 A, U 11 A.

S 11 A note 1.

β) Il y a ensuite les présages que l'on ne
provoque pas, mais que l'on attend, quand on
est en voyage, quand on est en guerre etc.
Les oiseaux bolang semblent particulièrement
guettés à cet effet; d'autres animaux
donnent aussi des présages du même ordre,
non pas qu'aucun d'eux se comporte anorma-
lement, mais en se comportant normalement de
telle ou telle façon, à tel ou tel moment, il
donne un présage.
On tient compte aussi bien, et au même titre,
d'une consultation que d'une information
recueillie impromptu, et que l'on n'avait pas
sollicitée.
Invocations préférées au cours d'une
consultation de bolang.

M 10 nB note 3.

I 22 note 1, S 1 E note 11,
W 3 K, W 3 R note 6, X 1 Q
note 9.

On a recueilli de mauvais présages au
départ en guerre, et on n'en a malheureu-
sement pas tenu compte.

W 3 R, W 5 R, X 1 Q note 9.

La consultation des bolang lors d'un
déplacement.

M 10 B, S 1 E note 9, W 1 Q

La consultation des bolang quand on entame
un travail.

W 1 D.

Présages défavorables donnés par des bolang
qui n'ont pas été consultés, mais qui gardent
toute leur valeur.

L 10 A, M 12 E, W 1 Zo note
10.

γ) Il y a enfin les présages inattendus, ceux qui,
en aucun cas ne sont susceptibles d'être provo-
qués, ceux sur lesquels on ne peut compter à aucun
moment.

L'homme ne prend aucune initiative, aucune dis-
position. Les songes par ex. (v. infra 3^o) font partie
de cette catégorie de présages.

Les incidents énumérés ci-après constituent toujours présages nettement néfastes.

Seuls, les songes apō sont des présages non provoqués pouvant être fastes.

Le foudroiement d'un champ est le présage d'un grand malheur à venir.

Les rochers dévalant une pente sont signe que l'on sera blessé, sinon tué, au cours d'un combat.

Un éléphant porteur refusant d'avancer annonce un malheur, et on interrompt momentanément le déplacement.

Un daim en criant près de la piste donne un présage de malheur, on interrompt le déplacement. Par défi, un héros, ou un homme s'estimant fort, passera outre... à ses risques et péril.

Un cochon qui monte à l'échallier ou qui mord son auge donne un présage néfaste d'une portée générale.

V. chapitre XIV, § Bd.

Une poule qui becquète ses oeufs donne un présage néfaste d'une portée générale.

Un cochon ou un chien qui éternue donne un présage de mort.

V. chapitre XIV, § Bd.

Un chien qui aboie contre l'invisible, un cochon effrayé qui tourne vite en rond, donnent un présage de mort.

V. chapitre XIV, § Bd.

3° Le songe apō est le plus important des présages non provoqués, et à ce titre il mériterait d'être classé au paragraphe précédent.

Nous en avons fait un § 3° pour en subdiviser les significations.

La caractéristique principale du apō qui en fait quelque chose de spécial c'est qu'on le subit tel qu'il est, bon ou mauvais, sans qu'on puisse tenter aucun échappatoire, alors qu'on triche parfois au reçu d'un mauvais présage.

α) Au cours d'un apō, un personnage que chacun sait être un Yang, un Kiak, ou un Yā, entretient le dormeur, lui dicte la conduite à tenir, lui fait part de ses intentions, etc.

Le Génie du Naga, par ex. prévient qu'il va tuer l'enfant qui a maltraité un naga.

Le Génie des Défenses de l'Éléphant informe Hrit de ce qu'il doit faire en des circonstances difficiles.

Le même Génie prévient Giông que son éléphant risque d'être volé.

Le Génie du Sabre, au cours de deux songes successifs, demande à Giông d'abattre un arbre donné.

I 11 notes 3 et 22.

M 2 B note 3.

W 1 Zo note 9.

W 3 R, W 5 R, X 1 Q.

M 6 D.

M 6 A.

M 12 E.

V 3 M note 5.

Q 7 I note 8.

M 20 C

Q 13 F.

X 5 H.

W 1 B.

Le Génie du Bouclier annonce à Giông qu'il va être capturé par ses ennemis.

Un Génie non dénommé incite Hrit à fabriquer des nasses.

La jeune Bia Sin est conseillée par un Kiāk.

Un kiāk raconte comment est mort l'homme dont il provient.

Un kiāk, jeune morte récente, explique comment on doit la venger.

Les Mânes de ses ancêtres disent à Bia Lui qui elle doit épouser.

Le kiāk d'une Bia demande du secours.

W 1 Zo.

Q 9 A.

Q 10 A note 2.

M 22 E.

P 18 F.

Q 10 A.

T 5 Za Zb.

β) On assiste au cours d'un apō à un spectacle que l'on est capable d'interpréter grâce à des révélations ra connues, ou bien qu'il faut faire interpréter par un magicien bojau.

V. chapitre II, § Fc 4^o β.

Il existe en effet des règles relatives à l'interprétation systématique des songes.

M 11 note 1, M 12 J note 13, M 13 A note 1.

Le jeune Sem Dum voit en rêve son frère Giông défaire son pagne, ce qui signifie qu'il va être en difficulté.

Giông voit en rêve sa belle pirogue fracassée.

X 7 Q.

V 4 Y.

γ) Nous classons à part les références aux Textes dans lesquels un personnage est alerté par un songe bon ou mauvais, mais sans que soit précisé de quel songe il s'agit.

L'ogre Tolum apprend en songe qu'il a du gibier dans ses nasses.

Set et Gimong font un songe affreux, les avisant qu'un malheur les guette.

R 3 G note 7.

R 6 I, W 5 K.

Ⓔ La propitiation. V infra § H.

a) Prière, demande de protection adressée aux Génies, ou aux kiāk, sans qu'il leur soit fait, ni promis, d'offrande.

L'offrande de bribes d'aliments tah râng, que l'on ne fait qu'aux kiāk.

I 46.

T 3 P, V 2 D note 2.

b) Ondoyer un objet occupé, "hanté" par un Génie pour obtenir que celui-ci accorde ou continue à accorder ses faveurs.

V. infra § Jf.

On ondoie les domông blah à la Maison Commune, lors d'un sacrifice, ou du départ en guerre.

On ondoie une jarre "hantée".

Giông ondoie le sabre et le bouclier qui lui viennent de ses ancêtres.

Giông ondoie les défenses d'éléphant.

I 22 bis.

V 1 G note 10,

W 1 M.

X 5 RST.

c) V. l'importance de la réparation, infra § Fb.

Le voeu buan est une demande d'octroi de faveur ou de protection adressé aux Génies, qui s'accompagne parfois d'une menue offrande.

M 2 bis E note 1.

Il comporte essentiellement promesse formelle d'une offrande principale précisée, en l'espèce est promesse de sacrifice d'une bête donnée au cas seulement, bien entendu, où le Génie sollicité accorderait la faveur qui lui est demandée.

T 2 O note 4.

La menue offrande faite par la personne qui fait un voeu est un tout petit sacrifice, destiné à montrer au Génie la bonne foi de celui qui le sollicite.

W 5 H note 5.

Allusions à des voeux faits en cas de réussite de projets de mariage.

H 2 B, H 3 B, H 4 D, H 10 B

Voeux faits pour obtenir la réussite d'un projet de mariage.

T 2 O note 4, W 1 Zb note 4, W 5 H note 5.

Voeu fait pour obtenir la réussite d'une chasse à l'éléphant.

I 76.

Voeu fait par un père pour obtenir le retour de son fils qu'il suppose s'être égaré.

M 2 D.

Voeu fait par une femme sollicitant que son mari revienne victorieux du combat.

X 2 P.

Voeu fait par le propriétaire d'une pirogue qu'il a égarée, et qu'il veut retrouver.

W 2 F.

Voeu fait par un voleur pour obtenir de pouvoir emmener sans encombre la pirogue qu'il a volée.

W 2 C.

d) Le serment hongah est la prise à témoin des Génies d'une promesse faite, d'un engagement pris, envers autrui. Celui qui prête serment se voue à un châtement précis au cas où il ne remplirait pas son engagement.

Serment de ne pas manger la chair d'un cochon donné.

Q 17 C.

Précisions sur le moyen à employer pour sacrifier ce cochon-là tout en respectant le serment fait, c.à.d. sans en manger.

V. infra g, § Fd 7°, § G.

Q 17 D.

Roh morâ son pagne en prêtant serment. Ce faisant il se voue à la servitude en cas de parjure.

T 5 P note 6.

Serment solennel prononcé par deux villages à la conclusion de la paix entre eux.

V. chapitre V, § G.

I 23 B.

Le faux serment, le parjure jolâm et sa punition.

A 7 D, V 4 Y note 20.

e) L'alliance avec une puissance extranaturelle.

V. domông, § Jb/

V. alliance entre les hommes, chapitre IV, § D

L'alliance avec un Génie ou un kiak est un engagement durable pris par l'un d'eux de

favoriser un homme, un héros, une famille, un village, un groupe quelconque, avec lequel il a passé un accord d'après lequel il sera, de sa part, l'objet d'attentions particulières et régulières.

L'objet-signes domông de cette alliance sera notamment ondoyé à chaque sacrifice qu'il célébrera. V. supra b.

Alliance avec le Génie Bok Glaih.

M 13.

Tentative illusoire d'alliance avec le Génie Naga.

M 20 D.

Alliance avec un kiak.

O 6 D.

Certaines alliances peuvent entraîner des interdits d'alimentation.

V. supra § Cb.

f) La purification par l'ondoiement ou la baignade.

On y procède quand on a commis l'une des fautes entraînant souillure (réelle ou non).

On sait que cette purification efface la souillure, et que dès lors on ne sera pas puni de ce chef.

V. le bain, chapitre II, § F b 3°.

Purification obligatoire de la sage-femme après tout accouchement.

V. chapitre VII, § Ab.

I 47.

Purification d'un roi qui s'est effectivement sali avec de la crotte.

V. chapitre II, § F b 5°.

Y 2 K note 3.

Les plantes jopêl, mongal utilisées lors des purifications.

V. chapitre II, § Hc.

g) Les offrandes ou sacrifices d'importance très variable, faits aux Génies ou aux Kiak dans un but propitiatoire.

En aucun cas ils ne sont "à valoir" sur une cérémonie expiatoire que le célébrant pourrait être tenu de faire ultérieurement, ayant entre temps commis une faute.

En certaines circonstances, lorsqu'une faute a été commise, et qu'on sait doré et déjà qu'une simple purification ne sera pas suffisante pour se mettre en règle, on prend les devants et on célèbre un sacrifice expiatoire pas très cher pour tenter de s'acquitter à bon compte. Mais la situation n'est pas celle dite au début du paragraphe. En ce cas-ci une faute a été commise.

Deux personnes par ex. se marient alors qu'entre elles existe un hagam fénel. Elles célèbrent un sacrifice propitiatoire léger pour tenter d'être ainsi quittes.

Mais les Génies réagissent, soit que le hagam soit estimé par eux plus grave que les fautifs

ne l'ont pensé, soit qu'ils soient simplement de mauvaise humeur.

Il ne s'agit pas alors de compléter le premier sacrifice, mais de tout reprendre à zéro. Cette situation n'est pas rare, elle risque de se reproduire chaque fois que l'on se livre à une activité dont la mise en train a dû être obligatoirement accompagnée d'un sacrifice expiatoire.

Il y a sacrifice expiatoire obligatoire quand on posorâm, quand on se livre pour la première fois de sa vie à une activité donnée.

V. supra § Ca 4^o.

V. chapitre XIV, § Bd.

Il ne faut pas, en effet, sembler lancer un défi aux Génies.

On célèbre aussi un sacrifice propitiatoire lors de tout acte commercial.

V. chapitre IV, § Ge 1^o.

Mais, en matière commerciale, il peut s'agir d'actes de faible valeur. Aussi peut-on grouper un certain nombre de sacrifices dûs pour en célébrer un seul d'importance moyenne.

Il y a danger à entamer un travail nouveau, pire encore à changer radicalement d'activité.

Cela va très loin. Si une famille qui n'a jamais élevé que des vaches rousses se met à en élever des noires, elle célébrera un sacrifice propitiatoire.

V. chapitre XIV, § Bd.

Célébration d'un sacrifice propitiatoire, hamah, à l'érection d'une maison neuve.

Le petit sacrifice propitiatoire type, phah, à Yang Söri.

L'offrande à un kiak.

L'offrande propitiatoire de bribes d'aliments tah rāng que l'on fait aux kiak avant le repas.

Tous les lamentos du chapitre VII des Textes sont psalmodiés en même temps que l'on fait des offrandes aux morts.

V. chapitre VIII, § Ca.

A 1, A 2.

Q 9 K note 10.

U 1 B note 1.

A 1 note 1.

E 3 D note 5, I 71.

I 24.

Q 3 B note 1.

M 2 E.

T 3 P, V 2 D note 2.

(F)

La réparation. L'expiation de la faute que l'on a commise.

Quand l'homme est " atteint " dans sa personne ou dans ses biens, il sait qu'il est ainsi puni d'une faute yoč qui a été commise par lui, ses enfants, parents ou ancêtres, par quelqu'un de son groupe etc. Il ne sert à rien de montrer du regret, de se repentir. Le sacrifice propitiatoire qu'il a pu célébrer n'a

pas satisfait le Génie. Il est nul, non avenu.
Il doit réparer pokra.

I 3 note 1, I 7 note 2.

a) Historique du sacrifice soi.

La révélation du sacrifice soi, mode d'offrande propitiatoire ou expiatoire, a été faite autrefois aux Bahnar pour qu'ils sachent comment entrer en relation avec les Génies.

La grande ancienneté du sacrifice.

Le culte rendu à Yang Sôti venu des Indes.

L'attitude critique des chefs locaux à cet égard.

Les sacrifices d'autrefois, v. infra c 7°.

Les anciens sacrifices humains, v. infra d.

M 1, Q 3, Q 4 note 1.

L 8 AD.

Q 1 B note 5, Q 2 A note 1, Q 3, Q 4 note 1.

Q 2 A note 1.

b) Classement des sacrifices soi par ordre d'importance.

1. Le sacrifice soi principal (chez les Bahnar) du buffle. Il est toujours accompagné d'une fête, infra § G.

E 5 H note 11, M 1 G.

2. Le sacrifice soi du porc, qui n'est jamais le sacrifice principal comme chez les Rhade, et n'est pas accompagné d'une fête. Il peut donner lieu à une beuverie limitée. Le sacrifice du bouc ou de la chèvre, le sacrifice (minime) du poulet.

A 1, A 2, M 20 D.

3. Le sacrifice minime phah adressé aux kiak ou à Yang Sôri.

I 9, Q 3 B note 1.

4. Le sacrifice soi des Bahnar de l'Ouest seulement, de qui, pour des raisons d'impécuniosité, se joint au célébrant d'un sacrifice principal.

I 5 note 1.

5. Le vœu buan d'offrir un sacrifice de n'importe quelle catégorie, notamment par ex. pour obtenir la guérison d'un malade.
V. supra § Ec.

M 2 bis E note 1, Q 17 C.

c) La célébration du sacrifice proprement dit.

L'invitation des Génies à assister au sacrifice.

L'offrande.

1. Le rôle rituel de la femme au cours du sacrifice.

Elle sacrifie régulièrement en personne à Yang Sôri.

V. chapitre IV, § B.

I 6 note 1, I 7 note 1.

2. L'invitation adressée aux Génies avant le sacrifice.

Q 1 A note 1.

3. Le poteau du sacrifice.

V. infra § G.

Devinette 19, W 1 Zr notes 12 et 13, X 6 M note 5,

Y 2 K.

W 1 Zr.

4. La ronde autour du buffle.

5. On frotte l'arête du goulot de la jarre contenant l'alcool offert aux Génies en prononçant l'invocation.

I 5 note 1, V 1 G.

6. Les invocations.

V. chapitre IX des Textes, et Annexe I.
Le Bahnar prononce rarement au cours d'une invocation le nom du ou des Génies qu'il invoque.

Les invocations se simplifient progressivement.

Altérations de certaines invocations, tenant compte des événements de l'époque contemporaine.

7. Le choix des bêtes à sacrifier.

Autrefois toutes les bêtes pouvaient être indifféremment sacrifiées. Elles étaient alors entièrement incinérées.

L'homme aussi pouvait être sacrifié.

V. infra d.

De nos jours on n'offre plus que du foie de la bête et de son sang. On offre en même temps de l'alcool.

On offre encore parfois, exceptionnellement, une cuisse.

On sacrifie de nos jours des bêtes blanches. Les bêtes noires sont exclusivement sacrifiées à Yang Söri.

Si les bêtes blanches sont sacrifiées systématiquement aux Génies, l'assimilation de ces bêtes blanches aux Européens dont on préfigurerait ainsi le massacre nous semble ...excessif, quoique cela ait été avancé par quelques auteurs.

d) L'ancien sacrifice humain.

V. chapitre II, § Eb 15° ; chapitre XI, § Fa.

Le sacrifice des captives.

Liaison à établir entre les " mangeurs de chair humaine " et les magiciens tai bolai.

V. infra § Id.

(G)

La fête qui accompagne obligatoirement le grand sacrifice du buffle. La buvaison.
V. supra, la célébration du sacrifice, § Fc, le sacrifice humain § Fd.

V. la fête du mariage, chapitre VI, § C.

V. les viandes, l'alcool, chapitre XI, § Bc 2°, § G.

Le buffle n'est tué qu'au cours d'une fête célébrée à cette occasion-là.

V. supra § Fc 3°.

I 2 note 1, I 4 note 2.

I 40 note 1.

I 7 note 2.

L 8 D note 10.

I 5 note 1, I 8 ter note 2, M 1 C.

I 64 C.

I 7 note 3, I 11 note 1,
O 3 B note 1, T 2 O note 4
Y 4 bis M note 3.

M 1 A note 1, Q 3 B note 1

L 8 A note 3, M 2 B note 7,
S 10 E, W 1 Zr notes 12 et
13, W 3 U note 7, X 6 M,
X 7 Zc, X 8 DE.
X 3 A.

M 25 E note 4, L 8 D note 12.

S 7 S note 8, S 8 S note 12

La célébration de cette fête, comportant banquet et buvaison, est obligatoire.
La fête est préparée par tous les habitants du village, et notamment par les jeunes filles qui se font accompagner par les jeunes gens quand elles vont en forêt chercher tout ce qu'il faut. C'est une distraction tout comme la fête elle-même.
V. chapitre IX, § Ba.

La fête est célébrée sauf de rares exceptions aux environs de la pleine lune pour des raisons de bon éclairage de la réunion et du chemin du retour des invités, mais aucunement pour des raisons rituelles.
Description de la fête.
La durée de la fête est en diminution progressive.

L'abattage des bêtes qui seront consommées au cours de la fête, et de celles qui seront sacrifiées. La préparation des mets.
Les jarres à la fête, au cours de laquelle on boit beaucoup.
V. chapitre IX, § Db.

La raison pour laquelle il faut boucher les jarres lors des fêtes.
L'alcool est préparé par les jeunes gens, qui, à titre exceptionnel, ont apporté l'eau nécessaire dans de très grands tubes coupés et réservés à cette occasion-là.
V. chapitre IX, § Bb; chapitre XI, § G.
Tous les habitants du village sont invités à la fête qu'ils ont d'ailleurs préparée.
Les habitants du toring le sont aussi la plupart du temps.
L'arrivée des invités, leur participation à la fête.
ils apportent des jarres d'alcool.

On mange accroupi aux fêtes, comme lors des repas.

Conditions dans lesquelles les femmes bahnar (et jârai) boivent aux fêtes.
Attitude des hommes envers les femmes lors des fêtes.

L'ivresse, une déclaration d'ivrogne.

V. chapitre II, § Fe.

L'attitude des filles envers les jeunes gens lors des fêtes.

V. chapitre VI, § B.

L'orchestre de gongs lors des fêtes.

L'impression qu'on ressent à l'entendre.

V. chapitre XVII, § Aa.

L'aubade aux vieillards.

E 5 H note 11.

S 11 H note 5, T 2 Q note 6, U 2 T note 10, X 2 A note 1.

S 6 K note 6.
P 16 I, R 6 N, T 1 S, W 4 H

P 16 I note 8.

S 11 H note 5, W 5 J, X 3 R

O 7 D.

T 3 X, V 1 T note 19.

U 2 T note 10.

H 13 note 4, W 4 D.
R 6 N note 7, U 1 N note 12, W 3 P note 2.

S 6 L note 8.

U 4 O note 12.

W 1 Zc Zd.

W 1 Zj.

U 4 Q.

H 14 B note 4.

V 1 X note 25.

(H)

Rapports spéciaux qui peuvent d'établir entre certains êtres humains (ou héros) d'une part, les Génies ou les Kiāk d'autre part.
V. les alliances avec les Génies ou les Kiāk, supra § E.

a) On dérive, on détourne la vengeance du Génie sur un animal (idée du bouc émissaire).

I 7.

b) On écarte, on chasse les petits Génies ou les Kiāk.

I 8 bis note 1, I 8 ter,
I 9, I 25, I 75, O 2 B.
O 8 E.

Des héros capturent ou tuent des Kiāk.

c) Quand on insulte un Génie on n'emploie pas un procédé. Cette insulte est la preuve qu'on s'est malheureusement laissé aller à son chagrin. On est dès lors excusable. La mansuétude que peuvent alors montrer les Génies est très exceptionnelle.

G 1 A note 2.

d) et, quand on n'est pas excusable, ni excusé, il y a bel et bien sacrilège jolâm.

F 2 B note 1.

(I)

Les magiciens, la magie.

V. l'amour et la magie, chapitre VI, § Ab.

V. le Kla wir, infra § Kj.

Les magiciens sont tous les individus qui, d'une manière ou d'une autre, se trouvent, parfois momentanément, disposer d'un pouvoir miraculeux bosêh, bénéfique ou maléfique, plus ou moins grand, plus ou moins précis.

Ce bosêh leur permet de:

1. guérir un malade en indiquant à ses proches le montant de la dette qu'il a envers les Génies (ou les Kiāk), et dont le règlement lui assurera le retour à la santé.
2. désigner un coupable, v. infra c.
3. indiquer un site faste, ce qui par ex. est indispensable à la fondation d'un village.
4. d'exercer des représailles à titre personnel contre tout offenseur, tout ennemi, de tous ordres.
5. susciter des phénomènes météorologiques, faire la pluie.
6. opérer des métamorphoses.

a) Le recours aux magiciens, en général.

Proverbe 142.

b) Les magiciens guérisseurs bojâu. Ils ont un " maître " gru.

I 19 note 2.

Les magiciens peuvent décélérer la maladie en palpant un vêtement du malade.

M 21 H note 5, S 1 G.

Ils procèdent à la mesure de l'empan

pour donner une réponse affirmative ou non. S 2 S.

Les magiciens boyôn, au cours d'un sommeil spécial, rejoignent le pohngol du malade en errance dans le deuxième Monde.

V. chapitre II, § Fe 4°.

Les magiciens srol, en éclairant le corps du malade, à la chandelle, y découvrent la trace de la flèche que lui a décoché un Génie irrité.

M 26 B note 4.

E 5 DFG notes 2, 8 et 11;
Q 17 D note 5, T 1 H.

- c) Invocation prononcée par un magicien faisant éclater des oeufs pour désigner un coupable.

I 19 et notes.

- d) Les magiciens tai bolai, qui circulent semblables à des papillons qui volètent, et qui dévorent le foie de leurs victimes.

V. supra § Fd.

V. infra § K.

L 8 D note 12, M 24 B
note 6, M 24 E note 8,
M 25 EH.

- e) Les envoûteurs.

I 20, I 21.

- f) Une magicienne (unique ?) capable d'arrêter un typhon.

I 17.

- g) Un magicien provoquant une métamorphose.
V. infra § K.

M 14.

Un magicien critiquant la réussite d'une métamorphose.

Y 4. EFG.

- h) Un magicien laotien, qui n'a rien de commun avec aucun des magiciens locaux.

Y 10 E note 3.

- i) Scepticisme ironique, et relatif, des Bahnar à l'égard de la plupart de leurs magiciens.

E 5 DG note 8, M 21 H note 5, S 8 S, T 1 I.

- j) La rétribution des magiciens.

V. chapitre II, § Fe, article intéressé.

- k) Les magiciens de tous ordres, s'ils sont maléficients sont enterrés hors des cimetières et de façon anormale.

Les tai bolai font partie de ces maléficients.

S 6 V note 14.

(J)

Les objets, les choses, du point de vue magique.

Des objets sont énumérés du point de vue technique dans divers chapitres du Dictionnaire Bahnar Français, III ème Partie, et inclus,

les arbres et plantes au chapitre II, § Hc.

les armes, chapitre V, § A.

l'installation de la maison, chapitre I, § E, chapitre IX, § B.

① 1'ouïillage, chapitre IX, § C.
 les objets en vannerie, chapitre XV.
 les instruments de musique, chapitre XVII.

Envisagés, et classés, au point de vue magique,
 les objets, les choses, apparaissant dans les
 Textes, peuvent être présentés comme suit.

- a) Le premier point important à noter est que,
 par extension(.) des animaux (buffles, boeufs,
 éléphants, tigres, pour le moins, à coup sûr),
 des plantes (le paddy), des objets précieux
 (des jarres) sont dotés d'un pchngol, ce qu'il
 faut peut être entendre plus ou moins au figuré,
 car les attributions et les possibilités ou
 activités de ces pchngol-là ne sont jamais
 dites.

V. chapitre II, § Fe 4°.

I 11.

- b) Il est d'abord des objets-signes domông,
 plus ou moins bizarres, ou bizarrement placés,
 que les Génies ou les Kiäk donnent ou montrent
 à certains hommes, en témoignage ou preuve de
 ce qu'ils leur proposent de conclure une
 alliance avec eux.

V. supra § Ec.

Tels sont une racine ou un rejet de bambou de
 forme anormale, un petit caillou (brillant)
 huché dans un épi.

Les piastres (en argent) tombant à propos sans doute,
 seraient des domông!

Les domông toblah, objets signes d'une alliance
 que les Génies de la guerre ne contractent
 jamais qu'avec un village et non avec un
 guerrier.

I 22 bis note 1.

- c) Les objets symboles sont fort nombreux, les
 arbres et les plantes, étant en proportion, de
 beaucoup ceux dont il est le plus souvent
 question.

Certains sont utilisés symboliquement au cours
 d'une cérémonie, d'autres, quand ils sont vus en
 rêve surtout, ou en fait, prennent au sens
 symbolique, tous peuvent être cités dans la
 conversation pour matérialiser une idée, un souhait
 etc.

V. les objets symboles du commerce, chapitre IV,
 § Ge 1°.

V. les objets symboles de la pêche, chapitre XIII,
 § Ee.

Les objets symboles sont :

Léau, le bain, la pureté en soi.

Y 2 K.

Le fer, l'objet en fer, la force, la vigueur.

I 46, I 69.

Le sac de sable, dont le grain de paddy
 doit avoir le poids et la fermeté.

I 65.

La terre de déblai (humide) du crabe, la douceur.

I 26, I 27.

Les animaux.

L'anguille, l'ignorance, v. chapitre II, § Ge.

V 4 U.

L'écrevisse, la bêtise et la modestie

honteuse, v. chapitre II, § Gf.

U 4 S note 17, V 4 U.

Le lièvre, la malignité (pas forcément

péjoratif), v. chapitre II, § Gb.

L'orvet, la modestie, v. chapitre II, § Gd.

U 4 S note 17.

Le pangolin, la longévité, v. chapitre II, § Gb.

La tortue, la sagacité, la sagesse, v. chapitre

II, § Gd.

Le lièvre, le pangolin et la tortue

apparaissent en tant que symboles sur des

jonglong sik dans des Maisons Communes.

V. Dictionnaire Bahnar Français, III^{ème}

Partie, planches L XXI et CXLVIII.

Les arbres, plantes etc. V. chapitre II, § H c.

Brai v. kopaih.

Bum, la patate joue le rôle du " pain

quotidien ", qui n'est pas joué par le

riz (d'importation relativement récente).

Hära, sycomore, symbole important à la fois

de la force et du berceau de la famille. V. jori. I 73.

Homuon. Ses fruits nombreux sont le

symbole de la descendance. Pour la Mission

catholique, il est aussi devenu le symbole

de ses élèves, nombreux et bien venus comme

les fruits du homuon. V. djoré.

H 14 A note 2, I 36.

Höre, rotin, ses feuilles sont un symbole de

la douceur.

I 26, I 27.

HRô, amaranthe, ses feuilles, étanches, sont

le symbole de l'incompréhension.

H 4 E.

Jopêl, liane qui est le symbole de la pureté.

I 45, Y 2 K.

Djoré, liane dont les nombreux fruits sont

un symbole de la descendance, de fécondité. V. homuon. I 36

Jori, ficus, symbole important de la force

et du berceau de la famille. V. hära.

I 73.

Jrung, liane aux branches très emmêlées,

symbole de l'embarras ou de l'entraide. V. klot.

I 36 note 3.

Klong, cardamome, symbole de la pauvreté.

Proverbe 30, W 1 K.

Klot, liane, symbole de l'entraide. V. jrung.

I 36 note 3.

Kopaih, coton, brai, fil de coton, symboles

de l'embarras, des complications.

H 4 E.

Kotao, canne à sucre, la mobilité de ses

feuilles en fait le symbole de la vivacité

d'esprit.

I 52 CC.

Moñal, symbole de la pureté, v. jopêl.

I 45, Y 2 K.

Plôl, courge. Ses nombreux fruits en font le

symbole de la descendance, et comme elle ne

s'amollit guère à la cuisson, elle symbolise

aussi la dureté du coeur, v. trông.

I 37, H 5 B.

Prit, bananier. Sa feuille très lisse est le

symbole d'un homme conciliant.

I 52.

Suh, liane à caoutchouc, dont les fruits qui

s'écrasent en tombant à terre font le symbole

du coeur défaillant d'amour.

X 4 D.

Toyân, l'aubergine amère. Ses tigelles frêles en font le symbole du frémissement de peur.

H 5 BE.

Toyû, ses feuilles qui frémissent à la brise en font le symbole du frémissement de peur.

H 5 BC.

Trang, roseau, est le symbole de la pauvreté, v. klong.

Trol, arbre non identifié, est le symbole de la richesse. Mais c'est un sinistre présage que de voir en rêve un jori qui l'étouffe.

M 11.

Trông, l'aubergine est un symbole de pauvreté comme le roseau trang.

M 13 D note 10.

Mais étant difficile à cuire elle est aussi un symbole de l'entêtement, de qui est difficile à co, vaincre.

H 5 BE.

d) Les objets réservés sont rituellement utilisés à un usage précis, et jamais à un autre.

Il existe des objets réservés par nature ou par destination. Par ailleurs l'utilisation d'un objet peut être restreinte.

1) Objets réservés par nature, après fabrication.

La pierre à aiguiser.

V. chapitre IX, § Cb; chapitre XII, § C.

I 60, V 1 B note 3.

Le mortier et pilon.

V. chapitre XI, § A.

O 8 D, note 5.

On ne peut en aucun cas s'asseoir sur un mortier, même basculé.

L'abri du forgeron.

V. chapitre I, § Da, § Ed.

On n'y peut pénétrer en aucun cas.

2) Objets courants, dont un exemplaire est réservé par destination.

Les plantes moñal et jopêl servent à la purification, après quoi elles sont jetées ou brûlées.

V. supra § Ef.

On fabrique un couteau de bambou hanao pour couper le cordon ombilical. Il est ensuite jeté en brousse.

V. chapitre IX, § Cb.

X 1 S.

Celles des hottes brông et hakã qui ont servi à rapporter le paddy de la moisson au grenier prennent le nom de hamah et ne peuvent plus servir qu'à ce transport-là. Les tam tams ne sont pas des objets réservés, mais on ne peut cependant s'asseoir en aucun cas sur un tam tam, serait il basculé.

e) Les objets intouchables, tobom. On tombe malade si on les touche effectivement, ou en rêve. V. supra § Cc.

f) Les objets hantés müt par un Génie. V. supra § Eb.

V. chapitre II, § Ab 2^o, chapitre IX, § Db.

Ces objets sont (ou sont proches) des objets magiques, v. infra 1.

V. les armes magiques, chapitre V, § Ab.

Définition de l'animal, plante ou chose hantée. X 5 T note 7.

Les Génies qui hantent les objets. P 6 B, W 2 CF notes 3 et 6.

On orne on drape les jarres hantées. X 5 S.

Une jarre hantée.

V. chapitre II, § Ab 2^o ; chapitre IX, § Db.

V 1 F note 1.

g) Les pogang.

V. les maladies, chapitre II, § Fb.

V. Dictionnaire Bahnar Français, 1^{ère} Partie, article pogang, où est donnée la liste brièvement commentée des pogang connus de l'auteur.

1) Les pogang "agissent".

V. chapitre II, § Bc 2^o.

Certains pogang sont cultivés.

Les précautions que doivent prendre ceux qui détiennent certains pogang.

Q 11 M note 10.

Q 5 G.

M 15 C notes 1 et 3.

2) Les pogang qui sont en général des tubercules bun, sans que cela soit évidemment obligatoire, sont cultivés, assez peu souvent, ou non.

Le résultat auquel ils permettent d'atteindre est très variable, il ne faut pas oublier que les remèdes et les poisons sont des pogang pour les Bahnar. Dans chaque cas le mode d'emploi, la façon dont on l'administre varient.

Nous ne revenons pas sur les pogang qui sont des remèdes, et classons en h infra les poisons avérés.

Ces réserves faites nous donnons ci-après une classification des pogang basée sur le but qu'on se propose d'atteindre en les employant.

α) Les pogang d'attraction.

Celui qui détient un pogang peut le rendre actif, c.à.d. opérant, en prononçant une incantation hakat grâce à laquelle il attire à son service des domestiques d'autrui,

Q 11 M.

ou encore obliger des jeunes filles à aller au bain, à la pêche, là où il pourra les rejoindre à coup sûr.

S 1 J, Y 1 G.

Celui qui détient ce pogang peut aussi le rendre actif en le faisant toucher par la personne à qui il le destine, en prononçant parfois une incantation.

Rung Reng qui vit dans les nuages, attire l'attention de Giông en lui

faisant tomber dessus un pogang et en proférant une incantation.

X 4 D.

La princesse Dêl vet faire accourir No en lui envoyant un pogang d'une chiquenaude ; elle rate No, atteint ses chiens qui, du coup, sont attirés.

M 16 A.

Un amant ayant envoyé du pogang d'attirance sur sa maîtresse, d'une chiquenaude, celle-ci ne peut plus le quitter.

Y 9 D.

Une femme ayant été touchée d'un pogang d'attirance que son mari lui a envoyé d'une chiquenaude, emboîte le pas à son mari.

R 6 Q.

Une fauvette, touchée d'une flèche enduite de pogang d'attirance, ne peut plus, depuis lors, quitter l'endroit où elle se trouve.

M 16 D.

β) Les pogang permettant de se déplacer par des moyens anormaux.

Il existe un pogang dont la seule détention permet de traverser les rivières chaudes sans se brûler.

Q 11 LM

Le même pogang (ou un autre) permet à un chien de s'envoler.

W 6 E.

Un autre encore permet à un homme de pénétrer chez les Kiak (sans rêver.

I 13 bis, O 7 BC.

Un pogang, certainement différent du, ou des, précédents, est ingéré par Giông qui, du coup, peut vivre sous l'eau.

W 3 U.

γ) Pogang dont on se badigeonne pour guérir aussitôt d'une blessure.

S 8 A.

δ) Pogang permettant d'endormir autrui.

Celui qui use de ce pogang le rend actif en le jetant ou en en faisant gicler sur ceux qu'il veut endormir.

O 8 C, W 1 Zr.

(En tapant dans les mains, on peut réveiller les gens endormis par ce procédé).

W 1 Zt.

ε) Pogang conférant l'invisibilité.

La possession de ce pogang suffit quand on profère hakat une incantation à ce propos.

M 15, W 3 M.

ζ) Pogang provoquant une métamorphose. V. infra § K.

Rok prend son pogang ad hoc, se donne une tape, et devient un aigle serpenteaire.

S 1 R.

η) Pogang lôč erih, de vie et de mort.

V. chapitre VIII, § Aa.

Il semble qu'il y ait eu plusieurs pogang lôč erih, ce qui est plausible étant donné l'intérêt qu'il y avait à ressusciter !

Alors qu'en avalant certains d'entre eux on devenait immortel,

O 10 A.

il y en avait d'autres qui n'étaient que de prétendus pogang lôô erih !
 On a ressuscité un homme en le frappant d'une baguette enduite de pogang lôô erih.
 Il faut parfois badigeonner le mort au préalable de l'un de ces pogang pour le ressusciter.
 Il est d'ailleurs bien précisé qu'un pogang lôô erih ne peut être efficace que si le mort n'a pas été tué par un Génie pour une faute qu'il a commise.

P 1 H.

P 18 I, V 3 M, Y 4 G.

T 5 G.

T 5 F.

- h) Les remèdes de toutes origines (inclus la quinine par ex.), de toutes valeurs, de tous aspects sont des pogang.
 Du coup la distinction à faire entre le vrai et le faux remède, le "miracle", est difficile à faire.

1) Le pogang contre les maux d'yeux.

Q 12 B note 4.

2) Les poisons pogang Yang,

P 11 G note 8.

qu'ils soient réels ou non, ne sont pas distingués par les Bahnar de ceux qui sont seulement prétendus capables de donner la mort.

S 4 O note 15.

La crainte de tous les poisons est générale,

R 7 G.

mais ne semble pas créer une obsession.
 Une femme empoisonne son mari (qui est un étranger).

Y 6 D.

L'empoisonnement des grands fauves à la strychnine.

S 4 O note 15.

- 1) Les objets magiques.

V. le métamorphoses des objets, infra § Kd.

V. les armes magiques, chapitre V, § Ab.

1) Des objets peuvent parler ou pour le moins se faire comprendre. Pour mieux dire : les Génies hantant des objets les utilisent pour communiquer avec les êtres humains. Par ex. un foyer en laissant s'envoler de la fumée dans une direction donnée livre le secret d'une cachette, et le Génie du foyer a fait ça parce que la personne qui est cachée lui a manqué d'égards.

R 2 D.

(Le Génie d') une pirogue appelle Giông.
 Les nasses à pêche de Hrit lui indiquent où il doit les mettre pour attraper des masses de poissons.

W 2 B.

Q 13 J.

2) Des objets peuvent acquérir des propriétés, des aptitudes imprévues, parfois après qu'une incantation ait été proférée à cet effet, et sans intervention d'une machinerie.
 V. chapitre X, § B.

Un homme est en mesure de suivre les Génies de la guerre au combat grâce au pagne que lui a donné l'un d'eux. Et cet homme revient sur terre quand la femme qu'il a épousée chez les Génies tire trop violemment et arrache ce pagne.

M 2 A.

Des gongs sont capables de se déplacer. Des ustensiles de ménage (marmites, vases, plats) peuvent donner des sons musicaux, tout comme des gongs. V. infra § Kg.

M 2 E.

L 13 D.

Une hachette appartenant à Yā Sōk Ir permet d'entamer le roc.

V 1 X, Y 2 E.

Une chandelle spéciale procure à Bia Lui une vue anormale.

Q 12 ABD.

X 3 L note 6.

La lévitation des objets inertes, par l'emploi de l'incantation.

Q 6 I.

Les objets magiques autrefois détenus par les reines (jārai).

L 8 C

3) La pluie ranime, voire ressuscite des héros, ce qui est magique.

V. chapitre I, § Bb.

Des végétaux poussent anormalement ou repoussent brusquement après avoir été entaillés.

V. chapitre II, § Eb 17°, § Hc.

La canne à sucre.

U 1 A.

L'arbre breng.

W 1 D.

Le bambou kram ngai.

P 14 N.

(K)

Les métamorphoses.

Les Bahnar qui connaissent (imparfaitement) les métamorphoses des insectes et les mues des serpents, trouvent normal qu'aux temps mythiques tous les êtres et les choses aient été susceptibles de se métamorphoser.

Leurs idées sur les métamorphoses des insectes sont, par ailleurs, parfois erronées. Proverbes 62, 72, S 7 C note 5.

a) Les métamorphoses aux temps mythiques dont il est question ci-après sont de toutes espèces, complètes ou partielles.

Le simple changement, le dédoublement.

T 5 V note 8, U 1 P, V 1 K

La métamorphose qui est systématiquement partielle, imparfaite.

V 4 F.

L'être métamorphosé peut se comporter, manœuvrer pour se faire reconnaître.

V 2 O.

Le dédoublement de Ser Yang.

R 6 Q.

Métamorphose de Hrit en un beau jeune homme.

Q 5 F.

Confusion entre Hrit, contrefait, et le beau Giông.

V 1, V 2, V 3, V 4.

- Tobrut Tothut se métamorphose en un beau jeune homme. Y 2 M.
- Rông Hôngo est métamorphosé par Konang Grai en un beau jeune homme. Y 4 EFG.
- Giông et son frère Du se métamorphosent en deux vieillards. T 5 S, U 1 M.
- b) Métamorphoses des héros en animaux.
- Set devient un soui-manga. S 12 M.
- Bia Bclai devient une chouette. M 24 B.
- Set devient un moineau. S 3 D.
- Giông et Ōor Yang deviennent des engoulevants. T 4 P, U 2 C.
- Bia Hatôk devient un pigeon. V 1 K.
- Des jeunes filles deviennent des aigrettes. X 3 C.
- Rok devient un aigle serpenteaire. S 1 H.
- Giông devient un singe. T 2 F.
- Giông devient un rat de bambou. T 3 C, T 3 M, note 13.
- Giông devient un serpent prao. U 3 GI.
- Un être humain non dénommé est un python. P 16 F.
- V. infra c. R 1 A.
- Set devient un Konang Grai. S 3 D.
- Rok devient un lézard. S 5 FG.
- Set et Tang feignent de devenir des oiseaux de proie.
- c) Il est révélé par contre, en certains cas que des animaux sont en fait des héros métamorphosés.
- Deux poissons sont en réalité deux Bia. S 10 A.
- Un poisson est une vieille dame vivant dans l'eau. M 18 E.
- Un python gardien est en réalité l'engagé héros Treng Kong. W 1 Zg.
- Un python est en fait un beau jeune homme, son comportement diffère d'ailleurs nettement de celui d'un vrai python. P 16 E.
- Un éléphant est un beau jeune homme. P 16 K.
- Un éléphant sauvage se métamorphose aussi en beau jeune homme. P 14 K.
- Deux tigresses apparaissent sous la forme de deux princesses. P 17 B.
- Des lézards deviennent, en grandissant, des jeunes gens. S 6, S 7, S 8, S 9, Y 3.
- Y 6 F.
- d) Les métamorphoses en fleurs sont rares.
- Une Bia se métamorphose en fleur de sycomore. R 7 AB.
- e) Métamorphose d'animaux.
- Une bouse devient un buffle. Q 10 M.
- Un cadavre devient un daim. M 14 AB.
- Un lézard devient un varan, puis un daim, un cerf, un gaur et finalement un éléphant. Q 13 A.
- f) Métamorphoses de plantes.
- Des bourgeons de courge deviennent du riz. T 4 L.

g) Métamorphoses d'objets.

Des loques deviennent de belles étoffes, de beaux vêtements etc. et inversement.

De la viande devient du poisson et inversement.

Des ustensiles de ménage donnent des sons comme le font les gongs.

V. supra § J 1 2^o.

P 17 R, S 10 FI.

S 10 EH.

V 1 X, Y 2 E.

- h) Il faut enfin citer les métamorphoses non définies, mais obligatoires que subissent des héros quand ils s'installent dans des objets, tels : Set qui se loge dans une mangue.
Ràng Hū dans une orange.
Bia Hatôk dans une jarre.

S 6 G, S 7 G, S 8 G, S 9 G.

X 1 A.

V 1 H.

i) Comment se fait une métamorphose ?

Il semble que les héros seuls aient pu se métamorphoser ou provoquer des métamorphoses. Les êtres humains disposant d'un pogang, seuls, en pouvaient faire autant.

Un héros se métamorphose d'ordinaire en en manifestant simplement le désir, et en l'accompagnant parfois d'un geste.

Un héros métamorphose autrui en usant d'un pogang, en faisant un geste précis indiqué, en prononçant une incantation hakat.

Procédé courant par déchirement de la peau.

S 7 D note 5, P 16 H,

T 2 M, T 3 X, V 2 Q,

V 1 N.

Variante, on griffe la peau.

Procédé par arrachement des ailes. C'est ainsi que des jeunes filles métamorphosées en aigrettes reprennent la forme humaine.

V 1 M, X 3 O.

Procédé par administration d'une claque.

P 17 C.

Procédé par soupèsement.

M 14 A.

Procédé par emploi d'un pogang.

V. supra § Jg 2^o.

S 1 H.

Procédé par incantation seulement. C'est le plus courant, et, certainement, celui qu'on emploie quand, dans le récit, il n'en est pas spécifié un autre.

Procédé par ingestion d'un oeuf.

X 3 D.

R 1 A, U 3 CE.

Il peut y avoir enfin métamorphose non désirée. En faisant une chose interdite, et ce faisant en insultant un héros, un personnage devient un ogre.

Y 5 AC note 1.

On peut, en usant de l'un de ces procédés parler en langage secret poma kle

S 2 G.

- j) Il n'est pas question dans les Textes du Kla wir que nous citons cependant pour être complet. Le Kla wir est un homme métamorphosé en tigre, meurtrier involontaire, et nullement magicien.

Les machines et autres instruments magiques.

V. chapitre X, § B.

CHAPITRE IV

LA VIE SOCIALE .

La tribu.

V. chap. II, § Fa.

§A Le groupe et l'autorité.

V. l'évolution contemporaine du groupe etc., chap. XVIII, § C.

La vie et la responsabilité du groupe (ménage ou village).

V. le toring, chap. I, § Ca; le tomoi, chap. II, § Ea, et infra § B.

Les chefs, les anciens, les kra (vieux, riches et puissants).

Les rapports des chefs avec les groupes.

Leur attitude.

Leur succession.

§B L'individu dans son groupe (le village).
Le statut de l'individu.

V. les distinctions sociales valables § F.

L'homme libre et l'engagé. Le riche.

Les générations d'âge.

Le statut personnel, les obligations de l'individu envers son groupe.

Les activités de l'individu. Les activités spécifiquement féminines.

Détails concernant l'engagé dik, le captif, l'esclave (au Laos), l'endetté (qui deviendra un engagé),

le serviteur libre, le tomoi hors de son groupe.

§C L'individu dans son groupe (sa famille). La famille.

Les liens de famille. Le groupe que constitue la famille. Les membres de la famille confondus avec la famille entière.

Le cas de l'individu en situation anormale dans sa famille, l'absence, l'adultère, l'inceste, le reniement, l'orphelin, la tutelle.

§D Les liens entre les individus autres que ceux du mariage, ou de la parenté.

V. les liens du mariage, chapitre VI.

Les alliances entre les individus.

V. les alliances avec les Génies, chap. III, § Ee.

Les alliances entre les villages.

Les alliances entre les familles.

§E L'étiquette, la politesse phép dans la famille et dans le village.

Les termes précis d'appellation et de référence.

Les termes d'appellation généraux et plus ou moins imprécis, les termes d'appellation de groupes.

Les termes d'appellation affectueux, d'emploi très rare.

Les termes d'appellation spéciaux, désignant l'interlocuteur ou un tiers par ses liens de famille.

Les termes d'appellation correspondant à des surnoms.

Les homonymes.

Les appellations méprisantes.

Les formules de politesse en général, les formules de salutation.

L'accueil de l'invité. Les formules d'accueil.

La conversation. Le comportement, l'attitude des interlocuteurs.

L'offrande d'un cadeau.

L'étiquette aux repas et aux buvaisons.

§F Les distinctions sociales valables.

Les riches et les pauvres.

Le travail et la paresse. La propriété.

La richesse qui est la puissance.

La pauvreté, la situation du pauvre.

Le travail et ses règles. Ses diverses formes, le travail en commun, en groupe, l'entraide, le pique nique.

Les preuves de la propriété, dans les champs, sur le bétail domestique, sur le gibier, sur les produits de la cueillette.

V. les marques, chap. XII, § Bb; chap. XIII, § C; chap. XIV, § Ba.

§G Les moyens d'acquérir les biens, en général.

Le contrat oral, en général, le respect du contrat.

La dette et la créance.

Le prêt et l'emprunt.

Le don. La rareté du don pur ou du service rendu à titre absolument gratuit.

Le commerce, ses règles. La vente à crédit.

Le commerce avec les tribus montagnardes voisines, avec les Laotiens, les Vietnamiens.

Les prix, les monnaies, les mesures.

Les successions.

Les objets trouvés.

§H La coutume juridique.

La situation actuelle (en 1965), probable, vue du point de vue général.

L'affaire, l'inculpé.

L'épreuve judiciaire.

Le délit, les atteintes à la personne.

Le délit, les atteintes aux biens.

La réparation en général, la réparation matérielle et la réparation rituelle et morale.
 Les cas où il y a indemnité, c.à.d. réparation matérielle.
 Le bannissement.

Les deux seuls groupes réellement organisés chez les Bhamar sont le ménage et le village avec ses anciens *khô* *phô*.
 V. Contribution à l'étude de la Société Montagnarde du Sud Indochinois. B.E.F.E.O. Tome XLV, Fasc. 2, 1952, pp. 393 et s.
 De village à village, quand il n'existe pas eux de médiateurs possibles, parents ou alliés de toutes catégories, on risquait fort, jusque vers les années 1923 de voir toute discussion entraîner des représailles sans fin de part et d'autre, voire finalement la guerre (chapitre V).
 Nous croyons pouvoir affirmer que, antérieurement à l'instauration de l'Administration Française, et, pour le moins, depuis une époque relativement moderne, difficile à dater, la coutume ancienne de coutumes d'origine, si on peut dire, n'était plus applicable, ni appliquée, par des tribunaux (4) dont la juridiction aurait dépassé les frontières du *khô*, sinon du village.

Les conditions effroyables dans lesquelles vivaient les populations *khô*, *khô* et *khô* du Kontou depuis 1941 empêchent certainement les villages de se battre entre eux, ils ont autre chose à faire, mais ont pu limiter sous les résultats d'une effort poursuivi depuis quarante ans.

Nous, Français, sommes déjà arrivés trop tard pour sauver encore les petites tribus de la Chine. Les cinq ou six grandes tribus qui y subsistaient encore périront en peu de décades dans la mesure où elles se débattent sans espoir, car de nouvelles parts elles sont considérées comme taillables et corvéables à merci.

Autrefois, l'affaire (V. infra § Ha) se terminait, sauf quand les deux parties habitaient le même village (et encore!), par une rixe ou une déclaration de guerre.

V. infra § Da.

(Ancien) mode de recensement de la population d'un village, ou d'un groupe quelconque.
 La force d'un groupe est dans son union.

La responsabilité rituelle du groupe en soi.
 V. chapitre III, § A.

Tentative d'accord entre des groupes.

P 6, Q 16 A note 4.

L 13 B.

Proverbes 22, 117, 130,
 Q 16 A note 3.

W 1 Kh Za.

- (A) a) Le groupe et l'autorité.
 V. le toring, chapitre I, § Ca, le tomoi, chapitre II, § Ea.
 V. l'évolution contemporaine des idées d'autorité et de groupe, chapitre XVIII, § C.

Les deux seuls groupes réellement organisés chez les Bahnar sont le ménage et le village avec ses anciens krä polei.

V. Contribution à l'Étude de la Société Montagnarde du Sud Indochinois. B.E.F.E.O. Tome XLV, Fasc. 2, 1952, pp. 393 et s.

De village à village, quand il n'existe pas entre eux de médiateurs possibles, parents ou alliés de toutes catégories, on risquait fort, jusque vers les années 1925 de voir toute discussion entraîner des représailles sans fin de part et d'autre, voire finalement la guerre (chapitre V). Nous croyons pouvoir affirmer que, antérieurement à l'instauration de l'Administration Française, et, pour le moins, depuis une époque relativement moderne, difficile à dater, le Coutumier ancien, le coutumier d'origine, si on peut dire, n'était plus applicable, ni appliqué, par des tribunaux (?) dont la juridiction aurait dépassé les frontières du toring, sinon du village.

Les conditions effroyables dans lesquelles vivent les populations j'ai, sedang et bahnar du Kontum depuis 1941 empêchent certainement les villages de se battre entre eux, ils ont autre chose à faire, mais ont annihilé tous les résultats d'un effort poursuivi depuis quarante ans.

Nous, Français, sommes déjà arrivés trop tard pour sauver encore les petites tribus de la Chaîne. Les cinq ou six grandes tribus qui y subsistaient encore périront en peu de décades dans le chaos où elles se débattent sans espoir, car de toutes parts elles sont considérées comme taillables et corvéables à merci.

Autrefois, l'affaire (v. infra § Ha) se terminait, sauf quand les deux parties habitaient le même village (et encore!), par une rixe ou une déclaration de guerre.

V. infra § Da.

(Ancien) mode de recensement de la population d'un village, ou d'un groupe quelconque.

La force d'un groupe est dans son union.

La responsabilité rituelle du groupe en soi.

V. chapitre III, § A.

Tenative d'accord entre des groupes.

P 6, Q 16 A note 4.

L 13 C.

Proverbes 22, 117, 130, Q 16 A note 5.

W 1 Zk Zm.

- b) Les chefs, les Anciens kra.
 Autrefois l'autorité semble avoir été souvent partagée entre deux frères que l'on confondait parfois en un seul.
 Le čulang n'a jamais été qu'un tout petit chef,
 dont l'Administration Française augmenta les fonctions. (Car les vrais Kra ne voulaient pas les remplir !).
 Les Bahnar (ni leurs voisins) ne semblent pas être intimidés par leurs chefs, mais leurs rapports avec eux sont toujours systématiquement brefs s'ils ne sont pas eux-mêmes des gens "situés". Cela correspond à la crainte qu'ils ont de se brûler au contact de plus forts qu'eux.
 Le besoin (...relatif) d'autorité.
 Les qualités que doit avoir celui que l'on reconnaît pour chef.
 Par ailleurs le chef est parfois sans pitié.
 La protection due et accordée par le chef.
 Le chef a intérêt à consulter ses subordonnés.
 Le droit de discussion existe dans le village, mais ce droit est relatif.
 Le mot kra correspond aussi bien aux sens de vieux, de chef, et de riche. Ces trois sens se confondent dans l'esprit du Bahnar.
 V. infra § F.
 Le vieillard a vécu longtemps. (La longévité est une chose remarquable symbolisée par le pangolin édenté). Il a acquis de l'expérience, on peut avoir recours à lui dont le jugement est sûr,
 tout comme on a recours aux Anciens et aux chefs puissants.
 Les parents (qui sont âgés) sont aussi de bon conseil.
- Respectueuse description du vieillard kra (qui est aussi un ancien kra).
 L'influence profonde des anciens kra, dont l'entente, seule, maintient l'ordre dans un village.
 Les rapports des chefs et des groupes, les rapports pacifiques des chefs entre eux, la palabre.
 Les convocations.
 Il peut y avoir par contre oppression de tout un groupe par un chef, par un riche.
 V. Annexe II, article Roh.
 L'oppression du pauvre, du malheureux privé de soutien.
 V. Annexe II, article Hrit.
- La succession des chefs dans l'ancien temps, les tentatives d'opposition à l'oppression.
- Y 7 U note 11.
 Devinette 40.
 Y 8 B note 1.
 G 2.
 Proverbe 58.
 Y 8 T note 9.
 A 9 B.
 Proverbe 120.
 Proverbe 95, Q 14 D.
 Proverbe 98.
 W 3 B note 1.
 E 6 B, T 2 T.
 Proverbe 120, M 4 B, M 6 A note 1.
 I 1 A in fine.
 Proverbe 64.
 H 13 A note 6, L 8 CD.
 X 4 C, W 5 J.
 M 17 B.
 P 4, Q 7, Q 8, Q 14, T 4 B, Y 8.
 L 8 B.

Le choix du chef dans la tribu matrimoniale
j'arai .

V. chapitre VI, § Cb.

Y 8 P note 6.

La succession des chefs à l'époque
(relativement) moderne.

W 1 Zk note 8.

(B) L'individu dans son groupe, le statut de l'individu.

Il n'y a rien chez les Bahnar qui corresponde,
même de loin, aux castes.

M 16 C note 3.

Allusion aux intouchables (inconnus chez les
Bahnar) que semble constituer un passage du Texte V 2 H note 6.

Les seules distinctions sociales déclarées
sont celles qui sont relatives :

1) à l'état de liberté rongei, s'opposant à la
non liberté dik, mona.

2) au statut du travail des hommes et des femmes.

Cette distinction est d'ailleurs bien moins
rigoureuse que la première.

Par ailleurs les gens riches sont incontestable-
ment " considérés ". On parle des gosses de riches
(v. infra § Fa) tout autant dans un sens ironique
que flatteur, mais la richesse ne constitue pas
un privilège reconnu.

V. infra § F.

a) Les générations sont nettement discriminées
et dénommées.

Chacune d'elles participe à l'effort commun, à la
mesure de ses forces, de ses aptitudes,
et compte tenu du sexe des intéressés.

Proverbe 124.

V. infra § F.

La rivalité (relative) des générations.

Proverbe 9.

L'irresponsabilité des enfants.

Proverbe 16.

V. chapitre III, § F début.

On ne demande pas aux adultes d'accomplir
des exploits (comme les jeunes gess).

X 6 G note 2.

b) Le statut personnel.

V. infra § Fc 2^o et 3^o.

V. la position du ménage, chapitre VI, § Ga.

Règle numéro 1: l'individu ne peut pas se
dresser, se révolter, contre son groupe,
mais le groupe peut expulser l'un de ses membres.

Proverbe 48.

V. infra § Cc.

La nature et l'importance des activités
permises ou pouvant être imposées à un
individu donné, dépend de la génération à
laquelle il appartient et de son sexe (mais ni
de ce qu'il est rongei ou dik, riche ou pauvre).

Proverbe 43, I 36 notes
1 et 2.

V. infra § Fa.

Un adulte se chargera de surveiller ses neveux,
par ex., ce que ne fera pas un jeune homme.

X 6 G note 2.

Les obligations ou interdictions imposées par le statut individuel cessent d'être observées devant de graves nécessités, ou des usages, et notamment :

- 1) Dans un ménage de vieilles gens où les deux époux s'entr'aident au mieux sans plus tenir compte du statut de l'un ni de l'autre.
- 2) À la chasse où il faut souvent parer au plus pressé, en l'absence de femmes.
- 3) En temps de famine, voire de pénurie, où les gens valides et résistants font tout.
V. chapitre XI, § D.
- 4) Lors des jours de fête, quand ce sont les jeunes gens qui apportent l'eau, dans de grands tubes spéciaux, d'ailleurs.
V. chapitre III, § G.

S 1 A note 2.

I 36 notes 1 et 2.

Q 6 C note 1.

Q 9 E note 3.

V 1 T note 19.

- c) Les activités réservées aux femmes.
V. chapitre VI, § Ga, chapitre XVII, début.
V. le rôle rituel de la femme, chapitre III, § Fc 1°.

Les activités réservées aux femmes sont le plus souvent nettement définies, comme pour en marquer l'importance (rituelle).

X 2 A note 1.

Les femmes font toute la cuisine, en toutes circonstances, sauf, dans les cas exceptionnels dits supra en b), in fine,

V 2 H note 6.

sauf lorsqu'il s'agit de la confection de certains plats tel le ruba.

V. chapitre XI, § Bd.

Les travaux réservés aux femmes ont une importance assez considérable pour que les allusions qu'y font les Textes soient anormalement nombreuses.

P 14 AB notes 2 et 3,
Q 6 C note 1, Q 9 E note 1,
S 1 A note 2, S 9 H note 6
U 4 B, V 1 T note 19, X 2 A
note 1.

Les filles (et à leur défaut seulement, les jeunes femmes) sont spécialement chargées du stockage du bois de feu sous la maison, fait en saison sèche.

V. chapitre I, § Ec, konong.

La question du travail en soi est traitée infra au § Fc.

L'attitude réservée, sinon gênée, de la femme bahnar (ou sedang) en public (et en public seulement d'ailleurs) s'oppose à celle de la femme jàrai. Cela se note lors des réunions ayant lieu pendant des tournées, et aux séances du Tribunal de Kontum.

A 9 E note 4.

Les femmes se montrent plus libres lors des fêtes, ou quand elles accueillent un hôte chez elles.

d) Les engagés dik.

V. les engagés de famille dik djonon infra 3°.

Sous ce nom apparaissent (de nos jours, à tort), non seulement les individus régulièrement engagés pour dettes, pourvus d'un statut qui respecte les interdictions de travaux donnés, pour l'un ou l'autre sexe, mais aussi certains de ces engagés-là dont le statut n'est pas toujours respecté, des captifs de guerre(?), des victimes de rapt, des gens déportés et vendus (en vertu de quoi) au Laos, et qui sont tous privés de statut.

Tous ces gens-là, et notamment les dik véritables, engagés régulièrement pour dettes, dont le statut n'est pas respecté par leur patron peuvent venir se plaindre au Tribunal pour y obtenir leur libération. Mais cela se passe rarement car l'individu libéré ne saurait guère, le plus souvent, où aller !

Le patron est absolument dans son droit en faisant courir à ses dik des risques d'ordre rituel, en leur faisant normalement entamer un travail počoram, alors qu'on ignore comment les Génies vont accueillir cette initiative.

U 1 B note 2.

Quand on rapproche l'attitude du patron kočrā (mot dérivé de krā dans tous ses sens !), envers ses dik, de celle qu'il adopte envers ses animaux domestiques (bien traités) on fait plus qu'une simple comparaison.

Il y a analogie réelle entre le dik et la bête domestique que les Bahnar traitent avec des égards.

L 2 A note 2, P 19 B note 3.

V. chapitre XIV, § B.

1) Le captif de guerre mona, la victime d'un rapt.

V. chapitre V, § F.

L 11 note 1, M 13 C note 8, W 1 Zo note 9, X 3 A, X 8 I, Y 6 B.

Certains passages des Textes indiquent à quel point il y a confusion entre un captif et un engagé :

Un Bahnar cherche à se dérober à un combat contre un adversaire trop fort pour lui, et, craignant la mort, propose à son adversaire de devenir son dik ! (De toutes façons il serait un mona et non un dik !).

W 5 P note 11.

Une captive est épousée par son patron. Ce seul fait devrait suffire à la libérer.

Y 6 B.

La vente des captifs pour être sacrifiés, et mangés.

V. chapitre III, § Fd ; chapitre XI, § Fa.

Les captives vendues pour être sacrifiées.

V. chapitre III, § Fd ; chapitre V, § F.

X 3 A.

2) Les montagnards esclaves des Laotiens, qui sont privés de tout statut.

A 13 A note 1, L 11 note 1, P 1 C note 2.

3) L'endetté.

V. infra § Gb, supra d).

Le créancier peut vendre le Bahnar endetté pour récupérer sa créance.

P 1 C note 2, P 3 C note 5.

La revente du dik.

X 8 F.

La vente de l'enfant séparé de ses parents qui sont des dik.

Y 8 M.

La situation spéciale du dik djonon, l'engagé de famille.

T 1 Titre GIO notes 1, 4, 6 et 7.

W 1 Zt note 14.

Les engagés de famille, Tang et Gap, Dong et Wat.

V. Annexe II, articles Dong etc.

Rapports généralement bienveillants du patron kodra et de ses vrais dik,

M 17 BD notes 1 et 2,
P 17 FGM note 3.

mais sur lesquels il peut exercer son droit de correction (comme sur ses enfants).

V. infra § H d.

M 17 D note 1, U 1 B note 1.

L'attachement, l'affection, de dik tom pour leur patron, et les enfants de leur patron, qu'ils élèvent parfois quand ils sont orphelins.

T 1 Q note 9.

Leur dévouement.

M 16 C.

Leur vie, le respect qu'ont les enfants du patron pour les dik tom agés.

V. infra § E a 1^o, article ma.

Ils participent aux fêtes, sont consultés, chargés de démarches etc., ils sont parfois invités à boire.

Le grand nombre de dik qu'il y avait dans les riches familles autrefois.

X 3 Q note 12 bis.

L 13 BC, M 17 A, Q 10 C note 6, Q 11 C.

Mais il y a aussi le dik maltraité, victime d'oppression.

Q 8 A note 1.

La libération du dik

1) En conséquence d'un agissement répréhensible de son patron.

P 1 O note 2, P 3 C note 5

2) Par suite d'un rachat, d'un règlement de la dette.

X 3 GX note 1.

M 17 F, X 8 J note 5.

3) À la suite d'un grand service rendu.

Dans les deux derniers cas il y a petite buvaïson à la libération, offerte par le libéré.

Les libérations semblent bien rares. Il vient un moment, quand l'engagement a duré très longtemps, où le libéré ne saurait même plus où aller, ne pourrait se suffire. En ce cas il resterait en fait à la charge de son patron!

e) Le serviteur libre dam.

Ce serviteur est rare, on trouve cependant des gardiens de buffles à gages.

M 17 A, Q 10 F note 6.

f) L'étranger tomoi

V. chapitre II, § Ea.

L'étranger est tout individu, bahnar ou non, n'appartenant pas au toring où il est de passage.

A 5 AB notes 1 et 6.

On craint a priori son intrusion et il est pratiquement privé de tout droit, de toute protection du seul fait qu'il est hors de chez lui.

Proverbe 9.

Sa situation s'améliore s'il compte des alliés ou des parents dans le village où il se trouve, ou bien s'il s'y est marié par ex.

Le cas du meurtre de l'étranger V. infra § Hf 2°.

C La famille, les liens de famille.

La famille constitue un groupe dont la cohésion joue à l'égard de chacun de ses membres, mais n'est pas comparable, à l'égard d'autrui, à ce que sont le ménage ou le village.

a) Généralités.

L'hérédité (discutable).

Proverbes 12, 16.

La perpétuité de la famille du point de vue rituel est l'objet d'une préoccupation nette, on craint que " la maison ne soit vide ", et cela rend fervents les souhaits de nombreuse descendance qu'on adresse à un jeune couple.

Proverbe 121.

I 1 AC.

La famille matriarcale des temps anciens.

V. chapitre VI, § Gb.

La dissolution de la famille.

A 6

Y 8 P.

G 2 commentaires.

b) Les membres de la famille.

Confusion systématique de l'individu et de sa famille. Cela est marqué par l'emploi des termes infra § E.

H 8 note 3.

Confusion entre les membres d'une même famille. L'identité des frères.

H 10 A note 1.

Le mariage crée un lien d'alliance spécial pô ban entre les deux familles entières, en même temps qu'un lien entre eux deux.

H 7 note 1.

Les ascendants directs (seulement) peuvent s'opposer au mariage de leur enfant ou petit enfant.

H 4 B note 4, H 5 C note 3.

c) Précisions sur des cas spéciaux.

L'absence, la disparition.

U 1 K.

L'adultère.

V. chapitre VI, § Gc.

L'inceste.

F 2 B, L 3 C note 11, 100
U 3 F note 1.

Le reniement. Le groupe dégage sa responsabilité.

V. supra § Aa.

M 23 Q notes 11 et 12.

L'orphelin, sa tutelle.

V. supra § Bā 3^o.

A 9 A note 3, E 4 A note 3.

D

Les liens entre individus, autres que les liens de famille ou de mariage.

V. le mariage, chapitre VI.

- a) Les alliances de tous ordres entre les individus ou les groupes jouent un très grand rôle dans la vie des Bahnar et constituent le lien le plus important qui puisse unir les habitants de deux villages différents, empêchant par fois des déclarations de guerre hâtives, maintenant ainsi la paix.

V. supra § Bf le tomoi.

- b) L'alliance avec les Génies, chapitre III, § Ee.
L'alliance père-fils bā kon, qui peut être parfois une vassalité pure et simple.

Q 10 M, Y 2 C.

W 5 Q note 12.

- c) Alliance entre des ennemis réconciliés
V. chapitre V, § G.

X 6 K.

- d) Alliance sep, de deux villages, lors de la conclusion d'un traité de paix entre ces deux villages.

V. chapitre V, § G.

I 23.

- e) Alliance pō ban entre les familles des deux époux d'un mariage premier seulement.

V. chapitre VI, § Ce.

H 7 note 1, I 42.

Quand l'un des membres de l'une ou l'autre famille n'a pas assisté à la cérémonie, il contracte cette alliance pour son compte à la première occasion.

V. chapitre VI, § Ce.

W 1 Zt note 14.

- f) Alliance pō, la plus banale et la plus courante. Des animaux l'ont contractée aux temps mythiques :

Un homme s'allie ainsi à un éléphant.

P 15 B note 5.

Un lièvre s'allie à une tortue.

P 11 I note 11.

- g) Les alliances très spéciales bā kon ropāu et pō ropāu sont exposées en détail au Dictionnaire Bahnar Français, I ère Partie, article pogang, 72^o.

Le bracelet de fils de coton est chez les Jarai le témoignage de l'existence d'une alliance.

Y 4 bis M note 2.

E

L'étiquette, la politesse formaliste phép dans la famille et dans le groupe.

Il ne s'agit pas ici des règles ou des interdictions rituelles que l'on doit observer, et qui sont exposées au chapitre III, § C, ni des obligations de tous

ordres imposées par le Coutumier actuel, voire par l'ancien.

V. Annexe V, chapitre I.

a) Les termes d'appellation et de référence. P 16 A note 2.

La multiplicité des termes dont il est couramment fait emploi témoigne de l'organisation sociale existant chez les Bahnar.

Les termes dont on use pour parler d'un membre de sa famille ou pour s'adresser à lui sont aussi ceux qu'on emploie quand on parle de quelqu'un de son groupe, voire d'un étranger, que l'on assimile à l'un ou l'autre des membres de sa famille, en tenant compte de son âge, de son sexe, de sa situation sociale, et des rapports plus ou moins intimes et amicaux que l'on entretient avec lui.

Les termes mě et bă font exception, ils n'en sont jamais employés que pour la mère et le père.

Des animaux, de nos jours très rares portent un nom. V. Annexe II, § H.

On les appelle par ce nom, mais on n'use jamais, en ce qui les concerne, d'aucun des termes ci-après dont le sens est précisé dans les articles les concernant de la 1ère Partie du Dictionnaire Bahnar Français.

- 1 Bok, Yā. Grand père, grand mère.
Aïeul, aïeule, aïeux.
Sire, Seigneur, Monsieur (respectueux),
Madame.

V. Annexe II, § H, articles bok, yā.

V. infra đu, yăng, mih, mā.

On dit toujours : de yā bok, et jamais : de bok yā.

A 9 A note 2, G 1 D, S 2 J,
T 5 U note 8, T 6 C note 8

Ne pas confondre bok ci-dessus et bok dont il est traité en 7° infra.

- 2 Mě, Bă. Mère, père, naman, papa.
Ces deux termes ne s'emploient jamais, tant en appellation qu'en référence que pour la mère ou le père naturel, d'adoption ou d'alliance, et jamais pour une belle-mère ou un beau père.

Ils n'ont aucun sens extensif, n'apparaissent pas dans un terme relatif à un groupe.

On dit toujours : de mē bă, et jamais : de bă mē.

B 7.

Nong. Frère aîné, mon aîné.
Ce terme est l'un de ceux qui sont le plus généralement employés dans son sens propre, extensivement, et au pluriel.

B 7, H 1 A.

On dit couramment : de ñong oh dans le sens de : la famille proche.

Momai. Soeur aînée, mon aînée.
Le terme est employé dans les mêmes circonstances que ñong.

On dit : de momai oh, toutes les soeurs (en excluant les frères, toutes les filles, en excluant les garçons).

L'expression momai adruh est très déferente.

V. infra adruh 3°.

B 7, R 7 P note 14.

Oh. Frère ou soeur plus jeune, mon cadet, ma cadette, soeurette.

En dehors de ses sens courants, oh est le terme affectueux d'appellation fréquent de la jeune fille que l'on courtise. Il est parfois remplacé en ce sens par duǎ qui est plus dérérent.

B 7, E 4 D note 6, H 8 note 1, R 7 P note 16.

De ñong oh, de momai oh. Tous les frères et soeurs, la famille proche.

E 4 A note 2, M 10 A note 1, P 17 A.

Le terme de ñong oh inclut les parentes, tandis que de momai oh exclut les hommes de la famille.

Kon. Enfant, fils, fille, mon enfant, mon fils, ma fille.
En ce qui concerne les filles, on emploie fréquemment, et plus volontiers le terme adruh.

// V. sâu, mon, yoh.
Adruh, hadruh.

Fille, jeune fille, ma fille.

E 5 B note 1, Q 7 I note 6.

Sâu. Petit enfant, petit fils, petite fille, mon petit enfant etc.

Le mot est couramment employé en sens extensif, alors que kon l'est peu.

Il signifie petit neveu ou petite nièce, et un homme d'âge l'emploie couramment en parlant à un enfant.

Il remplace sâu i et sâu aǎ en termes d'appellation.

Sâu i. Arrière petit enfant, etc.

V. sâu.

Sâu aǎ. Arrière arrière petit enfant, etc.
descendant lointain de l'un ou l'

autre sexe.

V. sâu.

Mai, òng. (Ma) bru, (mon) gendre.
Ces termes couramment employés dans leur sens propre le sont aussi dans les circonstances dites infra en 4^o.

Mon. (Mon)neveu, (ma) nièce, (mon) enfant.
Le terme est couramment employé extensivement par un adulte à propos d'un enfant, ou s'adressant à lui.

V. sâu, kon, yoh. H 8 note 1, H 10 C note 12
Les vieux dik tom l'emploient pour s'adresser aux enfants de leur patron, même quand ils sont des jeunes gens.

V. mā. T 1 O note 7, T 5 M note 1
V 2 H.

Yoh, hayoh. Enfant, mon enfant.
Le terme est employé extensivement d'une façon très courante par un adulte s'adressant à un jeune enfant.

V. kon, sêu, mon. Q 10 F note 6.

Mih. Frère aîné du père ou de la mère, (mon) oncle, Monsieur.
Dans ce dernier sens extensif le mot est moins déférent que bok.

V. infra mā. Q 6 L note 6, T 2 T note 8

Les dik tom appellent leur patron mih s'il est tout jeune. T 1 M note 6.

Dans un passage des Textes le mot mih est successivement employé dans le sens de Monsieur, puis d'oncle.

T 5 HI.

Mēt. Terme de respect s'appliquant au frère cadet du père.

M 23 A note 2, T 1 M note 6, T 2 T note 8.

Mā. Frère cadet du père ou de la mère. Monsieur, le terme est un peu moins déférent que mih.

A 9 A note 3, Q 6 L note 6
T 2 T note 8, T 3 U note 21.

V.
Les enfants du patron, même quand ils sont des jeunes gens, appellent mā les vieux dik tom de leurs parents.

T 1 A note 1, T 5 A note 2

V. supra § B à 3^o.

V. Dictionnaire Bahnar Français, 1^{ère} Partie, article mā, des sens particuliers de ce mot dans des sous-tribus.

- Duǎ. Soeur cadette du père.
 Terme d'appellation plus déferent
 que oh, tout aussi affectueux, emp-
 loyé par un jeune amoureux s'
 adressant à une fiancée ou une
 maitresse.
 Terme d'appellation d'une jeune
 femme.
 V. infra 3°. H 10 O note 12, R 3 G
 note 3, R 7 H note 6,
 T 6 C.
- Yǎng. Soeur aînée du père.
 Terme d'appellation respectueux
 d'une femme jeune. Plus déferent
 que duǎ, n'est pas employé par
 un amoureux interpellant sa fiancée
 ou sa maitresse. H 12 B/
 Terme d'appellation courant des
 femmes d'un certain âge. V. yā. R 7 H note 6.
 Terme d'appellation utilisé par
 les dik tom agés pour interpellier
 les filles de leur patron. V 2 G note 5.
- Mi. Beau frère, belle soeur. T 1 P note 8, T 5 Zb.
- Nǎ. Beau frère, terme respectueux.
 Monsieur, quand on s'adresse à un
 homme jeune. T 2 T note 8, T 3 U note
 21.
- Dam. Jeune homme.
 Terme aimable, respectueux, très
 général. H 15 A.
 V. Annexe II, § H.
- Pô. Mon ami.
 Terme d'emploi des plus courants
 entre amis. O 1 B note 2.

2 Termes d'appellation ou de groupes, plus ou
 moins imprécis.

Il n'existe pas de terme d'appellation indéterminé
 qui soit déferent.

U 3 M note 3.

Quand le Bahnar s'adresse à son groupe, c.à.d.
 à (des gens de) sa famille ou son village, ou
 bien à des tomoi plus ou moins connus, il peut
 toujours les interpellier en disant :

O bôl. Eh! tous, eh! vous tous, eh! le
 groupe.

P. 14 B.

Il est certain de ne vexer per-
 sonne, mais il le fait assez rare-
 ment et préfère employer le mot de
 qui placé devant l'un ou plusieurs
 des termes donnés en 1 ci-dessus

en fait des appels à des groupes plus ou moins précisés.

T 1 O note 7.

On a ainsi :

Q de pô. Eh! les amis.

Q de yāng. Mesdames (de 25-30 à 40 ans).

Q de wā. Eh! (mes) aînés.

S 4 J note 11.

Q de ñong. Eh! (mes) aînés.

Q de kon mon hayoh. Eh! tous les petits, tous les enfants.

Q de sâu i său aǎ. Eh! mes petits enfants, arrière petits enfants etc.

En usant de ce procédé, le Bahnar a forgé des termes d'appellation en regroupant des termes de la liste 1 ci-dessus qui sont employés soit

a) par une personne s'adressant à tout un groupe de gens qui sont ses mih, ses mā, ses duǎ etc., ou qui appartiennent à la génération de ces mih, mā, duǎ etc.

b) ou bien dans la description de faits, de gestes ou d'attitude d'un groupe de mih, de mā, de duǎ du personnage auquel le récit se rapporte, (ou de gens appartenant à ces générations - là).

On a dès lors des appellations telles que :

Q de mih mā.

Q de mih mā mēt.

Q de duǎ yāng.

Q de mon său.

Q de mī de rui, etc. Le sens de ces interpellations et de toutes celles qui leur sont comparables est facile à retrouver.

T 6 C note 7, U 3 M note 3, V 1 Zc note 2, V 4 P note 17, X 3 N, X 5 T note 9.

3 Termes d'appellation affectueux.

Ces termes, peu nombreux, et dont l'un est probablement récent (?), certainement d'origine vietnamienne, lĩng, sont d'un emploi peu courant.

Lĩng. Mon chéri, ma chérie.

Assez peu usité, ne se dit qu'entre amants ou époux.

S 4 C note 3, T 5 Zc.

Mỗ dung. Ma fille chérie. N'est employé que par les parents.

X 1 B.

Adruh iñ. Ma (jeune) fille chérie.

Terme d'appellation ou de référence employé très couramment par un jeune mari en parlant à (ou de) sa jeune femme qui n'a pas encore d'enfant.

V. supra 1, adruh, momai.

Q 7 1 note 6.

Duồ.

Terme employé par le jeune beau frère s'adressant à sa jeune belle soeur, et impliquant un brin de cour (d'ailleurs honnête).

S 1 ADK note 3.

Bok su, Yā su. Litt. qui fait des économies.

Terme qui ne se dit qu'entre vieux époux. On entend surtout Yā su. Il exprime la reconnaissance que l'un des époux garde à l'autre d'avoir bien su mener les affaires du ménage.

P 1 I note 9, Q 6 J note 4
R 3 G note 6.

L'expression bok su jāt est bien probablement une moquerie. En tous cas rarement employée.

S 2 I note 4.

4 Appellations employées dans des cas spéciaux.

Un Bahnar, parlant à son père ou à sa mère, et voulant désigner sa femme ou ses enfants ne dira pas : ma femme, ni : mes enfants, mais il utilisera des termes de référence reliant la personne qu'il veut désigner à son père ou à sa mère, suivant qu'il parle avec l'un ou avec l'autre.

C'est là une façon de parler des plus courantes et déférente.

Parlant de son ménage, le fils dira : iñ sang dei mai, litt. je vous ai donné une bru.

M 2 D note 6.

Il ne dira pas : ma femme et mes enfants, mais :

mai sâu ih, votre bru et vos petits enfants.

M 23 L note 5.

S'adressant à son fils, en présence de son propre père, le Bahnar, voulant désigner ce dernier, ne

dira pas : mon père, mais bok e, ton grand père.
et il ne situera pas ses parents à lui par
rapport à ses enfants en disant : mes parents,
de bok hap, ses grands parents, les grands parents
de mon enfant.

T 3 P note 15.

La fille emploiera évidemment des
tournures de phrase analogues, dans lesquelles
son mari deviendra ông ih, votre gendre.

Et l'un des parents, s'adressant à l'un
de ses enfants, lui parlant de son conjoint,
désignera celui-ci en ces termes : mai e, ông
e, ce qui signifiait curieusement litt. celle
(ou celui) (qui est devenue ma) bru (ou mon gendre)
(par son mariage avec) toi.

I 49 note 2, M 2 D note
8, P 16 L note 11, Q 10 A
note 1, R 6 K note 6.

Entre frère et soeur on use de termes
analogues et on dira mi e, ño e, (mon) beau frère,
(ma) belle soeur (par le mariage qu'il, ou qu'
elle a contracté avec) toi.

R 7 IK note 7.

Cela va plus loin encore dans les
Textes (mais pas dans la conversation courante)
et on trouve : duă Roh, ma jeune belle soeur (par
le mariage qu'elle a contracté avec) Roh (qui est
mon frère.

S 9 O note 12.

5 Termes d'appellation constituant des surnoms.

Nous avons traité de ce sujet dans le Préambule
de l'Annexe II, § B.

Mais nous attirons ici l'attention du lecteur sur
deux points :

Le Texte H 17 est particulièrement curieux. On y
distribue toute une série de surnoms aux jeunes
gens d'un village. Ce sont les filles qui s'en sont
chargées.

Par ailleurs il faut noter que les Français ont
bien souvent reçu des surnoms en pays bahnar. Ces
surnoms n'étaient pas forcément du tout ironi-
ques. Ces surnoms étaient parfois assonancés à des
surnoms déjà donnés à des Bahnar à qui on voulait
comparer le Français que l'on surnommait.

H 9 A note 1, H 16 A note
3.

6 Les homonymes glě.

On ne peut interpellier son homonyme par son
nom. On dit alors Ō glě iñ, ou simplement Ō pō iñ.

S 11 O note 2.

7 Les appellations méprisantes.

Il existe enfin quelques termes méprisants qui
sont des dépréciatifs employés par modestie quand
on se les applique à soi-même, mais qui peuvent

devenir une insulte si l'on s'en sert pour désigner autrui.

Il existe une forme méprisante de bok.

Y 8 E note 3.

Le mot sem peut être employé en insulte, cet oiseau-là !

V. Dictionnaire Bahnar Français Ière

Partie, articles gáp (EK), góp (W), sem¹.

P 18 H note 9.

b) Les formules de politesse en général.

A 4 A note 1.

Il n'existe pas chez les Bahnar de termes réservés (comme il y en a en Mélanésie par ex. où on trouve qui sont réservés aux chefs). Mais il y a comme partout, des gens parlant un langage châtié, plus ou moins distingué, et d'autres dont le vocabulaire est plus pauvre, dont le langage est simplet, parfois grossier.

Il y a aussi les langages spéciaux, dont il a été traité dans le Dictionnaire Bahnar Français, Ière Partie, article poma 3°. Nous n'y reviendrons pas, c'est tout autre chose.

L'emploi du langage châtié dont nous parlons ici se reconnaît à l'emploi de mots corrects et à l'observation des règles de la syntaxe, mais aussi au choix d'un certain nombre de formules parmi lesquelles il en est de dépréciatives.

V. Dictionnaire Bahnar Français, II ème Partie, Tableau V.

Ce sont les plus courantes de ces formules que nous donnons ci-après.

Il en est d'autres qui sont données au § c qui suit, elles sont employées quand on accueille un invité.

- 1 Tous les Bahnar connaissent pour le moins quelques mots jarai. Le Bahnar d'un certain niveau intellectuel montrera sa culture en usant volontiers de ces mots jarai qu'il connaît, voire de mots vietnamiens plus ou moins déformés. On constate que les Bahnar emploient peu de mots laotiens.

Ceux des animaux qui parlent dans les Contes, et qui sont des personnages sortant de l'ordinaire, usent eux-aussi de ce procédé.

P 8 B note 1, P 18 E note 5.

Au cours de la conversation on emploiera l'indétermination de en remplacement d'un nom ou d'un pronom pour ne pas sembler vouloir préjuger de l'attitude ou de l'opinion de l'interlocuteur.

Chapitre III, § Ca.

U 2 M note 7.

Les interrogations, plus encore, seront formulées de façon détournée, indirecte.

M 3 E note 6.

On intercale souvent au cours de la conversation des formules telles que bĩ kodō, bĩ mah kodō, iñ dāng pā kodō.

R 7 K note 11, T 2 N,
U 4 RS, U 4 T, V 1 I, V 1 O

Ou encore ôn kio, iñ oa ôn kō ih pā hlop, qu'emploie un Bahnar parlant à une personne qu'il respecte, à un chef etc.

S 9 Q, U 3 H, V 1 I, X 1 M.

2 Les formules de salutation.

Ces formules sont employées par tous. Il faut être ngōng pour ne pas savoir s'en servir.

Hmač kō ih, formule respectueuse pour accueillir l'hôte que l'on respecte.

X 3 N.

Oēi mǎ long, salutation courante de celui qui part à celui qui reste.

X 5 F.

Wih(kō e) mǎ long, salutation courante de celui qui reste à celui qui part.

Y 4 E.

Oēi kō ih mǎ long. - Brōk mǎ long. Cela constitue un échange de politesse quand on se quitte.

Y 5 H.

Échange de salutations lors d'une rencontre en chemin.

U 4 L.

Une salutation désinvolte, très cavalière.

S 6 O 10.

c) L'accueil de l'invité.

Il est d'usage de n'arriver dans un village que le soir, quand les hommes sont revenus des champs, sauf si on a pris rendez vous, ce qui est absolument exceptionnel.

On patiente éventuellement à la lisière, à l'entrée ah jih du village pour ne pas y rentrer trop tôt.

On n'arrive pas de nuit non plus, cela peut être considéré comme cachant de mauvaises intentions.

L'arrivée le matin ne peut être motivée que par une grande urgence.

P 4 C note 2.

La fixation éventuelle d'un rendez vous, l'arrivée.

W 5 P note 10, P 4 C note 2, T 3 F note 17, U 4 M note 11, W 2 F note 5, W 5 P note 10, X 2 L note 4.

Le jeune homme arrivant au village est mené dans une maison où il y a des jeunes filles. C'est à la fin de la soirée qu'on le mènera coucher à la Maison Commune.

V. chapitre I, § Ea; chapitre IX, § Bc.

W 1 T.

Avant de monter dans la maison d'autrui on s'enquiert pour savoir si la maison est occupée, et si elle n'est pas interdite diem. chapitre III, § Cb 1^o.

T 5 M, X 4 I note 4.

Les membres de la famille des occupants d'une maison ne sont pas tenus d'observer cette règle, mais cependant le fille du maître de

maison, absente depuis très longtemps, et dont l'arrivée est inattendue, pose la question en se présentant à l'échallier.

Les présentations à l'arrivée. En général l'hôte qui accueille l'invité se présente d'abord et l'arrivant ensuite.

Y 5 K note 4.

T 2 N note 2, T 6 D note 11, V 1 O, W 1 Za.

Récit d'une présentation très formaliste au cours de laquelle sont donnés les noms du père et de la mère.

V 4 T.

Cet ordre des présentations successives n'est pas observé quand la différence d'âge entre l'hôte et l'arrivant est considérable. C'est alors le plus jeune qui se présente seul (ou le premier).

V 1 T.

En formulant une invitation ou en accueillant un invité, l'hôte, sa femme ou leurs filles, parlant de leur maison en termes pour le moins dépréciatifs, sinon méprisants.

R 7 J note 10, S 8 Introduction, U 4 P, V 4 L note 10, W 1 UX, X 3 N note 7.

(Dans une maison longue, ou grande) on va aussitôt aviser le maître de maison de toute arrivée. On invite l'arrivant à boire et à manger. On le fait aussi en termes dépréciatifs.

Q 16 A note 3, S 8 A, X 3 N note 10, V 4 O note 13.

Récit détaillé d'un accueil.

Le maître de maison (ou l'un des occupants) offre aussi du tabac à l'arrivant.

V. chapitre XI, § Hb.

L'invité d'honneur. V. infra f.

S 10 G, V 1 Z, P 11 D note 5.

Quand l'invité parle de se retirer, on insiste pour le retenir.

P 15 A.

Mais s'il est ivre on s'efforce de le retenir effectivement. C'est une obligation coutumière et non plus seulement politesse. L'hôte serait responsables des accidents pouvant marquer son retour.

F 1 A note 1, O 2 A note 2, Q 10 F note 7, S 7 S note 10.

d) Le comportement des interlocuteurs, la conversation en général.

V. les mots, les expressions du point de vue grammatical à l'Annexe V.

Le but de la visite.

Tout au long d'une visite, les formules de politesse atteignant parfois à un niveau excessif, tout en étant d'autres fois atténuées, ou encore, tronquées.

T 5 O note 5, R 6 I note 3, X 3 N note 10.

On emploie toujours, bien entendu, les termes et formules dits supra en a, b et c.

L'attitude des assistants à la soirée dans la maison ne prête pas à soupçons.

Cette réserve est nette, elle est matquée, même entre frères et soeurs.

Les femmes gardent d'une manière générale une attitude réservée.

On parle modestement de soi, on se déclare incapable, irréfléchi, et si on parle de ses biens, on les déprécie.

L'entretien avec un chef, avec un personnage puissant, a toujours intérêt à être bref.

V. chapitre III, § Ca.

Une jeune fille qui désire se faire épouser, va se déprécier systématiquement, elle se dira laide.

Si l'on est venu pour régler une affaire, on n'aborde cette question que tardivement, et avec des formes,

On en discute vraiment.

On peut, au cours d'une conversation laisser entendre une intention en feignant l'étourderie, voire l'ivresse, et en usant parfois tout simplement d'un terme d'appellation inopportun inattendu, mais à coup sûr significatif.

Au cours de ces réunions souvent joyeuses, on manifeste son approbation quelquefois en applaudissant.

V. chapitre II, § Fe, article joie.

La politesse lors du règlement d'une affaire commerciale.

V. infra § Ge 1^o.

a) L'offrande d'un cadeau en général.

V. infra f et § Gd.

V. chapitre II, § Fe, article intéressé.

En principe tout Bahnar acceptant un cadeau s'engage à en rendre un d'une façon ou d'une autre, et, parfois en une occasion donnée. V. infra f.

On déprécie suivant l'usage, le cadeau que l'on veut offrir.

On exagère par contre le fait que la personne à qui on fait le cadeau a besoin d'être choyée, assistée.

La personne à qui on offre un cadeau refuse toujours d'abord de l'accepter.

Les menus cadeaux échangés par les fiancés.

V. chapitre VI, § B.

L'invitation à monter en barque, est suivie de l'offre du poisson qu'on y a pêché.

V 2 O.

U 3 F note 1.

W 3 M.

Proverbe 81, T 6 A note 3
U 4 S note 16, V 3 D.

A 9 A note 1.

T 2 O, V 4 U, W 1 Z Za.
R 7 P note 16.

M 12 CD.

W 1 Y.

V 4 U note 15, W 5 H note
5, X 5 T note 8.

Q 10 I note 14.

Q 16 A note 3, X 1 JK note
7, X 3 N.

M 12 E note 10.

W 1 Zg.

M 12 B.

V 4 J.

V 4 Q.

- f) L'étiquette aux buvaisons et aux repas.
V.chapitre XI.

On doit toujours pour le moins une invitation
à qui vous a fait un cadeau.V.supra e.

Proverbe 131,V 1 K note 7.

Les personnes invitées à une buvaison
doivent y apporter des jarres pleines(d'alcool).

A 2,H 13 A note 4,
R 6 N note 7,W 3 P note 2.

Ils y apportent aussi,souvent,des gongs
pour renforcer l'orchestre,et sans y être
obligés.

W 4 D note 2.

Chaque invité invite son hôte à boire à sa
jarre,
en dépréciant,bien entendu,l'alcool qu'il
lui a apporté.

T 5 U.

V.chapitre XI,§ Ga.

T 5 N,V 4 N.

L'hôte doit boire à la jarre de chacun de
ses invités.

R 6 N note 7,W 3 P note 2.

On ne mange pas énormément(en général),et
(en somme) assez proprement.

M 21 AE.

Celui(ou celle) qui empoigne les aliments
des deux mains est dit manger salement.

Q 16 A note 6.

On garde des mets choisis pour en offrir aux
invités d'honneur,amis,chefs,étrangers
de marque.

P 11 D note 5.

L'hôte est responsables (en droit) de la
personne de ses invités,tant durant leur
séjour chez lui que sur leur chemin du
retour.

V.supra c. in fine.

Les buvaisons n'en sont pas moins assez
souvent l'occasion d'échanges d'injures
ou de coups.

V.infra § Hq.

(F)

Les distinctions sociales valables.Les riches
et les pauvres.Le travail et la paresse. La
propriété.

Il a été dit supra au § Ab que l'idée de richesse
se confond si l'on peut dire avec celle de grand
âge.En d'autres termes le vieillard besogneux,qui
n'a pas d'enfants " situé " est un malheureux et
un " raté " n'ayant ni responsabilité ni influence.

- a) La richesse,la puissance.

La richesse est appréciée,elle procure la
puissance.

On la demande expressément aux Génies.

Des présages peuvent l'annoncer.

Proverbe 8,M 1 A note 3.
I 1 C notes 8 et 10,I 2,
I 62,I 74 note 2.
M 11.

L'expression kon de podrōng, litt. "gosse de riche" est le plus souvent gentille, mais aussi parfois ironique ou envieuse.

H 13 B note 7.

L'évaluation de la richesse:

le gros bétail,

v. chapitre XIV, § B,

les objets d'art, les jarres,

v. chapitre IX, § Db,

et les gongs,

v. chapitre IX, § Dc,

quelques belles marmites,

v. chapitre IX, § Dd.

On n'a guère d'espèces.

La richesse du Bahnar, il considère que le

Jārai est plus riche que lui, et qu'il est

plus riche que le Sedang.

V. chapitre IX, § D.

La richesse du Laotien.

La richesse du Français.

Les charges et les obligations du riche.

H 7 note 3.

H 10, Q 11 CDE.

Q 9 M.

H 9 AB note 2, L 6 B.

Devinettes 32, 41. M 17 A.

Q 10 F note 6.

Le vieux riche Rch, le roi, (tous les deux sont puissants).

V. Annexe II, § H, articles Rch, potao.

b) La pauvreté.

La comble de la pauvreté.

Proverbes 34, 66, 67. P 3 F note 7.

La crainte de la pauvreté.

H 4 F note 13.

Ce furent les pauvres qui, les premiers, acceptèrent de révéler les dieux venus des Indes.

Q 1 B note 4, Q 2 A note 1, Q 3, Q 4 note 1.

Parfois le pauvre a sa chance, on la lui offre.

V 2, Y 8.

Le triste sort du pauvre (orphelin) abandonné

V. chapitre VII, § Ae, orphelin.

V 2 C.

Le pauvre mendie (rarement), demande à manger.

V. chapitre XI, § D in fine.

V 2 D note 2.

Critique de la mendicité.

Proverbe 136.

Le sacrifice spécial que peut célébrer le pauvre, sans trop se démunir.

I 5 note 1.

Hrit, le pauvre orphelin abandonné de tous,

s'oppose, s'affronte victorieusement à Rch

le (mauvais) riche (ou au roi) dans le folk lore.

V. Annexe II, § H, article Hrit.

c) Le travail, la paresse.

V. chapitre II, § Fe, la paresse.

1 Le travail, l'activité. On n'a rien sans peine. M 13 ACD notes 2, 6, 9. M 23.

La richesse est la récompense d'un travail assidu.

Proverbes 8, 20, 21, 23, 41, 53, 54, 65, 79, 94, 96, 137.

À chacun suivant sa peine.

Proverbes 71, 73.

Éloge de l'économie.

V. supra § Ea 1°, bok su, yā su.

Critique de la paresse.

V. supra b. critique de la mendicité.

V. infra § Hb.

On hait le paresseux qui porte la guigne à son groupe. C'est là le point de vue rituel de la question.

La femme paresseuse. Voilà le défaut rédhibitoire que peut avoir une jeune fille.

2 Le travail vu sous l'angle des rites et du statut de l'un et l'autre sexes. Les occupations journalières courantes. Le sacrifice poscrām qu'il est indispensable de célébrer quand on se livre pour la première fois de sa vie à une occupation précise donnée, quand elle est rémunératrice.

V. chapitre III, § Eg.

Le danger (rituel) de toute innovation.

La réglementation de travaux dont la succession est, parfois, fixée par des rites.

V. chapitre III, § Cb.

La répartition rituelle des activités entre les deux sexes.

V. supra § Bb.

V. chapitre VI, § Ca.

Les activités féminines.

V. supra § Bc.

3 Le travail en commun du groupe dans l'intérêt de tous.

Le refus de participer à ces travaux-là.

Le principe de l'entraide.

V. infra § Gd.

Les modalités de l'entraide dans le cas de l'édification d'une maison.

Les modalités de l'entraide dans le cas des travaux des champs.

Le pique nique (apparemment rare).

d) Les preuves de l'existence de certaines propriétés. Les marques.

V. chapitre XII, § Bb.

Les marques faites sur le gros bétail.

V. chapitre XIV, § Ba.

Les marques en général, les marques faites sur le gibier.

V. chapitre XIII, § C.

Proverbe 7.

Proverbes 14, 25, 76, 80, 92, 119. A 13 D, M 13 A note 2

V 1 A.

Proverbe 75.

B 7.

U 1 B note 2.

I 58 et s., M 26 A.

S 9 H note 6.

W 3 Q.

P 14 D.

Proverbes 22, 95, 130, 131.

P 16 E note 5.

O 1 A note 1, P 17 A note 1, Y 8 B note 2.

Y 8 B note 2.

U 2 B.

- ① Des moyens d'acquérir des biens en général.
 Le contrat. La créance et la dette.
 Le prêt, le commerce. Les prix et la monnaie.
 Les successions. Les objets trouvés.
 V. la dot, chapitre VI, § F.
 V. les activités, chapitres XII à XVI.
- a) Le respect du contrat oral. Critique de l'attitude de Tok qui fut, à cet égard répréhensible.
- b) La dette et la créance.
 V. supra § Bd 3°, le sort de l'endetté.
 L'heureuse tranquillité de la famille sans dette.
 V. chapitre V, § C.
 Le débiteur maladroit, mal avisé.
 Le débiteur ne peut guère compter échapper à son créancier.
 (Ne pas oublier que) le débiteur d'aujourd'hui peut être le créancier de demain.
 On hérite les dettes de la succession.
 Conseils de modération adressés aux créanciers.
 La critique du créancier inexorable.
 La récupération des dettes par la force d'ô.
 V. infra § Hf 2°
 La dette se rembourse au créancier défunt.
- c) Le prêt, l'emprunt.
 L'emprunt d'un montant excessif risque d'être à l'origine d'un vol.
 L'emprunt d'un outil. Abus de la part du prêteur.
- d) Le don.
 V. chapitre II, § Fe, article intéressé.
 V. chapitre IV, § Ee, le cadeau.
 Le don pur est exceptionnel. Donnant donnant.
 Le don gratuit provoque d'ailleurs l'étonnement.
 Le don entre parents.
 Le service rendu gratuitement, ce qui est absolument exceptionnel.
- e) Le commerce.
 V. les activités, chapitres XII à XVI.
 Le commerce est l'une des activités le plus généralement pratiquée par les Bahnar.
 Il est assez souvent traité du sujet dans les Textes. Sous forme de troc, le commerce semble avoir été pratiqué dans le pays depuis bien longtemps, tant sous forme d'échanges faits dans la tribu que d'import-export au Laos et au Viêt Nam.

- 1 L'objet symbolisant le commerce, dans les rêves, est le bâtonnet (qui sert à compter). Le commerce demande de gros efforts, il faut être habile et méfiant,

il faut savoir tirer parti de tout.

La politesse commerciale.

V. supra § Ed.

La conclusion du marché.

L'acte de commerce peut être précédé d'un sacrifice propitiatoire,

et il est toujours accompagné d'une offrande sacrificielle aux Génies, faite dans un délai donné.

Cette offrande est à peu près proportionnelle au montant de la transaction, aussi, en général, le commerçant groupe-t-il plusieurs offrandes pour que le sacrifice offert soit de valeur convenable. Mais l'offrande est toujours immédiate s'il y a vente d'éléphant, de jarre ou de gong de valeur.

- 2 La vente à crédit, clef du commerce bahnar. Le commerce sans démarcheur, cas rare. Le commerce avec démarcheurs. L'intermédiaire rétribué au Laos.

- 3 a) Le commerce intérieur. La vente publique sur la place du village :

du poisson échangé contre du paddy,

vente de piochettes et de pipes colportées.

- b) Le commerce avec les ribus voisines.

Les Jarai vendent des chèvres aux Bahnar.

Les Bahnar vendent du sel (qui provenait de carrières que l'on n'exploite plus de nos jours) contre du coton.

- c) Le commerce avec les Vietnamiens.

Achat de sel de mer vietnamien boh yuan, de tissus, de couvertures, de riz gluant, contre de l'orge et du sésame.

Les colporteurs vietnamiens.

- d) Le commerce avec les Laotiens, avec les habitants du versant laotien.

L'appréciation louangeuse des marchandises laotiennes.

Les Bahnar vendent des défenses d'éléphant contre des jarres et des vêtements.

Ils vendent aussi de l'or en paillettes (de nos jours encore).

Ils vendent du sel et du coton (qu'ils transigent probablement) contre des vêtements.

Ils achètent de belles couvertures romong.

V. chapitre IX, § Aa 3^{on}.

M 13 C note 7.

Proverbe 73.

Proverbe 24, I 54 note

1, Q 10 L note 14.

Proverbes 7, 63, 118.

Q 10 L note 14.

P 1 C note 3.

Q 9 K note 10.

V 1 G note 10.

I 1 C note 5.

P 1 C note 4.

P 2 D.

Q 9 M.

Q 9 E.

T 5 T note 9.

M 23 B.

S 1 C, U 4 G, W 1 P.

Q 15 A, R 2 A, R 6 F.

S 4 A note 3.

M 18 A.

Q 9 K, T 5 K.

M 18 E, Q 9 LMN, Q 10 LM, Y 10 E.

S 4 A note 2.

Y 8 MP, Y 10 C.

- 4 Prix, monnaies, mesures.
V. Dictionnaire Bahnar Français, III ème
Partie, chapitre II.

117

Le prix demandé ou offert est concrétisé
par des bâtonnets.

P 1 C note 2, Q 9 K note
9.

Le prix peut être fixé en marchandises dont
on précise la nature.

Le prix fixé en jarres.

P 1 B, P 3 A.

Le prix d'une paire de défenses, d'ailleurs
normales, est évalué en jeux de gongs, ce qui
est courant quand il s'agit de marchandises
de valeur, mais est payable en marchandises
diverses. C'est une forme de transaction habi-
tuelle.

Proverbe 73, H 4 D note 8

La mesure de la coudée.

Q 9 K.

Un diamètre comparé à celui d'une assiette.

M 9 E, M 10 E.

Chapitre XI, § A in fine.

M 10 E note 4.

Évaluation de grosseur.

Évaluation fréquente de la grosseur d'un
cochon.

V. chapitre II, § Gb.

V 4 Z note 20.

f) La succession.

On hérite des dettes des parents.

Proverbe 5.

Les filles héritent absolument au même titre
que les garçons.

W 1 Zo.

g) Les objets trouvés, etc.. Les épaves.

Q 17 A note 2.

(H)

La coutume juridique. Le point de vue pénal.

Il s'agit là de la coutume juridique telle
qu'elle apparaît dans les Textes, c.à.d. telle
que des récitants vivant dans les années
1910 à 1940 nous ont transmis, en l'altérant
peut être, nous ont transmis une ancienne
Coutume.

Elle diffère à la fois de celle que nous
avons publiée en ayant soin de préciser ...
selon la coutume appliquée dans les Tribunaux
de la Province de 1908 à 1939, et de l'ancienne
Coutume vraie, qui chez les Bahnar a évolué
comme l'ont fait partout tous les usages
quelq qu'ils soient.

Citons des exemples. Il est peu probable
que des tribus montagnardes, depuis le départ de
l'Autorité françaises aient vendu des captifs
pour qu'ils soient mangés sacrificiellement
ou non. Il y a sans doute trop longtemps que
ces sacrifices-là n'ont plus été célébrés,
alors qu'ils l'ont sûrement été, et que vers 1900
encore on tuait des esclaves que l'on
enfouissait (chez les Sedang) dans les trous

qui allaient recevoir les piliers d'une maison que l'on bâtissait.
 Mais il est certain, par contre, que des familles ont réuni leur tribunal pour s'autoriser à se débarrasser soit d'un magicien, soit d'un fou qu'elle (ou ses voisins) déclarait dangereux. L'Administration déclarait s'en charger. À qui pourraient s'adresser les Bahnar en 1965?
 Quel qu'ait pu être l'intérêt que présentaient ces Tribunaux-là, nous reconnaissons volontiers avoir poursuivi l'effort de nos prédécesseurs en interdisant la réunion. Mais nous en avons signalé l'existence dans l'article 45 du Coutumier.
 Ici, le lecteur trouvera des traces de coutumes que nous ne pouvons être soupçonné d'avoir "adaptées".
 On n'échappe pas à la justice.

Proverbes 51, 61, 131.

a) L'affaire todrông. La prise en considération de l'affaire.

Un incident minime peut être à l'origine d'une grosse affaire.
 Avant de susciter une affaire il faut songer aux conséquences que cela va entraîner.

Proverbe 56

Une affaire doit toujours être examinée au fond.
 La valeur du témoignage.

Proverbes 11, 37, 38, 40, 70,
 Q 8 A note 1.

Proverbe 129.
 A 8 A.

b) L'inculpé.

L'inculpé est désigné par le plaignant.
 La fausse accusation.
 Le partage de la culpabilité entre les divers complices.
 Quand on inflige la peine, au Tribunal, on tient compte des antécédents et de la conduite habituelle du coupable, notamment, de sa paresse éventuelle,
 V. supra § Fc 1^o.
 de sa mauvaise conduite.
 La récidive.
 La fuite de l'inculpé.
 Les dénégations de l'inculpé.

A 4 D.
 S 6 X.

Proverbe 15.

Proverbe 14.
 Proverbes 72, 74, 108, 112.
 Proverbe 60.
 Proverbe 59.
 Proverbes 88, 140, 141.

c) L'épreuve judiciaire.

Un père et son fils s'affrontent en un combat au sabre, et une lutte, pouvant être considérés comme une épreuve judiciaire.
 V. chapitre V, § B

Q 8 B notes 2 et 3.

T 6 N note 20.

d) Les délits et les crimes. Les atteintes à la personne.

V. infra f 1^o.
 V. l'idée de faute yoõ en général, chapitre III, § A.

Le chantage.

V.chapitre VI, § Aa.

La calomnie.

Les injures;

Le khör, le añem,

L'expression kiäk hatâu, courante,
plutôt aimable plaisanterie, qu'
injure .

V.Annexe V, chapitre III.

Les injures très graves jarai.

L'injure krên sa, et autres, analogues.

L'allusion méchante, l'insulte ironique,
par ex. l'allusion à un échange des
köpen et des haben.

V.chapitre VI, § Cc 10, § Ga.

V.Annexe V, chapitre I.

L'injure de fait, tels :

la célébration à tort d'une
cérémonie funèbre,

v.chapitre VIII, § Ca.

le cas d'une jeune fille se
dévêtant involontairement
devant un inconnu,

v.infra f 1^o.

Le faux serment.

V.chapitre III, § Ed.

Les coups et blessures.

Le droit paternel et patronal de correction.

V.supra § Bd 3^o.

V.chapitre VII, § Ad.

Le captif bâtonné.

V.chapitre V, § F.

L'enlèvement.

V.infra f 2^o.

L'enlèvement des hommes.

L'enlèvement des femmes.

V.chapitre V, § C.

Le rapt des filles est très courant.

Le viol.

V.chapitre VI, § Aa.

La torture, fait anormal.

Le meurtre.

V. infra f 2^o.

V.chapitre VII, § Ac; chapitre VIII.

Le suicide.

V.chapitre VI, § Aa, § Cc; chapitre VIII, § Ac.

Le fratricide.

Le parricide

Le matricide.

e) Les délits d'atteinte aux biens.

Le vol.

A 14.

Proverbe 135.

S 1 F note 12, Y 7 FG note^S
3 et 4.

H 15 A note 1, W 5 P,

X 7 GH notes 2 et 3.

H 5 E note 6.

X 5 K note 2.

V 4 Y note 9.

A 5, A 6, A 14.

W 1 Zp.

W 3 S, X 2 S, X 6 E, Y 1 G,
Y 6 E.

S 1 D note 9.

S 11 C.

M 16.

E 6 B.

P 14 S

Y 3 E.

A 6, Q 17 A note 2, V 1 H
note 11.

Un emprunt excessif est parfois à l'origine de certains vols.
 Le vol dans la maison d'autrui.
 V. chapitre I § Eb.
 Le vol de bétail.
 Le vol de poisson.
 V. chapitre XIII, § Ed.
 Le vol d'une pirogue.
 La récidive de vol.
 Le pillage.
 V. infra f 30.

Proverbe 128.

Devinette 58, A 4 D, A 7.

T 3 D note 9.

W 2 B.

Proverbe 115.

- f) La réparation, les dommages-intérêts, la punition (en coutume juridique), la réconciliation.

La réparation est légitimement due, même par un chef ou un proche parent à celui qui a été insulté, en général.

S 6 X note 15, T 3 T in fine.

Le pardon, la renonciation à une réparation due (dans le domaine matériel ou rituel) sont chose absolument anormale et exceptionnelle, même entre parents.

Y 4 bis M note 2.

- 1 Cas où il n'y a qu'une réparation rituelle et aucune réparation matérielle.

V. chapitre III, § F.

Le mensonge.

Le faux serment, n'entraînant pas de conséquences matérielles, bien entendu.

La fausse accusation.

La prétendue violation d'une interdiction hagam.

X 5 Q.

V 4 Z note 20.

S 6 X note 15.

S 11 C.

Des injures de fait. La célébration de la cérémonie funèbre d'une jeune fille que ses parents ont cru morte.

M 10 G note 5, T 3 T.

T 3 T in fine.

W 3 M.

W 6 G note 6.

T 6 O note 21.

[Ils lui promettent réparation car, en outre, ils ne l'ont pas suffisamment recherchée quand ils l'ont cru perdue.

Cas de la jeune fille qui se dévêt devant Giông (involontairement, car Giông est caché près d'elle). Giông l'exempte expressément de toute réparation.

Deux frères se battent involontairement, ils s'exemptent l'un l'autre de toute réparation.

Mais une fille demande bel et bien réparation à son père d'avoir tué sa mère innocente, alors qu'il la croyait coupable.

- 2 Cas où il y a indemnité, dommages intérêts ou amende.

Avant l'instauration de l'Administration française la Coutume prévoyait déjà qu'en certains cas le plaignant avait droit à un dédommagement, soit pour perte de biens, soit

pour dommages à sa personne.

Il ne semble pas que le groupe soit intervenu pour jamais obtenir autre chose qu'une réparation rituelle.

Le grand coupable était parfois asservi, ou vendu au Laos, rarement mis à mort (cas du magicien).

L'Administration Française introduisit l'amende et la prison sanctionnant certains crimes et délits. Mais à aucun moment, et sous aucune forme ces peines ne furent substituées à des réparations (rituelles, morales ou matérielles) auxquelles les plaignants avaient eu droit jusqu'alors.

Les dommages intérêts (pour dommages causés à des cultures).

Le pillage.

Le rapt.

V. supra d.

V. chapitre V, § C.

Le meurtre

V. supra § Bf, § Hd.

La mise à l'amende illégale.

V. supra § Gb.

P 2 E note 4.

P 2 E.

S 14 H note 5.

A 14 DE, M 18 C note 2.

A 13 D note 2.

3 Le bannissement.

Les ennemis du Bannar.
Les Bannar se battent entre eux.
Les Hadrang, les Jérai, les Sedang.

V. les populations, chap.
II, § Ab.

§ 10 Les motifs de guerre kodi, les buts poursuivis.

Le pillage.

Le rapt.

V. infra § 2.

V. l'enlèvement, le rapt,
chap. IV, § Hd.

Les vengeances.

Les réparations et les réconciliations qui
préviennent parfois la guerre.

V. les réparations, chap.
IV, § Hr 1°.

§ 11 Les usages en guerre.

L'alliance.

V. infra § 3.

V. chap. IV, § Hd.

La déclaration de guerre, le défi.

La consultation et la consultation des présages. V. chap. III, § 2° B.

L'envolement des hommes vivants.

§ 12 L'attaque. Diverses modes d'attaque.

L'embuscade.

L'attaque de nuit, l'assaut du village ennemi.

Le village en feu.

V. supra § 3

V. supra § 2

§F Les captifs, la victoire.

V. le captif, chap. IV,
§ 2d 1°.

CHAPITRE V

La fête de la victoire. Le prisonnier vérifié.

§G Le paix.

LA GUERRE.

La conclusion de la paix.

La conclusion d'une alliance spéciale entre

les deux villages ennemis.

V. chap. IV, § Dcd.

Le guerrier, le chef de guerre et ses exploits.

§H L'escrime.

V. chap. II, § 2d.

§A L'armement.

V. l'outillage, chap. IX,
§ Cb.

Le sabre, l'attaque au sabre. L'épieu, la massue,
le tison.

V. infra le duel § E

L'arbalète.

Les boucliers, leur manoeuvre, le bouclier
bâton.

Les armes magiques.

La défense, les palissades.

V. la barrière de défense
du village, chap. I, § Da.

Les pièges de guerre.

V. les pièges, chap. XIII,
§ Bcdf.

§B Les ennemis du Bahnar.

Les Bahnar se battent entre eux.

Les Hadrông, les Jārai, les Sedang.

V. les populations, chap.
II, § Eab.

§C Les motifs de guerre kodī, les buts poursuivis.

Le pillage.

V. infra § E.

Le rapt.

V. l'enlèvement, le rapt,
chap. IV, § Hd.

Les vengeances.

Les réparations et les réconciliations qui
préviennent parfois la guerre.

V. les réparations, chap.
IV, § Hf 1°.

§D Les usages en guerre.

L'alliance.

V. infra § G.

V. chap. IV, § Dcd.

La déclaration de guerre, le défi.

La constatation et la consultation des présages. V. chap. III, § Dc 2°/3γ.

L'ondolement des domông blah.

§E L'attaque. Divers modes d'attaque.

L'embuscade.

L'attaque de nuit, l'assaut du village ennemi.

V. supra § C

Le village.

V. supra § A

Le duel au sabre.

§F Les captifs. La victoire.

Les grands guerriers d'autrefois.

Le captif vendu. Le captif épargné.

La fête de la victoire. Le prisonnier sacrifié.

§G La paix.

La conclusion de la paix.

La conclusion d'une alliance spéciale entre les deux villages ennemis.

§H La guerre que se livrent les Génies ou les héros.

Les armes sont d'ordinaire gardées à la Maison Commune du village, réduit de la défense.

V. chapitre I, § 2a.

a) Le sabre, le beau sabre.

L'attaque au sabre (la plus courante).

L'épée, qui est plus couramment employée à la chasse, et qui est aussi l'arme des Klak.

V. chapitre III, § 2b; chapitre II, § 3.

Les massues (qui, de nos jours tout au moins, sont le plus souvent des piliers hors d'usage).

La pipe en cuivre, utilisée comme massue, voire comme lance (!).

Le tison, arme de secours.

L'arbalète, qui est aussi couramment employée à la chasse, avec d'embuscade.

Le corde d'arbalète.

La flèche d'arbalète.

On vérifie que la flèche est bien rectifiée et bien calibrée.

À l'écart en guerre on peut utiliser des flèches à pointe empoisonnée, etc. Mais très vite, ces flèches n'étant pas récupérées, on en vient à ne plus utiliser que des flèches ordinaires, parfois imparfaitement appointées.

Les lances qui sont l'arme parfaite contre le fauve pour qui circule en brousse ne semble pas couramment utilisée en guerre.

V. pour la description détaillée des armes le Dictionnaire Nahuatl Français III des Parties, chapitre XVII.

V. le captif, chap. IV,

§ Bd 1^o. note 2.

X 6 G note 2.

X 6 L note 4.

V. chap. IV, § Dcd.

V. chap. II, § Ac.

Proverbe 20, H 6, 3 6 3.

3 7 3.

R 2 H, 3 2 X, 3 6 V, 3 7 V,

3 8 V, 3 9 V, 4 3, 5 1 2a,

5 3 V, 6 1 0, 6 2 2, 6 6 X,

6 7 T.

0 6 A

W 3 H note 5.

X 6 D, X 7 I.

3 3 Introduction.

H 6 D, H 24 2, 3 1 3, 3 1 2

X 3 F.

3 3 Introduction.

T 1 20.

X 3 F.

Le portrait du guerrier.
 Les grands guerriers d'autrefois.
 Les " chefs de guerre " accomplissant des exploits au combat sont des jeunes gens.
 L'escrime (périnée) fut un entraînement systématique au combat.
 V. infra § E in fine.

A

L'armement.

V. l'outillage, chapitre IX, § Cb.

Les armes sont d'ordinaire gardées à la Maison Commune du village, réduit de la défense.

V. chapitre I, § Ea.

a) Le sabre, le beau sabre.

L'attaque au sabre (la plus courante).

L'épieu, qui est plus couramment employé à la chasse, et qui est aussi l'arme des Kiäk.

V. chapitre III, § Bb; chapitre II, § C.

Les massues (qui, de nos jours tout au moins) sont le plus souvent des pilons hors d'usage.

La pipe en cuivre, utilisée comme massue, voire comme lance (?).

Le tison, arme de secours.

L'arbalète, qui est aussi couramment employée à la chasse, arme d'embuscade.

La corde d'arbalète.

La flèche d'arbalète.

On vérifie que la flèche est bien rectifiée et bien calibrée.

Au départ en guerre on peut utiliser des flèches à pointe ouvragée, empoisonnée, etc. Mais très vite, ces flèches n'étant pas récupérées, on en vient à ne plus tirer que des flèches ordinaires, parfois imparfaitement appointées.

Les lances qui sont l'arme parfaite contre le fauve pour qui circule en brousse ne semble pas couramment utilisée en guerre.

V. pour la description détaillée des armes le Dictionnaire Bohnar Français III^{ème} Partie, chapitre XVII.

Proverbe 58.

I 22 bis note 2.

X 6 G note 2.

X 6 L note 4.

Proverbe 20, H 6, S 6 S,
 S 7 S.

R 2 H, S 2 K, S 6 V, S 7 V,
 S 8 V, S 9 V, U 4 J, W 1 Zm,
 W 5 U, X 1 O, X 2 Q, X 6 E,
 X 7 T.

O 6 A

W 3 R note 6.

X 6 D, X 7 I.

S 8 Introduction.

M 6 D, M 24 C, T 1 B, V 1 I,
 X 5 F.

S 8 Introduction.

T 1 BC.

X 5 F.

Le bouclier.

Le bouclier rond.

Le bouclier rond, agité en plein soleil pour qu'il brille et éblouisse l'ennemi.

Ce bouclier est parfois muni de plaquettes de cuivre et ronfle quand on le fait rapidement pivoter. Il existe encore de nos jours chez les Koho.

V. Dictionnaire Bahnar Français, 1ère Partie, article ư är.

V. infra c.

Le bouclier écu.

Le bouclier bâton sous sa forme originale, la parade.

125
Proverbe 44, H 13 A
note 2, M 2 A note 1, X 7 H
H 11 note 4, S 8 Introduc
tion.

H 13 A note 2, X 6 H note
3.

X 7 H note 3 bis.

H 11 note 4, S 8 A note 7.

W 1 Zp note 11, X 7 I.

b) Les armes magiques.

V. les objets magiques, chapitre III, § J1.

V. la machinerie, chapitre X, § B.

Il s'agit ici d'armes employées par les hommes (ou les héros), et non de la guerre que se livrent les Génies ou les Kiak.

V. infra § H.

La pipe en cuivre qui se bat seule.

V. supra a.

Les fusils (français) rendus inoffensifs.

Les fusils français ne furent jamais considérés comme étant des armes magiques, car les montagnards connaissaient déjà les armes à feu, détenues sans doute par les Laotiens.

Giông dispose d'un bouclier volant, ses frères aussi.

Un choc sur certains boucliers magiques provoque l'obscurité totale.

Un choc sur d'autres boucliers en fait sortir un essaim d'abeilles agressives.

Les trompes de guerre magiques (qui ont réapparu en 1936).

V. infra § D.

G 10 A.

T 5 Q note 7, W 1 I à N.
W 3 D.

X 6 I.

X 6 J.

c) Les défenses.

V. la barrière défensive du village, chapitre II, § Eab.

V. les défenses contemporaines, chapitre XVIII, § A.

Les palissades, autrefois courantes.

Les murailles (.), les murettes.

Les pièges de guerre. Ces pièges, comme les lancettes sont aussi bien utilisés pour la chasse.

V. chapitre XIII, § Bcdf.

X 2 D note 2.
S 1 C note 6.

S 1 C.

(B)

Les ennemis des Bahnar.
 V. Les tribus voisines, chapitre II, § Eab.
 V. l'occupation française, chapitre XVIII, § A.

Les Bahnar jusque vers 1930(?) se battaient encore parfois de village à village, ou d'une région (sous-tribu) à l'autre. Il n'est pas explicitement précisé, dans aucun des hamon que nous avons recueillis, que les Bahnar aient été en guerre avec les Jārai. Cela tient à ce qu'il ne semble pas qu'il y ait jamais eu de guerre générale de cette sorte. Mais les jeunes Sor Klōng et Sor Mam par ex. sont bien des Jārai du clan Gsor, Ksor, Sor.

P 6.
 X 1.

L 7, W 2 9, W 1 Z, W 2 F,
 X 3 U, X 6 J, X 8 I.

D'autre part les Hadrōng, que les Jolong appellent Hagu, sont des Jārai métissés de Bahnar continuellement en guerre avec les sous-tribus de l'Ouest.

T 3 A note 3.

V. Préambule du chapitre XXII des Textes. Par conséquent, d'une part, l'état de guerre est quasi continu quoique jamais général dans la zone.

M 3 I note 9.

V. la Maison commune, chapitre I, § Ea. D'autre part, sans que cela soit jamais précisé dans les hamon (dont nous disposons), des Bahnar se sont fréquemment battus contre des Jārai, ainsi qu'ils l'ont fait d'ailleurs jusqu'à ce que l'Administration Française soit devenue assez forte dans l'une et l'autre de ces deux tribus pour empêcher cette "guerrilla" continuelle. La guerre contre les Hadrōng.

G 10 B note 5, W 1 L,
 W 5 B note 1, X 6 G note 2

Les Hadrōng alliés à un parti de Bahnar contre d'autres Bahnar.

L 9 C.

Les Sedang ennemis.

T 3 A note 3, X 6 G note 2
 Y 8 T.

La guerre contre les Sedang.

(C)

Les motifs de guerre kodī. Les buts poursuivis.

La guerre a pour but le pillage, et est un moyen d'enrichissement.

V. infra § E.

M 13 C note 8, P 6 B,
 Q 11 M, W 5 X.

Le rapt.

V. chapitre IV, § Hd.

La vengeance,

la vengeance à la suite d'un rapt,

vengeance d'un Bahnar insulté,

représailles à la suite d'un vol,

Les rivalités à propos de femmes.

S 1 D note 9, W 3 S, X 1 Q,
 X 2 OS, X 3 U, X 6 B, X 8 I.
 Proverbe 131, S 5 I note 9
 Q 11 N, X 3 V.
 W 5 C note 2, Y 2 K note 2
 L 9 B note 4, V 4 Z, X 7 H.
 W 4 J, X 4 S, Y 1 F.

La dette en tant que kodī.
 V.chapitre IV, § Gb.
 Certaines réparations et réconciliations
 opportunes préviennent parfois la guerre.
 V.chapitre IV, § Bf 1°.

V 4 J note 8.

(D) Les usages en guerre.

La recherche des alliés.
 L'alliance, la tentative d'alliance.
 La déclaration de guerre.
 Le défi.
 La consultation des présages au départ
 en guerre.
 V.chapitre III, § Dc 2° y.

W 5 P note 10.
 L 9 C, X 1 Q, X 6 K.
 L 9 BC notes 5 et 6.
 W 1 Zk.

L'ondoiement obligatoire des domong blah
 déposés dans la Maison Commune, avant tout
 départ en guerre.
 V.chapitre III, § Jb.
 L'alarme.
 La trompe de guerre.
 V.supra § Ab.

I 22, M 2 B, note 3, W 3 R,
 W 5 R, X 1 Q note 9.

I 22 bis.
 W 3 S.

(E) L'attaque. Les modes d'attaque.

L'embuscade.
 L'attaque de nuit, juste avant l'aube.
 Les armes sont à la Maison Commune, réduit
 de la défense, faite par les jeunes gens.
 V.chapitre I, § Ea.
 L'assaut du village, le village rasé.

X 1 N.
 P 6 C note 1, W 2 F note 5

X 1 R.
 P 6 P, W 1 Zv, W 3 Z, W 5 S,
 X 1 Q.

Le pillage au cours duquel on ne brise
 pas les jarres !~

V.supra § C.

V.chapitre IX, § Db.

Le duel au sabre qui peut correspondre
 à une épreuve judiciaire.

V.supra § Aa.

V.chapitre IV, § Hc.

On s'y préparait autrefois par l'
 escrime, de nos jours en désuétude.

H 15 B.

X 6 L note 4.

(F) Les captifs,
 V.chapitre IV, § Bd 1°.
 La victoire, le rolang.

Le combattant qui se rend.
 Le captif à la cangue (locale).
 Le captif bâtonné et maltraité.

M 13 C note 8, X 2 N. note

W 5 V.
 X 6 D.
 H 11 note 5, U 1 L note 10

En général le captif est vendu,
il l'est parfois pour être mangé.
V.chapitre XI, § Fa.
Le prisonnier épargné.
Le prisonnier épargné qui se rachète.
La fête de la victoire rolang.
Le juar, l'air de musique de la victoire.
Les captifs sont présents à cette fête.
Le prisonnier attaché au mât de sacrifice.
V.chapitre III, § Fd.
L'exposition des têtes tranchées des vaincus
sur le mur de défense. Cela est légendaire ou
date de temps anciens, et ne peut être
confirmé.

X 6 L note 4.

W 5 X.

W 3 Z note 7.

X 3 GX note 1.

M 2 B notes 4 et 7.

W 3 U, X 6 M.

W 3 U note 7.

W 1 Zr note 12.

S 1 DG.

(G)

La paix.

La conclusion de la paix, l'alliance sep, le
serment prononcé à cette occasion.
V.chapitre III, § Ec; chapitre IV, § Dcd.
Il peut être conclues des alliances
individuelles entre ennemis réconciliés.

I 23.

X 6 K.

(H)

La guerre que se livrent parfois les Génies (ou
les héros).
V.chapitre II, § Ac.

Description d'une guerre entre des Génies.
Les héros se battent eux aussi,
parfois en plein ciel.
Les héros disposent de toutes façons de
moyens de combattre bien supérieurs à
ceux qu'ont les hommes.
Ils peuvent souffler sur leurs ennemis
assez violemment pour les projeter à terre.

M 2, W 1 Zl.

W 5 T.

W 6 D note 4.

W 1 Zl, X 1 H note 10,
X 6 H.

Du, frère de Giông, fait sortir de son
bouclier (magique) des abeilles qui
assaillent son ennemi, et en agitant ce
même bouclier il terrorise son adversaire
ou crée la nuit.
V. supra § Ab.

X 6 IJ.

CHAPITRE VI

L'EXISTENCE DU BAHNAR I

LA VIE AMOUREUSE, LA VIE MATRIMONIALE, LE MÉNAGE.

§A L'amour, la cour aux filles.

L'amour, les amoureux, la jalousie, la pudeur.

L'amour et la magie. Le pggang d'attirance.

V. La magie, les pggang,
chap. III, § IJ.

Les manifestations d'amour, les déclarations,
les gestes de provocation, le comportement des
amoureux, les chants d'amour, la séduction, les
agaceries des filles. Leur attitude.

Le suicide des amoureux.

Les actes et gestes constituant une invite
précise.

L'acte charnel et ses conséquences.

La conception normale ou anormale.

La recherche de la paternité, la régularisation
par le mariage.

§B Les fiançailles.

Définition des fiançailles.

L'état de fiancé, le comportement des fiancés,
ses conséquences.

Les fiançailles d'enfants.

La rupture des fiançailles.

§C Le mariage premier.

L'état marital est l'état normal de l'adulte.

L'âge moyen des jeunes mariés.

Les préalables de la célébration d'un mariage.

Les interdits hagam du mariage (étude l'
acte charnel) evée.

L'échange des demandes en mariage, et la
réponse qui y est faite.

Les démarcheurs du mariage.

La célébration.

L'importante recherche des présages à cette
occasion.

§D Le mariage second. Les mariages multiples (périnés).

Les inconvénients de ces mariages qui ne peuvent
être célébrés que lorsqu'a été célébré un
mariage premier antérieur.

Cas divers de mariages seconds.

VIII A₀

§E Mariages spéciaux divers.

Le mariage de régularisation.

Le mariage d'un Bahnar et d'une étrangère.

Le mariage de filles Bahnar avec des étrangers ou des héros.

§F La dot. La donation faite aux filles par les parents au moment de leur mariage.

Définition de la dot.

Les cadeaux faits aux jeunes époux.

Les parents qui refusent de doter leur fille.

§G Les débuts du ménage. Le ménage.

Son premier domicile.

La répartition des activités entre le mari et la femme.

Les appellations usitées entre époux.

L'installation du ménage.

L'entente entre les époux.

La désunion.

L'adultère,

L'inceste.

- (A) a) L'amour, la cour aux filles.
 L'amour.
 La condamnation du célibat.
 L'amour est chose normale.
 On commence très jeune à faire la cour aux filles.
 V. l'enlèvement etc., chapitre IV, § Hd; chapitre IX, § Ba 5°.
 L'amoureux.
 L'amoureuse.
 L'amoureuse précoce, à 13 ans (?).
 L'inquiétude des amants.
 La jalousie des amants.
 La douleur de l'amant déçu.
 L'homme volage.
 La femme volage.
 Les amoureux se sauvent la vie.
 La séparation des amoureux.
 Le jeûne, chantage des amoureux pour obtenir le consentement de leurs parents au mariage.
 V. chapitre XI, § E.
 La pudeur.
 V. chapitre II, § Fb 1° et 5°, § Fe article pudeur.
- b) L'amour et la magie.
 V. chapitre III, § I.
 Les effluves d'amour.
 L'amour transmis par le contact de l'empreinte d'un doigt de l'être aimé.
 V. chapitre II, § Fc 6°.
 Le poggang d'attirance.
 V. chapitre III, § Jg 2°.
- c) Les manifestations d'amour.
 Dans leurs déclarations d'amour les amoureux (des deux sexes) se dévaluent.
 V. chapitre IV, § Ed.
 Ils s'isolent (tous deux), ou, pour le moins, en exprimant le désir.
 Ils usent de clichés rabâchés, la fille parle de "couper la conduite d'eau".
 Le garçon veut "piquer du bec" son amante.
 Ils se proposeront de ranger leurs pipes au même endroit.
 Ils emploient (mais rarement) le mot ling.
 V. chapitre IV, § Ea 3°.
 Il est des déclarations d'amour qui sont faites par un (ou par une) intermédiaire.
- Proverbe 78.
 Proverbes 50, 83, 183.
- X 1 I note 6.
 T 2 K0, U 2 R, V 4 K.
 R 7 N, T 6 N.
 X 1 I note 6.
 Proverbe 30.
 H 13 B, T 6 F.
 Proverbe 122, W 5 NP.
 Proverbes 82, 113, H 6 note 1.
 M 3 A, V 1 I.
 M 12 F.
 A 3 note 1, G 1.
- S 7 C note 3, S 11 D,
 U 2 G note 3.
- X 3 H.
- S 11 I, T 1 C, U 2 I.
- R 7 P note 16, S 8 C.
 R 2 A note 1, H 8 note 2.
 T 2 C note 5, X 1 M note 8,
 X 4 M note 5, X 7 L note 4.
 V 1 T note 21.
 H 2 B note 3.
 S 11 H note 4.

Les jeunes filles sont en effet parfois les intermédiaires d'une déclaration, et, de toutes façons, se facilitent les unes aux autres la rencontre de leurs amoureux, voire la provoquent.
La promenade des amoureux.
Les amoureux s'embrassent.

Les rencontres des jeunes gens et jeunes filles en public.
Une lettre d'amour contemporaine.
Les chants d'amour des jeunes gens, s'accompagnant sur le bro (ce qui est encore assez courant de nos jours, en 1940),

ou s'accompagnant sur des tak tong dont ils jouent éventuellement à la cadence donnée par des ting gling. Cela était déjà périmé en 1940.

V. chapitre XVII, § Acd.

Les chants d'amour des jeunes filles sont parfois accompagnés sur le pat pong.

La séduction, la tentative de séduction.

Les agaceries, les taquineries.

Lors des buvaisons, les jeunes filles excitées griffent les jeunes gens, ou les bourrent de coups de poing.

Les jeunes gens le leur rendent... avec plus ou moins de délicatesse.

Les grands amoureux qui ne peuvent se joindre, s'aimer, ou s'épouser, se laissent mourir de faim,

v. chapitre XI, § Ec,

ou, plus généralement se suicident.

V. chapitre IV, § Hd; chapitre VIII, § Ab.

Le rapt. Il ne s'agit plus de "séduction"!

V. chapitre V, § C.

Il est des gestes précis, qui ne se confondent pas avec les agaceries dites supra et qui constituent des invites à l'acte charnel.

Il en est traité infra en d.

- d) Les invites à l'acte charnel. L'acte charnel et ses conséquences.

V. supra § Aa.

Les gestes, actes ou attitudes ci-après constituent des propositions ou des acceptations de l'acte charnel offert. Nous dirions qu'ils sont "compromettants", ce que ne sont pas les agaceries dites supra en c.

Jeune homme et jeune fille mangeant au même plat, acceptant de manger au même plat.

P 17 D, V 2 T, W 1 T.

Q 10 I note 9.

M 21 AB.

T 3 Q note 18, X 1 E note 3.

S 11 H note 5.

A 3.

T 2 H, U 4 N, W 1 T, W 3 E, X 4 G.

M 24 A, T 6 A.

X 4 F.

V 1 Zc, V 2 U.

R 6 O note 8, S 3 C note 8.

R 6 NO note 8, U 4 Q note 15, W 1 Zb.

V 1 N, X 3 O.

H 12 A note 5, M 16 D, O 5 B.

F 1, V 1 P note 14.

V 2 Z note 14.

Inviter à boire au tube, accepter de le faire.
Demander du tabac, demander une chique, en offrir,

Mise en commun du tabac.

Une jeune fille dénoue, défait, le turban d'un jeune homme.

Chapitre IX, § Aa 5°.

Dormir dans une même chambre lam (mais non dans une même salle commune hangiao).

L'acte charnel.

De graves injures y font allusion.

V. chapitre IV, § Eg.

La conception légendaire par l'absorption de l'urine du père.

La recherche de la paternité.

La crainte (?) du bâtard.

La crainte, autrefois très vive, d'être soupçonné d'inceste.

V. infra § Gc.

La régularisation, très courante, par le mariage ((qui peut, bien entendu, être un mariage second)).

V. infra § C.

(B) Les fiançailles, plus ou moins officielles, car elles ne sont pas obligatoires.

Il y a fiançailles quand il y a un échange de colliers qui est fait dans cette intention. Cet échange est public ou non, il se fait avec ou sans l'assistance de démarcheurs.

Formules de fiançailles.

Le jeune homme et la jeune fille sont libres de leur décision, et répondent oui ou non.

La liberté de choix du jeune homme.

Dans les hamon, c'est parfois la jeune fille, qui appartient à une famille haut placée, qui propose les fiançailles,

ou bien qui les refuse,

ainsi que cela se passe encore de nos jours.

Il est aussi des cas, toujours dans les hamon, où la jeune fille n'accepte les fiançailles qu'on lui propose qu'à contre coeur, par amour de son père qu'elle veut plus ou moins sauver.

V. infra § Cc 2°.

V. chapitre VII, § Ad.

Les fiançailles lient effectivement les deux jeunes gens.

La jeune fille ne laisse plus d'autres jeunes gens que son fiancé lui faire la cour.

U 1 Q, V 4 O note 12. ¹³³

M 24 A, T 2 H, T 6 A, note 3, V 4 K note 9, Y 4 A.

H 2 A note 2.

U 3 F note 1.

V 2 Z note 14.

P 14 F note 5, R 5 CD.

P 14 H notes 5 et 8.

Proverbe 9.

U 3 F note 1.

T 3 V note 25, T 6 B note 4.

T 1 Q note 10, X 2 K note 3.

M 12 AB note 2, P 17 E,
T 1 Q note 10, W 5 D *mk* 3.
I 35, I 36, I 37.

I 34 ABC, X 3 Q.

R 7 K, T 1 Q note 10.

R 7, T 2 O note 5, V 1 O,
V 4 U.
Q 5 I.

P 16 DK.

Y 1 E.

X 2 M, Y 1 E note 7.

Une jeune fille qui passe outre à cette règle est complètement déconsidérée.

Les fiancés échangent de menus cadeaux.

V. chapitre IV, § Ea.

Parfois ils couchent ensemble, ont des rapports. Cela semble être défendu, chez les Bahnar seulement d'ailleurs (?).

Il est de fait que les parents hâteront en ce cas le mariage pour éviter que dure cette dérogation à la bonne règle, qui risque de compromettre la famille aux yeux des Génies. Les fiançailles d'enfants semblent être d'origine j'arai et se pratiquent encore dans cette tribu,

mais les Bahnar n'en sont guère partisans. mais les Bahnar n'en semblent pas partisans. La rupture des fiançailles.

(C)

Le mariage premier.

La première fois qu'il se marie, l'homme ne peut jamais contracter qu'un mariage premier. Le veuf, la femme peuvent contracter un mariage second.

Expression poétique.

Le mariage, changement de façon de vivre.

- a) L'état marital est l'état normal des adultes.

Le mariage peut être financièrement ou socialement avantageux pour l'un ou l'autre des futurs sans que nul ne s'en formalise, au contraire, mais il ne sied cependant pas de viser trop haut !

Les jeunes filles savent fort bien montrer qu'elles sont de bons partis.

- b) L'âge moyen du mariage des filles.
L'âge moyen du mariage des garçons.

- c) Les préalables à la célébration du mariage.

- 1 Les empêchements rituels hagam du mariage, qui sont aussi des empêchements de l'acte charnel.

V. chapitre IV, § Hd.

La fausse accusation sur ce point

Souhaiter à quelqu'un, même en plaisantant, de contracter un mariage interdit, constitue injure.

V. chapitre IV, § Hd.

- 2 L'acceptation des futurs

V. supra § B.

- 3 Le consentement des parents.

V. chapitre IV, § Ca.

W 5 D.

M 12 B.

V 1 P.

M 12 B.

U 2 V, note 12, Y 3 A note 1 bis. de 16.

Proverbe 16.3.

W 5 DKO note 3.

M 12 A note 1.

H 3 D note 5.

Proverbes 78, 117.

Proverbe 1.

Proverbe 46, Y 4 A.

X 2 A note 1.

E 5 B note 1.

U 2 V note 11.

H 2 B note 4, H 4 B note 4

H 10 AB notes 1 et 10.

S 11 C note 2.

P 2 H note 5.

R 7 KP, T 1 Q note 10.

I 32, I 33, H 5 D note 3,
H 12 B note 5, O 4 B, Y 4 D
note 2.

L'amoureux jeune pour obtenir le consentement de ses parents à son mariage.

V. chapitre IV, § Hd; chapitre XI, § E.

Les parents et grands parents sont les seuls qui puissent refuser ce consentement. Le frère aîné n'a pas à l'accorder ou non à son cadet orphelin comme lui.

Le père menace de se suicider pour que sa fille accepte un parti. Cas légendaire.

V. chapitre VIII, § Ab.

Cas du mariage contracté en dépit de l'opposition des parents.

d) Les démarcheurs, les démarches.

Les jeunes filles s'entremettent amicalement pour faciliter la conclusion d'un mariage de l'une d'entre elles. Cela n'a rien d'officiel et ne constitue pas démarche.

V. supra § Ac.

Les démarcheurs officiels. Les derniers préparatifs.

Les chefs n'interviennent pas à qualité lors des mariages.

e) La célébration du mariage.

On sacrifie expiatoirement avant de célébrer le mariage quand il existe un hagam relatif, c.à.d. qu'un sacrifice suffise à effacer.

V. chapitre III, § F.

Le mariage est célébré à la Maison Commune.

La cérémonie s'accompagne d'une fête.

V. chapitre III, § G.

La préparation.

Les formules de célébration.

La conclusion d'un mariage premier entraîne obligatoirement une alliance du type pô ban entre tous les membres des deux familles des époux.

V. chapitre IV, § De.

L'importante recherche de présages lors du mariage. Le et nol.

V. chapitre III, § Dc 2°.

La pêche en commun, symbole d'entente, avant ou après la cérémonie, à laquelle procèdent les deux jeunes époux.

V. chapitre XIII, § Ee.

Le mariage est "total", ou "confirmé", lors de la naissance du premier enfant.

V. chapitre VII, § Ab.

U 2 TU note 12.

Y 2 L.

Q 10 E.

S 11 H note 4.

H 5 D note 4, M 12 C,
R 7 J, T 2 Q, V 4 V.

H 5 F note 7, S 9 M note 10.

I 38.

X 3 R et note 4.

H 5 D note 4, H 5 F note 7, M 12 AB notes 2 et 3,
R 7 Q note 17, T 2 Q note 6, W 3 P note 3,
I 39 a, I 41, I 43, V 1 V.

I 42.

(D) Le mariage second. Les mariages multiples.

I 44, S 11 H note 4.¹³⁶

Un mariage second ou autre de la même catégorie ne peut être contracté que par un homme qui a déjà contracté un mariage premier antérieurement dans sa vie.

Par contre une femme non mariée peut contracter à tout moment un mariage second ou autre.

La polyandrie n'existe pas chez les Bahnar. Le mariage second, autrefois très courant, devient de moins en moins fréquent de nos jours.

H 10 B note 10.

Les inconvénients du mariage second.

T 5 Zf note 14,
Proverbes 68, 133, 134.

Lorsqu'il y a une femme première vivante au moment de la célébration d'un mariage second, elle doit être sollicitée de donner son accord. Elle le vend la plupart du temps.

Attitude curieuse d'une femme première au moment où elle accepte que son mari prenne une femme seconde.

V 1 Zd note 30.

Cas où un homme épouse deux femmes de familles différentes, parfois en même temps.

V 1 Zd, W 6 H note 7.

Cas fort rare (et légendaire) où un homme épouse successivement les deux sœurs du vivant de l'une et de l'autre.

H 10 B note 10, T 5 Zf,
X 1 GM.

Cas où deux femmes se proposent en même temps comme femmes première et seconde.

W 1 Z.

Cas où un Bahnar épouse en même temps les deux sœurs, l'aînée étant la femme première (cas légendaire).

X 7 Z note 8.

Cas où un Bahnar épouse en même temps les deux sœurs, l'aînée étant la femme seconde (ce qui serait interdit chez les Järäi).

V 4 U note 17, X 3 Q note 13.

Lorsqu'un Bahnar a deux femmes il peut y avoir deux chambres lam de parents à l'Est de la maison,

V. chapitre I, § Ec.

V 4 V note 18.

et même, à l'époque contemporaine, deux maisons distinctes, pour éviter les histoires. Mais en fait, pour des raisons diverses, dont notamment l'opposition des femmes premières, et l'augmentation des charges, etc., les mariages seconds deviennent de plus en plus rares... d'autant que les formes de vie actuelles, les commodités des communications etc. font qu'il est bien plus facile qu'autrefois d'avoir une maîtresse.

Quant aux mariages multiples, ils ont pratiquement disparu, par extinction, depuis 1930 pour le moins.

Q 16 C, Y 10 B.

E

Mariages spéciaux divers.

a) Mariages de régularisation divers.

V. supra § Ad, § C.

P 14 G, V 1 P note 14.

b) Mariage d'un Bahnar et d'une Laotienne.

Y 8 P.

Un Bahnar envisage d'épouser une Vietnamiennne.

Y 1 A

Le héros Giông épouse deux Vietnamiennes.

T 6 FK note 14.

c) Mariage d'une fille bahnar avec :

un rat de bambou,

T 3 N.

V. chapitre III, § Kb,

un engoulement,

T 4 C.

V. chapitre II, § Gc,

un pic,

T 4 C.

V. chapitre II, § Gc.

Une fille bahnar épouse un python, et il s'agit d'un héros métamorphosé en python, tandis qu'une malheureuse fille épouse un vrai python qui la dévore.

P 16 E.

V. chapitre II, § Gd.

P 16 L.

F

La dot. La donation faite parfois à la fille par ses parents au moment de son mariage.

V. chapitre IV, § Gd.

La véritable dot, d'une valeur appréciable, qu'exige la famille du futur, et que la famille de la fille peut se faire restituer en certains cas, n'existe pas en pays bahnar.

Mais le ménage bahnar dispose de biens propres tomam kodih à chacun des époux, et de biens (en) commun tomam atum. La femme a entr'autres comme biens propres les cadeaux que sa famille lui a faits éventuellement au moment de son mariage.

S'il est parlé de dot (?) dans les hamon, c'est que le mot est employé plutôt que cadeau en tenant compte de la date à laquelle les biens sont donnés à la fille (et non au fils).

C'est aussi parce que, souvent, dans des hamon qui sont importés, on prête à des filles bahnar, ou à leurs parents, des façons d'agir tantôt anormales, tantôt périmées.

Ces dots (?) apparaissent, il faut le noter, quand la fille bahnar épouse un étranger.

Un père dote sa fille qui épouse un étranger.

U 4 B note 2.

Un père dote ses deux filles.

X 7 Za note 9.

Le père de la future fait des cadeaux à sa fille et à son gendre.

U 4 U.

Un père dote l'une de ses filles, mais pas aux autres (peut être parce que la fille qu'il favorise épouse un étranger).

T 3 Y note 27.

Un père refuse de rien donner à sa fille quand elle se marie.

Q 10 E, T 4 C.

Il n'est jamais question dans un hamon d'un fils que son père ait doté.

⑥ Le ménage bahnar. Les débuts du ménage.

Le domicile du ménage.

V. chapitre I, § Ec.

T 1 Q note 9.

La fille qui épouse un Bahnar vient loger chez son mari, ce qui est normal dans cette tribu. Mais il arrive que des Jārai épousant des filles Bahnar viennent s'installer en pays bahnar. Ils y gagnent pour le moins en ce sens qu'ils y ont une maison !

R 1 A note 1.

- a) La répartition des activités dans le ménage est réglée par le statut des deux sexes.

V. chapitre IV, § Bbc, § Fc 1° et 2°.

Proverbe 43.

Mais quand l'âge vient, ce statut admet des dérogations.

V. chapitre IV, § Eg.

I 36 notes 1 et 2, X 5 K note 2.

Les appellations entre époux.

V. chapitre IV, § Ea 1°, bok su, yā su, § Ea 3°, līng, adruh.

- b) L'installation du jeune ménage.

T 1 Q note 9, U 1 J note 8
X 1 G.

Le va et vient des jeunes époux. Deux cas différents d'inobservation du va et vient.

V. chapitre I, § Ea.

U 4 BV notes 1 et 22.

Les vieux parents reçoivent une pension alimentaire de leurs enfants. S'ils sont plus ou moins impotents, l'un de leurs enfants (de l'un ou l'autre sexe) les assiste effectivement, les nourrit. C'est en général le dernier né qui ne se marie pas. Il touche une part supplémentaire d'héritage.

E 5 D note 3.

Le matrilocat jārai.

V. chapitre IV, § Ca.

Y 1 III note 8.

L'installation chez les Jārai.

Y 1 HI note 8.

L'installation exceptionnelle d'un ménage jārai bahnar.

R 1 A note 1.

Regrets montré par les parents au départ de leur fille qui se marie.

Proverbe 115.

Respect dû aux beaux parents par chacun des époux.

V. chapitre VII, § Ad.

M 23 Q.

Aucun des deux époux n'en doit venir cependant à les préférer à ses propres parents.

Proverbe 68.

- c) L'entente dans le ménage.

V. supra § Ce.

V. chapitre XIII, § Ee.

Proverbe 75.

La femme paresseuse.

M 23.

Le gendre paresseux.

Proverbe 103, Y 5 I.

La désunion dans le ménage.

La surveillance du ménage exercée par les parents.

S 4 F note 9.

L'adultère.

A 8, F 1 C note 3, T 6 F,
Y 9 D.

L'exécution par le mari de la femme adultère

T 6 NO.

L'inceste.

V.chapitre VI, § Ad in fine.

F 2 B, L 3 C note 11,
U 3 F note 1.

Dans aucun des hamon que nous avons recueillis
il n'est question de divorce.

CHAPITRE VII

L'EXISTENCE DU BAHNAR II

LA PATERNITÉ ET LA MATERNITÉ. LA NAISSANCE DES ENFANTS.
LES RAPPORTS ENTRE LES PARENTS ET LES ENFANTS.

§A a) La maternité.

l'indisposition des femmes.

La conception.

La durée de la gestation.

La femme enceinte, sa nourriture.

b) L'accouchement. Détails. La sage femme.

La nourriture de l'accouchée.

c) Le bébé qui est une " larve " à sa naissance. Son abandon. Sa suppression.

La répugnance du Bahnar pour l'enfant anormal.

Le bébé devient un être humain au hlôm don.

Les premiers pas, les premières années du petit enfant, fille ou garçon.

L'enfant, le jeune homme, la fillette.

d) Les rapports entre les parents et leurs enfants.

L'amour filial.

La faiblesse des parents pour leur fille déjà grande spécialement surveillée.

Le droit de correction... l'usage qui en est fait.

e) L'orphelin et la tutelle.

un étranger sont le plus souvent des

êtres bizarres, des hôn.ils peuvent être des lâzâr.

L'abandon d'un bébé sain sans qu'en soit donnée une raison.

Il n'est jamais parlé dans un hôn de la mise à mort (par étouffement) du premier né,que certains nous ont dit être encore pratiqués, surtout chez les Jarai.La cérémonie du hlôm don.Dans l'Est c'est le père, et non la mère-femme qui célèbre le hlôm don.

On donne un premier nom à l'enfant de naissance, qui l'accepte ou le refuse.

Le nom en général.

V. Préambule de l'Annexe II.

Le phông frère frêle du petit enfant.

La première sortie du bébé (Bahnar de l'Est). I 46.

L 12 C note 5.

P 14 IL note 8.

S 5 J.

I 1 9 note 4.

V. chap. VI, §A.

V. l'alimentation, chap. XI, § Ba.

P 3 0 note 4, Q 14 D.

I 43.

T 3 X.

T 5 J note 14.

B 3 note 2, X 1 9 note 4.

H 3 F note 10.

Y 6 J note 5.

R 2 A note 1, Y 6 DJ.

Y 6 B.

R 6.

I 47 à I 54, P 2 2 note 1.

I 51 Note in fine.

I 1 6.

H 9 Y note 1.

I 46.

- (A) a) La maternité.
 L'indisposition mensuelle de la femme. L 12 C note 6.
 La conception. P 14 IL note 8.
 V.chapitre VI, § A. S 6 J.
 La durée de la gestation. X 1 G note 4.
 Les envies de la femme enceinte. S 4 D note 7, T 6 E note 13.
 La nourriture spéciale de la femme enceinte qui observe des dieng particuliers. X 1 G, P 4 C note 4.
 V.infra b. R 5 D.
 V.chapitre XI, § Ba. P 5 C note 4, Q 14 D.
 I 45.
 T 3 X.
 T 6 J note 14.
 E 3 note 2, X 1 G note 4.
- b) Le mariage est '' total '', confirmé '', à la naissance du premier enfant.
 L'accouchement. X 1 G, P 4 C note 4.
 V.chapitre XI, § Ba. R 5 D.
 L'accouchement légendaire par l'orteil. P 5 C note 4, Q 14 D.
 L'assistance de la sage-femme. I 45.
 La purification de la sage-femme. T 3 X.
 La beauté de la jeune mère. T 6 J note 14.
 V.chapitre II, § Fb. E 3 note 2, X 1 G note 4.
 Les aliments destinés à favoriser la lactation. H 3 F note 10.
 V.supra a. Y 6 J note 6.
 La nourriture spéciale de la femme relevant de couches. R 5 A note 1, Y 6 DJ.
- c) Le bébé.
 Allusion à l'enfant à venir. P 14 P note 13, Y 2 F note 4, X 3 I, X 3 X note 3.
 Le bébé n'est qu'une '' larve '', qu'un '' insecte '', aussi longtemps qu'il n'a pas été célébré le hlôm don. Y 6 B.
 L'enfant mal venu kon lih, son abandon. R 6.
 V.chapitre II, § Fb 6°. I 47 à I 54, P 2 B note 1.
 Les enfants nés d'une fille bahnar et d'un étranger sont le plus souvent des êtres bizarres, des kon lih, ils peuvent être des lézards. I 51 Note in fine.
 L'abandon d'un bébé sain sans qu'en soit donnée une raison. X 1 G.
 Il n'est jamais parlé dans un hamon de la mise à mort (par étouffement) du premier né, que certains nous ont dit être encore pratiqué, surtout chez les Järai. M 9 F note 1.
 La cérémonie du hlôm don. I 46.
 Dans l'Est c'est le père, et non la sage-femme qui célèbre le hlôm don.
 On donne un premier nom à l'enfant de naissance, qui l'accepte ou le refuse.
 Le nom en général.
 V. Préambule de l'Annexe II.
 Le pohngol très frêle du petit enfant.
 La première sortie du bébé (Bahnar de l'Est).

L'évaluation de l'âge de l'enfant.

V. chapitre II, § Fb 2°.

V. Dictionnaire Bahnar Français, 1ère Partie, articles nge, hayoh, adruh, todam, moh, krā.

L'enfant se tient debout,

il marche, 1

il sait attacher son pagne,

la fillette sait attacher sa jupe.

L'enfant, hayoh.

La fillette aux seins qui pointent.

Le jouvenceau.

Les gestes d'enfant.

La joie d'enfant.

Les amusements des enfants.

Les berceuses enfantines.

Les devinettes (pour enfants).

R 6 H.

W 1 A.

M 20 A, X 1 S, Z 1 A.

S 8 C.

T 1 A.

V 4 H.

U 4 C.

R 6 J.

U 2 S.

M 20 A, T 4 M, T 5 B, Y 8 AB, note 1.

B 1 à B 11.

Devinettes 1 à 93.

d) Les rapports entre les parents et leurs enfants.

V. les beaux parents, chapitre VI, § Gb.

Les hamon font mention de l'amour filial, on y cite y cite des cas de dévouement, parfois héroïque, des enfants. Mais ils détaillent beaucoup plus, et mieux, les passages décrivant la tendresse des parents et plus encore des grands parents pour leur progéniture, surtout pour les filles. Il y a d'ailleurs aussi des parents sans entrailles, dont on parle sans insister. L'amour filial.

La faiblesse de parents pour leurs filles, leur grand amour pour elles, qu'ils mettent '' dans des jarres ''. Il faut entendre cela au figuré (surtout dès qu'on sort des hamon, et traduire alors que les parents mettent leur fille dans du coton!

La surveillance craintive exercée par les parents sur leurs filles (qu'ils craignent de voir enlever par des ennemis).

Une mère caresse et console sa fille.

Les grands parents.

L'amour des grands parents pour leurs petits enfants.

La patience des grands parents avec leurs petits enfants.

Les soins donnés par les aînés aux cadets.

Les enfants élevés par des dik tom.

Les Bahnar ne font jamais élever un enfant hors de sa famille.

Le droit de correction des parents.

V. chapitre IV, § Bd 3°, § Hd.

P 16 DK, Y 8 G.

R 5 A, T 6 K note 15.

P 14 P note 18, V 2 F note 4, X 3 I, X 5 M note 3.

T 3 A.

T 3 Q, X 2 B.

E 5 D note 3.

M 23 M, T 3 T.

S 14 D.

T 5 A, U 1 E.

T 1 A.

Z 1 A note 1.

M 17 D note 2.

Un père rosse son fils qui est un paresseux et qui s'est montré irrespectueux envers son beau-père.

M 23 Q note 11.

Un père corrige sa fille qui a abandonné son mari et (surtout) son bébé.

R 6 P note 10.

Des parents corrigent leur fille.

X 1 A.

Un père frappe sa fille à tort. La correction est trop forte.

X 2 B.

Le père corrige sa fille à juste titre.

Y 6 J note 7.

Les parents sont morts, et le frère aîné menace son cadet de le corriger.

U 2 N.

Le chantage du père pour obtenir que sa fille lui obéisse.

Y 2 L note 4.

e) L'orphelin et la tutelle.

V. chapitre IV, § Fb, le pauvre.

A 9 A note 3, E 4 A note 3.

La mort naturelle, distinction de la mort châtiment des Génies.

La mort douce et la male mort.

Le suicide, le chantage au suicide.

V. le suicide, chap. VI, § A; chap. XI, § B.

L'assassinat du mari, le parricide, le matricide, le fratricide.

La mort, le sort du mort, le départ du mort.

Le lieu de séjour, l'existence des morts.

La résurrection du sort de nos jours.

V. supra § A.

40 Les cérémonies funèbres.

La veillée mortuaire et les lamentations.

L'exposition du mort en brouette (défunt).

Les divers cercueils.

La tombe, le cimetière.

La cérémonie. La cérémonie spéciale célébrée

quand on ne dispose pas de la dépouille.

L'enterrement, son importance, sa description.

41 Les observations du deuil.

La cérémonie de l'abandon du tombeau qui constitue séparation définitive des vivants et du mort.

Durant la période de deuil, les jeûnes et les repas consacrés à la tombe visitée tous les jours.

Le deuil de fidélité du conjoint survivant.

La réfection de la tombe au moment de la cérémonie d'abandon du tombeau. La réfection du tombeau.

Les offrandes importantes.

La tombe abandonnée après cette cérémonie.

La succession.

V. chap. IV, § Gb.

CHAPITRE VIII

L'EXISTENCE DU BAHNAR III

LA MORT. LE SORT DU MORT. LE DEUIL.

§A La mort, les genres de mort.

La mort et la résurrection aux temps mythiques.

La mort naturelle distincte de la mort châtement des Génies.

La mort douce et la male mort.

Le suicide, le chantage au suicide.

L'assassinat du mari, le matricide, le parricide, le fratricide.

V. la résurrection infra § B.

§B Le mort, le sort du mort, le départ du mort.

Le lieu de séjour, l'existence des morts.

La résurrection du mort de nos jours.

V. le suicide, chap. VI, § Ac; chap. XI, § Ec.

V. supra § Aa.

§C Les cérémonies funèbres.

La veillée mortuaire et les lamentos.

L'exposition du mort en brousse (désuet).

Les divers cercueils.

La tombe, le cimetière.

La cérémonie. La cérémonie spéciale célébrée quand on ne dispose pas de la dépouille.

L'enterrement, son importance, sa description.

§D Les observances du deuil.

La cérémonie de l'abandon du tombeau qui constitue séparation définitive des vivants et du mort.

Durant la période de deuil, les jeûnes et les repas mensuels à la tombe visitée tous les jours.

Le devoir de fidélité du conjoint survivant.

La réfection de la tombe au moment de la cérémonie d'abandon du tombeau. La réfection du tombeau.

Les offrandes importantes.

La tombe abandonnée après cette cérémonie.

La succession.

V. chap. IV, § Gb.

- (A) La mort, les genres de mort.
 a) La mort à la période mythique était régulièrement suivie d'une résurrection qui ne fut ensuite qu'exceptionnelle.
 V. chapitre I, § Bb; chapitre II, § Cc.
 Quand la mort fut devenue définitive, le héros Giông tenta de procurer aux êtres humains un pōgang lōō erih.
 L'usage de ce pōgang.
 V. chapitre III, § Jg 2^o.
 La mort est devenue inévitable et définitive, on ne ressuscite plus.
 V. infra § B in fine.

Attitude de défi en face de la mort.
 V. chapitre II, § Fe, article destin.

- b) La distinction à faire entre la mort dite naturelle, et celle qui est un châtement des Génies.
 La mort douce.
 La mort en brousse.
 La male mort
 V. chapitre I, § Cc, article Yā Li; chapitre II, § Ab 3^o, article Yang In.

- c) Le suicide qui est une male mort.
 V. chapitre IV, § Hd; chapitre VI, § Aa.
 Le suicide des amoureux.
 V. chapitre I, § Da in fine.

Le suicide de la jeune fille terrorisée.
 Le suicide du fratricide involontaire.
 Le chantage au suicide, la menace de suicide.

L'assassinat du mari (empoisonné).
 Le parricide.
 Le matricide.
 Le fratricide.

- (B) Le mort. Le sort du mort.
 V. Kik, chapitre II, § C; chapitre III, § Bb.
 La séparation du mort et des vivants.
 Le mort ne devient pas un Yang.
 Le koting.
 Le départ des morts en pirogue (de cuivre) (').
 Le triste séjour des morts.

Le lieu de ce séjour est plus ou moins situé du point de vue géographique, ... et on l'évite.
 La vie des morts
 Leur jalousie.
 V. chapitre II, § Fe.

L 4, M 2 E, M 26 F.

O 10 A

T 5 EFG

Proverbe 35, G 7 B note 4,
 G 14.

Proverbe 69, Q 11 B note 1,
 T 5 Zd note 11.

T 5 F note 1.
 G 1 A note 3.
 Proverbe 69, Q 11 B.

M 24 D note 7, O 1 C note
 3, O 5 B note 5, S 13 A
 note 1.

H 12 B note 5, O 5 B note
 5, M 16 D.

T 5 D.

E 6 B.

Q 16 A note 4, V 4 F note
 6, Y 2 L note 4.

Y 6 C.

P 14 B

Y 3 E.

E 6 B.

G 1 A note 4, G 2 A note 1.

I 55 note 1.

X 7 NS note 5.

G 1 B note 5, G 12 A note
 3, G 13 B, M 2 D note 19.

G 1 B note 5, G 3 B, G 6,
 G 7 B note 6.

G 12 A note 3.

G 10 B note 7.

G 5 note 1.

Leur rancune.
 Les bébés morts sont allaités par Kiak Toh Tai.
 Communications entre les vivants et les morts.
 La résurrection du mort.
 V. supra § A.

O 3.
 O 7 A note 1.
 E 4.

M 2 E note 12.

(C) Les cérémonies funèbres.

a) La veillée mortuaire.

Les lamentos.
 V. infra § D.
 Les lamentos réservés, autrefois, à la veillée mortuaire.
 Lamentos spéciaux, ironiques ou vengeurs.
 Prière au mort à qui on offre des chiques ou des bribes d'aliments.
 V. chapitre III, § Eg.
 L'éclairage de la pièce de la maison où est exposé le mort.
 V. chapitre IX, § Ba.
 Si l'on célèbre la cérémonie funèbre en l'honneur d'un vivant que l'on croit mort, il y a injure.
 V. chapitre IV, Eg.
 V. infra e.
 La longue exposition du mort riche dans sa maison.

G 12 A note 1, G 12 C note 5, S 7 U notes 12 et 13.

G 1 à G 7, G 11 à G 14.

G 12 AC note 1.

G 9, G 10.

I 55.

X 3 L note 6.

T 3 Q.

G 1 note 1, G 12 C note 5
 S 7 U note 13.

b) L'ancienne exposition du mort en brousse.

En ce cas on ne l'enterre pas.

v. infra g.

G 11 note 1.

c) Le cercueil.

Le cercueil est d'ordinaire fabriqué d'avance, et entreposé sous un grenier sum.

L 9 A note 1, M 23 I note 4, Q 12 A note 3, Y 7 A note 1, Y 10 B.

On parle en termes dépréciatifs pojoruh d'un cercueil ainsi stocké, pour ne pas sembler l'attribuer à quelqu'un.

M 23 A note 2 in fine.

Le cercueil de pierre, certainement légendaire et sans doute absolument fantaisiste.

Q 12 A note 3, S 16 C note 6.

On enveloppe le cercueil de la victime d'un tigre dans la dépouille de ce tigre si on peut le tuer.

M 6 E.

d) La tombe, le cimetière.

Le transport en cortège du mort de chez lui au cimetière.

V. infra g.

S 7 U note 14, S 8 U note 13.

La tombe, maison du mort, (provisoire), est somptueuse quand il s'agit d'un riche.

V 3 A, W 4 A.

Son édification reste, de nos jours encore, un gros travail.

V 3 F, W 4 B.

Le terrain réservé au cimetière à l'époque contemporaine.

A 4 B.

- e) Les cérémonies célébrées quand on n'a pas retrouvé la dépouille mortelle.

Le catafalque bō érigé en ce cas-là.

- f) La poupée de tombeau kon ngai.
Les statues de tombeau rup.

- g) L'importance de l'enterrement.

On jette en brousse le corps du grand criminel, ce qui est une forte punition.

Le mort est transporté à la tombe enveloppé dans des nattes.

V. supra d.

Le mort (en l'espèce, prétendu) est ligoté avec du fil de cuivre pour qu'il soit inoffensif (Légendaire).

Deux membres d'une même famille, morts en même temps, sont enfermés dans le même cercueil.

Au cours de la veillée et de l'enterrement les jeunes gens font des rondes en jouant des gongs.

V. chapitre XVII, § C.

Il y a encore des sous-tribus où des jeunes gens mettent des masques (d'ancêtres morts) à cette occasion.

Au cours de la veillée et de l'enterrement, des membres de la famille s'infligeaient des blessures, ce qui est actuellement désuet.

Mais on se donne encore (assez rarement d'ailleurs) des coups, et on se coupe les cheveux.

On tue du bétail en offrande à la tombe. On le fait plus encore à l'abandon du tombeau.

V. infra § D.

On dispose aussi des objets sur la tombe.

Prière au mort lui demandant de ne pas hanter méchamment les champs cultivés par ses descendants.

Autrefois la famille abandonnait aussitôt après l'enterrement la maison du mort. C'est actuellement désuet.

V. chapitre I, § Eb.

(D)

Les observances du deuil. L'abandon de la tombe.
La séparation définitive du mort et des vivants.

- a) Le jeûne pratiqué autrefois (désuet).
Le premier repas pris à la maison mortuaire après la mort.
On observe une interdiction de travail le lendemain de l'enterrement.

M 10 G note 5, P 16 M note 13, P 17 V note 7, Q 15 F, T 3 C.

M 10 G, P 17 V, Q 15 F, note 4, T 3 C note 5.

Q 11 I note 7.

H 3 D note 8.

S 14 D note 3.

M 25 H note 5, Y 3 E note 2.

S 6 U, S 8 V note 13.

S 7 U note 14, S 8 U, S 9 U

H 5 G note 9, H 12 B note 5.

V 3 I.

Q 7 G note 4.

G 7 A note 2, S 7 U note 12.

T 3 C note 6.

M 26 E note 8, T 3 C note 7.

I 57.

G 1 E note 8, M 10 A.

Y 3 CD.

G 8 Commentaires.

Les repas mensuels au tombeau, le glom por.

Le devoir de fidélité du conjoint survivant.

La durée du deuil d'autrefois.

Son fiancé étant mort juste avant les noces, la fiancée demeura, autrefois, pendant un mois dans la famille en deuil de son fiancé.

- b) La grande fête de la fermeture (ou de l'abandon) du tombeau, qui est plus importante que l'enterrement.

On y convie les morts (de la famille et les autres).

La belle toiture élancée que l'on érige sur les tombeaux riches juste avant l'abandon.

Cette fête est célébrée par la famille bahnar pour chacun de ses morts en fin de deuil. La famille peut abandonner en même temps les tombeaux de plusieurs de ses membres en célébrant une fête plus importante encore.

Chez les Jārai, une fois par an, chaque village abandonne les tombeaux de tous les morts dont les familles estiment qu'il est temps de le faire, au cours d'une fête célébrée en commun.

On fait encore des offrandes au tombeau lors de l'abandon. Elles sont plus importantes que celles faites lors de l'enterrement.

Les lamentos d'abandon

V. supra § Ca.

Les rondes au tombeau lors de l'abandon.

V. supra § Cg.

V. chapitre XVII, § C).

Ceux qui n'ont pas pu assister à un enterrement ou à un abandon alors qu'ils auraient dû le faire font au moins un tah rāng à la tombe (abandonnée ou non), à la première occasion qu'ils ont d'y venir.

- c) La tombe abandonnée.

La succession.

V. chapitre IV, § Gb.

M 13 C note 2, M 26 E¹⁴⁸
note 7, S 13 A note 3,
T 3 C note 6.
I 56 note 1, I 9 F note 3
V 3 A, W 4 A.

M 12 J.

G 8 Commentaires, V 3 I,
W 4 C à I note 1.

O 7 C note 4.

U 3.

U 1 MNO note 11.

O 15 notes 5 et 6, M 6 E
note 4, Q 15 F note 5.

G 1 D note 7, G 8, G 15.

E 4 B note 5.

CHAPITRE IX

LA VIE MATÉRIELLE ET JOURNALIÈRE

LES VÊTEMENTS ET L'INSTALLATION.

§A Les vêtements et les accessoires. La parure.
Le pagne, la jupe, la couverture-manteau, la veste
ou gilet, le turban.

Les vêtements d'écorce.

Les beaux habits.

Les sacoches ornées, les colliers, les grandes
épingles à cheveux, les bracelets de bras et de
jambes, les ceintures, les bagues, les boucles d'
oreilles, les grelots d'ornement.

Le nettoyage des objets de parure.

§B L'installation générale.

Les installations d'hygiène et de propreté.

Le feu (chauffage et lumière) le foyer, le bois
de feu, les allumettes, les torches, le briquet,
l'ancienne chandelle.

L'approvisionnement en eau, la fontaine, le
point d'eau.

L'eau de la maison, les tubes et les gourdes.

Le couchage, les usages relatifs au couchage.

§C Le matériel, l'outillage, les ustensiles.

La vannerie, les vases hottes et couvercles;
paniers, boîtes et sacoches. Les nattes.

L'outillage général.

La pierre à aiguiser, les couteaux, coupe-coupes,
pincettes, piochettes, hachettes.

§D Les objets d'art.

Le pohnngol des beaux objets (?).

Les jarres.

Les gongs et les marmites en tant qu'objets
d'art.

I

V. Dictionnaire Bahnar
Français III^{ème} Partie,
chap. VI et Planches
correspondantes.

V. la maison, chap. I, § C.
V. la propreté, chap. II,
§ Fb 3^o.

V. le bain, chap. II, § Fb 3^o

V. les ustensiles de cui-
sine, chap. XI, § A.
V. chap. XV, § B.

V. les armes, chap. V, § A.

V. Dictionnaire Bahnar
Français, III^{ème} Partie,
chap. XXIV.

V. chap. XVII.

(A) a) Les vêtements, les accessoires de l'habillement.

La parure.

V. le coton, chapitre XV, § A.

V. la critique que font les Bahnar des vêtements des tribus voisines, chapitre II, § Ea.

1° Le pagne (des hommes).

Le pagne est coupé à longueur sur le métier.

Le pagne-ceinture très étroit (assez rare).

Le pagne court (et parfois étroit) du pauvre.

Le pli du pagne utilisé comme poche. Les femmes utilisent de la même façon le haut de leur jupe.

V. infra 3°.

Le beau pagne aux pans trainant à terre.

Le pagne orné de perles de verroterie, de grelots.

Le pagne en tant que valeur monétaire.

Le pagne j̄arai.

V. chapitre II, § Eb 12°.

2° La jupe (des femmes).

La jupe à beaux reflets noirs.

La jupe brodée.

V. infra 4°.

La jupe fendue sur le côté à la mode rhade.

Le haut de la jupe sert de poche.

V. supra 1°, infra 3°.

3° La couverture-manteau (des deux sexes).

V. le couchage infra § Bc.

On retrousse l'un des pans de la couverture pour dégager le bras.

Il existe une poche dans un pli de la couverture.

V. supra 1°, 2°.

Les belles couvertures romōng importées des tribus du Laos.

V. chapitre IV, § Ge 3°.

4° La veste (ou gilet) ao brodé (des deux sexes).

V. supra 2°, infra § Ab 8°.

La veste ao rayée.

En ce qui concerne la coupe des ao,

v. Dictionnaire Bahnar Français 1ère Partie, article ao, et les références notées à cet article.

5° Le turban.

Le turban rouge porté par les hommes Tolo, et les Alakong des deux sexes.

Une jeune fille enlève en public le turban d'un jeune homme pour montrer son amour pour lui.

V. chapitre VI, § Ad.

6° Les vêtements d'écorce.

La fabrication des vêtements d'écorce.

7° Les riches toilettes les beaux habits des jeunes filles,

Devinettes 38, 75.

P 3 B note 4.

P 13 C note 5.

V 2 A note 1, V 4 B.

M 15 B.

U 1 C, V 4 H.

Devinette 38, H 6, P 17 G,

U 1 B, W 1 H.

P 1 B, P 3 A.

U 2 G note 3.

U 4 P, X 1 I.

U 4 P note 13, W 4 D.

W 3 I.

Proverbe 91, P 4 C.

V 2 Q note 9.

S 5 H, U 4 I note 8.

Y 8 MP, Y 10 C.

P 17 Q, U 4 P, W 1 N, W 4 D

U 4 P.

Devinette 53, W 4 E note 3.

U 3 F note 1.

Proverbe 67.

L 6 B, T 3 J, Y 4 K.

U 4 P, W 4 D, X 1 I.

des jeunes gens, surtout dans les sous-tribus de l'Est.

P 17 C, T 3 X, V 4 N.

b) La parure.

- 1° La sacoche ornée (de verroteire) ôchi.
La grande sacoche ornée de broderies (pour hommes) kodung măt mêng. (En désuétude).
- 2° Les colliers. Les colliers en perles de verroterie.
Les jeunes gens et jeunes filles échangent un collier de ce type pour se fiancer.
V. chapitre VI, § B.
En comptant quelques uns de ses grains, on fixe un rendez vous.
Le collier en cuivre.
Le collier gang que portent les hommes.
- 3° Les grandes épingles ornées que les hommes piquent dans leurs chignons.
- 4° Les bracelets des bras et des jambes.
Les bracelets en spire, protection relative contre les piqures des moustiques.
V. chapitre II, § F b 3°.
Les bracelets de femmes.
Les bracelets d'hommes.
- 5° La ceinture des hommes en lamelles de métal. (Assez rare).
- 6° Les bagues, qui sont de simples anneaux.
- 7° Les boucles d'oreilles kowang.
Les boucles d'oreilles göp portées par les deux sexes
- 8° Les grelots d'ornement des ao.
V. supra § Aa 4°.
- 9° Le fourbissage, l'astiquage des bijoux de cuivre.

H 11 note 3.

W 1 Zf note 6.

Q 5 B.

W 5 D note 3.

W 6 C note 3.

Devinette 16.

U 4 1.

H 13 B, T 3 X, W 4 D, P 17 C
V 1 X.

Devinette 41.

P 17 P note 6.

Q 5 B, W 4 D.

H 6, P 17 C.

H 13 B.

S 6 H, S 8 H.

I 1 C.

Devinette 22, I 1 C, P 19 A
Q 5 B, S 9 H, W 4 D, H 10 B,
U 4 I.

H 13 A, P 17 C.

M 5 B, O 5 AB, P 17 B,
Q 5 B, X 3 C.

(B)

L'installation générale.

V. la maison, chapitre I, § Ec; les installations d'hygiène et de propreté, chapitre II, § Fb; le campement, chapitre X, § A; l'alimentation, chapitre XI.

- a) Le feu, chauffage et lumière dans la maison.
Le foyer.
Le bois de feu, son approvisionnement, le kondng.

S 6 K note 7, R 2 C note 2

P 14 AB note 2, X 2 A note 2.

Il s'agit là d'un travail de femmes.
V. chapitre III, § G; chapitre VI, § G.
Les filles vont en bande en forêt pour y couper et y casser le bois de feu. Elles sont accompagnées des jeunes gens prêts à les

défendre. C'est aussi, en même temps une distraction pour tous et une occasion pour les garçons de faire la cour aux filles.

Le bois de feu est refendu à (sous) la maison au fur et à mesure des besoins.

Le charbon de bois.

On attise régulièrement le feu du foyer.

Les torches.

La fabrication des torches.

Le briquet.

L'appareil à feu.

La manoeuvre de cet appareil.

Les allumettes de l'époque contemporaine.

Le Bahnar use en fait rarement des allumettes (en 1940), on fait le plus souvent momentanément de la lumière en soufflant sur les tisons du foyer,

ou en agitant une torche allumée.

L'ancienne chandelle (de cire) moulée.

P 5 B note 1.

P 3 E.

S 6 K note 6.

S 6 K note 8.

S 8 Introduction.

E 1, Q 10 G, S 8 A.

Proverbe 96.

T 3 G.

Devinette 16.

P 6 O, W 3 F.

S 8 Introduction.

X 3 L note 6.

b) L'approvisionnement en eau.

V. chapitre I, § Da; chapitre II, § Fb 3°.

L'alimentation de la maison en eau.

V. chapitre XI, § B.

Le point d'eau, la fontaine.

Les femmes puisent l'eau à l'un ou à l'autre.

On se méfie de l'eau de provenance inconnue.

La souillure de l'eau est une importante question.

Les grands tubes où les jeunes gens apportent exceptionnellement l'eau lors des fêtes.

chapitre III, § G.

Les gros tubes courts, les grosses marmites où l'on approvisionne l'eau de la maison.

Les gourdes à eau get.

Leur fabrication.

La gourde fêlée apparaît dans des passages comiques des hamon.

T 3 KL, T 7 F, Y 1 F, U 2 G, V 5 R.

P 13 B note 3, P 14 B note 3, R 6 M, S 9 H, note 6, X 2 AB.

P 13 B note 3.

P 14 F note 5, P 16 F note 7.

P 14 B note 3, R 6 M.

V 4 T note 7.

Proverbe 65, R 2 B.

T 4 K note 5, X 2 A.

R 2 B, S 9 H.

c) Le couchage.

V. chapitre I, § Ba, § Ec.

Dans la maison bahnar il n'y a ni lit, ni bas flanc. On couche sur le plancher souple droh, en général après y avoir développé une natte.

On s'enveloppe alors d'une couverture (manteau)

V. supra § Aa 3°.

Le lit de camp (légendaire en tant que couchage), se retrouve parfois dans un hangiao, à la mode rhade.

Usages relatifs au couchage en commun (femmes d'une part, hommes de l'autre).

V. le couchage de l'invité, chapitre IV, § Ec.

Conseils relatifs au bon emploi du matériel de couchage, à l'époque contemporaine.

M 25 B note 3, R 7 N.

Devinette 17, T 2 C.

T 1 F, V 2 V.

S 6 S, S 7 S, S 8 S, S 9 S.

V 4 M.

F 1 B note 2.

A 13 B.

- ③ Le matériel, l'outillage, les ustensiles.
 V. les ustensiles de cuisine, chapitre XI A.
 V. la vannerie, chapitre XV, § B.
 V. les instruments de musique, chapitre XVII.

a) La vannerie (qui n'est pas à destination spéciale).

V. chapitre XIII, chapitre XV, § B.

Devinettes 13, 13 bis.

Les vans kodum, aseng.

Q 9 D, S 6 O.

Les vans magiques.

V. chapitre III, § Kg.

Les couvercles aplatis de certaines hottes utilisés comme des plats où l'on présente des mets.

V. chapitre XI, § A.

S 6 O, V 1 M, X 1 S.

Les hottes brong.

R 5 A, S 6 O.

Les hottes brong.

R 10 A note 4, S 6 O.

Les hottes kroh.

M 9 B, M 12 E, P 16 J note 9, Q 6 I.

Les hottes bong bö.

Q 9 I note 7.

Les hottes reo, jorung.

M 12 E, R 6 A, S 7 O, T 2 F

T 3 M.

Les hottes kaka.

T 6 A.

Les paniers jop, ro.

E 4 F note 7.

Les paniers bai.

P 11 C.

Les paniers bung.

P 11 C.

Les boîtes étuis en vannerie.

M 15 A.

La sacoche čobi en vannerie.

V. supra § Ab 1^o.

Les nattes.

Devinette 17, V 4 M.

Les nattes utilisées pour rendre un serpent inoffensif.

M 20 G.

b) L'outillage général.

V. les armes chapitre V, § A.

La pierre à aiguiser.

V. chapitre III, § Jd 1^o; chapitre XII, § C.

L'aiguillage des outils.

Les couteaux et coutelas sang.

Devinette 73, I 60.

S 4 N, T 6 E.

S 4 E, S 6 E, S 12 O,

S 14 E.

Le couteau de bambou hanao.

V. chapitre III, § Jd 2^o.

X 1 S.

Le coupe coupe tcgã.

M 19 A, M 23 F, S 4 N,
S 6 E.

La piochette.

M 13 C note 6.

La hachette.

Proverbe 24, M 23 F, P 21

P 5 B, Q 12 B, S 12 OP,

U 1 D note 5.

La hachette de pierre (préhistorique).

R 4 F note 6, R 6 K note 6.

④ Les objets d'art.

Tout objet de facture très soignée, parfois fait d'un métal rare (v. chapitre XVI), que l'on n'utilise pas, ou que l'on n'utilise plus "à tout faire",

- prend une valeur anormale, relativement considérable. C'est un objet d'art.
- a) Les " beaux objets " ont un pohngol, ou un "semble" pohngol.
 V. chapitre II, § Fe 4° ; Chapitre III, § Ja.
 On sacrifie quand on en acquiert un.
 V. chapitre IV, § Ge 1°.
 L'ornementation de ces objets, en général :
 Les tubes en bambou (à tabac, à sel, à eau)
 qui sont ornés, gravés au couteau,
 une coupe à boire, en bois, gravée,
 Les trésors Cam.
- b) Les jarres.
 V. La fête, chapitre III, § G.
 V. l'alcool, chapitre XI, § G.
 V. les jarres hantées, chapitre III, § Je; Dictionnaire Bahnar Français, III^{ème} Partie, chapitre XXIV, Préambule.
 Les jarres, dont certaines atteignent une valeur considérable, constituent aux yeux des Bahnar l'objet d'art type.
 Leur estimation est donnée au chapitre XXIV de la III^{ème} Partie du Dictionnaire précité, § K.
- Les jarres sans valeur.
 La faible valeur des jarres de fabrication contemporaine.
 Le prix des jarres.
 La richesse en jarres, chez les montagnards.
 V. chapitre IV, § Fa.
 Les très belles jarres sont ensachées dans des hottes ad hoc qui les protègent.
 On ne transporte aux beuveries (et le plus souvent dans des hottes) que des jarres de valeur relative.
 Les jarres conservées dans les maisons sont alignées le long des cloisons, et on les attache à des piquets lors des beuveries.
 La destruction (légendaire) des jarres de l'ennemi en temps de guerre n'est plus pratiquée, on préfère se les approprier.
 V. chapitre V, § H.
 Des Sedang enterrent encore leurs jarres en saison sèche, pour ne pas les perdre en cas d'incendie du village. Ce fut un usage général.
 L'achat d'une jarre de valeur s'accompagne obligatoirement d'un sacrifice immédiat.
 V. chapitre IV, § Ge 1°.
 On ondoie les belles jarres. Elles sont certainement hantées, car elles sont dignes d'être des demeures de Génies.
 Une jarre kre mythique.
 V. chapitre XVII, § Aa.
 Une jarre me kon de la famille des hatôk.

M 26 A note 3.

V 1 G note 10.

S 11 I note 6.

H 5 C.

L 8 C.

Proverbe 63.

Proverbe 16.

Proverbe 73.

H 9 A, H 10 A, I 1 C.

H 10 A note 3.

H 13 A note 4.

H 10 A note 3.

P 3 E, P 6 G.

V 1 EG note 10.

- c) Les gongs.
 V. chapitre XVII, § Aa.
 La richesse en gongs.
 V. chapitre IV, § Fa.

Les jeux de gongs anciens.

H 10 A note 5, I 1 C,
 Y 2 F note 2.
 I 1 C note 5, P 2 E.

- d) Les marmites.
 V. le matériel de cuisine, chapitre XI, § A.
 La richesse en marmites.
 V. chapitre IV, § Fa.

Des marmites basculées constituent les pavés
 d'une 'voie d'honneur' faite sur un sentier.
 Les belles marmites anciennes décorées.

H 10 A.

Y 2 NO.

Y 2 N.

- Le portage, les modes de portage, les fardeaux,
 le convoi.
 La circulation par voie d'eau (très rare).
 Le sautement.
 Les interdits relatifs à la circulation.
 Les machines (plus ou moins légendaires).
 Le levier, le treuil, le hissoir à la corde.
 Le soufflet.
 Le corf volant, le bouillier volant.
 Les ascensions, le monte-charge.

CHAPITRE X

LA VIE MATÉRIELLE ET JOURNALIÈRE II

LA CIRCULATION , LE PORTAGE , LES MACHINES .

§A La circulation à travers le pays.

V. les dures conditions de vie, chap. II, § Eb.

Ses dangers. Les modes de circulation.

Le portage, les modes de portage, les fardeaux.

Le convoi.

La circulation par voie d'eau (très rare).

Le campement.

Les interdits relatifs à la circulation.

§B Les machines (plus ou moins légendaires).

Le levier, le treuil, le hissage à la corde.

Le soufflet.

Le cerf volant, le bouclier volant.

Les ascensions, le monte-charge.

La circulation, le portage, le campement.
V. les voies et accès, chapitre I, § F.

- a) La circulation, en général, est considérée comme dangereuse, car les petits Génies, les Kiāk, les êtres fabuleux errent, surtout la nuit,

v. chapitre I, § Ba.

et aussi, à tout moment, en grande forêt,

v. chapitre II, § Hb.

Cela limite beaucoup la circulation.

Le repérage de l'itinéraire à suivre.

Le matériel.

La circulation (jārai) à cheval.

La circulation à dos d'éléphant, complètement désuète dans le Kontum depuis 1920 pour le moins, les routes ayant fait disparaître ce mode lent de circulation.

Le portage, la jument de bât, les chevaux porteurs en 1907 (date à partir de laquelle ils ont peu à peu disparu).

Les caravanes, les convois.

V. chapitre II, § Gb, le cheval.

Le hamac (porté à deux hommes).

Le portage sur l'épaule, le portage au fléau, à la façon vietnamienne, qui sont tous deux exceptionnels.

M 4 B, S 8 Introduction.

G 1 A note 2.

Q 6 AB.

S 4 GH, W 4 C, X 1 N.

W 1 Zo, X 1 N, X 7 Zo.

H 13 A note 5.

O 2 A.

H 15 C note 5.

- b) La circulation sur les rivières en pirogue, est très exceptionnelle à l'époque actuelle.

La pirogue.

V. chapitre XIII, § Ec; chapitre XVI, § A.

La pirogue être vivant(?).

La pirogue est encore couramment utilisée pour traverser un cours d'eau.

On traverse aussi une rivière ou un étang à cheval sur un gros bambou creux. Cela se fait encore couramment chez les Jārai au sud de Pōlei Ku.

P 6 CD, P 15 H.

Devinettes 74, 79, W 1 C.

W 2 A note 1.

P 13 G note 8.

- c) Le campement.

V. la maison, chapitre I, § E.

Les prestataires faisant ou entretenant des routes ont fait couramment des campements jusqu'en 1941 pour le moins.

L'abri le plus sommaire, l'entassement de broussailles où l'on gîte, le hallier bgsun.

L'aptitude à savoir établir ce bgsun.

L'abri nonoh, déjà plus confortable.

L'abri semi-durable, le campement du chasseur.

I 52, O 5 A note 2.

I 52 A.

Proverbe 109, F 1 B note 2.

O 4, Q 6 C.

- d) Les interdits concernant la circulation.

Les restrictions à la circulation.

Quand on arrive de nuit, trop tard, dans un village, il faut se faire reconnaître.

W 2 F note 5.

Quand on circule dans le pays, on observe les interdits de village,

v. chapitre I, § D,

et les interdits de maisons,

v. chapitre III, § Cb.

On tient compte aussi des signaux qui doivent être disposés à côté des grands pièges à dard pour éviter de s'y blesser ou d'y être tué.

B Les machines, parfois plus ou moins légendaires.

V. les armes magiques, chapitre V, § Ab.

V. les machines modernes, chapitre XVIII, § B.

Le levier.

M 9 C.

Le treuil.

X 4 N.

Le hissage à la corde.

R 4 E.

Le hissage à la corde d'un panier chargé.

P 17 M.

L'emploi du soufflet.

S 6 B, S 7 B.

L'ascension en cerf volant (laotien).

L 11.

L'ascension sur des bambous alignés bout à bout.

L 12 A.

L'ascension au moyen d'ailes fabriquées.

R 6 KL.

L'ascension grâce à un éléphant (pseudo) volant.

Q 15.

Le bouclier volant de Giông et de sa famille.

W 1 IZq, W 2 D.

Le monte-charge pour pénétrer sous terre.

Q 11 AH.

§C Le repas. Les trois repas de la journée.

§D La "soudure", la farine.

Les notes de remplacement à la période de "soudure" (ou de famine).

§E Le jeûne rituel, manifestation de deuil.

Le jeûne moyen fréquent de chantage.

§F L'anthropophagie d'autrefois.

V. chap. II, § Bb 16°, chap. V §2.

§G L'alcool, sa fabrication.

V. chap. III, § 3.

Les tubes à boire. Diverses façons de boire.

La consultation des présages aux bûches.

§H Les tubes à fumer. Son succédané, la cigarette.

CHAPITRE XI

LA VIE MATÉRIELLE ET JOURNALIÈRE I I I

L 'ALIMENTATION, LES REPAS, L'ANCIENNE ANTHROPOPHAGIE. L'ALCOOL, LE TABAC.

- §A La cuisine, le matériel réduit de cuisine.
 La cuisine, les pierres du foyer, le trépied moderne.
 Le mortier, le pilon; les tubes à cuire, à conserver les aliments ou les condiments, à boire. V. infra § G.
 La marmite et le bâtonnet, la planche à hâchis, les plats de bois et de vannerie, les feuilles servant d'assiettes, les bols et les assiettes d'import(rare).
- §B L'alimentation en général, l'irrégularité de l'alimentation. Les interdits.
 Les céréales, les fruits et les légumes, le riz, le maïs. Liste des plantes et des fruits consommables.
 Les viandes, le buffle et le boeuf, le gros et le petit gibier.
 Quelques mets de choix.
 Les produits de la pêche, les poissons.
 Les pâtés, les hâchis.
 Les conserves alimentaires.
 Les condiments et assaisonnements. Leur liste.
- §C Le repas. Les trois repas de la journée.
- §D La "soudure", la famine.
 Les mets de remplacement à la période de "soudure" (ou de famine).
- §E Le jeûne rituel, manifestation de deuil.
 Le jeûne moyen fréquent de chantage.
- §F L'anthropophagie d'autrefois. V. chap. II, § Eb 16°, chap. V §G.
- §G L'alcool, sa fabrication. V. chap. III, § G.
 Les tubes à boire, Diverses façons de boire, la consultation des présages aux buvaçons.
- §H Le tabac à fumer. Son succédané, la sauge.

Les Textes fournissent sur les sujets traités dans ce chapitre. 160
des renseignements nombreux et précis. Ils viennent à l'appui des
constats que nous avons pu faire, et nous donnent une connaissance
assez complète de ce qu'était la vie des Bahnar sur le plan matériel.

(A)

Le matériel de cuisine.

V. le repas infra § C.

On fait la cuisine sur le(ou les) foyers de la maison.

La cuisine, bâtiment dont il est question au Texte Q 14 C note 2, est pure invention. Elle n'existe en tous cas nulle part en pays Bahnar en 1940.

Les trois pierres du foyer supportent la marmite. Le trépied d'import en fer battu remplace progressivement partout les pierres ou les briques modelées.

Devinette 10.

Le mortier

V. chapitre III, § Jd 2°.

Devinette 90, O 8 D note (P 18 C.

Le pilon.

Le pilon gravé dont il est question au Texte H 11 semble être une invention poétique. Il n'a jamais été vu de pilon semblable dans le pays.

Les tubes à cuire, qui sont coupés à dimension suivant les besoins, et renouvelés à mesure.

M 12 G note 11, M 22 A note 1, O 1 A.

Les tubes destinés à contenir des condiments, du sel, du miel, des conserves alimentaires, ou à en faire provision.

V. infra § Bef.

O 9 B, P 5 C note 1.

Les tubes à boire.

V. infra § Ge.

La marmite à cuire.

V. chapitre IX, § Dd.

Devinette 9, P 5 D note 2. P 5 A, Q 7 I.

La marmite fermée avec des feuilles.

Le bâtonnet servant à remuer le riz dans la marmite pendant la cuisson.

T 3 HK.

La planche à hâchis.

Y 6 G.

Le plat de vannerie kodong, qui n'est le plus souvent qu'un couvercle bombé de hotte.

V. chapitre IX, § Ca.

S 6 Q, V 1 M, X 1 S. P 11 D, U 2 P.

Le plat de bois hamang.

Les feuilles (de babanier par ex.) utilisées comme plats ou comme assiettes.

Proverbe 86, T 3 H. Proverbe 86.

L'assiette en feuille de halang et de ju.

L'assiette d'import (rare).

V. chapitre IV, § Ge 4°.

M 10 E note 4.

Le bol de faïence, importé autrefois du Laos, et de nos jours importé plus couramment du Viêt Nam

V 1 I.

(B)

Les aliments.

V. l'approvisionnement en eau, chapitre IX, § Bb.

a) Le Bahnar s'alimente irrégulièrement. C'est

B systématique. Il mange anormalement, il se goinfre lors des fêtes,
 v. chapitre III, § G,
 il est frugal en temps ordinaire, et chaque année se restreint pendant la période précédant les moissons, c'est la "soudure".
 La famine vraie, et ses misères atroces a disparu avec l'organisation française qui pouvait, au pire, remédier à une pénurie locale et momentanée.

V. infra § D.

E 5 E notes 6 et 7N

La recherche, la quête des vivres,

V. chapitre III, § A,

devient de moins en moins importante au fur et à mesure que l'agriculture se développe.

Elle est régie par des interdits spéciaux.

V. chapitre III, § Cb.

M 12 D, T 1 A, U 4 A.

L'alimentation choisie, un menu de choix.

V. infra c 30.

V 4 N, X 3 A.

De sévères interdits restreignent le choix des aliments. Il est notamment formellement interdit de mélanger viande et poisson.

V. chapitre III, § Cb; chapitre VII, § Aa.

M 14 B.

L'alimentation de la femme enceinte, de la femme en couches, de la femme qui nourrit.

E 3 note 2, M 14 B, T 6 J
 note 14, X 1 G note 4.

L'alimentation du petit enfant, et de sa mère.

V. chapitre VII, § Aab.

b) Les céréales, les fruits et légumes du point de vue alimentaire.

V. éventuellement les articles du chapitre II, § Hc correspondant aux végétaux énumérés ci-après.

1. Le paddy, le riz.

Le riz est un mets à part, un mets sacré.

V. Annexe II, § H, article Yang Söri.

R 5 C note 3, T 3 M.

Le riz (légendairement inépuisable).

L 2 A

Le riz çam.

U 4 I

Le riz dit vert provient d'un paddy incomplètement mûr. On mange ce riz mou, soit par gourmandise exceptionnelle, soit par besoin, lors d'une soudure difficile.

V. infra § D.

P 18 AB note 1, S 2 I.

Le pilage du riz.

V 1 P.

Les femmes pilent le riz tous les matins. Il est anormal de piler du riz dans la journée, on ne le fait que dans des cas spéciaux (par ex. arrivée d'un hôte inattendu).

R 7 D note 5, S 4 D note 8

Le Bahnar attache de l'importance au fait de manger, à la maison ou aux champs, du riz pilé du matin même.

X 2 N note 6.

Le riz cuisant dans la marmite.

Devinette 88.

Le riz grillé, qui est parfois du riz mou (que l'on fait ainsi durcir, v. supra).

S 2 I.

Le riz passé, abîmé.

X 2 N note 6.

Le riz cuit au tube que l'on emporte en voyage, et qui n'est plus "du jour" quand on

le mange.

Les brisures de riz sont mises dans le hâchis des pâtés.

2. Les légumes en général.

Le maïs grillé.

Le sésame grillé

L'aubergine, l'aubergine du Laos.

La brèdemorelle.

La calebasse, aliment du pauvre.

La canne à sucre.

Les champignons.

La citrouille.

Le concombre.

La courge.

La doucette.

Les haricots.

Le hmet.

Le manioc.

(Les feuilles de) mông.

Le ñong.

Les patates.

Les pousses de bambou.

3. Les fruits.

L'ananas.

Les (diverses qualités de) bahane.

Le jujube.

Le kotô.

Le letchi.

Les (diverses qualités de) mangues.

La merise.

Les oranges (et autres agrumes).

La papaye.

Le suh.

c) Les viandes, le gibier, le poisson du point de vue alimentaire.

1. Le gros gibier, le cerf, le daim, le sanglier, le boeuf sauvage etc.

Le tigre rôti.

Le singe.

Le petit gibier, les écureuils, les rats, les souris, les oiseaux etc.

La brochette de souris.

2. Les buffles et les boeufs ne sont pas mangés, en général, hors des sacrifices, et bien entendu au cours des fêtes qui les accompagnent. Il ne semble pas qu'il y ait là une obligation rituelle, mais plutôt que le Bahnar, pour des raisons diverses, et faciles à comprendre, fasse coïncider le couteux abattage d'un buffle ou d'un boeuf avec le règlement de ses obligations rituelles ...et sociales.

M 22 A bote 2, U 1 F. 162

R 3 I.

R 4 A note 2.

Devinette 15, 59, P 11 AK,

Y 5 B.

S 2 I.

P 17 G, Q 13 M, S 8 N, T 3 M

O 10 C, T 1 S, X 3 B.

W 1 X.

H 4 C, Y 5 B.

Devinette 60, P 13 JS.

Y 5 B.

H 4 C, S 7 A.

H 4 C, S 7 A.

H 4 D, T 1 S, X 3 B.

U 3 B.

T 6 J.

P 17 N, Q 9 A.

H 4 D, X 3 D.

T 1 S.

H 4 D, X 3 D, Y 5 B.

O 1 A, O 10 C.

Devinette 28.

Devinette 42, H 4 C, H 17,

Y 5 B.

S 8 E.

S 8 E.

P 13 E, P 14 B, S 2 A,

S 8 C.

S 6 E, S 7 E, S 9 E.

M 21 D.

H 17 A.

Devinettes 45, 85. I 36.

P 13 E, P 14 E.

S 4 O.

M 3 J.

P 13 H.

T 1 E.

S 12 Q.

V. chapitre III, § G; chapitre XIV, § Bd.

Le festin exceptionnel de buffle.

Le porc.

3. Quelques mets de choix.

Le filet, le foie, les gigots du buffle, du boeuf, et du gros gibier en général.

La trompe d'éléphant.

La poule pondeuse (et ses oeufs non encore pondus).

Les boyaux de poulet... et leur succédané.

Le gecko cuit hâché au tube avec des aubergines.

Les vers de terre passant pour des boyaux de poulet.

Les termites grillées.

4. Les produits de la pêche en général.

Les poissons en brochette.

Les poissons spécialement appréciés, le ngu.

net.

ñong.

ôp.

Les écrevisses.

d) Les pâtés, les hâchis, hate, roba, tonung.
Le roba.

Le pâté aux pousses de bambou.

Le pâté de viande aux feuilles de haricot.

Le pâté de viande de porc.

Le pâté de poulet (ou de gibier) hâché avec des brisures de riz (ou du riz vert).

e) Les conserves alimentaires.

La viande (plutôt séchée que réellement boucanée) conservée pendue dans la fumée à l'aplomb d'un foyer.

Le poisson sec, conserve de poisson.

Conserve acide de pousses de bambou.

f) Les condiments, les assaisonnements.

1. Le sel.

V. chapitre I, § Cb.

L'exploitation des krai (et des carrières) par les Laotiens autrefois.

L'ancien transport et le commerce du sel.

V. chapitre IV, § Ge 3°.

La consommation du sel.

Les tartines de sel, reconstituant des jeunes mères.

2. Le piment.

La cardamome.

Le gingembre, stimulant.

Le miel.

V. chapitre II, § Gg, abeilles.

Les invocations I etc.¹⁶³
du chapitre IX des Textes

T 3 N.

P 11 E.

X 3 A.

I 64 C, S 4 O.

X 5 M.

U 2 P, U 4 M, V 4 N.

M 17 D, P 13 A.

P 17 G.

M 17 D.

V 4 N.

U 2 P.

R 4 C, S 8 M.

X 3 A.

T 3 M, X 3 A.

T 3 M, X 3 A.

X 3 A.

X 1 H.

M 25 A note 1, V 2 HN note 6, X 5 N note 9.

P 5 B.

U 3 B.

P 11 F.

R 3 I, V 2 N, V 4 N.

M 22 A note 2.

P 3 F, P 13 H, V 2 I, X 3 I.

H 4 C, S 8 M.

O 5 B.

L 11 note 1.

Devinette 83, E 3.

O 8 C note 4, P 1 GH note 8, S 10 H.

E 3 note 2.

S 10 H, V 1 B.

Proverbe 33, W 1 X.

H 17 A.

P 5 C, P 11 C.

C

Les repas.

V. le matériel de cuisine, supra § A.

V. les aliments, supra § Ba.

La préparation d'un simple repas ordinaire.

Pour se servir, on gratte du doigt le riz qui adhère au fond de la marmite.

La présentation d'un repas de cérémonie.

Un repas est dit somptueux si, en fin du repas il reste encore des mets en nombre.

1. Le repas du matin, vers 7 ou 8 heures, qui est le gros repas de la journée.

2. Le léger repas du milieu du jour, vers 13 ou 14 heures, que des femmes portent éventuellement aux champs, à leurs maris etc.

3. Le repas du soir, entre 17 et 20 heures; on y accueille les invités, et, en principe, on y finit de toutes façons le riz qui a été pilé le matin.

On s'accroupit durant le repas, à la maison comme sur le sol.

Il est anormal que l'on pile du riz dans la journée. Cela ne se fait guère que s'il arrive des hôtes inattendus.

V. supra § Bb.

O 1 A, T 3 H.

Y 2 J.

M 25 B, S 6 K note 6, T 3 M

Y 2 N.

M 12 D note 9, M 22 D note 3, S 8 P, U 2 J note 5.

S 8 Introduction, T 3 M.

M 21 A, R 7 D note 5,
W 1 Zq.

S 6 K note 8.

R 7 D note 5.

D

La soudure, la famine.

La période plus ou moins longue, vers Octobre, dite de "soudure", est celle qui s'étend entre le moment où le paddy récolté l'année précédente est épuisé et celui où l'on dispose du paddy de la récolte. Si cette période se prolonge, si l'une ou l'autre de ces deux récoltes est déficitaire, il peut y avoir, en certains points du pays, grave pénurie, voire famine.

C'est alors que l'on consomme des tubercules négligés d'ordinaire parce qu'ils sont d'une quête difficile, d'extraction ardue, ou simplement d'un goût médiocre.

Depuis l'instauration de l'Administration française la période de soudure a été de plus en plus facilement franchie.

On a pu cependant parler d'une pénurie momentanée, en 1936 entr'autres. À cette date, le delta ayant fait une mauvaise récolte des spéculateurs sont montés dans le Haut Pays et ont acheté du riz à grand prix. Bien des montagnards imprévoyants se disposèrent à vendre tout leur stock. Il fallut intervenir brutalement en interdisant momentanément l'exportation du riz du Haut Pays vers le delta.

Voici les tubercules de remplacement récoltés en période difficile.

Le hodrong

Q 9 A notes 1 et 2.

Le hapāng.
 Le Kōngeng.
 Le tsū tsā.

On consomme aussi du riz vert grillé.
 Un pauvre peut alors demander à manger sans qu'il soit (mal) traité en tant que mendiant.

V. chapitre IV, § Fb.

La disette.

En temps de disette on se dégage des interdictions édictées par le statut du travail des deux sexes.

V. chapitre IV, § Bb.

(E)

Le jeûne.

V. le jeûne, préparation à certains actes, chapitre IV, § Cb 5°.

Le jeûne en pays bahnar doit être vu sous quatre aspects.

a) Aspect rituel.

Il ne constitue plus chez les Bahnar une préparation rituellement obligatoire d'une cérémonie ou d'un acte important de la vie comme cela fut le cas il y a quelques décades encore.

V. Dictionnaire Bahnar Français, 1^{ère} Partie, articles mēt mōt et mōt.

L'interdiction de parler (chasse, quête du miel etc.) s'est mieux maintenue que l'obligation de jeûner.

b) Il est encore une manifestation de deuil.

On marque ainsi sa tristesse à la mort d'un être cher.

c) Il reste bien plus encore un moyen de chantage plus ou moins caractérisé.

Plus caractérisé, d'ailleurs, dans les hamon que dans la vie de nos jours.

Le jeûne, chantage d'un père pour obliger sa fille à accepter l'époux qu'elle refuse.

Une jeune fille jeûne pour obtenir que l'on recherche ses boucles d'oreille qu'elle a perdues dans le fleuve.

Un adolescent jeûne pour que ses parents consentent à son mariage.

Une jeune fille jeûne pour que ses parents consentent à son mariage.

d) Une famille craint que l'un des siens ne se suicide en jeûnant.

Le jeûne, moyen de suicide.

V. chapitre IV, § Hd.

Devinette 20.

Q 9 A.

M 7 A note 2, S 8 Introduction note 4, Y 5 E.

P 18 AB note 1, V 2 O.

V 4 D note 2.

L 13 B, Y 4 K.

Q 9 E note 3.

T 5 J, W 3 T, Y 3 CD.

P 16 CK, Y 2 L.

Q 5 B.

U 4 D.

Q 10 B note 4, S 11 I, T 1 P note 3, V 2 V note 12.

U 2 J note 5.

M 16 D.

F

L'anthropophagie.

V. chapitre II, § Eb 16° ; chapitre V, § G.

- a) Il semblerait qu'autrefois l'anthropophagie n'ait existé dans la région que sous forme de sacrifice humain, v. chapitre III, § Fd, et dans les occasions ci-après:
Fête de la victoire rolang, ou érection d'une maison neuve. Il y eût encore, en pays sedang, vers 1906(?) deux dik qui furent écrasés dans les trous où devaient être ensuite enfoncées les colonnes d'une maison neuve; ce sacrifice humain fut sans doute le dernier qui ait été célébré (ostensiblement bien entendu) dans le pays, et rien n'indique qu'il ait été encore accompagné d'un repas de chair humaine. Par ailleurs l'idée d'anthropophagie est liée depuis longtemps aux agissements des magiciens tai bolai, v. Texte L 8.
v. chapitre III, § Id, qui, de nos jours, risquent d'être massacrés en tant que magiciens tai bolai.

Les tribus anthropophages.

L'anthropophagie.

L 8 A note 3, P 17 I.

H 1, M 25 E, S 10 E, X 8 E

- b) Un mangeur de cadavres.
UN ogre.

M 14.

Y 5 AG note 1.

G

L'alcool.

V. la fête, chapitre III, § G.

L'alcool est bu lors des sacrifices et de la fêtes qui les accompagnent. On en boit aussi, sans cérémonie, quand on accueille un hôte que l'on veut honorer, et dans de grands(?) repas dont il est question dans les hamon, mais dont nous n'avons jamais entendu parler.

- a) L'alcool offert aux hôtes.
L'alcool en tant que boisson au cours d'un repas.

M 1 C.

T 3 N.

- b) Le ferment buih servant à préparer le pung dont on fera de l'alcool.

P 15 A note 1, Q 10 F note 5, V 1 X note 26, Y 6 C.
U 4 Q note 16, X 1 X.

Le bon alcool fait avec du ferment vieilli.

Un alcool de choix peut être fait avec du millet ou de l'orge perlée, et non du paddy.

L'alcool de première fermentation.

I 67, U 4 Q.

P 11 F.

Au fur et à mesure que l'on boit l'alcool, on l'affadit en renouvelant l'eau dans les jarres, (eau apportée dans de grands tubes spéciaux).

R 7 L note 13, R 7 N note 14.

Les femmes bahnar ne semblent guère boire que de l'alcool affadi. Ce n'est pas le cas chez les Jārai.

Le kođroh, alcool affadi, correspondant au marc. X 4 N.

Q 11 N note 11, U 4 Q.

- c) Les tubes à boire, ordinaires, sont coupés en forêt au fur et à mesure des besoins, notamment avant les fêtes.

M 12 C note 6.

Les tubes gros et courts.

P 11 D note 4.

Les tubes permettant de siphonner.

P 11 EF.

Les tubes de cuivre (ou de laiton) (légendaires). U 4 R, V 4 N.

D'autres tubes utilisés couramment chez les Bahnar sont énumérés au chapitre XI, § A.

- d) Boire à la marque, à la mesure, kàng.

V 4 O, W 1 Zi.

Boire à la corne de buffle évidée wang.

W 3 P note 4, W 5 L.

- e) Présages tirés de la façon dont on boit lors d'une buvaizon.

V. chapitre III, § Dc 2° A.

I 15 note 1.

(H)

Le tabac.

V. chapitre II, § Hc. du champ. Les opérations

- a) Chez les Bahnar, tout le monde, inclus les petits enfants, fument couramment la pipe. On chique souvent quand on travaille. Le cigare local, rare, très fort, et grossièrement fabriqué.

Proverbe 65, H 2 B note 3.
M 24 A note 4, T 6 A.

B 11.

- b) On offre du tabac à ses hôtes, à ses invités. V. chapitre IV, § Ec.

W 1 VZf.

Quand des jeunes gens mettent leur tabac en commun, ils se donnent une preuve d'amour.

H 2 B note 3.

- c) Le mauvais tabac (que l'on n'osera pas offrir).

T 6 A.

La sauge ropui, succédané du tabac.

T 6 A.

Le bon tabac vietnamien, aux brins fins et longs.

U 1 J, V 4 N.

CHAPITRE XII

LES GRANDES ACTIVITÉS I

L ' EXPLOITATION DES PRODUITS DU SOL, LA CUEILLETTE ETC., L ' AGRICULTURE.

§A La cueillette et le ramassage.

V. la forêt, chap. XIII, § A.

Le bois de feu, les fruits.

L'abattage de l'arbre dont on convoite les fruits.

La marque de propriété.

§B Le champ en général. Les diverses catégories de champs.

L'occupation du champ, s'opposant à la propriété.

Le champ de paddy.

§CC La mise en valeur du champ. Les opérations successives.

L'abri du champ.

La défense de la future récolte contre les déprédateurs.

La vie (des hommes) aux champs.

Les fêtes agraires.

§D Les dommages aux champs.

§E Les rites.

V. chap. III, § Cb 3°.

A

La cueillette, le ramassage.

V. la quête (des insectes, des petits poissons, du miel etc.), chapitre XIII, § A.

Le ramassage, le cassage du bois mort et des branchettes rapportées comme bois de feu.

V. chapitre I, § Ec konong

Le gaulage des fruits.

L'abattage destructif de l'arbre dont on veut cueillir les fruits sans peine.

La marque faite sur l'objet trouvé, dont on revendique ainsi la propriété.

V. les marques de la propriété du champ, infra § Bb.II, § Bb.

P 14 D, X 2 A note 1.

S 6 E.

M 21 DE note 3, P 5 C note 2.

E 1 note 1.

B

Le champ.

V. la forêt, chapitre II, § Hb.

V. Dictionnaire Bahnar Français, 1ère Partie, article mir.

a)

Le champ.

Le champ de montagne, non irrigué.

Le champ périodiquement inondé, et, ainsi, enrichi d'alluvions.

La mise en valeur d'un champ simplement occupé répétée d'année en année.

La rizière (toujours possédée, et non simplement occupée) datant de quelques siècles, dont l'importance est considérable.

Le repiquage de la rizière.

Q 7 J note 10.

M 20 A note 1, M 24 A note 1.

G 7 B note 6.

S 7 A.

I 1 O note 7, U 1 J note 7.

T 3 O note 14.

b)

Le choix de l'emplacement dans un site favorable.

L'occupation du champ de montagne.

Les marques de la propriété du champ.

V. Dictionnaire Bahnar Français, III^{ème} Partie, chapitre X, § C.

V. marque de l'objet trouvé ou ramassé, supra § A.

V. marque du gibier, chapitre XIII, § C.

Proverbe 20, I 58 note 2,

T 3 I note 11.

A 10 A note 2.

c)

Les dimensions du champ.

Q 14 K, R 6 A note 1, V 3 J

d)

Le champ de paddy.

Les autres cultures faites dans le champ.

Les plantations (aubergines, concombres etc.) faites dans le champ de paddy.

W 3 F.

T 2 G, V 1 BJ, V 2 F.

S 10 C note 3.

C

La mise en valeur du champ.

Les dures conditions de vie de l'agriculteur. Proverbes 8, 23, 65, W 1 X.

Le salaire des travailleurs des champs.

P 9 A note 2.

Description de l'abattage des arbres, le défrichement.

Proverbe 20, I 59, U 1 D,

M 17 D, S 12 G, Y 5 B.

Les précautions à prendre avant de mettre le feu à l'abatis, le kuaih.

T 4 F, A 10 A note 1.

La mise à feu de l'abatis, le brûlis.

T 4 H, H 3 D note 7.

V. le brûlis des pâturages, chapitre XIV, § Aa. Après la mise à feu, on rapporte cérémonieusement la pierre à aiguïser à la maison.

Devinettes 18, 73, I 60, M 17 D, V 1 B note 3.

V. chapitre III, § Jd 2^o ; chapitre IX, § Cb.

L'abri des champs.

R 6 A, S 5 A, V 1 C.

V. chapitre I, § Ed.

I 61 à I 64.

Les semailles.

On ne laboure que très rarement avec des buffles ou des boeufs (même chez les catholiques).

A 4 B note 2.
M 20 A note 2, P 1 A, I 65 à I 68.

Le sarclage.

M 4 A, P 18 I, I 67.

Les animaux déprédateurs des champs.

Les épouvantails sonores.

Devinettes 4, 23. P 13 I, R 6 AC note 2.

V. chapitre XVII, § Ac.

La défense du champ, par des pièges ou des lancettes, contre les déprédateurs.

P 18 C, U 3 B.

Les piètres résultats obtenus, avec les épouvantails.

P 18 H note 10, P 18 I.

La surveillance continue des champs pour parer à tout incident et assurer le bon fonctionnement des épouvantails.

Q 5 A, R 6 A, S 5 C note 4, T 6 A, V 1 C.
O 1 AB, S 5 A.

Les visites qu'échangent les gardiens.

T 2 F.
I 69, U 4 M.

Les jeunes filles viennent faire la cueillette dans les champs, en s'y promenant.

La fête de la moisson.

La fête de l'engrangement.

P 9 A note 2.

V. chapitre I, § Ed.

- (D) Les indemnités payées en cas de dommages aux champs. Les dommages causés aux champs. Dommages causés par autrui. Dommages causés par la sécheresse. Le champ foudroyé (situation grave du point de vue rituel).

P 2 E note 4.
I 18.
I 11 note 2.

- (E) Les rites agricoles. V. chapitre III, § Cb 3^o.

CHAPITRE XIII

LES GRANDES ACTIVITÉS II

LA CHASSE ET LA PÊCHE.

§A La quête.

V.le ramassage, chap.XII,
§ A.

Le miel, les insectes, les petits poissons.

§B Les divers procédés de chasse.

V.les armes (de guerre ou
de chasse), chap.V, § A.

La chasse aux chiens courants. La chasse
aux rats, aux lièvres. La chasse aux gours est
désuète.

La chasse à l'affût au mirador, le plus souvent
près d'un kräi. La chasse aux cerfs, aux daims,
aux grands fauves, aux gours, aux éléphants.

La chasse à tir à l'arbalète. L'emploi des
flèches.

Le tir au ronung et au rapông.

V.infra § Eba

L'emploi des lancettes,

des gluaux et des filets.

La chasse des chauve souris à la torche.

La chasse aux grands fauves que l'on enfume
dans leurs repaires ou que l'on empoisonne.

§C Le partage du gibier (ou du produit de la pêche).

La marque du gibier.

V. la marque des objets
chap.XI, § A, § Bb.

§D Les rites relatifs à la chasse.

§E La pêche.

Les divers modes de pêche, à la ligne, à l'
épuisette, au havenet, aux pièges, à la nasse
et aux barrages.

La pêche au stupéfiant.

La pêche à tir du ronung et du rapông.

L'emploi de la pirogue.

Le vol du poisson.

L'invitation d'une fille à la pêche

(symbolique) au panier.

Le partage des produits de la pêche.

V.supra § C.

§F Les rites relatifs à la pêche.

V.supra § D.

(A)

- La quête.
 V. la famine, chapitre XI, § D.
 V. le ramassage, chapitre XII, § A.
 La quête des abeilles pour avoir leur miel,
 l'interdit de silence.
 V. chapitre III, § Cb 4°.
 La quête des insectes, notamment comme appâts
 de pêche.
 V. infra § E a 1°.
 La pêche à l'épuisette ou au panier grand.
 V. infra § E a 2°, § E e.
 V. chapitre VI, § Ce.
 V. la marque faite sur la chose trouvée,
 chapitre XI, § A.

P 5 C note 2.
 S 2 AB.

M 20 A.

(B)

- Les procédés de chasse.
 V. les armes (de guerre ou de chasse),
 chapitre V, § A.
- a) La chasse aux chiens courants. Elle est plus
 pratiquée par les Jārai que par les Bahnar.
 Les Jārai chassaient encore ainsi des boeufs
 sauvages dans leurs savanes, vers 1900.
1. La chasse aux rats, aux écureuils etc.
 2. La chasse aux lièvres.
 3. La chasse aux gaur (périnée). Il n'existe
 plus, en 1940, que de rares gaur vivant dans
 des zones très isolées à l'Ouest de Kontum.
- b) La chasse à l'affût, au mirador.
1. La chasse aux cerfs, aux daims.
 2. La chasse au gros gibier, aux fauves; le
 mirador est près d'un krāi.
 3. La chasse au gaur, à l'éléphant. L'emploi
 de la flèche barbelée dans cette chasse.
- c) La chasse à tire à l'arbalète.
 Le tir de l'éléphant à l'arbalète.
 V. supra b 3°.
 L'emploi (légendaire) de la flèche en cuivre
 pour la grande chasse.
 La chasse à tir (fréquente) des oiseaux et
 des petits animaux.
 Le tir de gros poissons à l'arbalète.
 V. infra § E b.
- d) L'emploi des lancettes à la chasse.
 Les lancettes grossières et provisoires
 sur lesquelles s'embrochent les petits
 animaux poursuivis lorsqu'ils sautent d'
 un arbre.
 Les lancettes destinées au gros et au
 petit gibier.
 Ces lancettes constituent l'une des
 défenses des champs contre les déprédateurs.

M 16 A note 1, T 2 A, U 2 B
 Y 7 A.
 P 3 C.

W 6 A, X 7 AB.

O 8 A, S 8 Introduction,
 note 1.

X 5 A.

P 15 H note 6, X 5 CD.

X 5 F.

T 1 C.

T 1 B, U 2 BC.

P 3 F note 8.

T 2 R note 7.

P 18 C.

- e) La chasse aux gluaux, aux filets. S 14 A. 173
- f) La chasse aux pièges.
 Le campement des chasseurs. Q 6 C.
 Le piège à dard, pour capturer le gros gibier seulement. Devinettes 2, 3. P 9 C, Q 6 J.
 La trappe, pour capturer le gros gibier seulement. R 3 A.
 Le collet, le lacet, réservés au petit gibier. Q 10 G.
 Les menus pièges à souris etc. Q 6 C, V 2 G.
- g) La chasse des chauves souris à la torche. L 10 AB.
- h) La chasse aux grands fauves qu'on enfume au piment dans leur repaire. S 6 B, S 7 B, S 8 B, S 9 B.
 On suit la piste du fauve. G 10 A note 2, S 6 B.
- i) L'utilisation du poison contre les fauves (notamment contre les tigres). S 4 O.
- ③ Le partage du gibier. V 2 I.
 V. infra § Ef.
 On marque son gibier dont on se déclare ainsi propriétaire.
 V. les marques, chapitre IV, § Fd; chapitre XI, § A, § Bb.
 Il faut des circonstances extraordinaires (surabondance de gibier par ex.) pour qu'un chacun se serve de gibier à sa guise.
 Il est en tous cas essentiel que le chasseur ait sa part.
 V. infra § D.
 Il y a obligation (morale) de procéder à un partage équitable du gibier.
 Mais aussi obligation prévue par la Coutume de partager le gibier.
 Il peut être d'ailleurs fait don gratuit de gibier.
 Le refus de partager son gibier peut être un motif de guerre. E 1 note 1.
 X 5 M.
 X 7 G note 1.
 G 9 Commentaires, M 19 B note 1, Y 7 B.
 W 6 C, X 7 C.
 M 22 A note 1.
 L 9 B note 3, W 6 C, X 7 B.
- ④ Les rites relatifs à la chasse.
 Les bolang sont consultés avant le départ à la chasse. L 10 A.
 On garde le silence (rituel) au départ à la chasse. Q 13 CD note 2.
 Le chasseur qui ne reçoit pas, ou ne prend pas sa part du gibier devient ensuite un guignard. X 7 G note 1.
- ⑤ La pêche.
 le poisson fraie. H 4 CD.
 S 13 A note 2.

- a) Les divers modes de pêche.
1. La pêche à la ligne. Ramassage et emploi des appâts.
V. supra § A. R 7 AC, V 4 AB, W 3 T.
 2. Pêche à l'épuisette avec le panier grang.
Cette pêche est en fait une quête, supra § A. R 4 B note 3, T 3 B, X 1 H, X 2 BC.
S 10 A.
 3. Pêche au havenet. O 5 AD note 1.
 4. Pêches au piège, le čodroi E 6 A.
 5. le tonar. H 4 C note 5.
 6. Pêche au kodruh. O 5 A.
 7. Les nasses et barrages à poissons. O 5 A.
 - Les nasses en général. Q 9 B.
 - Les nasses en bambou kram. S 13 AB, T 3 AD notes 4 et 8.
 - Le barrage et ses nasses. U 4 I.
 - Le tas de pierres, renfort du barrage. R 1 A note 2, R 4 AB notes 3 et 4, S 3 A note 3, S 6 M, S 7 M note 7, S 8 M, S 9 M.
 8. La pêche (très courante) au stupéfiant.
- b) Les Bahnar de l'Est tirent les poissons rgnũng et rgpõng à l'arbalète. Ils utilisent des carrelets particulièrement lourds.
V. Dictionnaire Bahnar Français III ème Partie, chapitre XIII, § Eb.
Il n'est question de ce mode de pêche dans aucun des Textes que nous avons recueillis.
- c) L'emploi de la pirogue à la pêche.
V. chapitre X, § AB. R 7 C note 4, W 3 K, W 5 B, X 1 HI.
- d) Le vol de poisson.
V. chapitre IV, § He.
- e) Inviter une fille à venir à la pêche au panier grang est une invite au mariage.
Cette pêche symbolise l'entente dans le ménage à venir.
V. supra § A. H 3 F, H 4 A à D.
- f) On partage le poisson comme on le fait du gibier.
V. supra § C.
- (F) Les rites relatifs à la pêche.
Il ne faut ni proclamer, ni dire, que l'on va partir à la pêche.
Il ne faut jamais parler de la chance qu'on a eue.
V 4 E note 5.
V 4 E notes 3 et 5.

CHAPITRE XIV

LES GRANDES ACTIVITÉS III

L'ÉLEVAGE, LES ANIMAUX DOMESTIQUES. LA BASSE-COUR.

§A Le pâturage, le droit d'errance du bétail.
La nourriture des bêtes domestiques.

§B L'élevage. Le troupeau en tant que richesse.
L'élevage des chèvres, des boeufs, des cochons.
Le cheval, l'éléphant.
Les anneaux, la clochette, la longe du gros bétail.
La basse-cour et le poulailler.
L'important sacrifice posgrām célébré par qui fait de l'élevage.
Les usages et les rites de l'élevage.
Les présages donnés par le comportement du bétail.

V. chapitre II, § Gbc.

A) Le pâturage, l'alimentation du bétail.

117

a) Le pâturage.

L'emploi du brûlis pour faire un pâturage dans la savane sèche.

V. chapitre III, § C.

Le troupeau important de gros bétail pâture dans un coude du fleuve čũn krong pour être plus facilement gardienné.

Le droit (limité) d'errance du bétail.

Le bétail égaré, sa recherche.

A 4 A 1°, T 2 Q.

A 10 B note 3.

T 3 X.

A 4 C.

A 2, U 1 H.

S 4 J.

b) La pâtée des cochons.

B) L'élevage.

Le troupeau constitue une richesse.

Les animaux domestiques intelligents (?) sont assimilés (?) à des dik.

V. chapitre IV, § Bd début.

La marque du bétail.

V. chapitre IV, § E.

H 9 A, H 10 A.

P 19 B note 3.

a) L'élevage des chèvres (surtout chez les Jārai; elles sont gardiennées par de petits enfants).

L'élevage des boeufs.

L'élevage des cochons.

Le cheval.

V. chapitre II, § Gb; chapitre X, § A.

L'éléphant.

V. chapitre II, § Gb; chapitre X, § A.

P 4 A, R 5 A note 1.

Q 7 B, Q 14 A.

Q 7 B.

H 13 A note 3, W 5 X note 16

b) Le gros bétail porte parfois un anneau dans le nez, à la mode laotienne.

V. chapitre IV, § Fd.

La clochette.

La longe.

U 1 H, W 1 Za note 3, W 2 C note 4.

Devinettes 11, 77.

Devinette 87.

c) La basse-cour, les poulets.

Le poulailler.

V. chapitre I, § E.

Q 13 G note 6, S 8 P note 8.

Q 13 F note 7.

d) Le sacrifice poscrām est célébré par toute famille faisant un élevage donné pour la première fois.

V. chapitre III, § E g.

Quand on sacrifie pour demander aux Génies une belle récolte, on leur demande aussi de protéger le bétail.

On ne mange du gros bétail qu'au cours des sacrifices (et des fêtes les accompagnant).

V. chapitre XI, § Bc 2°.

Une bête se comportant anormalement donne un mauvais présage. On la sacrifie ou on sacrifie.

V. chapitre III, § Dc 2° y.

E 5 D note 5, I 71.

I 66, I 67.

E 5 E notes 6 et 7.

I 72.

C H A P I T R E X V

LES GRANDES ACTIVITÉS IV

LE TRESSAGE ET LA VANNERIE.

- §A Le coton, le traitement du coton.
 Le tissage.
 Le métier à tisser.

- §B La vannerie.

Ces sujets sont longue-
 ment traités dans le Dic-
 tionnaire Bahnar-Français
 III ème Partie, chapitres
 XV et XXI.

A

Le coton.

V. chapitre II, § Hc; chapitre IV, § Ge 3°.

Le moulin à broyer le coton.

Filer le coton. Le rouet.

Le séchage des écheveaux.

Le tissage, le vêtement.

V. chapitre IX, § Aa.

Le tissage en rond.

La manœuvre du battant du métier bahnar,
qui ne comporte pas de peigne.

Le bruit cadencé du métier.

Devinettes 5 et 6.

U 4 C, W 3 P.

X 7 I.

S 4 B.

P 3 B note 4, Y 9 D note 2.

P 14 RS note 20.

P 14 A note 1, Q 11 F note 3

B

La vannerie.

Les jeunes gens font couramment de la
vannerie (notamment à la Maison Commune).

S 6 O, S 7 O, S 8 O note 7,

S 9 O, T 6 A, W 5 A.

CHAPITRE XVI

LES GRANDES ACTIVITÉS V

L'EMPLOI DES MÉTAUX.

A Préambule.

- §A Le cuivre, l'airain, le bronze, le laiton.
L'emploi actuel de ces métaux.
L'emploi(?) légendaire de ces métaux d'après
les Textes.

- §B L'argent. L'étain en tant que succédané
de l'argent.
L'emploi actuel de ces métaux.
L'emploi(?) légendaire de ces métaux d'après
les Textes.

V. infra § D.

- §C L'or.
La découverte légendaire de l'or.
La vente de l'or inemployé de nos jours dans
le pays.
L'emploi (?) légendaire de l'or d'après les
Textes.

- §D L'étain.
Son import et son utilisation.

- §E Le fer
Il est importé de chez les Sedang.
Les armes et les outils importés.
Le forgeron, la forge.

b) Dans les légendes apparaissent en plus :

Chevrons de maison.

Cloutage de cuivre.

Flèches d'archalste.

Lits de camp.

Barres à pêche.

Piragues.

Tabourets.

Tapis d'édouard.

Tubes à boire.

V 3 P, W 4 A.

R 4 A, W 3 Q.

T 1 C.

V 4 H.

T 1 B.

H 7 C, W 4 A, W 3 K, W 3 B.

X 1 H.

T 2 L, T 2 H.

X 7 H.

W 1 K.

À en croire les hamon les Bahnar auraient employé couramment tous les métaux. Or on constate de nos jours qu'on ramasse péniblement quelques kilogs de paillettes d'or à la battée; on le vend, on ne l'emploie pas. On achète aux Sedang un peu de leur minerai de fer qu'ils vendent en mattes, pour réparer les outils importés dans le pays.

Nous avons donc distingué entre l'emploi actuel, et réel, de chacun de ces métaux connus des Bahnar, et leur emploi prétendu aux temps légendaires.

Les Bahnar n'ont bien probablement jamais utilisé les métaux comme ils prétendent l'avoir fait. Mais ils font de cet usage prétendu l'un des signes de la grande richesse d'autrefois.

A

Le cuivre, l'airain, le bronze, le laiton.

On a trouvé en pays sedang, lors de fouilles faites sans méthode des outils protohistoriques en bronze et en laiton. (3). On a aussi trouvé d'ailleurs des outils en pierre polie et en pierre taillée.

En 1935 le P. CRETIN de la Mission Catholique en détenait une petite collection dont nous avons dessiné les pièces les plus caractéristiques.

a) Emploi actuel.

Bracelets, bagues, colliers, ceintures en lamelles métalliques, boucles d'oreilles, épingles de chevelure, peignes d'ornement, fausses dents (très rares).

En somme les objets de parure sont faits en laiton etc. dans leur quasi totalité.

Le métal utilisé est importé en fil ou en plaques.

Les gongs et les cymbales n'ont jamais été fabriqués chez les Bahnar comme l'étaient cependant les objets de parure.

Ces objets-là, aussi, se vendent de plus en plus sur les marchés et proviennent de tous les pays voisins.

b) Dans les hamon apparaissent en plus :

Chevrons de maison.

Cloutage de cuivre.

Flèches d'arbalète.

Lits de camp.

Nasses à pêche.

Pirogues.

Tabourets.

Tapis d'éléphants.

Tubes à boire.

V 3 F, W 4 A.

R 4 A, W 3 Q.

T 1 C.

V 4 M.

T 1 B.

R 7 C, U 4 A, W 3 K, W 5 B,

X 1 H.

T 3 L, X 1 H.

X 7 Zc.

W 1 Zg.

B

L'argent. L'étain, en tant que succédané de l'argent.

a) Emploi actuel.

L'argent a certainement été employé autrefois pour fabriquer des bijoux. Il l'était encore beaucoup vers 1900, époque à laquelle les Bahnar fondaient les pièces d'un piastre en argent et y alliaient de l'étain provenant de plaquettes qu'ils importaient couramment. De nos jours l'argent est pratiquement inemployé, et, en fait de bijoux d'argent, nous n'avons vu que quelques bagues, anneaux minces des plus modestes.

Chez les Sedang on recherche encore les (nouvelles) pièces dites piastres d'argent. Étant donné que les Sedang acceptent tous les règlements en piastres papier, on peut conclure qu'ils font encore de modestes bijoux d'argent, bagues ou colliers qu'ils font avec des piastres qu'ils font fondre quand ils en obtiennent, mais qu'ils ne thésaurisent pas.

b) Dans les hamon apparaissent de nombreux autres objets d'argent:

Dents.

Gongs légendaires.

Jarres kre légendaires.

Lits de camp ornés d'argent.

Pagaie de pirogue en argent, ou simplement ornée d'argent.

Peigne d'ornement.

Plancher de maison.

Solives de maison.

Tendeurs légendaires de tam tam, en fils d'argent.

Tubes à boire ornés d'argent.

Y 4 H.

H 10 A.

V 1 E note 7.

V 4 M.

W 5 A.

V 4 M.

Y 2 K

T 3 L.

V 3 F.

R 4 G, W 3 Q.

W 1 Zg.

C

L'or.

a) Dans les années 1930-1940 il était ramassé de 20 à 25 kilogs de paillettes annuellement par orpaillage, dans des rivières au Nord Ouest du Kontum.

V. Dictionnaire Bahnar Français, III ème Partie, chapitre XX, § B.

Tout cet or est vendu à des colporteurs laotiens, qui l'achètent sur place.

La découverte légendaire de l'or.

La vente de l'or aux Laotiens.

V. chapitre II, § Eb 13°.

Nous n'avons jamais vu un seul bijou d'or, chez les Bahnar ou chez leurs voisins, si menu fut-il.

M 18, Q 9 EG note 5, Q 10 K

M 18 E, Q 9 LM, Q 10 M,

Y 10 E.

b) Dans les hamon on parle aussi de :

Dents en or

Bannes d'éléphants.

Coupe à boire.

Y 4 H.

X 7 Zc.

H 5 C.

Lit de camp.
Toiture de maison, et même maison!

T 3 L.
V 3 F, X 3 A.

181

(D)

L'étain.

Ce métal est régulièrement importé en plaques ou en lamelles minces depuis des années.

On n'en fait plus guère que des ornements, des bandes d'ornements des boucliers de parade, des anneaux décorant des manches de pagaie ou des peignes.

Ce mode de décoration semble en nette régression chez les Bahnar et les Sedang, tout en se maintenant mieux chez les J'arai.

Dans les hamon on parle de pagaies cerclées d'étain.
plancher en étain.

V 4 A.
X 3 A.

Par ailleurs, on réveille un Génie dur d'oreille en lui versant de l'étain fondu dans l'oreille.

Y 4 D.

(E)

Le fer.

Le sujet est étudié en détail dans le Dictionnaire Bahnar Français, III ème Partie, chapitre XX, § A.

- a) Les Sedang traitent dans des fours spéciaux le minerai local qu'ils vendent en mattes aux tribus voisines. Ces mattes martelées à la forge par les quelques forgerons bahnar exerçant encore ne donnent qu'un fer de peu de valeur.

Les forgerons de nos jours ne font plus que quelques fers de lance que l'on ne se procure pas facilement. Ils réparent les sabres, les coupe coupe, hachettes, piochettes etc. qui font l'objet d'un import régulier depuis plus d'un siècle. La valeur de leur métal est bien supérieure à celle du fer local.

- b) Dans les hamon on parle des forgerons qui jouèrent autrefois un rôle, professionnel et rituel, important.

Les colonnes de maison en fer.

Les toitures de tombeau.

Des serres d'aoiseau de proie.

P 12 I, P 13 U.
V 3 F, X 3 A
W 4 A.
X 3 V.

CHAPITRE XVII

LA MUSIQUE ET LA DANSE.

§A La musique .

Les gongs, les tam tams, les xylophones, les bro,
la flûte.

Le son des gongs. Leur classement.

Les joueurs de gongs. Le commerce des gongs.

V. le commerce, chap. IV,
§ Ge

Les tam tams. Le joueur de tam tam.

Les xylophones. Leur classement.

Leurs sons, les airs joués sur les xylophones.

Les bro.

La flûte.

§B Le chant.

§C La danse.

a) Les tam tams.

Le rôle de la victoire, chapitre VII, P.

Les grands et les petits tam tams.

Les joueurs de tam tam.

Les tam tams légendaires.

H 10 A note 4.

G 4 I.

V 4 G note 1, G 3 A note 1

G 3 I.

a) Les xylophones.

V. chapitre III, § G.

Les tam tams, ainsi que les xylophones.

Le rôle de la victoire.

Les grands et les petits tam tams.

Le rôle de la victoire.

Les grands et les petits tam tams, accompagnés

par des tam tams et des xylophones.

V. le commerce, chapitre III, § G.

H 20 A, H 5 A note 2, G 2 I

G 3 A note 1, G 3 G note 1

H 4 I

H 5 A note 2.

V 2 I.

H 5 A note 2.

On ne peut prétendre qu'en observation du statut de la répartition du travail, dont il a été traité au chapitre IV, § Bc, il soit interdit à l'un ou l'autre sexe de jouer de tel ou tel instrument de musique.

Mais c'est cependant une interdiction du même ordre qui fait qu'une femme ne frappera jamais sur un gong ou un tam tam, qu'un homme ne jouera jamais du ding but, ni du ding jong. En toute matière, d'une façon plus ou moins formelle, plus ou moins nuancée, il faut distinguer entre les activités masculines ou féminines.

A

Les gongs, les cymbales.

Nous éliminons dès le début les cymbales dont il n'est jamais question dans les Textes. On en joue en même temps que des gongs, et non séparément.

a) Le son des gongs.

Les airs joués sur les gongs, l'émotion qu'ils provoquent

Les beaux gongs.

Les gongs de bronze (venant de chez) les Sedang.

Les gongs laotiens.

Les gongs d'argent (légendaires).

Les joueurs de gongs. Les orchestres de gongs (de cymbales) et de tam tams.

V. chapitre III, § G.

Le commerce des gongs de valeur s'accompagne d'un sacrifice fait sur le champ.

V. chapitre IV, § G e 1^o.

Le cas d'un gong félé au cours d'une fête.

Les gongs magiques.

V. chapitre III, § Kg.

W 4 G.

R 7 Q note 17.

H 10 A note 3.

H 14 B note 4

Devinette 71. H 10 A.

T 3 S.

H 10 A.

Devinette 63. H 14 B note 4, W 4 I.

W 4 K.

b) Les tam tams.

V. la fête de la victoire, chapitre VI, § F.

Les grands et les petits tam tams.

Les joueurs de tam tam.

Les tam tams légendaires.

H 10 A note 6.

W 4 I.

R 4 C note 1, S 3 A note 1, W 3 Q.

c) Les xylophones.

V. chapitre III, § C.

Les tak tong, glong glai, kling klong.

Le pat pong.

Les ting gling, khing khung.

La beauté des sons du tak tong

Les airs joués sur le tak tong, accompagnés par des ting gling et des täng pla.

V. les épouvantails sonores, chapitre XII, § C.

M 24 A, R 6 A note 2, S 2 B, T 6 A note 1, Y 3 C note 1

X 4 F

R 6 A note 2.

V 2 J.

R 6 A note 2.

d) Les bro, violons et guitares(?).

Devinette 47.

Le bro.

T 2 K.

Le bro dūng

U 4 N.

e) La flûte ding jong.

Les jeunes filles jouent du ding jong.

T 6 B.

(B)

Le chant.

V. les berceuses enfantines, Textes B du chapitre II
chapitre II des Textes.

V. les lamentos, chants funébres, Textes G
du chapitre VII des Textes.

V. les chants galants, chants d'amour etc.,
Textes H du chapitre VIII des Textes.

V. chapitre IV de l'Annexe IV, § Ac.

V. la Préface des Textes, § IV c, au sujet de
la récitation des hamon; § IV d, au sujet de
la récitation des ra; § IV e, au sujet de la
récitation des añong, les chants galants en
certains cas.

V. supra § Aa, les airs joués sur les gongs;
§ Ac, les airs joués sur les xylophones.

(C)

La danse.

Il n'y a pas de danse à proprement parler chez les Bahnar.

Il n'y a à signaler que les rondes des jeunes
gens et des joueurs de gongs, rondes encore
fréquentes de nos jours, très lentes et mal réglées. V 3 I.

Il existe par ailleurs des rondes de jeunes
filles qui semblent en désuétude, et une curieuse
danse des jeunes gens, danse que les jeunes filles
cadencent ou gênent en faisant claquer les uns
contre les autres des bambous tenus à fleur du sol
et entre lesquels les danseurs mettent leurs
pieds au sol en évitant de les faire coïncider
par les filles entre deux bambous.

W 4 J note 4.

CHAPITRE XVIII

LA PÉRIODE CONTEMPORAINE. ALLUSIONS FAITES DANS LES
TEXTES À DES ÉVÉNEMENTS CONTEMPORAINS. SITUATION EN 1940.

§A L'occupation française.

Les colporteurs étrangers.

Les troubles et soulèvements locaux.

La répression.

L'installation des postes de garde indochinoise don.Le recrutement des gardes indochinois (montagnards)
de nos jours. L'état d'esprit de la population bahnar
à cet égard.§B Les contacts des Bahnar avec les autres populations
de la région.

Les Vietnamiens.

Les Français.

La Mission Catholique.

V. chap. II, § Eb 1°

§C Appréciation portée par les Bahnar sur l'Administration
locale et française.

L'autorité des chefs.

L'établissement des routes, les prestations.

L'enseignement, ses difficultés.

Le tribunal de Kontum.

§D L'hygiène et la maladie.
Le sport.

V. chap. II, § F b.

§E Les inventions modernes: le papier, l'automobile
et les pneus, le télégraphe, l'avion.§F La prédominance des mythes sur les notions
modernes et françaises.

(A)

L'occupation française. La garde indochinoise recrutée à l'origine parmi les Vietnamiens.

L'élimination progressive de certains colporteurs étrangers au pays où ils commettaient de regrettables exactions et contrecarraient la mise en place de l'Administration française.

Lamento psalmodié dans un village soumis par les armes.

Lamento et chant ironique où il est fait allusion au soulèvement de la région de l'Ayun en 1919 et de l'occupation qui s'ensuivit.

La répression dans la zone de Plei Ku, après que les Jarai de la région aient partiellement massacré les Vietnamiens de ce centre vers 1904 (?).

L'agitation des Gung Nuer, Sedang du Nord.

Installation d'un poste de garde indochinoise à Dak Bot (Bahnar Tolo) en 1920.

Installation d'un poste de la garde indochinoise à Mang Yang (dans l'Ouest d'Ankhe) en 1924.

Le recrutement des montagnards dans la garde indochinoise à l'époque contemporaine.

L'état d'esprit de la population locale à l'égard de ceux des siens qui font partie de la garde indochinoise.

(B)

Les contacts entre les Bahnar, les Français et les populations voisines, à l'époque contemporaine.

Les prises de contact de la population bahnar, à l'époque moderne, avec l'extérieur. V. chapitre II, § Eb.

L'interprète vietnamien dont usa l'

Administration française à ses débuts.

L'installation des Français dans le pays provoqua des remarques et des appréciations, parfois défavorables ou sarcastiques, que les Bahnar introduisirent dans les Textes.

Par ailleurs, des passages introduits au fur et à mesure de nos jours dans des Textes (et notamment dans des Invocations) font allusion à des avantages que les Bahnar reconnaissent avoir retiré de ce qu'ils ont appris des Français.

La Mission Catholique.

La connaissance de la Bible.

V. infra § Ca.

G 10 A note 1.

G 2, G 10 Commentaires.

G 10 A note 3, H 15 C note 7 et Commentaire.

H 7 note 2.

S 1 C note 6.

H 15 C note 7.

H 16 B note 5.

A 12 B note 1.

H 16.

A 12 B note 1.

H 18.

I 7 note 4, I 48 note 2, I 49 note 2, L 3 A note 1, L 11 note 2.

I 51 note 1.

H 14 A note 2.

L 3 A note 1.

(C)

Appréciation bahnar de l'Autorité française et des chefs locaux.

187

L'autorité française organisée succéda à l'autorité momentanément exercée par la Mission Catholique, et des chefs montagnards reprirent leur place qui avait d'abord été données à des Vietnamiens.

a) L'autorité des chefs locaux.

La puissance de l'autorité française.

Les difficultés rencontrées par des chefs locaux nommés par l'autorité française dans l'exercice de leurs fonctions.

Le chef de village, nommé par les Français est tourné en ridicule.

Les chefs locaux en face de la Mission.

b) Les routes et les prestations.

La grand'route inconnue jusqu'à l'arrivée des Français.

V. chapitre X, § A.

Les prestations.

c) L'enseignement.

Les écoles, l'internat de Kontum.

Les parents répugnent à obliger leurs enfants à aller à l'école, surtout à l'internat.

L'influence de l'enseignement autrefois distribué par les instituteurs vietnamiens sur le style adopté par les élèves bahnar.

d) Le Tribunal, installé en 1892.

(D)

L'hygiène, la médecine, les sports.

V. chapitre II, § Fb 30.

L'hygiène moderne.

En 1940 le Bahnar est encore attaché à ses guérisseurs højau.

V. chapitre III, § I.

Les sports.

(E)

Des inventions modernes pénètrent dans la région.

VII chapitre I, § F; chapitre X, § AB.

Le papier.

Les automobiles, les camions.

Les pneus.

Le télégraphe.

L'avion. Les mots bahnar adaptés à l'aviation. Q 15 BE notes 1 et 2.

(F)

Les mythes sont parfois plus forts que les enseignements des Français.

En 1900 les Bahnar étaient persuadés qu'ils pouvaient braver les fusils.

V. chapitre V, § Ab.

A 12 B note 2, Q 2 A note 1
Proverbe 51.

A 5 B note 4.

Proverbe 40.

Q 2 A note 1.

Devinettes 39, 39 bis. H 8
note 2, H 16 A note 2, A 5 A
A 5 A note 2, H 9 B.

Proverbes 47, 116. A 6, A 13,
I 51.

T 6 K note 16.

A 9 Commentaire.

Proverbe 142. A 9 EF.

A 13 B.

Proverbe 142.

A 11.

L 2 C.

H 16 A note 2, I 51.

Devinette 57.

Devinette 56

G 10 A note 3.